



11

REGISTRE DES MARIAGES

A

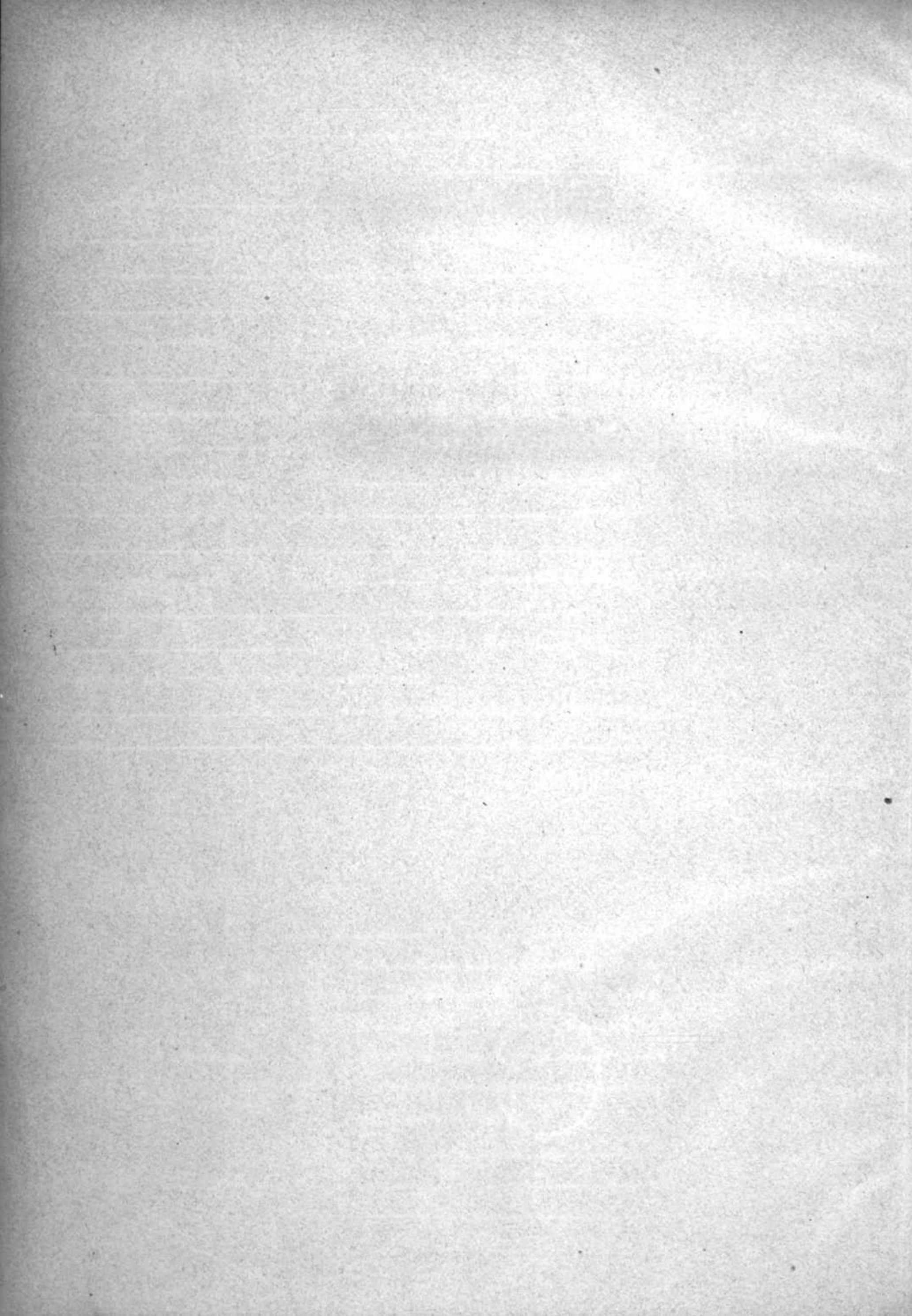
CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Lausanne.

*Le Département de Justice et Police
déclare
que le présent registre renferme trois cent soixante deux pages.
Lausanne, le 6 novembre 1888.*



*P.^r le Département
Le Secrétaire,
L. Favre*



N° 266.

Biba & Kunzelmann

Nom et profession de l'époux :

1° *Biba, Adam,* Coiffeur,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Altenmiltlau (Happel) Suisse,* domicilié à *Landsanne,*

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à *Altenmiltlau, le quatre septembre* mil huit cent *soixante quatre,*

Noms, profession et

fils de *Conrad Biba, décédé,*

domicile des parents :

et de *Marqueline née Muller, sa veuve, à Neuses (Suisse)*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Kunzelmann, Rosa,* Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Schlatt (Staufen) Bade,* domiciliée à *Landsanne,*

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à *Schlatt, le deux mai* mil huit cent *soixante-sept,*

Noms, profession et

fille de *Antoine Kunzelmann, décédé,*

domicile des parents :

et de *Adelgunde Zink, domiciliée à Schlatt,*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Altenmiltlau, Schlatt & Landsanne, les six et sept*
de ce mois mil huit cent quatre-vingt huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage 3° Consentement de la mère des deux époux 4° Acte de décès du père de l'époux 5° Acte du père de l'épouse 6° Certificats de publ. d'Altenmiltlau & Schlatt 7° Act. de Landsanne. 8° Permis du Dip^t de Justice Suisse attestant que les pièces sous n° 3 & 8 sont déposées dans ses archives

Communiqué : à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Adam Biba

Rosa Biba

Signatures des témoins :

W. Kahn.

H. Benner à Landsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888, N 220

N 267

Blanc & Buchs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Blanc, Louis-Charles,** _____ Couvreur, de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____ Célibataire, _____

né à Lausanne, le quinze Juin _____ mil huit cent Soixante six, _____ fils de Jean Marc Henri Blanc, décédé, _____ et de Anne Marie Claudet, sa veuve, à Lausanne, _____

2^o **Buchs, Rosine-Madeleine,** _____ Couturière, de La Roche (Gene) _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Pully, le dix Juin _____ mil huit cent Soixante quatre, _____ fille de Jean Buchs, absent, _____ et de Madeleine née Gitten, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à La Roche, les neuf & quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Lausanne & de La Roche. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de La Roche _____

Signatures des époux :

Louis Blanc
Rosine Buchs Blanc

Signatures des témoins :

Joseph Güssler
Armand Güssler
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 268.

Baer Domenjoz Griessen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baer, Jacob-Otto,** _____ *maître*

de *Aarburg* _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

né à *Aarburg*, le vingt-quatre Mars _____ mil huit cent soixante six, _____

fils de *Jacob Otto Baer*, *décédé*, _____

et de *Louise née Juter*, *veuve*, à *Aarburg*, _____

2° **Domenjoz née Griessen, Mathilde Marie Jenny**

de *Pully*, _____ domiciliée à *Lausanne*, *Contrainte*

veuve de Jules Emile Domenjoz, *dès le deux mai mil huit cent quatre-vingt-six*, _____

née à *Lausanne*, le dix-sept Octobre _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fille de *Samuel Griessen*, *jardinier* à *Lausanne*, _____

et de *Marie Louise née Nieben*, *décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Aarburg*, *Pully* & *Lausanne*, les neuf, dix & treize Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux, _____

acte de décès du précédent mari de l'Epouse, _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Aarburg Pully & Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Pully & d'Aarburg, _____

Signatures des époux :

Baer Otto

Marie Baer

Signatures des témoins :

Samuel Griessen

Gienhard Gottfried

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888

N° 269.

Regamey & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3430
Aujourd'hui huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Regamey, Paul,** _____ Agent de Police,

de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire _____

né aux Râpes / Lausanne, le vingt mai _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de Charles Regamey, agriculteur, _____

et de Louise née Blanc, sa femme, domiciliée aux Râpes, _____

2° **Pache, Anna,** _____ Sans profession,

de Epalinges, _____ domiciliée aux Râpes / Lausanne, _____

célibataire, _____

née aux Râpes, le vingt juillet _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fille de David Moïse Pache, décédé, _____

et de Jeanne Marie née Ravessoud, sa femme, à Savigny _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Epalinges, le treize Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne

& Epalinges _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges

Signatures des époux :

Regamey Paul

Regamey Anna

Signatures des témoins :

Farias Charles

Fuber Emile

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

13-196

N^o 270

Favrat & Speich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Favrat, Charles-François,* Agent de Police,

de *Lansanne,* domicilié à *Lansanne,*

célibataire,

né aux *Râpes y Lansanne,* le vingt-cinq Juillet mil huit cent Soixante-trois,

fil de *Jean Louis Favrat,* agriculteur

et de *Jenny née Tache,* sa femme, les deux aux *Râpes,*

2^o *Speich, Adèle-Sophie,* Cuisinière,

de *Rubigen (Bane)* domiciliée à *Stenica (Neuchâtel)*

célibataire,

née à *St Sulpice (Neuchâtel),* le vingt-neuf Novembre mil huit cent Soixante-six,

fille de *Simon Speich,* agriculteur,

et de *Marie Jenny née Rebet,* sa femme les deux à *Stenica*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Rubigen & Stenica,* le vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lansanne, Rubigen & Stenica

Communiqué : à l'Etat Civil de

Münsingen & Stenica.

Signatures des époux :

Favrat Charles Fr^s

Adèle Speich Favrat

Signatures des témoins :

Regamey Paul

Leulier Epule
les deux à *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888

N° 271

Trenkle & Steuri

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Trenkle, Hermann,** _____ *Ménistier*

de Furtwangen (Bade) _____ domicilié à *Landsanne*, _____

célibataire, _____

né à Furtwangen le sept juillet _____ mil huit cent *soixante-deux*, _____

filz de *Markus Trenkle, herberger*, _____

et de *Lita Stöhr, sa femme, les deux à Furtwangen*, _____

2° **Steuri, Elisabeth,** _____ *Cuisinière*

de *Leissigen (Berne)* _____ domiciliée à *Landsanne*, _____

célibataire, _____

née à *Leissigen*, le trois décembre _____ mil huit cent *soixante-six*, _____

fille de *Pierre Steuri, agriculteur*, _____

et de *Anna née Pödig, les deux à Leissigen*, _____

Les publications ont eu lieu à *Furtwangen, Leissigen & Landsanne*, les vingt huit et trente août mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificat de publication de Furtwangen. 4° Dits de *Landsanne & Leissigen*. 5° Perm. du Département de Justice & Police constatant que le certificat n° 3 est déposé dans ses archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de *Leissigen*

et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux:

Hermann Trenkle
Elisabeth Steuri

Signatures des témoins:

Leon Guiner
Joseph Sautz } à *Landsanne*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement du Tribunal régional de Fribourg (Suisse) rendu en date du 13 juillet 1920, déclaré définitif et le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal _____ an le délai pen. _____ ne pour nouveau mariage.

Inscrit le *14 juin 1920*.
L'officier de l'état civil: *[Signature]*

Le 24 avril 1920, le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame Elisabeth Steuri divorcée Trenkle, mentionnée ci-contre, dans le droit de cité du canton de Berne et de la commune de Leissigen (Berne).

Inscrit le *14 juin 1920*.
L'officier de l'état civil: *[Signature]*

67^{me} à l'Etat civil à Leissigen

J-354

N^o 272.
Guénoud et Giezzer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Guénoud, Jean**, employé à la Gare S.O.S.,
 de Lantanne, domicilié à Lantanne,
 célibataire,

né à La Chaussée de Fonds, le cinq avril _____ mil huit cent soixante-dix _____

fils de Jacques Guénoud, absent du pays,
 et de Louise Marie Eyl, la femme à Lantanne,

2^o **Giezzer, Marie**, sans profession,
 de Wellendingen (Wurttemberg) domiciliée à Wellendingen,
 célibataire,

née à Wellendingen, le quatorze Janvier _____ mil huit cent soixante _____

fille de Magnus Giezzer, agriculteur,

et de Theresia née Klüpper, la femme, les deux domiciliés à Wellendingen

Les publications ont eu lieu à Lantanne & Wellendingen, le treize octobre mil huit
 cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Lantanne
 & Wellendingen. _____

Communiqué : à la Chancellerie
 Cantonale _____

Signatures des époux :

Guénoud, Jean
Maria Guénoud

Signatures des témoins :

H. Blanc

Ch. Jacquot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888

N° 274

Jaquet & Juvel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquet, Adrien-Samuel,** _____ Liment,

de Vallorbes et de Ballaignes, _____ domicilié à Vallorbes, _____

Célibataire, _____

né à Vallorbes, le vingt-sept Octobre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fils de Frédéric Louis Jaquet, décédé, _____

et de Charlotte Sophie née Besançon, domiciliée à Vallorbes, _____

2° **Juvel, Julie-Marie,** _____ Pierrière,

de Bultes et de la Côte aux fées (Neuchâtel) _____ domiciliée à Vallorbes, _____

célibataire, _____

née à Vallorbes, le vingt-deux Mai _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fille de Justin Jules Juvel, Charpentier, _____

et de Rose Adèle née Jaquet, domiciliée à Vallorbes, _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, Ballaignes, Bultes et la Côte aux fées, les
seize, dix-sept et dix-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Vallorbes

Communiqué : à Vallorbes, Ballaignes,

Bultes et la Côte aux fées. _____

Signatures des époux :

Jaquet Adrien
Julie Jaquet

Signatures des témoins :

Gavillet P. D.
Chapuis Alfred
les deux à Vallorbes

L'officier de l'état civil :

Ali Bruand Subst.

N° 275

Dépassel & Delapierre
née Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 15 avril 1894 de
clari existant le 11 mai suivant, le
Tribunal civil du district de Lausanne
a dissous par le divorce le mariage con-
cubitu contra. Le divorce a été prononcé
contre les deux époux en vertu de l'article
146, a. et b. de la loi fédérale des 24 dé-
cembre 1874.

Faisant application de l'art. 148 de la dite
loi, le Tribunal a dit que chacun des époux
ne pourra contracter un nouveau ma-
riage avant le délai de trois ans et si le
dit jugement.

Inséré sur l'invitation du J. G. de J. G.
L. et P. le 29 mai 1894.

L'officier de l'Etat Civil:

[Signature]

Aujourd'hui trois novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dépassel, Jean-Louis,** _____ agriculteur,

de Belmont, Hermenches & Paudex _____ domicilié à Chailly / Lausanne,

veuf de Rosalie née Bresset, dès le huit mai mil huit cent quatre-vingt-huit,

né à Lausanne, le vingt-trois janvier _____ mil huit cent trente-sept,

fils de Louise Dépassel, décédée, _____

et de _____

2° **Delapierre née Chollet, Josephine-Louise,** _____

de Jouxtené-Mézery, _____ domiciliée à Lausanne, ménagée,

divorcée de Emile Jules Delapierre dès le vingt-un février mil huit cent quatre-

vingt-quatre. _____

née à Lutry, le deux février _____ mil huit cent cinquante-cinq,

fille de Henri Louis Chollet, agriculteur _____

et de Louise née Vincent, sa femme, domiciliée vice Lutry, _____

Les publications ont eu lieu à Belmont, Hermenches, Paudex, Jouxtené-Mézery
& Lausanne, les neuf & onze novembre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la précédente femme de

l'Epoux. - Déclaration de divorce de l'Epouse

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Belmont

Hermenches, Paudex, Jouxtené & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

Putigny, Moudon & Remanel. _____

Signatures des époux :

Jean Louis Dépassel

Josephine Louise Dépassel

Signatures des témoins :

Jean Penney

Charles Perreny

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1888.

N^o 276**Blanchard & Laurent**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanchard, Ami,** _____ Domestique de Campagne,

de Jouxtenz-Mézery _____ domicilié à Sugnens, _____

Célibataire, _____

né à Carouge, le vingt février _____ mil huit cent Soixante-huit _____

fils de Louise Blanchard née Chappuis, veuve de Jean Marie Louis Blanchard _____

et de _____

2^o **Laurent, Justine,** _____ Domestique de Campagne

de Fey, _____ domiciliée à Sugnens, _____

Célibataire, _____

née à Fey, le quatre juillet _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____

fille de Nancy Laurent, décédée _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Jouxtenz-Mézery, Sugnens & Fey, les vingt-quatre
& vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-huit, _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Fey, _____

_____Communiqué : à l'Etat Civil de
Remanel & Fey _____

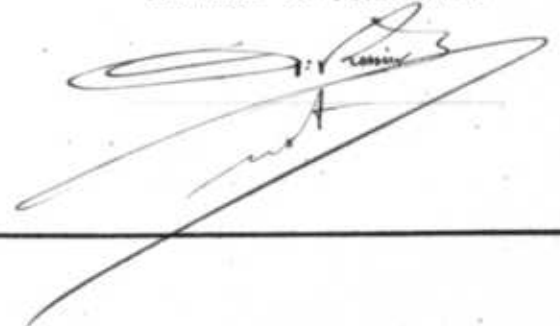
Signatures des époux :

Ami Blanchard
Justine Blanchard

Signatures des témoins :

E. Boray } à Lausanne
Regamey }

L'officier de l'état civil :



N^o 277
Huber & Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Huber, Louis-Emanuel,** _____ Commis, _____

de Echallens, _____ domicilié à Mézières, _____

célibataire, _____

né à Echallens, le six Octobre _____ mil huit cent cinquante-six _____

fils de défunt Alexandre François Huber, _____

et de Claire dite Caroline née May, à Genève, _____

2^o **Chappuis, Alice,** _____

de Carronge, _____ domiciliée à Carronge, _____

célibataire, _____

née à Carronge, le six Octobre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de défunt Jean Daniel Chappuis, _____

et de Nina née Anconedice, à Carronge, _____

Les publications ont eu lieu à Echallens, Mézières & Carronge, les vingt-huit & vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de
 Mézières. _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de
 Mézières & Echallens. _____

Signatures des époux :

Louis-Emanuel Huber

Alice Huber

Signatures des témoins :

Fleur Baazey à Lausanne

Clément Huber à Genève

L'officier de l'état civil :

J. P. Roman

1888

N° 278.

Wiberg & Vouga

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wiberg, Jacob-Victor, _____ Pasteur, de Cingstomt à Jellingbo (Gouvernement de Gottland) domicilié à Stenungav (Suède) _____ célibataire, _____

né à Cingstomt à Jellingbo, le cinq Mars _____ mil huit cent soixante, _____

fil de Wilhelm-Nichas Wiberg, _____

et de Dorothea Elisabeth née Callander, les deux décédés, _____

2° Vouga, Elira-Janny, _____ Sans profession, _____

de Cortaillod & de Bôle (Neuchâtel) _____ domiciliée à Veunand / Lansanne, _____

célibataire, _____

née à Cortaillod, le vingt-six Octobre _____ mil huit cent soixante, _____

fille de Samuel Auguste Vouga, décédé, _____

et de Sophie Marie née Vouga, domiciliée à Cortaillod, _____

Les publications ont eu lieu à Cortaillod, Bôle & Lansanne, les vingt-cinq & vingt-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit. - Suivant déclarations les publications à Cingstomt & Jellingbo ont été déclarées inutiles. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesses de mariage. 3° Cert. de publication de Bôle, Cortaillod & Lansanne. 4° Déclarations constatant que les publications ne sont pas nécessaires aux lieux d'origine & de domicile de l'époux. 5° Décl. de validité. 6° Verbis du Départ. de Justice & Police constatant que les pièces N° 4 & 5 sont déposées dans ses archives. Communiqué : à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil de Cortaillod & Bôle. _____

Signatures des époux :

Victor Wiberg
Janny Wiberg

Signatures des témoins :

Julia Toyon, à Veunand
E. G. G. G. Henriette Weger, à Lansanne

L'officier de l'état civil :

Ali Bruand sub

N^o 279
Stauffer & Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Stauffer, Emile-Jean-Louis,** Employé de banque, de Sigridwyl (Bienne) _____ domicilié à Landanne, _____ Célibataire, _____

né à Landanne, le quatorze septembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de Auguste Frédéric Stauffer, décédé, _____

et de Jeanne Marie Etize Pache, la veuve, domiciliée à Landanne, _____

2^o **Rouge, Aline-Charlotte-Georgine,** Repasseuse, de Landanne, _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire, _____

née à Landanne, le dix décembre _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fille de Denis Rouge, tannier, _____

et de Marie Jenny Senavayce, la femme, domiciliée à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Sigridwyl & Landanne, les neuf & dix octobre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
 Promesse de mariage. _____
 Certificats de publication de _____
 Sigridwyl & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
 Sigridwyl _____

Signatures des époux :

Stauffer
A. Rouge

Signatures des témoins :

Bruttet
Le Rouge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888

N^o 200.**Schwärzel & Nagel**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Schwärzel, Charles-Auguste**, Employé au Chemin de fer de Kuzzell (Bade) _____ domicilié à Genève, _____

célibataire, _____

né à Neuchâtel, le trente Mars _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fils de David Schwärzel _____

et de Christian Guelme, Sa femme, les deux décédés, _____

2^o **Nagel, Marie-Dorette-Georgine**, sans profession, de Welzheim (Wurtemberg) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le dix février _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fille de Jacob Frédéric Nagel _____

et de Anna Barbara Mann, Sa femme, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Mann, Genève, Welzheim & Lausanne, les quinze, dix-sept et dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit. Le Conseil d'Etat de Genève, par son arrêté du 11 Septembre a dispensé le fiancé des formalités à remplir dans son pays d'origine.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Genève, _____

Communiqué: à Genève & à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux:

Ch. Schwärzel
M. Nagel

Signatures des témoins:

Fritz Nagel - à Orally
H. Mann - à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 281

Pain et Puisse

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pain, Joseph-Séraphin,** marchand de moutons,

de Brusson (Voste) Italie, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Brusson, le vingt-trois Janvier _____ mil huit cent Soixante-trois,

fils de Marie Cauphine Pain, décédée,

et de _____

2° **Puisse, Marie-Catherine,** Cuisinière,

de Bovermiez (Valais) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Bovermiez, le vingt-cinq Août _____ mil huit cent cinquante-neuf,

fille de Jean Baptiste Puisse, agriculteur,

et de Marie Joseph née Rouiller, les deux à Bovermiez,

Les publications ont eu lieu à Brusson, Genève (Consulat), Bovermiez & Lausanne, les vingt, vingt-deux & trente Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance. 2° Promesse de mariage. 3° Cert. de publication de Brusson & Genève (Consulat). 4° Acts de Bovermiez Lausanne, 5° Déclaration de validité
- 6° Camis du Département de Justice & Police constatant que les pièces nos 3 & 5 déposent dans ses archives

Communiqué : à Bovermiez & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Pain & Séraphin
Catherine Puisse

Signatures des témoins :

Davies Girod
Equoy Joseph

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 22 novembre 1924 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve M. Pain née Puisse, avec son nom ci-contre _____
dans le droit de cité du canton de Valais... et de la commune de Bovermiez.
Lausanne, le 5 décembre 1924.

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

69^{me} à Bovermiez
R. du 11.12.24.

1888.

N° 282.

Meyster et Gitard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu Meyster *[Signature]*

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Meyster, Alfred-Emmanuel,** maître Gyppeur,

de Schierens et de Neuchâtel _____ domicilié à Neuchâtel, _____

célibataire, _____

né à Neuchâtel, le treize février _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de Marc Charles François Benjamin Meyster, défunt _____

et de Marie Alexandrine née Clemmer, domiciliée à Neuchâtel, _____

2° **Gitard, Maria-Rosalie,** _____ sans profession,

de Haguenbach (Haut Rhin) _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Landanne, le dix octobre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Joseph Gitard défunt, _____

et de Madeleine née Ehrard, négociante, domiciliée à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Schierens, Neuchâtel, Haguenbach & Landanne, les quatre, six & quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Neuchâtel.

Signatures des époux:

[Signatures of Alfred Meyster and Maria-Rosalie Gitard]

Signatures des témoins:

[Signatures of witnesses: Meyster à Neuchâtel and A. Martmann à Landanne]

Communiqué: à St-Piages, Neuchâtel

à la Chancellerie Clé _____

L'officier de l'état civil:

[Signature of Ali Bruand]

un acte de mariage a été déposé sous le nom de Meyster le lendemain avant d'en délivrer un nouveau
voir lettre du 27 février

N^o 283
Rochat et Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt sept août mil huit cent quatre vingt seize, déclaré définitif et exécutoire le vingt trois septembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboué par le divorce le mariage indissoluble contracté :

Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 146 de la loi fédérale du 14 décembre 1874.

Lausanne le 2 octobre 1895.

L'Officier de l'état civil :



Aujourd'hui vingt novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rochat, Jean-Samuel,** _____ Agriculteur,

de Aïeu, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Mollens, le premier septembre _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fils de Charles Henri Jules Rochat, agriculteur à Fribourg, _____

et de Henriette Louise Susanne née Cuvier, sa femme, décédée, _____

2^o **Dupuis, Marie-Rosalie,** _____ Journalière,

de Orbe & Penthérez, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Pully, le trois Mars _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fille de Christian Frédéric Dupuis, fontainier à Pully, _____

et de Fanny Desponds, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu au Aïeu, à Orbe, à Penthérez & à Lausanne, les trente-trente-un Octobre et trois novembre mil huit cent quatre-vingt-huit, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Penthérez, Orbe, Aïeu & Lausanne _____

Communiqué : _____

à l'état civil au lieu, Orbe & Penthérez _____

Signatures des époux :

Samuel Rochat

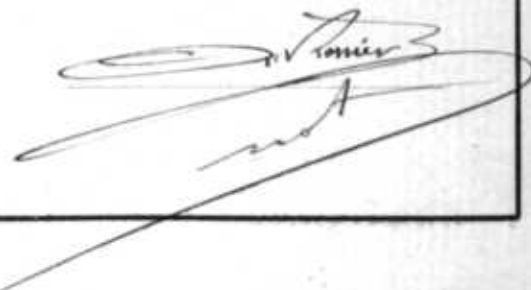
Marie Rochat

Signatures des témoins :

Laurent Joloz

Alain Emery à Lausanne

L'officier de l'état civil :



1888

N° 284

Meyer et Rozeng

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meyer, Benjamin-Christian,** _____ boucher,

de Belmont & Lausanne, _____ domicilié à _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le cinq avril _____ mil huit cent soixante-cinq,

fils de Charles Antoine François Elie Meyer, boucher, _____

et de Rosette Margot, sa femme, domiciliée à Lausanne, _____

2° **Rozeng, Fanny** _____ sans profession,

de Cortiez (Bernes) _____ domiciliée à Pully, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt Septembre _____ mil huit cent soixante-trois,

fille de Jean Charles Rozeng, décédé, _____

et de Susanne Fanny Perret, sa veuve, domiciliée à Pully, _____

Les publications ont eu lieu à Belmont & Lausanne, Cortiez, Lausanne & Pully,
les deux & trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de
Belmont, Cortiez, Pully, & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pully & Cortiez, _____

Signatures des époux :

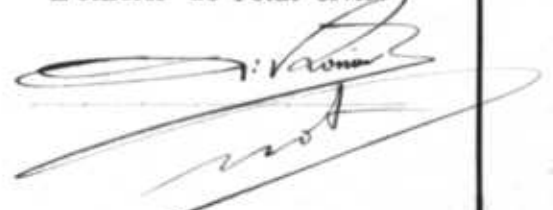
Meyer Christian

Fanny Meyer

Signatures des témoins :

Ch^s Meyer } à Lausanne
E. Wollrat. }

L'officier de l'état civil :



N^o 235
Bovy et Ferret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bovy, Jules-Henri,** _____ agriculteur, de Vufflens-le-Château, _____ domicilié à Lussane, _____ célibataire, _____

né à St Saphorin / Morges, le six-sept février _____ mil huit cent soixante-quatre, _____ fils de Samuel Henri Bovy, négociant à Lussane, _____ et de Jeanne Etienne Julie Duteit, sa femme, décédée _____

2^o **Ferret, Elise-Louise,** _____ sans profession, de Evrotines près Lussane, _____ domiciliée à Chailly, _____ célibataire, _____

née à Chailly, le dix-huit juillet _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fille de Jean Ferret, agriculteur, _____ et de Julie Clere, sa femme, domiciliée à Chailly, _____

Les publications ont eu lieu à Vufflens-le-Château, Evrotines à Lussane, le trois & cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Vufflens-le-Château Evrotines à Lussane _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Vufflens-le-Château _____

Signatures des époux :

Jules Bovy
 Elise Bovy

Signatures des témoins :

Reine Paret à St Saphorin / Morges
 Wasse Bovey à Chailly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1858.

N^o 286Porchet et Thozzy née
Andergon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Porchet, Jules-Lucien-Jeani,** _____ Charpentier,

de Syens, _____ domicilié à Landanne, _____

veuf de Lucie Louise Bujard, dès le treize Décembre mil huit cent quatre-vingt-sept. _____

né à Landanne, le vingt Mai _____ mil huit cent quarante-huit, _____

fils de Philippe Porchet, décédé, _____

et de Susanne née Friesz, sa femme, décédée, _____

2^o **Thozzy née Andergon, Marie-Françoise-Josephine**

de Heitened (Fribourg) _____ domiciliée à Landanne, _____ Cuisinière,

veuve de Joseph Thozzy, dès le dix-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq, _____

née à Fribourg, le vingt-sept Décembre _____ mil huit cent quarante-neuf, _____

fille de Ignace Théodore Andergon, décédé, _____

et de Marie née Brunnholz, sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Syens, Heitened Landanne, les premier, deux & trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Actes de décès des précédents conjoints _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Syens _____

Heitened & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Mendon

& Heitened. _____

Signatures des époux:

Jules Porchet

Marie Thozzy

Signatures des témoins:

Bernard maréchal

Daniel Teyssie Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 283
Steffen et Meier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Steffen, Jean,** *Laithier,*

de *Dürrenroth (Berne)* domicilié à *Lausanne,*

Célibataire,

né à *Rüttschelen (Berne), le vingt-quatre novembre mil huit cent soixante-deux,*

fil de *Jean Steffen, agriculteur,*

et de *Anna Barbara Wyffeneget, la femme, à Rüttschelen,*

2^o **Meier, Rozina,** *Commerçante,*

de *Reisidwyl (Berne)* domiciliée à *Lausanne,*

Célibataire,

née à *Melchman (Berne), le vingt Octobre mil huit cent cinquante-huit,*

filles de *Jean Meier, décédé,*

et de *Maria née Leuenberger, la veuve, à Yverdon,*

Les publications ont eu lieu à *Dürrenroth, Reisidwyl Lausanne, les vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Dürrenroth, Reisidwyl Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Dürrenroth & Melchman.

Signatures des époux :

Jean Steffen
Rozina Steffen

Signatures des témoins :

G. Gebrig
P. Käser

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888
N° 288.*Jungo & Scheier*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Jungo, Gaspard,* _____ *Couvreur,* _____de *Fribourg,* _____ domicilié à *Lausanne,* _____*célibataire,* _____né à *Fribourg,* le vingt-trois avril _____ mil huit cent cinquante-sept, _____fils de *Jean Jungo, décédé,* _____et de *Marie Spielmann, décédée,* _____2° *Scheier, Maria-Ida,* _____ *Cuisinière,* _____de *Wilmlingen (Bade),* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____*célibataire,* _____née à *Wilmlingen,* le vingt-trois Mai _____ mil huit cent soixante-neuf, _____fille de *Conrad Scheier, décédé,* _____et de *Elisabeth, née Keller, décédée,* _____Les publications ont eu lieu à *Fribourg, Wilmlingen Lausanne,* les trente-trente-un
Octobre et premier Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____*Actes de décès des père & mère de l'épouse.* _____*Consentement de la Grand-mère de _____**Promesse de mariage.* _____*Certificats de publication de Fribourg**Wilmlingen & Lausanne.* _____Communiqué: à *Fribourg* & à la*Chancellerie Cantonale.* _____

Signatures des époux:

Gaspard Jungo
Ida Jungo

Signatures des témoins:

Thurz Charles
Fuchs Louis } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 289.
Känzig & Joho

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Känzig, Jacob,** _____ Cordonnier,

de Wiedlisbach (Bene) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Wiedlisbach, le onze Janvier _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de Jacob Känzig, décédé, _____

et de Elisabeth née Känzig, décédée, _____

2^o **Joho, Verena,** _____ piqueuse de bottines,

de Schinznach (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Schinznach, le vingt-quatre Décembre _____ mil huit cent cinquante-huit, _____

fille de Hans Jacob Joho, agriculteur, _____

et de Verena née Müri, les deux à Schinznach, _____

Les publications ont eu lieu à Wiedlisbach, Schinznach & Lausanne, les six & sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____
Wiedlisbach & Schinznach & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Oberbipp & Schinznach. _____

Signatures des époux :

Jacob Känzig

Verena Joho

Signatures des témoins :

Mamet à Chateau-d'Oex

Fuchs Louis à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888.

N° 290

Eyacher & Soup

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Eyacher, Louis-Alexis,** _____ Employé de Commerce,

de Eriz (Basel) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le dix-sept Juillet _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de Christian Eyacher, décédé, _____

et de Verena Schneider, sa femme, à Lausanne, _____

2° **Soup, Marie-Charlotte,** _____ sans profession,

de Rougemont, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le dix-sept Mars _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Henri Soup, décédé, _____

et de Adine Louise Suzanne Peycolax, sa mère, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Eriz, Rougemont & Lausanne, les treize & quinze
septembre mil huit cent quatre-vingt-huit, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, _____

Promesse de mariage, _____

Consentement de la mère de l'épouse & acte de décès du père, _____

Certificats de publication de Eriz, Rougemont & Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Rougemont

& Schwarzenegg, _____

Signatures des époux:

Louis Eyacher

Marie Eyacher

Signatures des témoins:

Paul Longchamp

David Grandchamp

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 30 mars 1888, déclaré définitif et exécutoire le 24 juin 1888. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 3 juillet 1888
L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 291
Vogler et Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vogler, Marc-Louis-Jean**, Menuisier, de Frankfeld (Thurgovie) domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Lausanne, le six Décembre mil huit cent soixante-cinq,

fils de Louis Jacob Marc Vogler, Menuisier, et de Jeanette Fanny Martin, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2^o **Pahud, Jenny-Alice**, Repasseuse, de Bisley-Magnoux domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Orbe, le dix-neuf Juin mil huit cent soixante-un,

fille de Pierre François Pahud, décedé, et de Jeanne Marguerite Marguerat, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Frankfeld, Bisley-Magnoux & Lausanne, les deux, trois & quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Frankfeld, Bisley-Magnoux & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Frankfeld & Donneloye

Signatures des époux :

Vogler Marc
Alice Vogler

Signatures des témoins :

V. Braconnier
Louis Paul Jodet Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888

N° 292

Mayer et RoCHAT

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Mayer, Jules-Benjamin,** _____ Chauffeur, _____

de Echallens, _____ domicilié au Pont, _____

célibataire, _____

né à Ballaigues, le treize avril _____ mil huit cent Soixante-un, _____

fils de Louis Michel Samuel Mayer, décédé, _____

et de Eliza Marie Louise née Conod, sa mère, à Ballaigues, _____

2° **RoCHAT, Alice-Fanny,** _____ Tailleur, _____

de L'Abbaye, _____ domiciliée au Pont, _____

célibataire, _____

née au Pont, le sept avril _____ mil huit cent Septante, _____

fille de Marc Louis RoCHAT, décédé, _____

et de Suzette Fanny née Rose, sa mère, au Pont, _____

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye au Echallens, les vingt-deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de L'Abbaye, _____

Signatures des époux:

Jules Mayer
Alice Mayer

Signatures des témoins:

H. Hessainget
A. Blanc } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement du Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève, du 30 janvier 1914, jugé en force de chose jugée dès le 15 avril 1914, le mariage ci-dessus a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'art. 138 du Code civil et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai d'un an.

*Lausanne le 1^{er} mai 1914.
L'officier de l'état civil:
Fucci!
Récépissé du 4 mai 1914.*

Communiqué: à l'Etat Civil d'Echallens

à de L'Abbaye, _____

N^o 293,
Simonin & Weidmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Simonin, Emile,** _____ agriculteur _____

de Rancee, _____ domicilié à Rancee, _____

célibataire, _____

né à Rancee, le deux Juillet _____ mil huit cent Soixante-six, _____

fils de Louis Benjamin Simonin, agriculteur, à Rancee, _____

et de Fanchette veuve née Cornu, _____

2^o **Weidmann, Ida-Rosa-Eydie,** _____ sans profession _____

des Clées _____ domiciliée à Valayes & Rancee, _____

célibataire, _____

née à Valayes, le vingt Septembre _____ mil huit cent septante-un, _____

fille de David Henri Weidmann, agriculteur à Valayes, _____

et de Véronie Anna Adèle née Gaillard, _____

Les publications ont eu lieu à Rancee, à Valayes & aux Clées, le cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de
Baulmes. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Baulmes.

à Remainvillier, _____

Signatures des époux :

Emile Simonin
Ida Simonin

Signatures des témoins :

Farrat Hippolyte
Blanc
les deux à Rancee

L'officier de l'état civil :

Par jugement rendu le dix neuf mai mil huit cent quatre-vingt quatre, déclaré définitif et exécutoire le vingt huit juillet suivant, le Tribunal civil du district d'Orbe a dissout par le divorce le mariage interit ci contre _____

Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'article 116 lettre a) de la loi fédérale du 21 décembre 1874.

Lausanne, le 10 août 1874.
L'officier de l'état civil.
Eli Mercand, Sube

1888

N^o 294**Pernot et Kerren**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Pernot, Edouard-Maxime,** _____ garçon bûcheron,

d'origine française _____ domicilié à Sampigny (Meuse) France,

célibataire, _____

né à Batticey (Meurthe) France, le onze Mai _____ mil huit cent Soixante _____,

fils de feu Joseph Pernot, _____

et de Elisabeth Mayaux, domiciliée à Batticey, _____

2^o **Kerren, Louisa-Rozine,** _____ sans profession _____

de Muhlberg (Besse) _____ domiciliée à Lonsanne, _____

Célibataire, _____

née à Lonsanne, le quatre avril _____ mil huit cent Soixante-quatre, _____

fille de feu Samuel Kerren, _____

et de Anna Elisabeth Siegfried, la veuve, domiciliée à Lonsanne, _____

Les publications ont eu lieu à Sampigny, Muhlberg & Lonsanne, les premiers, trois & onze Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des époux & Licence de mariage
 2^o Acte de décès du père de l'époux & Commentaire de la mère
 3^o Certificats de publication de Lonsanne & Muhlberg. 4^o
 dit de Sampigny. 5^o déclaration de validité. 6^o Permis du
 Département de Justice & Police constatant que les pièces
 sous n^{os} 3, 5 & 6 sont déposées dans ses archives

Communiqué: à l'Etat Civil de Muhlberg & à
 la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux:

Pernot. M

Louise Pernot

Signatures des témoins:

A. Herren à Lonsanne

M. Siegfried à Besse

L'officier de l'état civil:

N^o 295
Schwander et Werren

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Schwander, Gottlieb, _____ Maréchal, _____

de Heimiswyl (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Heimiswyl le vingt-cinq _____ mil huit cent cinquante-sept, _____

fils de Jean Schwander _____

et de Anna Elisabeth Uebi, les deux décédés, _____

2^o Werren, Anna-Louise, _____ Tailleur, _____

de St Etienne (Berne) _____ domiciliée à Beex, _____

Célibataire, _____

née à Bolligen, le vingt-sept Novembre _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fille de Anna Werren, domiciliée à Beex, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Heimiswyl, St Etienne, Lausanne & Beex, les trois et quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Heimiswyl _____

_____ St Etienne, Lausanne & Beex _____

Communiqué : à Heimiswyl, _____

_____ St Etienne & Beex _____

Signatures des époux :

_____ Schwander Gottl. _____

_____ Anna Schwander _____

Signatures des témoins :

_____ Jacques Krumm photograph _____

_____ Friedrich Rott _____

les deux à Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

1888.

N^o 296

Spahni et Könitz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Spahni, Christian,** _____ Charron, _____

de Könitz (Banc) _____ domicilié à Lausanne, _____

libataire, _____

né à Bolligen, le vingt-dix d'oct _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de Christian Spahni, décédé, _____

et de Anna Maria Weber, la veuve, à Ostermündingen _____

2^o **Spring, Anna-Elizabeth,** _____ Couturière, _____

de Belp (Banc) _____ domiciliée à Lausanne, _____

libataire, _____

née à Bolligen, le premier Mars _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Samuel Spring, agriculteur, à Ostermündingen, _____

et de Anna née Aegerter, la femme, défunte, _____

Les publications ont eu lieu à Könitz, Belp à Lausanne, les trente et trente-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Könitz, _____

Belp à Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Könitz & de Belp, _____

Signatures des époux :

Christ: Spahni

Elise Spahni

Signatures des témoins :

J. G. Häuselmann à Rolle

Jac. Weber à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 297
Weber et Döbeli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Weber, Jules Alfred**, Boulanger,

de Menziken (Argovie) domicilié à Sausanne,

Célibataire,

né à Menziken, le dix-huit février mil huit cent soixante-quatre,

fil de Jean Adolphe Weber, décédé,

et de Elisabeth née Weber, domiciliée à Wylliberg (Argovie)

2^o **Döbeli, Emilie**, sans profession,

de Meisterschwanden (Argovie) domiciliée à Sausanne, enjoint à Menziken

Célibataire

née à Menziken, le sept Mars mil huit cent cinquante-six,

filie de Jacob Döbeli, agriculteur

et fille de Elisabeth née Weber, domiciliée à Menziken,

et de

Les publications ont eu lieu à Menziken, Meisterschwanden & Sausanne les treize et quatorze Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Menziken

Meisterschwanden Sausanne

Communiqué : à Menziken - Meister -

schwanden

Signatures des époux :

Jules Weber

Emilie Weber

Signatures des témoins :

P. Hauselmann à Orbe

Marie Trappet à La Tour de Peilz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888

N^o 298

Käuzelmann & Trasselet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Käuzelmann, Gottfried**, _____ boulanger, _____

de Oberwyl près Bâle (Suisse) _____ domicilié à Bex, précédemment à Aigle, _____

Célibataire, _____

né à Kirchlindach, le quatre février _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fils de Jean Käuzelmann, agriculteur à Oberwyl, _____

et de Elizabeth née Sahlé, sa femme, _____

2^o **Trasselet, Marie**, _____ Cuisinière, _____

de Vinelz (Suisse) _____ domiciliée à La Cour de Peitz, _____

célibataire, _____

née à Vinelz, le neuf septembre _____ mil huit cent soixante, _____

fille de Abram Trasselet, décédé, _____

et de Elgathe Marianne née Bloch, domiciliée à Vinelz, _____

Les publications ont eu lieu à Oberwyl, Vinelz, Bex, Aigle & La Cour de Peitz, les sept-huit & neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-huit, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de _____

Bex, _____

Communiqué: à Oberwyl, Bex, _____

Aigle, Vinelz & La Cour de Peitz _____

Signatures des époux:

G. Käuzelmann

Marie Trasselet

Signatures des témoins:

Julius Weber

Emilie Weber

L'officier de l'état civil:

N° 299
Ramzeier & Rohrer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-

huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ramzeier, Edouard** *ferblantier*,

de *Bewyl (Bene)* domicilié à *Lansanne*,

célibataire,

né à *Steffisburg (Bene)*, le cinq Mars, mil huit cent *soixante-cinq*,

fils de *Suzanne Ramzeier, décédée*,

et de

2° **Rohrer, Agnès**, *femme de chambre*,

de *Sachsen (Obwalden)* domiciliée à *Lansanne*,

célibataire,

née à *Sachsen*, le vingt-trois Janvier, mil huit cent *soixante-trois*,

fille de *Pierre Joseph Rohrer, charpentier à Käpizwyl près Gerzennay*

et de *Catherine von Reta, décédée*,

Les publications ont eu lieu à *Göschelatten, Sachsen & Lansanne*, les dix & neuf
 Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bewyl, Sachsen & Lansanne

Communiqué : à *Göschelatten* :

& Sachsen

Signatures des époux :

Ramzeier Edouard

Agnès Ramzeier

Signatures des témoins :

Joseph Andersen à Montzey

Friedrich Lide, à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888

N° 300

56-307

Aujourd'hui vingt-neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° **Penneveyre, Charles-Louis-Daniel**, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Lauzanne, _____ domicilié à Chailly, _____

Etat civil:

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

né à Chailly, le dix Juin _____ mil huit cent Soixante-six, _____

Noms, profession et

fils de Louis Daniel Penneveyre, agriculteur, _____

domicile des parents:

et de Françoise Marianne Geneux, la femme, à Chailly, _____

Nom et profession de l'épouse:

2° **Billaud, Marie-Eugénie**, sans profession, _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Donneloye, _____ domiciliée à Chailly, _____

Etat civil:

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

née à Lauzanne, le vingt-six Janvier _____ mil huit cent Soixante-six, _____

Noms, profession et

fille de Eugène Billaud, décédé, _____

domicile des parents:

et de Marie Fanny Pache, la femme, à Chailly, _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lauzanne & Donneloye, le trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux, _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Lauzanne

& Donneloye, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Molondins (Donneloye) _____

Signatures des époux:

Charles Penneveyre

Marie Penneveyre

Signatures des témoins:

Victor Chave

Auguste Regamey

L'officier de l'état civil:



N° 301

Lafond et Samson née Bähler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 15 novembre 1900 et par jugement du 2 février 1901, le Tribunal civil du District de Yveroy a déclaré nul le divorce le mariage inscrit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 103 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Louise Lafond ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de trois ans à dater du jugement ci-dessus.

Yveroy le 15 février 1901.
Off. de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui vingt-neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lafond, Jean-Henri-François**, Employé de Commerce,

de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le deux novembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fils de Jean Louis Lafond, bûcheron, _____

et de Pauline Emma Mignot, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

2° **Samson née Bähler, Louise**, sans profession,

de St Saphorin (Lavaux) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Veuve de Moïse Louis Samson, dès le premier octobre mil huit cent quatre-vingt-six _____

née à Lausanne, le douze janvier _____ mil huit cent cinquante-deux, _____

fille de Christian Bähler, cordonnier, _____

et de Anne Demierre, sa femme, les deux domiciliés à Pully, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & St Saphorin, les six & neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-huit, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication de Lausanne _____
& St Saphorin _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

St Saphorin, à Cheprier, _____

Signatures des époux :

[Signature: Henri Lafond]
[Signature: Louise Lafond]

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature: Ch. Blanc] les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888

N° 302

Jaunin & Jaunin

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui dix-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Jaunin, Alphonse,* agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de *Fey & de Nar,* domicilié à *Fey*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Fey*, le quinze Janvier mil huit cent cinquante-huit

Noms, profession et

fils de *François Jaunin, décédé,*

domicile des parents:

et de *Jeanne Marguerite née Badoux, décédée,*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Jaunin, Louise,* agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de *Fey & Villars-le-Cerrois* domiciliée à *Fey*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Fey*, le vingt Juillet mil huit cent soixante-cinq

Noms, profession et

fille de *Siméon Jaunin, décédé,*

domicile des parents:

et de *Rosine née Jaunin, décédée,*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Fey, Nar & Villars le Cerrois*, le deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Fey

Communiqué: à l'Etat Civil de

Fey & Echallin

Signatures des époux:

Alphonse Jaunin

Louise Jaunin

Signatures des témoins:

Jaunin à Lausanne

Jr Daniel Jaton
à *Villars-Mandroz*

L'officier de l'état civil:

Al. Maud subst

N° 303
Jaton & Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui le 14^e Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaton, Jean-Daniel,** _____ Agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Mendraz _____ domicilié à Villars-Mendraz, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Villars-Mendraz, le vingt-sept Janvier _____ mil huit cent cinquante-huit, _____

Noms, profession et

_____ fils de feu Jean Etie Jaton _____

domicile des parents :

_____ et de Susanne née Jaccoud, _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Jaquier, Adèle,** _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Seyres & Porsens, _____ domiciliée à Seyres & Porsens, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Seyres & Porsens, le sept Février _____ mil huit cent Soixante six, _____

Noms, profession et

_____ fille de Jules Jaquier _____

domicile des parents :

_____ et de Saline née Curchod, agriculteurs à Seyres & Porsens, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-Mendraz & Seyres & Porsens, le treize Octobre
 mil huit cent quatre-vingt-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de
 St Etienne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Etienne _____

Signatures des époux :

_____ *Jean Daniel Jaton* _____
 _____ *Adèle Jaton* _____

Signatures des témoins :

_____ *Maxime Jaquier* _____
 _____ *Alphonse Jaquier* _____

L'officier de l'état civil :

_____ *Ali Emund Subot* _____

1888.

N° 304

Roulin & Bocion

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui premier Décembre mil huit cent quatre-vingt-
huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Roulin, Louis**, Agriculteur,

de Faillly domicilié à Penthaz,

Célibataire,

né à Diers, le vingt-sept Décembre mil huit cent soixante-huit,

fils de Jean-François Roulin

et de Cécile Buchet, sa femme, agriculteurs à Penthaz,

2° **Bocion née Platel, Marthe-Louise**, Négociant,

de Bonnens, domiciliée à Penthaz,

veuve en premières noces, de Kemi Bocion, dès le dix février mil huit cent quatre-vingt-
six

née à Penthaz, le vingt-trois Septembre mil huit cent soixante-cinq,

fille de Louis Charles Alfred Platel (d^e Ch. Alf. Kemi Platel)

et de Elisabeth Bütikofer, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Faillly, Bonnens & Penthaz, le trois et six Novembre mil
huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil
de Sullens.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Vuarnens & de Sullens.

Signatures des époux:

Louis Roulin

Marthe Roulin

Signatures des témoins:

Karvat Heussler
à Landamm

Lina Portier, à Penthaz

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 305

Berdez & Guisan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berdez, Jules-Louis-Georges-Samson,**

de Vevay & de Rossinière domicilié à Lausanne, Docteur Médecin,

célibataire,

né à Lausanne, le vingt-deux février mil huit cent cinquante-huit,

filz de défunt Jean François Jules Samson Berdez,

et de bonne française Suzanne Hochreutiner, sa veuve, à Lausanne,

2° **Guisan, Emma-Lina-Wilhelmine,**

de Avenches, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le vingt-un Janvier - mil huit cent soixante-neuf,

fille de françois veuve Gabriel Henri Guisan, Juge Cantonal

et de veuve Sophie Suzanne de Felice, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevay, Rossinière, Avenches & Lausanne, les
vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vevay, Rossinière, Avenches & Lausanne

Consentement du père de l'épouse

Communiqué : à Vevay, Rossinière

& Avenches.

Signatures des époux :

J. Berdez

Emma Berdez

Signatures des témoins :

Guisan
J. Berdez Hochreutiner Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888.
N° 306**Menétrey et Wagnières**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Menétrey, Germain-Henri,** *Jalochet,*

de Mont et de Poliez-le-Grand domicilié à Lantanne,

célibataire,

né à Mont, le quatorze Novembre mil huit cent soixante-trois,

fils de François Auguste Menétrey, journalier,

et de Madelaine née Dubois, sa femme, domiciliés au Mont,

2° **Wagnières, Rosine,** *Piquere,*

de Rucques, domiciliée à Lantanne,

célibataire,

née à Commarin, le sept Décembre mil huit cent soixante-sept,

fille de Pierre Daniel Wagnières, tanneur,

et de Jenny née Gattabin, sa femme, domiciliés à Lantanne,

Les publications ont eu lieu à Poliez-le-Grand, au Mont, à Rucques & à Lantanne, les dix, onze et treize Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage.**Certificats de publication de Poliez-le-Grand, au Mont, de Rucques & de Lantanne.*

Communiqué: à l'Etat Civil de Romanel,

Poliez-le-Grand & Fey

Signatures des époux:

Henri Menétrey
Rosine Wagnières

Signatures des témoins:

Alice Menétrey
Eugène Charrier
les deux à Lantanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 307
Péclard et Pettin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Péclard, Ulysse,** _____ Matriciel _____

de Failly _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Valleyer s/ Montagny, le dix huit février mil huit cent soixante sept, _____

fils de Nom de Péclard _____

et de Nom de Degiez, ses deux décedés _____

2^o **Pettin, Jenny-Frosine,** _____ Représentée _____

de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne (Cuchy) _____

célibataire _____

née à Cuchy, le Sept Septembre _____ mil huit cent soixante trois, _____

fille de Jean Marc Pettin, manoeuvre à Cuchy _____

et de Jeanne Charlotte Gillieron, sa femme, décedée, _____

Les publications ont eu lieu à Failly & à Lausanne, le dix Octobre mil huit cent quatre vingt huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____
Failly & de Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Lausanne _____

Signatures des époux :

Péclard Ulysse _____

Rosine Péclard _____

Signatures des témoins :

H. Blanc _____

A. Bataillon _____ } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

[Signature] _____

1888

N° 308

Bury & Milliquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bury, Louis-Adrien,** _____ *Recher*

de Guggisberg (Reine) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Corsaux, le neuf Septembre _____ mil huit cent soixante six, _____

fils de Christian Bury, décédé, _____

et de Louise née Tavernier, à Jongny / Vevey _____

2° **Milliquet, Claire,** _____ *dans profession,*

de Sully _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Sully, le vingt sept Mai _____ mil huit cent soixante six, _____

fille de Louis Benjamin Milliquet, décédé, _____

et de Françoise Rosalie née Bovard, la veuve, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, Sully & Lausanne, le dix novembre
mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Sully,
Guggisberg & Lausanne _____

Communiqué: l'Etat Civil de Sully
& Guggisberg. _____

Signatures des époux :

Adrien Bury

Claire Bury

Signatures des témoins :

Procy Jules Paul
à Lausanne

Eugène Milliquet
à Sully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 309
Vernez & Vogel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vernez, Eugène,** _____ Jardinier _____

de Villars-Bramard _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Brenles, le vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent soixante-deux _____

fils de Jean Louis Vernez, ancien régent, _____

et de Marie née Blanc, domiciliée à Jouxtené-Mézery, _____

2^o **Vogel, Fanny,** _____ Cuisinière _____

de Herzès (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Morat, le vingt-dix Mars _____ mil huit cent soixante-trois _____

fille de Jean Vogel _____

et de Anna Barbara née Schwab, domiciliée à Anet (Bâle) _____

Les publications ont eu lieu à Villars-Bramard, Herzès & Lausanne le trois &
quatorze Novembre mil huit cent quatre-vingt huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Villars Bramard, Herzès & Lausanne _____

Communiqué : à Villarszel _____

Herzès _____

Signatures des époux :

Eugène Vernez

Fanny Vernez

Signatures des témoins :

Régamy Paul

Emile Guler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888

N° 310

Baumgartner & Kadorn

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Baumgartner, Jean-Baptiste,** — Tailleur, —

de Morswyl (St Gall) _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf de Jenny Louise Fasnacht, déc. le vingt-avril mil huit cent quatre-vingt-huit.

né à Morswyl, le vingt-six Janvier _____ mil huit cent quarante-six, _____

fils de Joseph Antoine Baumgartner, décédé, _____

et de Madelaine Ebner, sa femme, décédée _____

2° **Kadorn, Anna,** _____ sans profession, _____

de Gutzelen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Mont-le-Grand, le vingt-huit Aout _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de Henri Kadorn, décédé, _____

et de Anna Widmer, sa mère, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Morswyl, Gutzelen & Lausanne, le dix-huit
Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Morswyl _____

Gutzelen & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Morswyl _____

& Gutzelen. _____

Signatures des époux:

Jean Baumgartner
Anna Baumgartner

Signatures des témoins:

J. Kapp
Wargol } à Lausanne,

L'officier de l'état civil:

N° 311

Rapin et Devaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Six Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rapin, Ernest**, _____ *Ménistier*,

de *Payerne*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

né à *Payerne*, le *huit Octobre* _____ mil huit cent *soixante-cinq*,

fils de *Jules Samuel Rapin, sécial*, _____

et de *Adeline née Quidort, domiciliée à Lausanne*, _____

2° **Devaud, Julie**, _____ *Impieusement*,

de *Servion*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

née à *Lausanne*, le *seize d'oct* _____ mil huit cent *soixante-huit*,

fille de *Samuel Devaud, Gypsière*, _____

et de *Susanne veuve Marmillet, du femme, domiciliée à Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Payerne, Servion & Lausanne*, les *six, sept & dix* *Novembre* mil huit cent *quatre-vingt-huit* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Payerne, Servion & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Payerne & Oron _____

Signatures des époux :

Rapin Ernest

Julie Devaud

Signatures des témoins :

H. Dewaele

J. Rapin-Rochat

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888

N° 311 bis

Rancuzel et Kräuchi

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui Sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rancuzel, Jean-Joseph,** _____ Cuisinier,

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine française, _____ domicilié à Toulon, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Guillaumes (Alpes Maritimes), le cinq Mars mil huit cent quarante-un, _____

Noms, profession et

fils de Joseph Rancuzel, décédé, _____

domicile des parents :

et de Geneviève Lambert, sa femme, décédée, _____

Nom et profession de l'épouse :

2° **Kräuchi, Bertha,** _____ sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Niederösch (Berne) _____ domiciliée à Lansanne, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Unterseen (Berne), le quatre Juin _____ mil huit cent soixante-un, _____

Noms, profession et

fille de Jacob Kräuchi, décédé, _____

domicile des parents :

et de Elisabeth née Kern, sa femme, décédée, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Toulon, Niederösch & Lansanne les dix-sept & dix-huit
Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° promesse de mariage. 3° Actes de décès des père & mère de l'époux. 4° Cert. de publ. de Toulon & déclaration du Maire de Guillaumes. 5° déclaration de validité. 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos nos 3, 4 & 5 sont déposées dans ses archives. 7° Certificats de publication de Lansanne & Niederösch.

Communiqué : à l'Etat Civil de Hirschberg

à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

J. Rancuzel
Bertha Rancuzel

Signatures des témoins :

E. Grolon
J. Eberhardt à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 312
Jörg et Dombald

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jörg, Jacob-Alfred,** _____ *Boucheur,* _____
 de *Lützelstüh (Gene)* _____ domicilié à *Lausanne,* _____
 célibataire, _____

né à *Neuchâtel,* le quatorze avril _____ mil huit cent *soixante-six,* _____
 fils de *Jacob Jörg,* négociant à *Neuchâtel,* _____
 et de *Elisabeth née Ammon,* sa femme, *décédée,* _____

2^o **Dombald, Marie-Jenny-Valentine,** *Cocturière,* _____
 de *Moudon,* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____
 célibataire, _____

née à *Lausanne,* le trois octobre _____ mil huit cent *soixante-trois,* _____
 fille de *Charles François Dombald,* *décédé,* _____
 et de *Rose Octavie Perret,* sa mère, à *Lausanne,* _____

Les publications ont eu lieu à *Lützelstüh, Moudon & Lausanne,* le *huit* octobre
 mil huit cent quatre-vingt-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Lützelstüh _____
Moudon & Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Lützelstüh & Moudon. _____

Signatures des époux :

J. Jörg
Valentine Dombald
Jörg

Signatures des témoins :

H. Parthey
Jean Wist

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

1888

N^o 313Amaudruz & Duruz
née Rod

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Amaudruz, Eugène,** _____ Cantonnier,
de Mont & Xausanne, _____ domicilié à Xausanne, _____

veuf de Nancy Benez, âgé le vingt-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-sept

né au Mont, le vingt Janvier _____ mil huit cent cinquante-trois, _____

fils de Jean Isaac Amaudruz _____

et de Jeanne Henriette Barbaz, les deux décédés, _____

2^o **Duruz née Rod, Rosine,** _____ Journalière,

de Bofflens, _____ domiciliée à Xausanne, _____

veuve de Daniel Emmanuel Duruz, âgé le trente-cinq mil huit cent quatre-vingt-
sept, _____

née à Villars-le-Comte, le vingt-quatre Août mil huit cent cinquante-sept _____

fille de Jean Samuel Rod, décédé, _____

et de Jenny née Jaquier, domiciliée à Bercher, _____

Les publications ont eu lieu à Bofflens, au Mont & à Xausanne, le dix-sept No-
vembre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Bofflens, le Mont & Xausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Romand & Remainmetier, _____

Signatures des époux:

Eugène Amaudruz _____

Rosine Amaudruz _____

Signatures des témoins:

Henriette Jiro _____

Cottier Duruz } à Xausanne

L'officier de l'état civil:

N° 311

Jordan & Vuagniaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 9 décembre 1899, déclaré définitif et exécutoire le 6 janvier 1900, le Tribunal civil du district d'Oron a dissous par le divorce le mariage inscrit ci contre. Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 117 de la loi du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 15 janvier 1900.

L'Officier de l'Etat Civil:

[Signature]

Aujourd'hui treize Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jordan, Jules**, agriculteur,

de Carouge domicilié à Carouge,

Célibataire,

né à Carouge, le dix sept Mai mil huit cent Soixante-trois,

fils de Jean David Jordan, décédé

et de Françoise née Cardinaux, agriculteur, à Carouge,

2° **Vuagniaux, Elise**, Ménagère,

de Vucherens, domiciliée à Carouge,

Célibataire,

née aux Chalet des Antels, le quinze Décembre mil huit cent Soixante-neuf,

fille de Jules Vuagniaux

et de Jenny née Carin, agriculteur, à Corcelles,

Les publications ont eu lieu à Carouge & à Vucherens, les dix-neuf & vingt-un Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intervention de l'Etat Civil de Mézières.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mendon & Mézières.

Signatures des époux :

Elise Jordan
Jules Jordan

Signatures des témoins :

[Signature]
Kavrat Housier
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888

N° 315.

Simonin et Péillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Simonin, Ami-Louis,** _____ agriculteur,

de Rancez, _____ domicilié à Giez, _____

Célibataire, _____

né à Rancez, le quatre Janvier _____ mil huit cent Soixante-Sept, _____

fil de François Jacob Simonin, agriculteur, _____

et de Louise Henriette Suzanne née Dard, domiciliée à Rancez, _____

2° **Péillard, Amélie-Louise,** _____ Ménagère,

de Giez et de Mauborget, _____ domiciliée à Giez, _____

Célibataire, _____

née à Giez, le huit Mai _____ mil huit cent Soixante-Six, _____

filles de Eugène Louis Péillard, agriculteur, _____

et de Louise née Giaux, domiciliées à Giez, _____

Les publications ont eu lieu à Rancez, Giez & Mauborget, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de Grandson. _____

Communiqué : à Grandson, Baulmes

à Giez _____

Signatures des époux :

Ami Louis Simonin
Amélie Simonin

Signatures des témoins :

Marie Turin à Lussane
Hélène Simonin à Rancez.

L'officier de l'état civil :

N^o 316
Fauchères & Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fauchères, Henri,** _____ *Commis postal,*
 de Moudon, _____ domicilié à Lausanne, _____
 célibataire, _____

né à Chesiez, le vingt Janvier _____ mil huit cent Soixante-sept, _____
 fils de Jean Samuel Fauchères, *facteur postal,* _____
 et de Marie Louise Pauline née Charpillod, *de femme,* à Chesiez, _____

2^o **Lavanchy, Henriette Janny,** _____ *Requiescente,*
 de Forel & de Lutry _____ domiciliée à Lausanne, _____
 Célibataire, _____

née à Lausanne, le six-huit avril _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____
 fille de Louis Samuel Lavanchy, *employé de bureau,* _____
 et de Marianne Catherine Rod, *de femme,* les deux à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Moudon, Forel, Lutry & Lausanne les dix-sept,
 dix-neuf et vingt Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de _____
 Moudon, Forel, Lutry & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
 Moudon, Forel & Lutry _____

Signatures des époux :

Henri Fauchères
Janny Fauchères

Signatures des témoins :

Janny Fauchères
Procurator J. Lavanchy
 à Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888

N° 317

Delapierre & Borel
née Dupertuis

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Delapierre, Emile-Jules,** _____ Couvert,

de Jouxtenz-Mézery _____ domicilié à Lausanne _____

veuf de Fanny Elisabeth Golaz née Kraetz (en secondes nocces) dès le vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept, _____

né à Lausanne, le treize ou décembre _____ mil huit cent cinquante-deux _____

filz de Henri Delapierre, agriculteur à Lausanne, _____

et de Jenny Louise Daccard, sa femme, décédée, _____

2° **Borel née Dupertuis, Marie,** _____ Aquaraine,

de Vevay, Neuchâtel & Couvet _____ domiciliée à Lausanne, _____

divorcée en secondes nocces de Jean Louis Borel dès le deux décembre mil huit cent quatre-vingt, _____

née à Vevay, le vingt-huit Mai _____ mil huit cent cinquante-deux, _____

fille de Jean Louis Dupertuis, décédé, _____

et de Jeanne Louise Bion, domiciliée à Vevay, _____

Les publications ont eu lieu à Jouxtenz-Mézery, Vevay, Neuchâtel, Couvet & Lausanne, les treize, quatorze & quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____

Déclaration de divorce de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Jouxtenz, Vevay

Neuchâtel, Couvet & Lausanne _____

Communiqué: à Romanel, Vevay,

Neuchâtel & Couvet _____

Signatures des époux:

Emile Delapierre

Maria Delapierre

Signatures des témoins:

Ernest Braun

Louis Mettan } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Les Epoux ci-dessus ont légitimé par leur mariage leur enfant Marie Emma Delapierre, née à Lausanne le deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit; inscrite comme fille illégitime reconnue, à Volume XV, fol: 83. Lausanne le 18 Dec: 1888.

Emile Delapierre

Maria Delapierre

[Signature]

[Signature]

Communiqué à Romanel, Vevay, Neuchâtel & Couvet.

N° 318

Mettan et Veyze

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-

huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mettan, Jean-Louis**, agriculteur,

de La Rasse (Eviennaz) Valais, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à La Rasse, le deux Juin mil huit cent cinquante-cinq,

fils de Jean Louis Mettan, agriculteur à Eviennaz,

et de Elie née Mettan, défunte

2° **Veyze, Léa**, Représentante

de Chapelles, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Chapelles, le vingt avril mil huit cent Soixante-huit

fille de Emile Veyze, décédé,

et de Marie veuve née Veyze, décédée

Les publications ont eu lieu à Eviennaz, Lausanne & Chapelles, les quinze & dix-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de La Rasse (Eviennaz), Chapelles & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Eviennaz & St Etienne.

Signatures des époux :

Jean Louis Mettan

Léa Mettan

Signatures des témoins :

Léon Emile

Maurice Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 319

Sandoz & Francfort

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt quatre
septembre mil huit cent quatre vingt
doux, déclaré définitif et exécutoire le
vingt un octobre suivant, le Tribunal
civil du district de Lausanne a déboulé par
le divorce le mariage inchoé ci contre.
Le divorce a été prononcé contre le mari
en vertu de l'article 146 5^e de la loi fédé-
rale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 10 novembre 1888.

L'officier de l'Etat Civil:

Aujourd'hui dix-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Sandoz, Louis-Auguste**, Professeur de musique,

de Marnand _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Villeneuve, le trois mai _____ mil huit cent Soixante-six, _____

fils de Jean Daniel Sandoz, décédé, _____

et de Julie Félicie Monod, domiciliée au Dépay, _____

2° **Francfort, Adèle-Joséphine-Julie**, sans profession

de Begnins, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Bière, le trente-un d'out _____ mil huit cent Soixante-deux, _____

fille de Jean Samuel Francfort, décédé, _____

et de Charlotte née Bujard, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Marnand, Begnins Lausanne, le vingt-quatre
Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Marnand

Begnins & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Frangis & Begnins. _____

Signatures des époux :

Louis Sandoz

Adèle Sandoz

Signatures des témoins :

Ludovic Emile

Orestes Bloem

L'officier de l'état civil :

N° 320
Frey & Dubach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Frey, Jacob,** _____ Evéniste,

de Gontenschwyl (Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Gontenschwyl le vingt février _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de Jacob Frey, décédé, _____

et de Anna née Belliger, sa veuve, domiciliée à Gontenschwyl. _____

2° **Dubach, Maria-Elisabeth,** _____ sans profession, _____

de Amdoldingen (Berne) _____ domiciliée à Couve, _____

Célibataire, _____

née à Couve, le dix Juin _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Jean Dubach, décédé, _____

et de Elisabeth née Ritter, sa veuve, à Couve, _____

Les publications ont eu lieu à Gontenschwyl, Amdoldingen, Lausanne & Couve, les vingt & vingt-un Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de

Gontenschwyl, Amdoldingen, Couve

Lausanne. _____

Communiqué : à Gontenschwyl,

Amdoldingen & Couve. _____

Signatures des époux :

J. Frey événiste
Maria Frey

Signatures des témoins :

Gott. Hofer.
Rosa Bolliger } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 321

Maillard et Valletton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Maillard, Jules-Daniel**, _____ Citoyen,

de Chevailles sur Oron, _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire, _____

né à Jonquy, le onze août _____ mil huit cent soixante sept, _____

fil de Jean Étienne Maillard, menuisier, _____

et de Marie Isaline Parche, la femme, domiciliée à Landanne, _____

2° **Valletton, Emma**, _____ Couturière,

de Vallorbes, _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire, _____

née à Mexières, le sept février _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

filles de Alexis François Valletton, décédé, _____

et de Marie Jenny Maizen, la veuve, domiciliée à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Chevailles sur Oron, à Vallorbes & à Landanne, les vingt sept, vingt-neuf Novembre et premier Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Chevailles Vallorbes Landanne. _____

acte de décès au père de l'épouse _____

Consentement de la mère. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Vallorbes & d'Oron _____

Signatures des époux :

Maillard Jules
Emma Maillard

Signatures des témoins :

Bourgeois Henri
Dijerus Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 322
Fink & Laub

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fink, Siedrich-Gustave**, _____ Cordonnier,

de Sanna (Suisse) _____ domicilié à Landanne, _____

Libataire, _____

né à Sanna, le vingt-dix Septembre _____ mil huit cent soixante-deux _____

fil de Henri Gottlieb Leonard Fink, boulanger, à Sanna, _____

et de Jeanne Christiane Dorothee Froelich, décédée, _____

2^o **Laub, Maria-Anna**, _____ Cordonnière,

de Laupheim (Wurttemberg) _____ domiciliée à Landanne, _____

Libataire, _____

née à Laupheim, le vingt-sept Octobre _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

filles de Jean Baptiste Laub, décédé, _____

et de Cecenz Walter, domiciliée à Laupheim, _____

Les publications ont eu lieu à Sanna, Laupheim & Landanne les vingt, vingt-
 deux & vingt-cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit, _____

reçu le 14.9.42

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Certificats de publication de Sanna & Laupheim avec déclaration de validité. 4^o Dit de Landanne. 5^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N^o 3 sont déposées dans ses archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie _____

Cantonale _____

Signatures des époux :

Gustave Fink

Anna Fink

Signatures des témoins :

Edouard Froelich

Alfred Baud

les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 323

Buffat et Mercier née Collet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Buffat Alfred,* _____ Maître tailleur,

de *Vuattenz,* _____ domicilié à *Penthéaz,* _____

célibataire, _____

né à *Vuattenz,* le quinze Mars _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de *Samuel Buffat,* Maître tailleur à *Vuattenz,* _____

et de *Elise née Spielmann,* décédée, _____

2° *Mercier née Collet, Norine-Eugénie,* _____ Ménagère,

de *Penthéaz,* _____ domiciliée à *Penthéaz,* _____

veuve de *Jaques François Mercier,* âgé le neuf août mil huit cent quatre-vingt-cinq _____

née à *Penthéaz,* le quatorze Juillet _____ mil huit cent cinquante-deux _____

fille de *Jean David Collet,* agriculteur à *Penthéaz,* _____

et de *Jeanne née Milloud,* la femme, _____

Les publications ont eu lieu à *Vuattenz* & *Penthéaz* le trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

subordination de l'Etat Civil de Penthéaz, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Penthéaz & Vuattenz _____

Signatures des époux:

Alfred Buffat
Eugénie Buffat

Signatures des témoins:

Jules Puyot
Joseph Adamina

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 324
Farnacht & Stelz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Farnacht, Alexandre,** _____ *Sommelier*, _____

de Montelieu (Fribourg) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Montelieu, le quatorze Mars _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fils de Gottlieb Farnacht _____

et de Anna Maria Farnacht, domiciliée à Montelieu, _____

2^o **Stelz, Rosine,** _____ *Cuisinière*, _____

de St^e Croix _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Oppens, le seize Janvier _____ mil huit cent cinquante-un, _____

fille de Jean Stelz _____

et de Susanne Louise Gâler, ses deux décedés, _____

Les publications ont eu lieu à Montelieu, St^e Croix & Lausanne, les quinze Novembre,
 premier & deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Montelieu

St^e Croix & Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Montelieu (Morat) St^e Croix _____

Signatures des époux :

Alex. Farnacht
Rosine Stelz

Signatures des témoins :

Math. Sick
Weber ses deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal...
 district de Lausanne, rendu
 en date du 11^{um} 1870... déclaré
 définitif et exécutoire le 2^o octobre
 1870... le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à _____ an(s) le
 délai pendant lequel le mari
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Lausanne, le 6 novembre 1870
 L'officier de l'état civil :

[Signature]
 Révisé le 2. XI. 20.

1888.

N^o 325**Chaubert & Volet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chaubert, Louis,** _____ agriculteur,

de Jougny _____ domicilié à Luidoux, _____

Célibataire, _____

né à Luidoux, le quatorze Novembre _____ mil huit cent Soixante, _____

fils de Jean Louis Chaubert, _____

et de Louise Suzanne Françoise née Dutoit, agriculteur à Luidoux, _____

2^o **Volet, Lina,** _____

des Thioleyres & de Chatillens, _____ domiciliée à Paléziens, _____

célibataire, _____

née à Paléziens, le quinze février _____ mil huit cent Septante, _____

fille de Louis Henri Volet _____

et de Judanne Julie Emilie née Petitpière, agriculteur à Paléziens, _____

Les publications ont eu lieu à Luidoux, Jougny, Paléziens, les Thioleyres & Chatillens, les seize, dix-sept et dix-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de

Chaubert, _____

Communiqué : à Cornez, St Saphorin

Ozon & Paléziens, _____

Signatures des époux :

Louis Chaubert

Lina Volet

Signatures des témoins :

Emile Bastion à Chaubert

Emile Dubed à Luidoux

L'officier de l'état civil :

Ali Bruand Subst

N^o 326.
Aquet & Diserens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Aquet, François-Louis**, agriculteur,

de Sullens & de Savigny, domicilié à Savigny,

célibataire,

né à Savigny, le trois Octobre mil huit cent Soixante-Sept,

fils de François Samuel Aquet, agriculteur,

et de Jeanne Louise Diserens, sa femme, domiciliés à Savigny,

2^o **Diserens, Louise Fanny**, sans profession,

de Savigny, domiciliée à Savigny,

célibataire,

née à Savigny, le vingt Octobre mil huit cent Soixante-Six,

fille de défunt François Samuel Diserens,

et de Jeanne Françoise née Martin, sa mère, à Savigny

Les publications ont eu lieu à Savigny & à Sullens, le vingt-un & vingt-quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Savigny.

Communiqué : à l'Etat Civil de Savigny & Sullens.

Signatures des époux :

Aquet Louis

Aquet Louise

Signatures des témoins :

Charles Diserens

Fanny Diserens Savigny

L'officier de l'état civil :

Ali Bruaud Subst

N^o 327.

1888

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o **Häfliger, Henri,** Charretier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Lichtzatz (Belp) domicilié à Lausanne,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Mexières, le deux Mars mil huit cent cinquante-cinq,

Noms, profession et

fils de Rodolphe Häfliger, décédé,

domicile des parents:

et de Marguerite née Marti, veuve, domiciliée à Vevey,

Nom et profession de l'épouse:

2^o **Vincent née Fache, Jenny,** Journalière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Poliez-le-Grand domiciliée à Lausanne,

Etat civil:

divorcée de Francis Louis Vincent, dès le onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-un.

Lieu et date de la naissance:

née aux Rapes de Lausanne, le vingt-deux Octobre mil huit cent quarante-deux,

Noms, profession et

fille de Daniel Fache, agriculteur,

domicile des parents:

et de Jeanne Madeleine née Regamey, en femme, domiciliés aux Chaux-blancs,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lichtzatz, Poliez-le-Grand & Lausanne, les six, sept & huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Acte de divorce de l'Épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lichtzatz (Belp)

Poliez-le-Grand & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Belp &

Poliez-le-Grand.

Signatures des époux:

Henri Häfliger

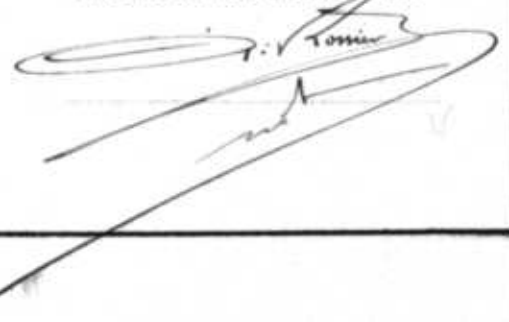
Jenny Häfliger

Signatures des témoins:

Emile Luber

Blain Oebler Lausanne

L'officier de l'état civil:



N° 328

Desmeules & Eugony

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Desmeules, Constant,** _____ agriculteur, _____ de Ropraz, _____ domicilié à Ropraz, _____ célibataire, _____

né à Ropraz, le trois Décembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____ fils de Alexandre Desmeules, agriculteur à Ropraz, _____ et de Marie née Red, décédée, _____

2° **Eugony, Eugénie,** _____ Ménagère, _____ de Carrouge _____ domiciliée à Carrouge, _____ célibataire, _____

née à Carrouge, le vingt-huit Novembre _____ mil huit cent soixante-cinq _____ fille de Louis Eugony, agriculteur à Carrouge, _____ et de Marie née Red, décédée _____

Les publications ont eu lieu à à Ropraz & Carrouge, le six Décembre mil huit-cent-quatre-vingt-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de _____
Corcelles, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Corcelles-le-Jorat & Mésières, _____

Signatures des époux :

Constant Desmeules
Eugénie Desmeules.

Signatures des témoins :

Emile Luber
Blaise Oudier
les deux à Xandanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888.

N° 329.

Tenthorey & Chappuis

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Tenthorey, Emile,** Agriculteur,

de Dompierre domicilié à Dompierre,

veuf de Adèle née Poirax, dès le vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-sept,

né à Dompierre, le dix-sept Janvier mil huit cent cinquante-deux,

fils de Jean Frédéric Tenthorey

et de Susanne Marguerite née Pittat,

2° **Chappuis, Louise,** femme de Chambre,

de Carrouge domiciliée à Choisy près Buzinval,

Célibataire,

née à Péronleup, le cinq Septembre mil huit cent quarante-six,

fille de Jean François Chappuis

et de Jeanne Louise née Paccard,

Les publications ont eu lieu à Dompierre, Carrouge & Buzinval, les premier, sept & huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Lucens.

Communiqué: à Lucens, Mézières
& Gilly.

Signatures des époux:

Emile Tenthorey
Louise Tenthorey

Signatures des témoins:

Eugène Jordan au Mont
Arthur à Suzanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 330
Vauthy & Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vauthy, Emile-Kemi,** _____ Agriculteur, _____

de Hens, _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Hens, le vingt-quatre Juin _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____

fils de Louis Charles Kemi Vauthy, décédé, _____

et de Louise Suzanne Alexandrine née Giviel, sa femme, décédée, _____

2° **Jordan, Julie-Louise,** _____ Cuisinière, _____

de Viment-Dessus, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née au Mont de Landanne, le neuf Novembre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fille de Philippe Jordan, défunt, _____

et de Charlotte née Clac, sa veuve, domiciliée à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Hens, Viment-Dessus & Landanne, les huit, neuf & douze Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux. _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Hens _____

_____ Viment-Dessus & Landanne. _____

_____ Communiqué : à l'état Civil de _____

_____ Villars de Hens & Viment-Dessus. _____

Signatures des époux :

Emile Kemi Vauthy
Julie Vauthy

Signatures des témoins :

Emile Jordan } les deux
Eugène Jordan } au
Mont.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888

N° 331

Ravessoud & Taillens

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Dans sa séance du 2 Mars 1889
le Conseil d'Etat a ordonné que
l'acte du mariage contracté à
Louvain, le 27 Décembre 1888
entre les époux François Théodore
Ravessoud & Sophie Taillens
sera rectifié dans ce sens que la
bourgeoisie de Louvain qui a été
omis sera ajoutée à celle de Pully.
Louvain, le 9 Mars 1889
L'Officier de l'Etat civil

Aujourd'hui vingt-sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Ravessoud, François-Théodore,** _____ agriculteur,

de Pully - Raudex, _____ domicilié aux Monts de Pully, _____

célibataire, _____

né à Pully, le onze Juillet _____ mil huit cent soixante-deux _____

fils de Jean François Samuel Ravessoud _____

et de Louise Julie née Deleport, _____

2° **Taillens, Sophie,** _____ sans profession, _____

de Louvain, _____ domiciliée à Epalinges, _____

célibataire, _____

née à Epalinges, le treize Janvier _____ mil huit cent soixante _____

fille de Henri Taillens, agriculteur à Epalinges, _____

et de Marie née Pache, défunte, _____

Les publications ont eu lieu à Pully, Louvain & Epalinges, les vingt, vingt-un et
vingt-deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autodation de l'Etat Civil de _____

Pully _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Pully

à Epalinges, _____

Signatures des époux:

Ravessoud François Théodore
Sophie Ravessoud

Signatures des témoins:

Auguste Taillens
à Epalinges
Marie Ravessoud
à Pully (Raudex)

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 332.

Monachen & Blanc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Monachen, Emile-Louis,** _____ agriculteur, de Fayez et Poddens, _____ domicilié à Faudex, _____ célibataire _____

né à Aubonne, le vingt-cinq Septembre _____ mil huit cent cinquante-huit, _____ fils de Jean Pierre Monachen, agriculteur à Gumécens-la-Ville, _____

et de Jeanne Henriette Jaquenoud, sa femme, décédée, _____

2° **Blanc, Hortense,** _____ Blanchesaud, de Ausanne, _____ domiciliée à Ausanne, _____ célibataire _____

née à Epalinges, le quatorze Mars _____ mil huit cent Soixante-un, _____

filles de Jean Louis Blanc, Concierge, _____

et de Rose veuve Susanne Rogamey, sa femme, domiciliée à Jouxens Mézey _____

Les publications ont eu lieu à Fayez-et-Poddens, Faudex & Ausanne, les premiers, quatorze & dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'Etat Civil de
Pully. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
St Cécile & Pully : _____

Signatures des époux :

Monachen Emile
Hortense Blanc Monachen

Signatures des témoins :

G. Degler
J. Rigoti fils

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888

N° 393

Chapuis & Deppierraz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-

huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Chapuis, Alfred-Louis**, Agent de Police,

de Vinzel domicilié à Ransanne,

Célibataire,

né à Vinzel, le vingt-neuf Novembre mil huit cent soixante,

filz de Samuel Félix Chapuis, agriculteur à Vinzel,

et de Marie Louise née Larpin, sa femme, décédée.

2° **Deppierraz, Elise**, Infirmière,

de Denez, domiciliée à l'Isle de Cilly (Pilly),

Célibataire,

née à Denez, le dix-neuf Juin mil huit cent soixante-un,

fille de Rosine Deppierraz (Deppierraz) domiciliée à Puyere

et de

Les publications ont eu lieu à Vinzel, Denez, Ransanne & Pilly, les dix, quatorze, quinze & dix-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Récépissé de mariage

Certificats de publication de Vinzel

Denez, Pilly & Ransanne,

Communiqué: à l'Etat Civil de

Gilly, Denez & Rommel

Signatures des époux:

Alfred-Louis Chapuis

Elise Chapuis

Signatures des témoins:

Edouard Regamey
à Cilly

A. Trochu
à Guille

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 334
Schopfer & Dériaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schopfer, Emile,** agriculteur

de Lanenon (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Auegrau (Berne), le vingt-deux Décembre mil huit cent soixante-deux,

fils de Franz Louis Henri Schopfer, décédé,

et de Anna Maria Mändli, domiciliée à Sévignin,

2^o **Dériaz, Adèle-Augusta,** sans profession

de Baulmes, domiciliée à Prilly

célibataire

née à Prilly le trente Décembre mil huit cent soixante-cinq,

fille de Jules Eugène Dériaz, agriculteur,

et de Anne Félicie Madeleine née Vex, sa femme, à Prilly,

Les publications ont eu lieu à Lanenon, à Baulmes, à Prilly & à Lausanne, les vingt-quatre & vingt-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lanenon, Baulmes, Lausanne &

Prilly

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lanenon, Baulmes et Romanel

Signatures des époux :

Emile Schopfer

Adèle Schopfer

Signatures des témoins :

Favrat Krippner

Auguste Deriaz Cordano
 à Baulmes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888.

N° 335

Fournerey & Zaugg

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui le vingt-trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Fournerey, Ernest-Félix, feblantier

de Aïbois (France) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne, le dix-neuf Mars mil huit cent soixante-neuf,

fil de Antoinette Josephine Fournerey blanchisseuse à Lausanne,

et de

2° Zaugg, Marguerite,

de Untertengenegg (Bâle) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Romanel, le vingt-trois Septembre mil huit cent soixante-neuf,

filles de Pierre Zaugg, employé postal, à Lausanne

et de Charlotte Marie Janny née Besson, atelée,

Les publications ont eu lieu à Aïbois, Untertengenegg à Lausanne, les vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement de la mère de l'époux. 3° Acte de publication de Aïbois. 4° Ditt de Lausanne & Untertengenegg. 5° Déclaration de l'officier de l'état civil. 6° Promesse de mariage. 7° Carnet du Département de Justice & Police constatant que les pièces des N° 2, 3 & 5 sont déposés dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale

& à l'Etat Civil de Schwarzenegg

Signatures des époux:

Ernest Fournerey
Marguerite Fournerey

Signatures des témoins:

Louis Epstein
Ernest Braun } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 336.
Perrin et Belet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le seize mars mil huit cent quatre vingt quatre, déclaré définitif et exécutoire le vingt cinq mai suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a débattu par le divorce le mariage contracté ci-dessus.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 6 juin 1888.

L'officier de l'état civil:
Al. Merand substit.



Le N^o 336 fol^o 71 est le dernier de l'année 1888.

Les doubles sont conformes.
Attesté le 31 Dec 1888
L'off. de l'état civil.

Du le 1^{er} Janvier 1889
L'off. de l'état civil
Al. Merand

Aujourd'hui trente - un Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Perrin, Arnold,** _____ Agriculteur,

de Chavannes-le-Chêne, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Chavannes-le-Chêne, le onze février _____ mil huit cent cinquante-huit, _____

fils de Louis Perrin, ~~adidé~~, _____

et de Rosine Dixeant, sa veuve, domiciliée à Chavannes-le-Chêne, _____

2^o **Belet, Alice-Bertha,** _____ Couturière,

du Mont à Lausanne, _____ domiciliée au Mont, _____

célibataire, _____

née au Mont, le vingt-cinq janvier _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de Jean Abram Louis Belet, agriculteur, _____

et de Janny Françoise Vivian, sa femme, domiciliée au Mont, _____

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne, au Mont & à Lausanne, les vingt-sept, vingt-huit novembre & deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Chavannes-le-Chêne, le Mont & Lausanne, _____

Communiqué : à l'état civil de Romanel

Merand, _____

Signatures des époux :

Perrin Arnold

Bertha Perrin

Signatures des témoins :

J. Vivian int.
Alexis Perrin
à Chézaux

L'officier de l'état civil :

Al. Merand

N° 1.

1889

Rochat & Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf (1889) _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rochat, Charles-Henri**, _____ Coriègne,
de L'Abbaye, _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né aux Bieux (L'Abbaye), le douze Octobre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____
fils de Charles Louis Rochat, horloger aux Bieux, _____
et de Louise Henriette née Banay, sa femme, décédée, _____

2^o **Perrin, Isabelle**, _____ Repassense,
de Landanne, _____ domiciliée à Landanne (Duchy) _____
célibataire, _____

née à Duchy, le neuf Mars _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____
fille de Jean Marc Perrin, manouvrier à Duchy, _____
et de Jeanne Charlotte Gulléton, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye & à Landanne, les treize et dix-sept
Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, _____
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication de
L'Abbaye & Landanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

L'Abbaye, _____

Signatures des époux :

Charles Rochat
Isabelle Rochat

Signatures des témoins :

Paul Rochat
Auguste Discreens } Landanne

L'officier de l'état civil :

2-31

N° 2

Dubrez et Cochet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

2-32

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 18 novembre 1898 le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage inscrit ci contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 146 § 1 de la loi fédérale du 24 décembre 1871.

Le certificat de non appel au second jugement, lequel est devenu définitif, a été délivré en date du 25 janvier 1899.

Lausanne, le 27 janvier 1899.
L'Officier de l'Etat Civil:

[Signature]

Aujourd'hui trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dubrez, Jules-Alexis-Auguste, Boulanger, de Lausanne, domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Lausanne, le dix-huit Mars mil huit cent Soixante-Sept, fils de Pierre Henri Dubrez, serrurier, à Lausanne, et de Rose Lavanchy, sa femme, décédée,

2° Cochet, Marie-Fanny, Lingère, de Belmont / Lausanne, domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Lausanne, le vingt-deux Novembre mil huit cent Soixante-neuf, fille de Louis Marie Christ Cochet, menuisier

et de Marie Jeanne Valentine Catherine Schorderet, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Belmont, les trente Octobre & premier Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des époux
- Promesse de mariage
- Consentement du père de l'épouse
- Certificats de publication de Lausanne & Belmont.

Communiqué : à l'Etat Civil de Pully.

Signatures des époux :

Jules Dubrez
Fanny Dubrez

Signatures des témoins :

Blaise Adrien
Fuchs Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 3

Faiiletaz et Pilet-

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 15 juillet 1898, déclaré définitif et exécutoire le 4 octobre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboulé pour le divorce le mariage induct a contre. — Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 116 lettres b) et c) de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Le Tribunal a prononcé que Henri Faiiletaz ne pourra pas contracter un nouveau mariage avant trois ans de ce le 4 octobre 1898.

Lausanne, le 10 octobre 1898

L'Officier de l'Etat civil:



Aujourd'hui trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Faiiletaz, Henri,** _____ Employé de bureau,

de L'Isle _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le premier Novembre _____ mil huit cent Soixante quatre, _____

fils de Adam Louis Faiiletaz, _____

et de Louise Swanne Cherbuin, domiciliés à Lausanne, _____

2° **Pilet, Marie-Louise,** _____ Couturière,

de Chateau-d'Oex, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Pully, le vingt huit août _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____

fille de Eugène Louis Pilet, Cordonnier, _____

et de Jeanne Louise Albertine née Rioud, domiciliés à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à L'Isle, Chateau-d'Oex a Lausanne, les dix-sept et

dix-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____

Consentement du père de l'Épouse. _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de L'Isle _____

Chateau-d'Oex a Lausanne _____

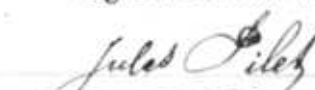
Communiqué: à L'Isle a Chateau-

d'Oex. _____

Signatures des époux:

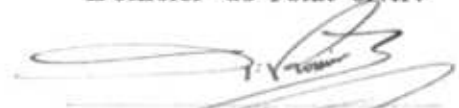



Signatures des témoins:




à Lausanne

L'officier de l'état civil:



N° 11

Martinoni & Siber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martinoni, Jacques, Comptable,

de Minusio (Vesin) domicilié à Lussane,

célibataire,

né à Lussane, le vingt quatre mars mil huit cent soixante,

fils de François Joseph Martinoni, décédé,

et de Marianne Berche, sa femme, décédée

2° Siber, Emma Louise, sans profession,

de Jongny, domiciliée à Lussane,

célibataire,

née à Lussane, le dix Octobre mil huit cent soixante-un,

filles de Henri Siber, banquier,

et de Elisabeth Gavillet, sa femme, domiciliés à Lussane,

Les publications ont eu lieu à Minusio, Jongny & Lussane, les onze, quatorze et vingt six Décembre mil huit cent quatre vingt huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Minusio Jongny & Lussane

Communiqué : à Minusio & à Corsier

Signatures des époux :

Martinoni
Emma Martinoni

Signatures des témoins :

Fredon Soler
Auguste Bähringmeyer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 5

Kuzni & Ranger

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui une Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Kuzni, Samuel**, _____ Cafetier, _____
de Golaten (Bâle) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-cinq Janvier _____ mil huit cent soixante-trois, _____
fils de Samuel Kuzni, propriétaire, _____
et de Jenny Joyet, la femme, domiciliés à Lausanne, _____
2° **Ranger, Marguerite**, _____ Couturière, _____
de Fleinheim (Wurtemberg) _____ domiciliée à Essertines / Rolle, _____
célibataire, _____

née à Fleinheim (Wurtemberg), le vingt Septembre mil huit cent soixante, _____
fille de Jean Ranger, carrier, à Steinweiler (Wurtemberg) _____
et de Anna Cathérine née Wenger, décédée, _____
Les publications ont eu lieu à Golaten, Fleinheim, Lausanne & Essertines, les une
& trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux, _____
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication de Golaten, Fleinheim, Lausanne & Essertines, _____

Communiqué: à Wylswiliger, Gilly _____
à la Chancellerie Cantonale, _____
(mariage à lég.) _____

Signatures des époux:

Samuel Kuzni
Marguerite Kuzni

Signatures des témoins:

Del Kuzni } à Lausanne
Henri Kuzni }

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Les Epoux ci-dessus ont légitimé par leur mariage leur enfant Alfred Kuzni, né à Gimat, le vingt cinq avril mil huit cent quatre-vingt & inscrit dans les registres de dit arrondissement comme fils illégitime reconnu. à Vol. 1 fol° 299.
Lausanne le 18 Janvier 1889

Samuel Kuzni

Marguerite Kuzni

[Signature]

Les juges ont rendu le 30 Mars 1881, déclaré légitime et inscrit le 17 avril suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne & distons par le divorce le mariage contracté ci-dessus. Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 116 de la loi fédérale du 14 Mars 1874. Transcrit sur l'invitation du Dept. de Justice & Police le 16 avril 1881.
L'officier de l'état civil:

N° 6

Gysin & Gorgerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gysin, François-Ambroise,** — Employé de Commerce,
de **Liestal (Bâle) & Genève,** — domicilié à **Marseille,** —
Célibataire, —

né à **Genève,** le premier Mai _____ mil huit cent **soixante,** —

fils de **Charles Gysin, décédé,** —

et de **Jenny Elida née Brunet,** domiciliée à **Genève,** —

2° **Gorgerat, Betty-Ernestine,** — **Modiste,** —

de **Echandens, & Bussigny-St-Germain** — domiciliée à **Lausanne,** —

Célibataire, —

née à **Lausanne,** le neuf Avril _____ mil huit cent **soixante,** —

fille de **Frédéric Théodore Gorgerat, propriétaire,** —

et de **Amida Alexandrine Emery, sa femme,** domiciliés à **Lausanne,** —

Les publications ont eu lieu à **Liestal, Genève, Echandens, Bussigny, Marseille**
Lausanne, les vingt-deux, vingt-sept & trente Décembre mil huit cent
quatre-vingt-huit —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Liestal, Genève, Echandens, Bussigny, _____

Marseille & Lausanne _____

Communiqué : à **Liestal, Genève,** _____

Lonay & Bussigny _____

Signatures des époux :

F. Gysin
B. E. Gorgerat

Signatures des témoins :

F. Gorgerat
Lausanne
J. Gignat
Lausanne
M. B. par.
Bussigny

L'officier de l'état civil :

O. Tonin

N° 7

Farnacht & Brunner

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Farnacht, Jules, Employé au Chemin de fer S.S. de Montilier (Fribourg) domicilié à Renens, Célibataire,

né à Greng (Fribourg), le dix-huit Juillet mil huit cent cinquante-sept, fils de Jean Farnacht, agriculteur à Greng, et de Elisabeth née Brula, la femme, décédée,

2° Brunner, Francisca-Catharina, sans profession de Rain (Lucerne) domiciliée à Kochdorf (Lucerne) Célibataire,

née à Udwil (Lucerne) le vingt-cinq février mil huit cent soixante-sept, fille de Joseph Brunner, décédé, et de Eméranie Catharina née Giger, la veuve, ménagère à Vigdelwil (Lucerne)

Les publications ont eu lieu à Montilier, Rain, Renens & Kochdorf, les dix huit, dix-neuf & vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Renens.

et.

Signatures des époux:

Farnacht Jules

Catharina Farnacht

Signatures des témoins:

Favrat Kuispiss

Brunner

Communiqué: à l'Etat Civil de

Merat, Rain, Kochdorf & Romanel.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 8.

Plüss & Dubach née Grass

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Plüss, Frédéric**, Vannier,

de Ryken (Argovie) domicilié à Landsanne,

célibataire,

né à Ryken, le vingt-sept Juin mil huit cent quarante-trois,

fils de Jean Plüss

et de Anna Bachmann, les deux décédés,

2° **Dubach née Grass, Anne-Elizabeth**, Vannière,

de Wahlten (Berne) domiciliée à Landsanne,

veuve de Kerni Dubach décédé le vingt-quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept,

née à Sins (Argovie), le vingt-six avril mil huit cent quarante-huit

fille de feu Jacques Léon Grass, décédé,

et de Anna Marie Petermann, de femme, à Landsanne,

Les publications ont eu lieu à Ryken, Wahlten & Landsanne, les vingt-deux & vingt-trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du l'mari de l'Épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Ryken, Wahlten & Landsanne.

Communiqué : à l'état Civil de Ryken & Schwarzenburg (Wahlten)

Signatures des époux :

Plüss F
Elise Plüss

Signatures des témoins :

Louis Duc
J. Villiger à Landsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 9

Forcale & Bron

3
14-128

Aujourd'hui vingt un Janvier mil huit cent quatre-vingt-

nauf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Forcale, Antoine-Paul-Pierre, Employé S.O.S.

Lieu d'origine et de domicile:

de Lausanne, domicilié à la Concession d'Autry,

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Lorian-le-Saint, le premier Octobre mil huit cent soixante-cinq,

Noms, profession et

fils de Antoine Forcale,

domicile des parents:

et de Fanchette Bron, sa femme, les deux décédés,

Nom et profession de l'épouse:

2° Bron, Louise-Henriette, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de Autry & Epesses, domiciliée à Dion-le-Château,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Dion-le-Château, le vingt deux mai mil huit cent soixante quatre,

Noms, profession et

fille de Auguste Bron, Receveur de l'Etat, domicilié à Dion-le-Château,

domicile des parents:

et de Marie Euphrasie Luedemann, sa femme, décédée.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Autry, Epesses & Dion-le-Château, les vingt six & vingt huit Décembre mil huit cent quatre-vingt huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Autry.

Communiqué: à l'Etat Civil de Autry

Autry & Dion.

Signatures des époux:

Forcale
L. Bron

Signatures des témoins:

Aug. Schumy
G. Perusset

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 10
Potchet et Corday

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Potchet, Charles**, marié,

de Corcelles-le-Jorat, domicilié à Vulliamz,

Célibataire,

né à Savigny, le dix-neuf Juillet mil huit cent soixante-trois,

fils de Jean Samuel Potchet,

et de Louise née Cronvaz, les deux décédés,

2^o **Corday, Julie**, Vigneronne,

de Autry, domiciliée aux angles d'Autry,

célibataire,

née à Villerand, le vingt-deux février mil huit cent soixante-huit,

filles de François Louis Corday, agriculteur,

et de Suzanne née Germond, domiciliés aux angles d'Autry,

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, Autry, Vulliamz & Cully, les vingt-neuf & trente-un Décembre 1888 & premier Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Mézières.

Communiqué : à Corcelles-le-Jorat Mézières, Autry & Cully.

Signatures des époux :

Charles Potchet

Julie Potchet

Signatures des témoins :

Jeanne Susanne Corday
François Louis Corday
 d'Autry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 11

Wyllenbach et Abba

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-quatre Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Wyllenbach, Emile**, _____ *Galecher*,
de *Kirchdorf (Berne)* _____ domicilié à *Martigny-Bourg*, _____
célibataire, _____

né à *Mühledorf (Berne)*, le trois Mai _____ mil huit cent soixante-sept, _____
fils de *Gottlieb Wyllenbach, Endonnier*, _____
et de *Elisabeth Rösti, sa femme, les deux à Lausanne*, _____

2^o **Abba, Marie-Thérèse-Christine**, _____ *Conturière*,
de *Monalicci (Turin) Italie*, _____ domiciliée à *Vercy*, _____
célibataire, _____

née à *Asti (Italie)*, le vingt-quatre Juillet _____ mil huit cent soixante-sept, _____
fille de *Joseph Abba, menuisier, à Moncalicci*, _____
et de *Catherine Auro, sa femme, décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Kirchdorf, Martigny, Lausanne, Genève (Consul d'Italie & à Asti (Moncalicci)*, les vingt, vingt-un & vingt-deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Martigny-Ville _____

Communiqué à *Kirchdorf, Martigny*
& à la *Chancellerie Cantonale* _____

Signatures des époux:

Emile Wyllenbach
Marie Wyllenbach

Signatures des témoins:

Ch. Wyllenbach
Louis Fuchs _____

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 12

Bazziol et Cabane

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bazziol, Abdon**, architecte paysagiste,

d'origine française, domicilié à Lyon, 5^e arr^t,

célibataire,

né à Eculliy (Rhône), le huit Juin mil huit cent cinquante-deux,

fil de Jean Pierre Bazziol, architecte paysagiste,

et de Elisabeth Brunet, son épouse, domiciliés à Lyon,

2° **Cabane, Mathilde-Marthe**, Couturière,

d'origine française, domiciliée à Lussanne,

célibataire,

née à Lyon, 5^e arr^t, le treize Septembre mil huit cent soixante-trois,

filles de Charles Adrien Joannin Cabane, Professeur de Musique,

et de Nazarine George, son épouse, domiciliés à Lussanne,

Les publications ont eu lieu à Eculliy, à Lyon et à Lussanne, les douze et treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Consentements des parents des époux. 4^o Act. de publ. de Eculliy à Lyon. 5^o Act. de Lussanne. 6^o Déclaration de validité. 7^o Samis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n^{os} 3, 4 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie Can,

tonale

Signatures des époux :

Ab. Bazziol
Math. Cabane

Signatures des témoins :

J. Chaboy à Lussanne
A. Bazziol à Lyon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13 1889

Maurer & Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maurer, Constant-Louis**, _____ Agriculteur,

de Kappel (Zurich) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Ferrey, le treize Septembre _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fil de feu Pierre Louis Maurer _____

et de Grizler Guillaume, sa veuve, à Lausanne, _____

2^o **Bolomey, Françoise-Anna**, _____ Cuisinière,

de Savigny & d'Epesses _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Savigny, le vingt-sept Juillet _____ mil huit cent soixante-six, _____

filles de feu Jean Pierre Etienne Bolomey _____

et de Rose Françoise Paris, sa veuve, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Kappel, Savigny, Epesses et Lausanne, les onze, douze & treize Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux : _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de _____

Kappel, Savigny, Epesses & Lausanne. _____

Communiqué : à l'état Civil de _____

Kappel, Savigny & Cully _____

Signatures des époux :

Louis Maurer

Anna Bolomey

Signatures des témoins :

J. Rüner à Lausanne

Ch. Wolff à Lausanne
Louis Martin à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ali Bruand subit

N^o 111
Claudet & Cuagnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Claudet, Marc-Auguste**, Appareilleur

de Coinzins, domicilié à Lausanne

veuf de Amélie Cuagnier d^e le vingt-septembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

né à Coinzins, le vingt-huit Juin mil huit cent cinquante-un,

fils de Marc Antoine Claudet,

et de Rose Thentz, sa femme, les deux décédés,

2^o **Cuagnier, Julie**, Cuisinière

de Yvonand, domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Yvonand, le vingt-Mars mil huit cent soixante-six,

fille de Adam Louis Cuagnier, agriculteur à Yvonand,

et de Mme Emilie Sabud, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Coinzins, Yvonand & Lausanne, les vingt-sept et
vingt-huit Novembre et premier Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Coinzins, Yvonand & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bequins & Yvonand.

Signatures des époux :

M. Claudet

J. Cuagnier

Signatures des témoins :

David Gessauges

E. Noval

L'officier de l'état civil :

Ali Bruand, subst

1889

N° 15

Gilliand & Decrausaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ci-contre
ont déclaré reconnaître pour
leur enfant à vouloir légi-
times par leur mariage
Constance Gillianne
fille de Elise Françoise
Decrausaz, née à Gollion
le trois Novembre mil huit
cent quatre-vingt-sept,
inscrite comme fille illé-
gitime de sa mère, à Vol:
II A fol: 30 des registres
des naissances de l'arr^{de}
de Cossonay.
Lausanne, le 1 février 1889

Gilliand Constant.
Gilliand Elise
Ali Bruand, subr

Aujourd'hui premier février _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gilliand, Constant-Louis, _____ Infirmité,

de Combremont-le-Grand, _____ domicilié à l'Abbaye de Pully vice Pully,

Célibataire, _____

né à Combremont-le-Grand, le vingt-deux Mars _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fils de Jean Philippe François Gilliand, agriculteur, _____

et de Jeanne Madelaine Falconieri, sa femme, à Sampigny, _____

2° Decrausaz, Elise-Françoise, _____ Cuidinière,

de Gollion, _____ domiciliée à Gollion, av^{de} à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Gollion, le premier Juillet _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____

fille de Marc Louis François Decrausaz, agriculteur, _____

et de Elise Sophie née Berner, à Gollion, _____

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Grand, Gollion, Pully & Lausanne,
les deux & cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil

de Romanel. _____

Communiqué: à Combremont-le-Grand
Romanel & Cossonay (mariage & légit-
imation) et à la Syndic de Combremont-
le-Grand de la légitimation. _____

Signatures des époux :

Gilliand Constant

Gilliand Elise

Signatures des témoins :

Henri Decrausaz à Collombier

_____ à Lausanne

L'officier de l'état civil :

- Ali Bruand, subr

N° 16

Lavarino et Vezzaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lavarino, Philippe-François-Barthélemy, *Perruier*,
de Turin (Italie) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Vich, le dix novembre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____
fils de Jean-François-Barthélemy Lavarino, tailleur à Lausanne, _____
et de Marie-Catherine Finaton, sa femme, *décédée*, _____

2° Vezzaz, Suzanne-Lucie, _____ sans profession, _____
de Chabrey, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Chabrey, le quinze mai _____ mil huit cent soixante-huit, _____
fille de Jules Vezzaz, agriculteur, _____
et de Susanne Christinat, sa femme, domiciliés à Chabrey, _____

Les publications ont eu lieu à Turin, Genève (Consulat), Chabrey Lausanne
les huit dix et treize janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Remède de mariage. 3° Certificats de publication de Turin & Genève (Consulat) & dits de Chabrey & Lausanne. 4° Déclaration de validité. 5° Fermis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 3 à 5 sont déposées dans ses archives _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Belléve
& à la Chancellerie *Cl* _____

Signatures des époux :

Ph Lavarino
Suzanne Lavarino

Signatures des témoins :

Gyossini Charles
Lavarino Frédéric *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Antonin

1889

N° 17

Jaquillard & Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquillard, Eugène-Auguste-Ferdinand**, gendarme,

de Rougemont, _____ domicilié à Orbe, _____

célibataire, _____

né à Gland, le vingt-trois février _____ mil huit cent soixante-un, _____

fils de Abram Louis Jaquillard, agriculteur, à Gland, _____

et de Adèle-Fanny Julie née Cabozat, _____

2° **Mercier, Marguerite-Adelaïde**, sans profession,

de Daillens & de Penthéciaz, _____ domiciliée à Orbe, _____

célibataire, _____

née à Orbe, le six septembre _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de Jean David Louis Mercier, Voyer à Orbe, _____

et de Jeanne Marie Louise Baquet, _____

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Daillens, Penthéciaz & Orbe, les douze & quatorze janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
d'Orbe, _____

Communiqué : à Rougemont, Daillens
Orbe & Penthéciaz, _____

Signatures des époux :

E. Jaquillard
M. Mercier

Signatures des témoins :

H. Courmy à Yverdon
E. Gaggia à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 18
Weber & Chambat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Weber, Jean,** _____ Electricien, _____
 de Mauz (Zürich) _____ domicilié à Lansanne, _____
 Célibataire, _____

né à Gebensdorf (Argovie), le trente novembre mil huit cent soixante-deux, _____
 fils de Jean Weber _____

et de Maria Catherine Rüb les deux décédés, _____

2° **Chambat, Marie-Henriette,** _____ sans profession, _____
 d'origine française _____ domiciliée à Evian-les-Bains, _____
 célibataire, _____

née à St Gingolph (Hé Savoie) le dix-neuf de mil huit cent soixante-trois, _____
 fille de André Chambat, Commerçant, _____

et de Freybony dite Euphrosine Augin, son épouse, à Evian-les-Bains, _____

Les publications ont eu lieu à Mauz, St Gingolph, Evian-les-Bains & Lansanne
 les dix-huit, vingt-deux & vingt-trois décembre mil huit cent quatre-
 vingt-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Consentement des parents de l'épouse _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Mauz, _____
St Gingolph, Evian-les-Bains & _____
Lansanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Mauz & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Jean Weber _____
Henriette Weber _____

Signatures des témoins :

Yves-Marie May à Lansanne _____
Clotilde Delale à Evian _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 19.

Blondel et Blazer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Blondel, Charles-Henri-Georges,** _____ Juvénat, de Villette, _____ domicilié à Sauvagny, _____ célibataire, _____

né à Sauvagny, le six avril _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de Alban Charles Louis Blondel, absent, _____

et de Georgine Sophie Barraud, la femme, à Sauvagny, _____

2^o **Blazer, Caroline,** _____ femme de chambre, de Walskingen (Borne) _____ domiciliée à Sauvagny, _____

Célibataire, _____

née à Kirschdorf (Borne), le vingt-neuf septembre mil huit cent soixante, _____

fille de Gottlieb Blazer, agriculteur à Vechigen _____

et de Elisabeth Gilgen, sécédée, _____

Les publications ont eu lieu à Villette, Walskingen & Sauvagny, les quinze, seize & dix-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Villette _____

Walskingen & Sauvagny, _____

Communiqué: à Walskingen & à _____

Cuisy, _____

Signatures des époux:

Blondel

Caroline Blondel

Signatures des témoins:

Blondel

G. Blondel

à Sauvagny

L'officier de l'état civil:

Alf. Bruand, substit

N° 20.

Mazon & Linder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil huit cent quatre-vingt-
neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mazon, Charles-Henri**, Cordonnier,

de Neuchâtel domicilié à Nausanne,

aveu de Sophie Louise Schoepf, âgée de trois jours mil huit cent quatre-vingt-

né à Neuchâtel, le vingt-deux juillet mil huit cent quarante-deux,

fils de Jean Frédéric Mazon,

et de Suzanne Verise née Coula, les deux accusés,

2° **Linder, Louise-Emma**, Cuidinière,

de Steffisburg (Berne) domiciliée à Nausanne,

célibataire,

née à Steffisburg, le onze mai mil huit cent soixante-cinq,

fille de Jacob Linder, agriculteur,

et de Maria Madeleine Linder, domiciliée à Steffisburg,

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Steffisburg Nausanne, le vingt-six
Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage de l'époux avec
mention du divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Neuchâtel
Steffisburg & Nausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Steffisburg & Neuchâtel

Signatures des époux :

Charles Mazon

Louise Mazon

Signatures des témoins :

H. Hiltz

aug. Blanc } Nausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 21.

Moret & Eischer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux février _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Moret, Jules-Henri**, _____ Employé au télégraphe S.-O.-B.,

de Essertines & Rollé, _____ domicilié à **Nauzanne**, _____

célibataire, _____

né à **Nauzanne** le premier avril _____ mil huit cent soixante-deux _____

fils de **Benjamin Moret, acédé**, _____

et de **Fanny Angélique Noël, la femme, acédée**, _____

2° **Eischer, Marie-Augustine**, _____ Cuisinière,

de **Cugy (Fribourg)** _____ domiciliée à **Renens**, _____

célibataire, _____

née à **Cugy** le vingt Janvier _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de **François Eischer, Charpentier**, _____

et de **Marie Anne dite Nanette Bessier (dit Renet)**, les deux domiciliés à **Cugy** _____

Les publications ont eu lieu à **Essertines, Cugy, Lauzanne & Renens**, les onze et douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Essertines _____

Cugy, Lauzanne & Renens. _____

Communiqué: à l'état Civil de **Gilly** _____

Cugy & Romanel _____

Signatures des époux:

Jules Henri Moret

Augustine Moret

Signatures des témoins:

Ch. Yaccoud

Agnet Auguste

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 22.

Cuétel et Languetin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre février mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Cuétel, Constant-Louis**, Facteur postal,

de Villars-St Croix domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Villars-St Croix, le onze Janvier mil huit cent cinquante-quatre

fil de feu François Louis Adolphe Cuétel,

et de Rosette Cottier, la femme (vive) domiciliée à Villars-St Croix,

2^o **Languetin, Marie-Louise**, sans profession,

de Signerolle domiciliée à Ballaigues,

célibataire,

née à Yverdon, le vingt-deux Janvier mil huit cent soixante-deux,

filles de Jean Languetin, berger-montonnier, à Signerolle,

et de Julie Eleonore Marnoz, la femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Villars-St Croix, Signerolle, Ballaigues & Lausanne le quinze deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villars-

St Croix, Signerolle, Ballaigues & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Yverdon, Signerolle & Ballaigues

Signatures des époux:

Cuétel
Louise Cuétel

Signatures des témoins:

Henri Glayrol
Marguerite Marasini à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement rendu le 2 décembre 1898, déclaré définitif et exécutoire le 3 janvier 1899, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci contre. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46 lettre b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 9 janvier 1899.

L'officier de l'Etat civil:

[Signature]

1889

N° 23

Schantz et Künzeler

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui vingt-un février _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Schantz, Henri-François**, _____ Cassier-comptable,

Lieu d'origine et de domicile:

de Fentigen (Basse) & de Lavigny _____ domicilié à Lausanne, _____

Etat civil:

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

né à Yverdon, le dix-sept septembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

Noms, profession et

fils de Jacques Henri Louis Schantz, décédé, _____

domicile des parents:

et de Georgine Marie Daphne Wehrli, veuve, domiciliée à Lausanne, _____

Nom et profession de l'épouse:

2° **Künzeler, Anna-Emma**, _____ sans profession, _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Oftringen (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Etat civil:

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

née à Oftringen, le dix-neuf octobre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

Noms, profession et

fille de Jacob Künzeler, cafetier, _____

domicile des parents:

et de Anna Maria Meister, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Fentigen, Lavigny, Oftringen & Lausanne, les dix-sept
& quatre février mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Consentement du père de l'épouse. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Fentigen,
Oftringen, Lavigny & Lausanne. _____

Communiqué: à Fentigen, Oftringen

& Villars 1/2 Gend. _____

Signatures des époux:

*H. Schantz**Anna Schantz*

Signatures des témoins:

*Lucien Boret**Frid. Deyppen*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 24

Blanc & Potterat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-355

Aujourd'hui vingt-un Février mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Gustave,** agriculteur, de **Sauranne,** domicilié aux **Croisettes - Epalinges,** célibataire,

né aux **Croisettes, le dix-neuf août** mil huit cent **soixante-deux,** fils de **François Blanc, agriculteur aux Croisettes,** et de **Louise née Lavanchy, la femme, décédée,**

2° **Potterat, Adèle-Julie,** sans profession, de **Morrens,** domiciliée au **Mont de Sauranne,** célibataire,

née au **Mont, le vingt-huit août** mil huit cent **soixante-sept,** fille de **Marc Samuel Potterat, agriculteur au Mont,** et de **Marie Anne née Capaz, la femme, décédée.**

Les publications ont eu lieu à **Sauranne, Morrens, Epalinges & le Mont, les huit, onze & douze Janvier** mil huit cent **quatre-vingt-neuf,**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Epalinges.

Signatures des époux :

Gustave Blanc
Julie Blanc

Signatures des témoins :

Romanet
Blanc admin. de Sauranne

Communiqué : à **Pollex-le-Grand,**

Epalinges & Romanet.

L'officier de l'état civil :

Romanet

1889

N° 25.

Dizrens & Regamey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 15 nov:
1900 déclaré définitif & exécutoire le
9 février suivant, le Tribunal civil du
district de Lausanne a déclaré par le
divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé en
virtu de l'article 27 de la loi fédérale
du 14 décembre 1874.

L'officier de l'état civil:
Lussanne
16 février 1901.

Aujourd'hui vingt-un février _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Dizrens, François-Théodore,** _____

de Savigny, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Epalinges, le treize Novembre _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fils de François Dizrens _____

et de Susanne Louise Augustine Bolens, la femme, _____

2° **Regamey, Fanny-Louise,** _____

de Epalinges, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née aux Râpes & Lausanne, le vingt-neuf Juin mil huit cent soixante-huit, _____

fille de Henri Regamey, agriculteur, _____

et de Marianne née Corbaz, la femme, domiciliés vers chez les Blanc, _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, Epalinges & Lausanne, les vingt-six,
vingt-sept & vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Savigny
Epalinges & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Savigny & Epalinges. _____

Signatures des époux:

François-Théodore Dizrens

Fanny-Louise Regamey

Signatures des témoins:

Auguste Jordan

Henri Bindith

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 26

Grandchamp et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grandchamp, Louis-David**, Couvreur,

de Cherbourg, domicilié à Naudanne,

Célibataire,

né à Naudanne, le deux Septembre mil huit cent soixante-dix,

fil de François Charles Henri Grandchamp, Securite,

et de Henriette Guinet, sa femme, domiciliée à Naudanne,

2° **Blanc, Louise-Emma**, Repartende,

de Naudanne, domiciliée à Naudanne,

Célibataire,

née à Naudanne, le vingt-quatre Juin mil huit cent Septante,

filles de George David Samuel Blanc, décédé,

et de Louise Chavan, sa femme, à Naudanne,

Les publications ont eu lieu à Cherbourg ou à Naudanne, les vingt-neuf et trente un Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cherbourg & Naudanne

Acte de décès du père de l'Épouse & consentement de la mère

Communiqué : à l'Etat Civil de Cherbourg

Signatures des époux :

Louis Grandchamp
Emma Grandchamp

Signatures des témoins :

Henri Publi
Louis Blanc
à Naudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 27

Löffler et Künzer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Löffler, Rodolphe**, sculpteur,

de Offenbach (Hesse-Darmstadt) domicilié à Naudanne,

célibataire,

né à Offenbach, le vingt janvier mil huit cent Soixante-deux,

fils de Charles Löffler, ouvrier de fabrique,

et de Barbara née Kähler, ses deux domiciliés à Offenbach,

2° **Künzer, Josephina**, sans profession,

de Villingen (Bade) domiciliée à Naudanne, en séjour à Villingen,

célibataire,

née à Villingen, le premier Mars mil huit cent Soixante-huit

fille de Engelbert Künzer, horloger à Villingen

et de Maria Hly, aussi à Villingen.

Les publications ont eu lieu à Offenbach, Villingen Naudanne, les vingt-neuf et trente Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Consentement de père de l'époux. 3° Promesse de mariage. 4° Acte de publication de Offenbach & Villingen. 5° Dit de Naudanne. 6° Déclaration de validité. 7° Permis du Département de Justice - Police constatant que les pièces sous nos nos 2, 4 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué: à l'état Civil de Offenbach & Villingen par la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux

Rodolphe Löffler
Josephine Löffler

Signatures des témoins:

Emil Frey
Anton Künzer

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 28

Dépierre & Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dépierre, Charles-Antoine-Edmond**, Négociant,

de **Kabrie-Loche (Haute Savoie)** domicilié à **Lausanne**,

Célibataire,

né à **Lausanne**, le vingt-cinq février mil huit cent soixante-un,

fils de feu **Jean Joseph Elément Dépierre**,

et de **Marie-Eustache Amélie Blane**, Sa femme, domiciliée à **Lausanne**,

2° **Meyer, Marie-Emilie**, Sans profession,

de **Schaffhouse** domiciliée à **Lausanne**,

Célibataire,

née à **Lausanne**, le treize juillet mil huit cent soixante-huit,

fille de **Jean Pierre Meyer**, Ingénieur,

et de **Joséphine Valentine Junge**, Sa femme, domiciliée à **Lausanne**,

Les publications ont eu lieu à **Kabrie-Loche, Schaffhouse, Lausanne**, les vingt six janvier & trois février mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux 2° Acte de décès du père de l'époux & consentement de sa mère 3. Promesse de mariage. 4. Cert. de publication d'Kabrie-Loche & Dits de Schaffhouse & Lausanne. 5. Déclaration de validité 7° Perm. du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 2. & 5. sont déposés dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Schaffhouse

& à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Charles-Antoine-Edmond Dépierre
Marie-Emilie Meyer

Signatures des témoins :

Adrien
Marcel

L'officier de l'état civil :

Ali Bruand, substit

Maria Dépierre
Mlle Blane
Meyer
M. Meyer
J. Lefort & Blau

1889

N° 29

Ecoffey & Jaquier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-six février _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ecoffey, Henri, Ouvrier de fabrique, de Vulliens domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Vulliens, le vingt-huit Octobre _____ mil huit cent soixante-neuf, fils de Jules Ecoffey, manoeuvre, à Vulliens, et de Susanne Pesine née Jorrevet, défunte,

2° Jaquier, Lucie, Tailleur, de Goumoens-la-Ville domiciliée à Montblatten, célibataire,

née à Jouxtons-Mérens, le neuf Décembre _____ mil huit cent soixante-neuf, fille de Jean François Jaquier, agriculteur, et de Marianne née Millet, les deux à Montblatten,

Les publications ont eu lieu à Vulliens, Goumoens-la-Ville & Lausanne, les vingt-six, vingt-huit & vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Vulliens
Goumoens-la-Ville Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Ménières & Echallens

Signatures des époux:

Henri Ecoffey
Lucie Ecoffey

Signatures des témoins:

Edouard Jaquier
Emery Aloï

L'officier de l'état civil:

[Signature of the official]

N° 30

Hugonet et Parizod née Epitoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6 Aujourd'hui vingt-dix février _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Hugonet, Charles Louis Benjamin, Maître,**
 de Bullat _____ domicilié à Lonsanne, _____
 divorcé de Jenny Julie Badan, dès le dix novembre mil huit cent quatre-vingt-sept

né à Lonsanne, le neuf mai _____ mil huit cent quarante-sept, _____
 fils de Samson Rodolphe Louis Hugonet, décédé, _____
 et de Jeanne Françoise Caroline Morin, sa femme, décédée, _____
 2° **Parizod, née Epitoux, Berthe,** _____
 de Lonsanne, Autry & Villette _____ domiciliée à Lonsanne, _____
 veuve de Théodore Antoine Louis Parizod dès le dix sept février mil huit cent

quatre-vingt-cinq, _____
 née à Genève le cinq avril _____ mil huit cent quarante-six _____
 fille de Jeanne Marie dite Jenny Epitoux, domiciliée à Lonsanne _____
 et de _____

Les publications ont eu lieu à Bullat, Lonsanne, Autry & Villette, les vingt-neuf, trente janvier & deux février mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 Actes de naissance des Epoux _____
 acte de décès du l'mari de l'Epouse _____
 Déclaration de divorce de l'Epoux _____
 Promesse de mariage : _____
 Certificats de publication de _____
 Bullat, Lonsanne, Autry & Villette. _____
 Communiqué : à Bullat, Autry _____
 & Outry. _____

Signatures des époux :
 Charles Hugonet _____
 Bertha Hugonet _____
 Signatures des témoins :

 L'officier de l'état civil :

1889

N° 31

Euendel et Noverraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six février _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Euendel, Jules,** *Projetant*

de Montpreverez _____ domicilié à Cians _____

célibataire _____

né à Vufflens-la-Ville, le quatre d'oct _____ mil huit cent quarante trois _____

fils de Jean Euendel, décédé _____

et de Jeanne Louise née Lulloud, sa femme, décédée _____

2° **Noverraz, Henriette-Julie-Françoise,** *demoiselle de magasin*

de Lutry & Cully _____ domiciliée à Landanne _____

célibataire _____

née à Landanne, le vingt-un Mars _____ mil huit cent cinquante deux _____

fille de Jean Samuel Noverraz, défunt _____

et de Jeanne Marie Biet, sa mère, à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Montpreverez, Lutry, Cully, Cians & Landanne, les dix huit & dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de _____ Cians _____

Communiqué : à Excellence le Jours

Lutry, Cully & Cians _____

Signatures des époux :

J. Euendel
Henriette Euendel Noverraz

Signatures des témoins :

Ph. Margairaz
Ali Bruand
C. Walter Noverraz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 32.
Dind et Bonnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six février _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dind, Jules,** _____ Comptable, _____

de St Etienne, _____ domicilié à Lourdanne, _____

veuf de Mathilde Louise Juncefort, de le treize Mars mil huit cent quatre-vingt-qualité, _____

né à St Etienne, le trois avril _____ mil huit cent quarante-neuf, _____

fils de Susanne Marguerite Dind, domiciliée à Lourdanne _____

et de _____

2° **Bonnin, Rosine-Marianne,** _____ modiste, _____

de Orléans (Loiret) France, _____ domiciliée à Lourdanne, _____

Célibataire, _____

née à Lourdanne, le quatorze Novembre _____ mil huit cent quarante-sept, _____

fille de Jacques Antoine Bonnin _____

et de Jeanne Marie Regamey, sa femme, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à St Etienne, Orléans & Lourdanne, les vingt-cinq & vingt-six Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf. Dispense des publications à Orléans a été accordée par le maire de cette localité _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de St Etienne _____

& Lourdanne _____

Actes de décès des parents de l'Epouse _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

St Etienne & à la Chancellerie _____

Cantonale _____

Signatures des époux :

J. Dind
M. Bonnin

Signatures des témoins :

R. Millieu
J. P. Vermeijer

la date à Lourdanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 33

Combet et Apothélos

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Les Epoux ci-dessus ont déclaré vouloir reconnaître pour leur enfant et légitimer par leur mariage:

Francis Apothélos, né à Lonsanne, le vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit, inscrit comme

fils illégitime de Sophie dans les registres de Lonsanne, à Volume IV, fol° 127 n° 686.

Lonsanne, le vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Francis Combet

Alice Combet

Off: de l'Etat Civil:

Aujourd'hui vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Combet, Francis - Henri - Louis - Jules, marieur,

de Champvent, domicilié à Lonsanne,

Célibataire,

né à Lonsanne, le six-sept avril mil huit cent soixante-quatre,

fils de Samuel Marc Combet, maçon,

et de Rosette Badoux, sa femme, les deux domiciliés à Lonsanne,

2° Apothélos, Alice - Lucie, sans profession

de Corcelles & d'Onnens, domiciliée à Onnens,

Célibataire

née à Corcelles (Concise), le vingt-cinq Octobre mil huit cent soixante-huit,

fille de Henri Apothélos, agriculteur à Corcelles

et de défunte Julie née Junod, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Champvent, Corcelles, Onnens & Lonsanne, le neuf février mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lonsanne, Champvent, Corcelles & Onnens.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Champvent & Concise

Signatures des époux:

Francis Combet

Alice Combet

Signatures des témoins:

St. Fuchs

Emile Pagey } à Lonsanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement rendu le 28 Janvier 1902... Le divorce a été prononcé... Lonsanne le 9 avril 1902

N° 34

Schmidt et Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schmidt, Charles-Antoine, _____
de St Oyens _____ domicilié à Lussanme _____
célibataire, _____

né à Lussanme, le vingt-trois Juillet _____ mil huit cent soixante-huit _____
fils de Louis Schmidt, Jardinier au Château de la Haussaye (Seine & Marne) _____
et de Françoise Raymond, sa femme, décédée _____

2° Girardet, Louise-Julie, _____
de Penthalaz _____ domiciliée à Lussanme, _____
célibataire, _____

née à Lussanme, le quinze Aout _____ mil huit cent soixante-trois, _____
fille de David Girardet, décédé, _____
et de Fanny Regamey, sa veuve, domiciliée à Lussanme, _____

Les publications ont eu lieu à St Oyens, Penthalaz & Lussanme, les cinq, six & huit février mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de _____
St Oyens, Penthalaz & Lussanme. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Gimel & Correnay _____

Signatures des époux :

Charles Schmidt
Louise Schmidt

Signatures des témoins :

Pierre Buzio
Antoine Girien

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 35

Dutoit et Brügger

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dutoit, Denis, _____ Tuilier,

de Menden & de Neuz _____ domicilié à Yrenand, _____

veuf de Adèle née Lambert d'éc. le vingt cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-sept, _____

né à Corcelles-le-Jorat, le treize août _____ mil huit cent cinquante-huit _____

fils de Jean Pierre Dutoit, tuilier à Bercher, _____

et de Jeanne Marguerite née Recordon, _____

2° Brügger, Méry, _____ Ménagère,

de Belpberg (Bienne) _____ domiciliée à Yrenand, _____

Célibataire, _____

née à Yrenand, le vingt-trois Juin _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fille de Jacques Louis Brügger, décédé, _____

et de Susanne Marguerite née Vauthey, à Yrenand, _____

Les publications ont eu lieu à Menden, Neuz, Yrenand & Belpberg, les six, sept & neuf février mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Yrenand.

Communiqué: à Menden, Neuz

Yrenand & Belpberg

Signatures des époux:

Denis Dutoit

Méry Dutoit

Signatures des témoins:

Jean _____ à Yrenand

L'officier de l'état civil:

N^o 36
Clavel & Bérard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Clavel, Charles-Jules-Marius,** *Messisier,*

de *Sulens,* _____ domicilié à *Rolle,* _____

Célibataire, _____

né à *Rolle, le vingt-huit Juin* _____ mil huit cent *soixante,* _____

fils de *Jean Louis Clavel* _____

et de *Mère Marguerite née Chéantz, domiciliée à Rolle,* _____

2^o **Bérard, Sophie,** *Contreuse,*

de *Nauvonne,* _____ domiciliée à *Duchy,* _____

Célibataire, _____

née à *Gilly, le vingt-huit Aout* _____ mil huit cent *soixante-six,* _____

fille de *Jacques François Louis Bérard* _____

et de *Odèle née Conod, domiciliée à Duchy,* _____

Les publications ont eu lieu à *Sulens, Rolle, Nauvonne Duchy, le neuf février*
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Rolle _____

Communiqué : à *Schallens, Belmont*
& Rolle _____

Signatures des époux :

Jules Clavel
Sophie Bérard

Signatures des témoins :

Charles Cottet *à Yverdon*
M. Jaggi *à Rolle*

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

1889

N° 37

Pidoux & Zulauf

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Pidoux, Constant,** _____

de Villars-le-Comté, _____ domicilié à Clarens, _____

Célibataire, _____

né à Villars-le-Comté, le vingt-cinq Décembre _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de Jean Daniel Pidoux _____

et de Louise Immozel, sa deux décedée, _____

2° **Zulauf, Madeleine,** _____

de Rohrbach (Ferne) _____ domiciliée à Sauranne, _____

Célibataire, _____

née à Rohrbachgraben, le vingt-huit Décembre mil huit cent soixante, _____

fille de Jean Zulauf, agriculteur à Rohrbach _____

et de Barbara Meederli, décedée, _____

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Comté, Rohrbach, Clarens (Montrens) & Sauranne, le vingt-cinq & vingt-six Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Intercession de l'Officier de l'Etat Civil de Montrens. _____

Communiqué: à Clarens, Montrens & Rohrbach. _____

Signatures des époux:

C. Pidoux
M. Zulauf

Signatures des témoins:

Alexis Pasquier à la Besoz
M. Marie Girardin, à Sauranne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 38

Chapuis & Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit février mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chapuis, Jules-Adolphe, agriculteur,

de Epalinges, domicilié aux Croisettes rue Epalinges,

Célibataire,

né à Epalinges le deux février mil huit cent soixante-deux,

fils de François Xavier Chapuis, agriculteur

et de Marie Thérèse née Regamey, domiciliée aux Croisettes,

2° Golay, Emma-Augustine, cuisinière,

de Chant et Biedigny // Meuzens, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Mex le premier Décembre mil huit cent soixante-six,

fille de Louis François Golay, sécedé,

et de Josephite née Favis, de femme, sécedée.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, à Landanne, à Biedigny // Meuzens sans absence, le vingt six trente et un Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Epalinges.

Communiqué : à Epalinges, Poliez-le-Grand & au Sentier.

Signatures des époux :

Chapuis Jules-Adolphe
Emma Chapuis

Signatures des témoins :

Chapuis Charles
aux Croisettes
Frosine Gauscelin
à Oche

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 39

Buttel & Borcard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Buttel, François** _____ agriculteur, _____

de Lesleux _____ domicilié à Palézieux, _____

Célibataire, _____

né à Palézieux, le quinze Décembre _____ mil huit cent trente-sept, _____

fils de feu Jean Jacques Buttel _____

et de Jeanne Louise née Pache, _____

2° **Borcard, Marie-Catherine-Victorine**, Cuidinière

de La Joux (Sibourg) _____ domiciliée à Nansanne, _____

Célibataire, _____

née à La Joux, le dix-sept Mars _____ mil huit cent quarante-six, _____

fille de Joseph Borcard _____

et de Catherine née Perrot _____

Les publications ont eu lieu à Palézieux, Lesleux Nansanne & La Joux, le quatorze, quinze & seize février mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Palézieux. _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oron

Palézieux & La Joux _____

Signatures des époux:

Buttel François
Victorine Borcard

Signatures des témoins:

H. Blanc
Emil George Palézieux

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 110

Fechter et Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fechter, Maximilien*, _____ Tailleur,

de *Hart (Kochersellen) Suisse*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

né à *Hart*, le *six Octobre* _____ mil huit cent *soixante* _____

fils de *Egidius Fechter, décédé*, _____

et de *Maria Reinhart, sa veuve, domiciliée à Hart*, _____

2° *Müller, Emma*, _____ Sans profession,

de *Safenwyl (Argovie)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

née à *Safenwyl*, le *huit Septembre* _____ mil huit cent *soixante-deux*, _____

fille de *Jean Müller, Ingénieur, absent*, _____

et de *Anna née Beck, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Hart, Safenwyl & Lausanne*, les *dieux neuf, vingt*
un et vingt deux Janvier mil huit cent *quatre-vingt neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Remarque de mariage. 3° Certificats de publication de *Safenwyl* & *Lausanne*. 4° dit de *Hart*. 5° Lettre de l'ambassade allemande. 6° Perm. du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 4 & 5, sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Safenwyl & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Maximilian Fechter

Emma Fechter

Signatures des témoins :

Auguste Charles

Mme les *sons* à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 41

Glück & Stalder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Glück, Clément**, _____ Suisse,

de Ketzelsingen (Wurtemberg) _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf de Maria Martha née Schaudler, âgé de huit cent mil huit cent quatre-vingt-sept,

né à Ketzelsingen, le dix-neuf février _____ mil huit cent quarante-sept,

fil de Clément Glück, défunt, _____

et de Marguerite née Wenz, décédée, _____

2^o **Stalder, Elisabeth**, _____ Suisse,

de La Roche (Bâle) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Bolligen (Bâle), le trois Juin _____ mil huit cent vingt-six,

fille de Jacob Stalder, décédé, _____

et de Elisabeth née Im Obersteig, du femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Ketzelsingen, La Roche Lausanne, les cinq & sept
février mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Acte de décès de la 1^{re} femme
de l'époux. 3^o Promesse de mariage. 4^o Cert. de publication de
La Roche Lausanne. 5^o Act. de Ketzelsingen. 6^o Déclaration
de validité. 7^o Permis du Département de Justice Police
lequel atteste que les pièces sous N^{os} 2, 5 & 6 sont déposées
dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de La Roche

à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Clément Glück

Elisabeth Glück

Signatures des témoins :

Guillaume Frossard

J. Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 42
Kaller et Kotteller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Kaller, Jean-Gottlieb, _____ Tanneur,

de Ellikon (Zurich) _____ domicilié à Rolle, avant à Goldach (St Gall)

Célibataire, _____

né à Ellikon, le treize Septembre _____ mil huit cent Soixante,

fils de Jean Kaller, tanneur à Ellikon (Thurgovie) _____

et de défunte Caroline née Brunner, _____

2^o Kotteller, Rosina, _____ Cuisinière,

de Walschen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Guggisberg, le vingt-huit Octobre _____ mil huit cent Soixante,

fille de Simon Kotteller, décédé, _____

et de Christina Staudenmann, Sa femme, en Amérique, _____

Les publications ont eu lieu à Ellikon, Schwarzenburg, Rolle, Lausanne & Goldach, les quinze & seize Février mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Officier de l'Etat
Civil de Rolle, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ellikon, Schwarzenburg, Rolle, Goldach, _____

Signatures des époux :

Kaller Gottlieb

Kaller Rosina

Signatures des témoins :

Jr. Christen

J. Hellmann à Lausanne

L'officier de l'état civil :

1889

N° 43

Mermier & Hauri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mars mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mermier, Edouard-Henri, négociant,

de Dismont, Dessus et d'Espalinges, domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Landanne, le dix-huit février mil huit cent cinquante-huit,

fils de Moïse Henri Mermier, décédé,

et de Henriette Judith Hugonet, sa femme, décédée,

2° Hauri, Félicie-Léocadie, couturière,

de Siergen (Argovie) domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Aole, le premier avril mil huit cent quarante-neuf,

fille de Jacob Hauri, Imprimeur,

et de Rose Marguerite dite Marie née Viret, sa femme, les deux à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Dismont, Dessus, Espalinges, Siergen & Landanne, les vingt-neuf, trente & trente-un janvier & deux février mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dismont-

Dessus, Espalinges, Siergen & Landanne

Communiqué : à Dismont Dessus

Espalinges & Siergen

Signatures des époux :

Ed. Mermier

Léocadie Mermier

Signatures des témoins :

H. Mermier & Hauri

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

N° 44

Rochat & Kencioud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mars mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rochat, Paul-Sylvain**, Cettoyenn,

de L'Albany domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né aux Bions, le onze Juillet mil huit cent soixante-sept,

fils de Charles Louis Rochat, horloger, aux Bions,

et de Louise Henriette Berner, sa femme, décédée,

2° **Kencioud, Marie-Philomène**, Sans profession

de Bielley-Cyular domiciliée à La Rosiaz / Pully

Célibataire,

née à Lausanne, le vingt-neuf Mars mil huit cent soixante-quatre,

fille de Germain Antoine Kencioud, vigneron,

et de Marie Henriette Despont, sa femme, domiciliée à La Rosiaz / Pully,

Les publications ont eu lieu à L'Albany, Bielley-Cyular, Pully & Lausanne, les vingt-neuf Janvier & deux Février mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

L'Albany, Bielley-Cyular, Pully &

Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

L'Albany, Schallens & Pully.

Signatures des époux :

Paul Rochat

Marie Rochat

Signatures des témoins :

Victor Begamey

Louis Gred

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, déclaré définitif et exécutoire le dix-sept janvier suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissout par le divorce le mariage inscrit ci-dessus. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 146 lettre b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 23 janvier 1895.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 45

Bachelard & Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bachelard, Auguste-Victor**, _____ agriculteur,

de Nyon & de Sampigny _____ domicilié à Denain, _____

Célibataire, _____

né à Denain, le vingt-neuf Août _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de feu Vincent Louis Bachelard _____

et de Louise née Amaron, sa femme, à Denain, _____

2° **Cavin, Elvine**, _____ sans profession, _____

de Vulliens, _____ domiciliée à Chardonnay _____

Célibataire, _____

née à Farcy, le sept Juin _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____

fille de Jean Samuel Cavin _____

et de Louise née Sermentier, sa femme, agriculteur à Chardonnay _____

Les publications ont eu lieu à Nyon, Sampigny, Vulliens, Denain & Chardonnay,
les vingt-cinq et vingt-six Jours mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Villars s/ Yver. _____

Communiqué : à Nyon, Sampigny _____

Villars s/ Yver & Mexières. _____

Signatures des époux :

Aug Bachelard
Elvine Bachelard

Signatures des témoins :

Famat Heipier
Jean _____

L'officier de l'état civil :

M. Bernard subr

N° 46

Rosenzkiel et Vincent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant acte reçu François Bonnaz, notaire à Lausanne, le dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-neuf, visé par le Conseil d'Etat le deux juillet suivant, la famille Rosenzkiel a acquis la bourgeoisie de la Commune de Lausanne. Inscrit avec l'autorisation du D^{pt} de Justice et Police le 25 mai 1896.

L'officier de l'état civil.
A. Muraud, Subr.

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rosenzkiel, Eugène,** Chef de Cuisine

de ^{Lausanne} ~~Wasselonne (Daire-cantone)~~ domicilié à Lausanne,

veuf de Louise dite Uzine Serve, dès le vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-huit,

né à Wasselonne, le deux Décembre mil huit cent cinquante-six,

fils de Benjamin Rosenzkiel

et de Marie Catherine Frühholz, les deux décédés,

2° **Vincent, Georgine-Louise-Jenny,** sans profession,

de Poliez-le-Grand, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le trois août mil huit cent soixante,

fille de Louis Samuel Christian Vincent, décédé,

et de Pauline Jeanne Louise Mermod, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Wasselonne, Poliez-le-Grand & Lausanne, les vingt-neuf, trente-un Janvier & six février mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux. 3° Promesse de mariage. Certificat de publication & déclaration de validité de Wasselonne. 4° Certificats de publ. de Poliez-le-Grand & Lausanne. 5° Permis du Département de Justice & Police constatant que la pièce sous N° 3 est déposée à ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Eugène Rosenzkiel
Georgine Vincent

Signatures des témoins :

M. Muraud
E. S. S. S.

L'officier de l'état civil :

A. Muraud

1889

N° 47

Cunati & Perron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Cunati, Louis-Antoine**, Maceur,

de Caidate (Milan) Italie, domicilié à Lauzanne,

veuf de Julie Marie Blanc, âgé de six juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq,

né à Caidate, le vingt-quatre octobre mil huit cent quarante-quatre,

fils de Gaspard Cunati

et de Rosalinde Maineri, les deux décédés.

2° **Perron, Adèle**, Cuidinière,

d'origine fimoise domiciliée à Lauzanne,

célibataire,

née à Lullin (Haute Savoie) le douze Janvier mil huit cent Soixante-deux,

filie de Pierre Perron, décédé

et de Lucie Viollet, sa veuve, domiciliée à Lullin

Les publications ont eu lieu à Caidate, Lullin, Lauzanne & au Consulat d'Italie, les seize, dix-sept & vingt quatre février mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux. 3° Acte de décès du père de l'Epouse & Const. de la mère. 4° Cert. de publ. de Caidate (Fimicargo) Lullin & Consulat. 5° Act de Lauzanne. 6° Déclar. de validité. 7° Tamis du Dep^t de Justice & Police constatant que les pièces sous N^{os} 2, 3, 4 & 6 sont déposées dans ses archives

Communiqué : à l'Etat Civil de Caidate Lullin par la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Louis Cunati
Adèle Cunati

Signatures des témoins :

Favrat Huissier
Hermann Rodolphe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 48

Bolomey et Steffen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bolomey, Marc-Daniel,* *Maçon,*

de *Auty,* domicilié à *Laudanne,*

Célibataire,

né à *Auty,* le vingt mai mil huit cent soixante-huit,

fils de *Daniel Bolomey, bûcheron,*

et de *Marie Louise née Dupicaz, les deux domiciliés à Laudanne,*

2° *Steffen, Marie-Henriette,* *Coûtière,*

de *Gessenay (Seine),* domiciliée à *Laudanne,*

Célibataire,

née à *Laudanne,* le trente Décembre mil huit cent soixante-sept,

fille de *Jules Samuel Steffen, décédé,*

et de *Charlotte Augustine Ecoffey, sa mère, à Laudanne,*

Les publications ont eu lieu à *Auty, Gessenay & Laudanne,* les vingt-six & vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Auty, Gessenay & Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Auty & Gessenay

Signatures des époux :

Marc Bolomey

Marie Bolomey

Signatures des témoins :

Charles Steffen

Bolomey Marc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze déclaré définitif & exécutoire le treize décembre suivant, le Tribunal civil du district de Laudanne a dissout par le divorce le mariage contracté à contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 146 lettre a, & b, de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Laudanne, le 21 décembre 1894.

L'officier de l'état civil.

1889

N° 49

Schlegel et Spycher

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schlegel, Léonhard, Menuisier,

de Sevelen (St Gall) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Ganterschwil (St Gall), le neuf Juillet mil huit cent soixante-cinq,

fils de Léonhard Schlegel,

et de Jeanne Stutzenegger,

2° Spycher, Maria Anna, sans profession,

de Kénitz (Bâle) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Neuenegg, le vingt-quatre Janvier mil huit cent soixante-quatre,

fille de Christian Spycher, agriculteur,

et de Maria Weissen née Wenger, domiciliés à Neuenegg,

Les publications ont eu lieu à Sevelen, Kénitz & Lausanne, les douze & treize février mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Sevelen Kénitz & Lausanne.

Communiqué: à Sevelen & à Kénitz.

Signatures des époux:

Léonhard Schlegel
Marie Anna Schlegel

Signatures des témoins:

G. L. Binden
Jean Schenk

L'officier de l'état civil:

[Signature of the officier de l'état civil]

N° 50
Delisle & Vernier

10-112

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-un Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Delisle, Mazin-Auguste,** fabricant, de Landanne, domicilié à Landanne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne, le vingt-quatre février _____ mil huit cent cinquante-huit,

Noms, profession et

_____ fils de Abraham Isaac Delisle, typographe

domicile des parents :

et de Marianne Filleud, sa femme, domiciliés à Landanne,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Vernier, Aline-Louise,** sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chessel, domiciliée à Landanne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Chessel, le six-neuf Mars _____ mil huit cent soixante-quatre,

Noms, profession et

_____ fille de Pierre François Vernier, agriculteur,

domicile des parents :

et de Marie Sophie Deladocq, sa femme, domiciliés à Chessel.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne & à Chessel, les deux & quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Landanne & Chessel. _____

Communiqué: si l'Etat Civil de Villeneuve. _____

Signatures des époux :

Delisle
Aline Vernier

Signatures des témoins :

E. Boyer
J. Delisle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 51

Bolomey & Bourzeil

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bolomey, Louis,** _____

de Lutry _____ domicilié aux Cullayes _____

Célibataire _____

né à Lavigny le vingt-sept Octobre _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Henriette Justine Bessat, veuve de Jacques Henri Bolomey, _____

et de _____

2° **Bourzeil, Emma,** _____

de Lauzanne _____ domiciliée aux Cullayes _____

Célibataire _____

née à Lutry le vingt-huit Juillet _____ mil huit cent soixante-quatre _____

fille de Jean Louis Bourzeil _____

et de Rose Henriette Deyes _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Les Cullayes & Lauzanne, les vingt-huit février & deux Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Officier de l'Etat
Civil de Mézières _____

Communiqué: à l'Etat Civil

de Lutry & Mézières _____

Signatures des époux :

Louis Bolomey
Emma Bolomey

Signatures des témoins :

Blanc Eugène
à Montbesson
Bolomey à Lauzanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 52

Schopfer et Schmidt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schopfer, Jules-Kentzi,* _____ agriculteur _____

de *Sanenau (Beine)* _____ domicilié à *Vaux,* _____

Célibataire _____

né à *Monnar,* le premier Octobre _____ mil huit cent soixante-deux _____

fils de *Pierre Kentzi Schopfer,* agriculteur à *Vaux,* _____

et de *Jeanne Françoise née Cretigny,* sa femme, décédée _____

2° *Schmidt, Lina-Keniette,* _____

de *Savigny & de Vaux* _____ domiciliée à *Vaux,* _____

Célibataire _____

née à *Vaux,* le vingt-quatre Juillet _____ mil huit cent soixante-sept _____

fille de *Daniel Kentzi Marie Françoise Schmidt,* agriculteur à *Vaux* _____

et de *Louise Julie Schopfer,* sa femme, à *Vaux,* _____

Les publications ont eu lieu à *Sanenau Savigny & Vaux,* les vingt-trois et vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de Vufflens-le-Château _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vufflens-le-Château & Villars s/V
Gené _____

Signatures des époux :

Jules Schopfer
Lina Schopfer

Signatures des témoins :

Schopfer Georges à Sanenau
Georges Schopfer à Vaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 53

1889

Dubrez et Meyer Cornuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vendredi vingt-deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dubrez, Louis,** _____ Gypsière, _____

de Landanne _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire, _____

né à Landanne, le vingt-huit Janvier _____ mil huit cent soixante, _____

fils de François Louis Dubrez, gypsière, _____

et de Louise Françoise Rod, la femme, domiciliés à Landanne, _____

2^o **Meyer née Cornuz, Louise-Françoise,** ouvrière de fabrique

de Colochénaz _____ domiciliée à Landanne, _____

veuve en 1^{er} noces de Marc Alexandre Meyer dès le neuf Septembre mil huit cent
quatre-vingt-deux _____

née à Oibe, le trente Septembre _____ mil huit cent quarante deux _____

fille de François Frédéric Cornuz, décédé, _____

et de Louise Susanne Françoise Grobety, la femme, domiciliée à Oibe, _____

Les publications ont eu lieu à Landanne & Colochénaz, les cinq six Mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès du 1^{er} mari de l'Épouse _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Landanne
& Colochénaz, _____Communiqué : à l'Etat Civil de
Morger, _____

Signatures des époux :

Louis Dubrez
Louise Meyer

Signatures des témoins :

G. Wüstler
Charles Serger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 54

Evers et Schlüter née Bertholdt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 11 décembre 1891 le tribunal royal (1^{re} Chambre Civil) de Wiesbaden le mariage ci-dessus a été dissous par le divorce.

Le jugement précité est déposé aux archives de l'Etat Civil avec l'autorisation d'inscription donnée par le Département de Justice & Police.

Transmis le 23 Dec. 1891
L. Off. de l'Etat Civil

[Signature]

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Evers, Frédéric-Jean-Wilhelm**, Rentier,

de Lezen b. Sitten Markt, Schwerin in Mecklenburg domicilié à Bon Post (Montreux)

divorcé de Augusta Dorothee née Baake, dès le treize Mars mil huit cent quatre-vingt-huit

né à Lezen, le vingt-six Octobre mil huit cent trente-trois,

fils de défunt Karl Detlef Evers

et de défunte Karoline Charlotte Elisabeth née Duchow,

2° **Schlüter née Bertholdt, Louise Wilhelmine**, Rentière

de Stettin (Prusse) domiciliée à Bon-Post (Montreux)

veuve en premières noces de Karl Sabimus Schlüter, dès le vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept

née à Francfort / Mein, le dix-huit Avril mil huit cent cinquante-sept,

fille de défunt Johann Friedrich Bertholdt

et de Wilhelmine Friedriche Ernestine née Philgus, décédée.

Les publications ont eu lieu à Montreux le huit février mil huit cent quatre-vingt-neuf. Le Procès du Département de Justice & Police repose dans les archives de Montreux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de Montreux

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale _____

Signatures des époux :

F. Evers

Louise Evers

Signatures des témoins :

P. Meyer, Montreux

Amel à Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 55

Witschy et Juddy née Corne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Witschy, Camille-Auguste**, _____ Tailleur, de Kirchlindeach (Beune) _____ domicilié à Ransanne av^t à Paris 10^e arr^t veuf de Hélène Joséphine Jolyat, d^e le cinq avril mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

né à Fieuzies (Neuchâtel) le premier février _____ mil huit cent trente-trois, _____

filz de Gabriel Witschy _____ et de Marie Madeleine née Klee, les deux décédés, _____

2^o **Juddy née Corne, Anne-Pierine-Octavie**, sans profession, d'origine française, _____ domiciliée à Ransanne, préc^t à Paris 10^e arr^t veuve de Marie Auguste Eugène Juddy, d^e le vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-dix _____

(Beaumont (Dombes)) _____ née à _____ le vingt Décembre _____ mil huit cent quarante-cinq, _____

fille de François Corne _____ et de Eliza Colvad, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Kirchlindeach, Beaumont, Ransanne & Paris, les dix neuf, vingt, vingt-trois & vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Actes de décès de la femme de l'époux & du mari de l'épouse. Actes de décès des père & mère de l'épouse. Promesse de mariage. Certificats de qualification de Kirchlindeach, Beaumont, Paris et Ransanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Kirchlindeach & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Camille-Auguste Witschy
Anne-Pierine-Octavie Juddy

Signatures des témoins :

J. Muzey
J. Fleury

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 56
Duveluz et Viltoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duveluz, Jean-François**, _____ *Négociant*,
 de *Daillez* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
 Célibataire, _____

né à *Daillez*, le vingt-trois Octobre _____ mil huit cent quarante-cinq, _____
 fils de *Jean Louis Duveluz*, *décédé*, _____
 et de *Mme Louise née Calme*, *sa femme*, *décédée*, _____

2° **Viltoz, Emma-Augustine**, _____ *Négociant*,
 de *Froideville* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
 Célibataire, _____

née *Mlle Currier*, le deux Mars _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____
 fille de *Jacques François Viltoz* _____
 et de *Mme Henriette Marie née Viltoz*, *sa femme*, *les deux décédés*, _____

Les publications ont eu lieu à *Daillez*, *Froideville* & *Lausanne*, les cinq & sept Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de _____
Daillez, *Froideville* & *Lausanne* _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Daillez & *Poliez-le-Grand*. _____

Signatures des époux :
Jean Duveluz
Emma Duveluz

Signatures des témoins :
Louis Forney
Pauline Forney

L'officier de l'état civil :

1889

N° 57

Gaudin et Piot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gaudin, Eugène-Louis,** _____ Cocher, _____

de Chevilly _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire, _____

né à Villars-Bléney, le vingt-deux Janvier mil huit cent soixante-dix, _____

fils de François Louis Gaudin, agriculteur à Quillard, _____

et de Louise Marie Marguerite née Bonjon, décédée, _____

2^o **Piot, Emma,** _____ Couturière, _____

de Pailly _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Pailly, le sept Octobre _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fille de Jean Abram Piot, agriculteur à Villars-Epenay _____

et de Jannette née Vignierat, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Chevilly, Pailly & Lausanne, les cinq sept Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Chevilly, Pailly & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

La Sarraz & Vuarnet _____

Signatures des époux :

Eugène Gaudin

Emma Gaudin

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature]

les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 58

Romagné et Quétel née
Saralicy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Romagné, Michel-Jules-Eugène, *Professeur*

d'origine française _____ domicilié à Lonsanne, _____

Célibataire, _____

né à Authon (Loire et Saône) le vingt-trois Mai _____ mil huit cent quarante-un, _____

fils de défunt Michel Romagné _____

et de Louise Chevallier, sa veuve, domiciliée au Ricey (Aube) _____

2° Quétel née Saralicy, Ernestine-Eugénie, _____

d'origine française _____ domiciliée à Fontaine (Doubs) _____

veuve de Jean Baptiste Quétel, dès le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-
huit _____

née à Célans, le vingt-cinq Septembre _____ mil huit cent quarante-neuf, _____

fille de défunt Philippe Gustave Saralicy _____

et de Ernestine Sophie Alexandrine Mellinger, sa veuve, à Neuvy St-Georges (Nièvre) _____

Les publications ont eu lieu à Authon, Fontaine & Lonsanne les neuf et dix
Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Acte de décès du
père de l'époux. 3° Actes de décès du père de chacun des
époux & consentement de la mère. 4° Prom. de mariage. -
5° Cert. de publ. de Fontaine & Authon. 6° Dit de Lonsanne
7° Déclaration de validité. 8° Permis du Dép. de Justice. Police
Constatant que les pièces 1/1° 2-3-5-6-7 sont déposées à sa archive

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Jules Romagné
Ernestine Saralicy

Signatures des témoins :

Charles Jordan Conseiller d'Etat

W. J. ... Directeur du
Collège C. ...

Les deux à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 59

Chaubert et Mandrin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Chaubert, Alfred-Henri**, _____ Comptable,

de Corsier _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire, _____

né à Bex, le dix-sept Janvier _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fils de Félix Roland Jacob Chaubert, Comptable, _____

et de Agathe Marguerite Elise Parche, sa femme, domiciliée à Landanne, _____

2° **Mandrin, Jeanne-Marie-Louise**, sans profession,

de Lavey, _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire, _____

née à Landanne, le six Juillet _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de François Louis Samuel Mandrin, absent, _____

et de Marie Julie Russy, sa femme, domiciliée à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Corsier, Lavey & Landanne, les cinq, six & sept Mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Corsier

Lavey & Landanne. _____

Communiqué: à l'état Civil de

Corsier & Bex. _____

Signatures des époux:

Chaubert

Marie Chaubert

Signatures des témoins:

H. J. J. J.
aug. Blangy

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 60
**Fuchs & Wehren née
 Magnenat**
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fuchs, Jean,** _____ Sculpteur,

de Brienx (Beine) _____ domicilié à Lonsanne, _____

divorcé de Anna Marie Jeanne Gilliéron, dès le cinq avril mil huit cent septante-sept,

né à Brienx, le seize octobre _____ mil huit cent quarante-un, _____

fils de Christian Fuchs, décédé, _____

et de Barbara née Vinter, sa femme, décédée, _____

2^o **Wehren née Magnenat, Mathilde-Adelaïde,** lingère,

de Rougemont, _____ domiciliée à Lonsanne, _____

divorcée de Pierre Etienne Wehren, dès le cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-
 cinq, _____

née à Evand, le onze mai _____ mil huit cent quarante-cinq, _____

fille de Henri Magnenat, décédé, _____

et de Marie Renée née Kaufmann, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Brienx, Rougemont Lonsanne, les cinq & sept
 Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux. _____

_____ Acte du précédent mariage de chacun des
 Epoux avec déclaration du divorce. _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de Brienx,
 Rougemont & Lonsanne. _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de
 Brienx & Rougemont. _____

Signatures des époux :

Johann Fuchs
Adèle Fuchs

Signatures des témoins :

Blanc Ostin
Fuchs Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 61

Tauxe & Kauswirth

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Tauxe, Friedrich-Emile, _____ Typographe _____

de Aigle, Reysin et Dimont-Dessous, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire _____

né à Aigle, le vingt Juin _____ mil huit cent Soixante-Sept _____

fils de Emile David Tauxe, agriculteur à Aigle _____

et de Henriette Sylvie Philippine Tauxe, décédée _____

2° Kauswirth, Augusta-Fanny-Sophie, Repasseuse, _____

de Gerdernay (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Aigle, le dix-sept Décembre _____ mil huit cent Soixante-Sept _____

fille de Auguste Kauswirth _____

et de Fanny-Albertine Covetaz, sa femme, les deux décédées _____

Les publications ont eu lieu à Aigle, Reysin, Dimont-Dessous, Gerdernay & Lausanne, les douze, treize, quatorze & quinze février mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Aigle _____

Reysin, Gerdernay & Lausanne et Dimont-Dessous _____

Communiqué: à Aigle, Reysin, _____

Dimont-Dessous & Gerdernay _____

Signatures des époux:

Tauxe
Fanny Tauxe

Signatures des témoins:

Auguste Compond
Jules Boerroz

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 62

Tillmann et Fuzler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tillmann, Frédéric-Auguste**, _____ *Ebéniste*,
de *Lichtenwalde (Saxe)* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
veuf de *Anna Pauli* dès le seize Juin mil huit cent quatre-vingt-dix, _____

né à *Lichtenwalde*, le trente-un Aout _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____
fils de *Charles Auguste Tillmann* _____

et de *Amélie Thérèse* née *Kraubold*, les deux décédés, _____

2° **Fuzler, Hermine**, _____ *sans profession*,
de *Stanssen (Slovénie)* _____ domiciliée à *Veytaux*, avant à *Lausanne*
célibataire, _____

née à *Stanssen*, le vingt Octobre _____ mil huit cent soixante-cinq, _____
fille de *Véréna Fuzler*, domiciliée à *Veytaux*, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lichtenwalde, Stanssen, Lausanne & Veytaux*, les dix-neuf et vingt février mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de *Lausanne, Stanssen & Veytaux*. 5° Dit de *Lichtenwalde* avec déclaration de validité. 6° *Procès-verbal* du *Dép^t de Justice & Police* constatant que les pièces n^{os} 2, 3, 4, 5 sont déposées & so-mises. Communiqué : à l'Etat Civil de *Stanssen* et de *Montreux* ainsi qu'à la *Chancellerie Cantonale*. _____

Signatures des époux :

August Tillmann
Hermine Tillmann

Signatures des témoins :

Auguste Fuzler
Blanc } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 63

Cretenoud & Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Cretenoud, Paul-Gustave**, _____ Comptable,
de Reuens _____ domicilié à Chailly / Lussanne, _____
veuf de Marie Louise Dutoit dècè le huit Mai mil huit cent quatre-vingt huit _____

né à Reuens le treize Août _____ mil huit cent cinquante deux _____

fil de Jules André Cretenoud propriétaire à Chailly _____
et de Jeanne Marguerite née Raymond, sa femme, décédée, _____

2° **Dutoit, Isaline**, _____ sans profession,

de Moudon & de Reuens _____ domiciliée à Chailly, _____

Célibataire _____

née à Reuens le vingt huit Septembre _____ mil huit cent soixante _____

filie de Pierre François Dutoit, agriculteur _____

et de Marie Louise née Martin, sa femme, à Reuens _____

Les publications ont eu lieu à Reuens, Moudon, Reuens & Lussanne, les vingt-trois
et vingt quatre février mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage..

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Certificats de publication de Reuens _____

Moudon, Reuens & Lussanne _____

Communiqué : à Romuald Moudon _____

& Reuens _____

Signatures des époux :

*P. Cretenoud**Isaline Cretenoud*

Signatures des témoins :

*A. Cretenoud à Chailly**T. Mery à Lussanne*

L'officier de l'état civil :

R. Romuald

N° 64
Matthey & Jolliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Matthey, Jules,** _____ *Casimir*,

de *Vallerbe*, _____ domicilié à *Laudanne*, _____

Célibataire, _____

né à *Bex*, le quatorze Septembre _____ mil huit cent *Soixante-Six*, _____

fil de *David François Matthey, décédé*, _____

et de *Marie Thérèse Ehinger, sa veuve, à Laudanne*, _____

2° **Jolliet, Marie-Emma,** _____ *Sans profession*,

de *Fordel (Fribourg)* _____ domiciliée à *Laudanne*, _____

Célibataire, _____

née à *Russy (Fribourg)* le dix huit mai _____ mil huit cent *Soixante-Sept*, _____

fille de *Joseph GedeSIDE Jolliet, décédé*, _____

et de *Marie née Auguenot, sa veuve, à Romont*, _____

Les publications ont eu lieu à *Vallerbe, Fordel & Laudanne*, les neuf & dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Vallerbe, Fordel & Laudanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Vallerbe & Fordel _____

Signatures des époux :

Jules Matthey

Emma Matthey

Signatures des témoins :

Matthey

à Laudanne

M. J. Bossier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 65

Jaquillard & Elément

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Jaquillard, Eugène,** _____ Serurier, _____

de Rougemont _____ domicilié à Moudon, _____

Célibataire _____

né à Moudon, le vingt-sept février _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fils de Victor Jacquillard, décédé, _____

et de Juliette, née Pilet, sa veuve, à Xausanne, _____

2° **Elément, Marie-Joséphine,** sans profession, _____

de Romont _____ domiciliée à Xausanne, _____

Célibataire _____

née à Romont, le dix-neuf avril _____ mil huit cent cinquante-deux _____

fille de Jean François Léopold Elément, décédé, _____

et de Fanchette, née Coulté, sa veuve, à Romont, _____

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Romont, Moudon & Xausanne, les dix-neuf, vingt & vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Autorisation de l'Etat Civil _____
de Moudon _____

Communiqué: à Rougemont, Romont _____
à Moudon _____

Li

Signatures des époux:

Eugène Jacquillard
Josephine Jacquillard

Signatures des témoins:

Josef Meyer, J. P. Xausanne
Louis Digeurs, J. P. Xausanne

L'officier de l'état civil:

N° 66.

Bayard et Clavel née Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage inscrit ci-contre, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant & vouloir légitimer par leur mariage :

Antoine Arthur fils de Louise Charlotte Clavel née Bolomey, né le deux juin 1888, inscrit comme fils illégitime, dans les registres de l'Etat Civil de Lamoignon, à Volume III fol° 361.

Bayard Antoine
Louise Bayard
L'off. de l'état civil :

Aujourd'hui deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bayard, Jean-Joseph Ignace Louis Martin dit Antoine,**

de Wiergesteln (Lamoignon) _____ domicilié à Lamoignon,

veuf de Eugénie née Cavarnier, dè le vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt-dix,

né à Sion, le vingt-un octobre _____ mil huit cent cinquante-un,

fils de Pierre Bayard, décédé, _____

et de Aude née Girard, décédée, _____

2° **Clavel née Bolomey, Louise-Charlotte,** tapissière

de Oulens, _____ domiciliée à Lamoignon,

veuve de Samuel François Henri Clavel, dè le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-dix,

née à Savigny, le vingt-deux avril _____ mil huit cent cinquante-un,

filles de Jean Daniel Bolomey, vigneron, _____

et de Marie née Chappuis, Sa femme, les deux domiciliés à Corsy _____

Les publications ont eu lieu à Wiergesteln, Oulens & Lamoignon, les vingt-trois et vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Actes de décès des précédents conjoints _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Wiergesteln, Oulens & Lamoignon _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Wiergesteln & à Echallens (Mairie & légitimation) - ainsi de la légitimation le département de Justice & Police _____

Signatures des époux :

Bayard Antoine
Louise Bayard

Signatures des témoins :

Ligeret Emile
Louis Cecoy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 67

Zwahlen et Balzli

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Zwahlen, Jean,** _____ Epicier _____

de Rüscheegg (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Rüscheegg, le seize mars _____ mil huit cent soixante, _____

fils de Jean Zwahlen, agriculteur à Rüscheegg, _____

et de Elisabeth Ulrich, décédée _____

2° **Balzli, Marie-Sophie,** _____ sans profession, _____

de Vechigen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Biffes (Neuchâtel) le seize août _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Charles Balzli, décédé, _____

et de Annie Rosine Xoula, la veuve, domiciliée mère Treyevagnes, _____

Les publications ont eu lieu à Rüscheegg, Vechigen & Lausanne, les vingt-trois et vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage: _____

Certificats de publication de Rüscheegg
Vechigen & Lausanne. _____Communiqué: à l'Etat Civil de
Rüscheegg & Vechigen _____

Signatures des époux:

Jean Zwahlen
Sophie Zwahlen.

Signatures des témoins:

Edouard Balzli à Treyevagnes
Christian Herren
à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 68.

Musy & Bruguier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Musy, Louis-Paul-Fernand**, domestique de campagne,

de Ecublens, _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire, _____

né à Ecublens, le dix-neuf avril _____ mil huit cent soixante-trois,

fils de Charles François Abram Musy, agriculteur, _____

et de Françoise Jeanne Henriette née Agnet, sa femme, les deux à Ecublens

2° **Bruguier, Marie-Pauline**, _____ Domestique

de Essectines sur Rolle, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Essectines, le vingt-trois novembre _____ mil huit cent soixante-sept,

fille de Antoine Edmond Bruguier, maréchal _____

et de Marie Louise née Schindler les deux à Essectines, _____

Les publications ont eu lieu à Ecublens, Essectines & Landanne, les vingt-huit
février et deux Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Landanne, Ecublens & Essectines.

Communiqué : à l'état Civil d'Ecublens & Gilly, _____

Signatures des époux :

Louis-Paul-Fernand Musy

Marie Musy

Signatures des témoins :

Juste Musy
Hermanjard Bephe

Les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 69.

Saugy et Renchoz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession, et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Saugy, Victor-Auguste, _____ agriculteur,

de Rougemont _____ domicilié à Rougemont, _____

Célibataire, _____

né à Rougemont, le vingt-trois mai _____ mil huit cent soixante-six, _____

fil de Jean David Saugy _____

et de Marie Rosalie née Rossier, décédée, _____

2° Renchoz, Rosalie-Elisa, _____ sans profession,

de Rougemont, _____ domiciliée à Rougemont, _____

Célibataire, _____

née à Rougemont, le trente-un juillet _____ mil huit cent soixante-six, _____

fille de Vincent Gabriel Renchoz, _____

et de Rosalie née Yverin, _____ agriculteur, à Rougemont _____

Les publications ont eu lieu à Rougemont, le seize mars mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Rougemont. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Rougemont _____

Signatures des époux:

Victor Auguste Saugy

Elisa Saugy

Signatures des témoins:

_____ à Rougemont

_____ à Rougemont

L'officier de l'état civil:

N^o 70
Kählen & Giniez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kählen, Charles dit Auguste**, _____ boucher, _____

de St Etienne (Reine) _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Joux-la-Vieille, le vingt-trois mai _____ mil huit cent septante, _____

fils de Henri Frédéric Kählen, agriculteur, _____

et de Marie Louise Julie Flukiger, sa femme, domiciliée à Landanne, _____

2^o **Giniez, Fanny**, _____ sans profession, _____

de Ormont-Dessous, _____ domiciliée à Ollon, _____

célibataire, _____

née à Ollon, le douze février _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Adjoint Henri Vincent Giniez, _____

et de Henriette Marguerite Kubert, sa veuve, domiciliée à Ollon, _____

Les publications ont eu lieu à St Etienne, Ormont-Dessous, Landanne & Ollon, les douze treize et quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, _____

Consentement du père de l'Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de St Etienne _____

Ormont-Dessous, Ollon, Kuémoz & Landanne, _____

Landanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

St Etienne, Ormont-Dessous & Ollon, _____

Signatures des époux :

Auguste Kählen

Fanny Kählen

Signatures des témoins :

Mans

Frédéric Kählen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 71

Serex et Jaquier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Serex, Emile-Louis-Samuel**, facteur postal, de Maracou, domicilié à Chailly / Lausanne, célibataire,

né à Lausanne, le onze juillet _____ mil huit cent cinquante-trois,

fil de François Louis Serex

et de Jeanne Henriette Louise Serex, sa femme, les deux décédés

2° **Jaquier, Laure-Zélie**, Cuisinière,

de Goumoens-la-Ville, domiciliée à Pully / Lausanne,

Célibataire,

née à Goumoens-la-Ville, le vingt-sept Mars mil huit cent Soixante-huit

filles de Benjamin Emanuel Jaquier, décédé,

et de Suzette Jayet sa sœur, domiciliée à Goumoens-la-Ville,

Les publications ont eu lieu à Maracou, Goumoens-la-Ville, Pully & Lausanne, les cinq, six et sept Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Maracou, Goumoens-la-Ville, Pully & Lausanne

Communiqué : à Palézieux, Echallens

à Pully

Signatures des époux :

E. Serex
Zélie Serex

Signatures des témoins :

Aimé Rares à Lausanne
Louis Jaquier à Morges

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 72

Klaeger et Tambauer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Klaeger, Jacob-Albert,** _____ Directeur

de Rueschlikon (Zurich) _____ domicilié à Aussenstihl, _____

veuf de Ida née Weber dès le trente décembre mil huit cent quatre-vingt-sept, _____

né à Rueschlikon, le neuf avril _____ mil huit cent quarante-neuf, _____

fils de Jean Henri Klaeger défunt, _____

et de Susanne née Suter, défunte, _____

2° **Tambauer, Henriette-Elizabeth,** _____

de Schaffhouse, _____ domiciliée à Lonsanne, _____

Célibataire, _____

née à Schaffhouse, le cinq Janvier _____ mil huit cent Soixante, _____

fille de Conrad Mathias Tambauer, défunt, _____

et de Sophie née Degeller, défunte _____

Les publications ont eu lieu à Rueschlikon, Schaffhouse, Aussenstihl & Lonsanne, les dix-huit & dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Aussenstihl. _____

Communiqué : à Rueschlikon, Aussenstihl

et Schaffhouse. _____

Signatures des époux :

Jacob Albert Klaeger
Henriette Klaeger

Signatures des témoins :

J. Melzi Tambauer
H. Gross Tambauer

domiciliés à Lonsanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 73

Ducet et Goy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze Avril 1889 mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ducet, Louis-Marc, limonadier,

de Eublens & de St Sulpice domicilié à Lauzanne,

Célibataire,

né à Lufflens-le-Château, le deux Mars mil huit cent Soixante-trois,

fils de Jean François Samuel Ducet, agriculteur,

et de Jeanne Françoise née Mudy, domiciliés à Bussigny,

2° Goy, Marie-Elisa, Couturière,

de Chenit domiciliée à Bellières / Corsier,

Célibataire,

née à la Combe du Mouzillon (Chenit) le onze Janvier mil huit cent Soixante-six,

fille de Georges Lucien Goy, Gendarme,

et de Caroline née Stucki, domiciliés à Bellières,

Les publications ont eu lieu à Eublens, St Sulpice, au Brassus, au Sentier, à Corsier & à Lauzanne, les seize & dix-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Eublens

St Sulpice, le Brassus, le Sentier & Corsier.

Communiqué: à Eublens, au Sentier

& à Corsier

Signatures des époux:

L. Ducet

Elisa Ducet

Signatures des témoins:

Emile Gues

Man Brunner

L'officier de l'état civil:

[Signature of the civil officer]

N° 74

Pilet & Favrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pilet, Jules-Alfred, Boulangère, de Rossmières domicilié à Aigle, Célibataire,

né à Rossmières, le huit septembre mil huit cent soixante-trois, fils de aîné Samuel Pilet, agriculteur à Villars / Ollon, et de Françoise Julie Cécile Mazzara, la femme, défunte,

2° Favrat, Adèle-Elise, Repasseuse, de Nausanne domiciliée à Fallens & Montreux, Célibataire,

née à Nausanne, le vingt-quatre novembre mil huit cent soixante-un, fille de Madeleine Favrat, domiciliée à Nausanne, et de

Les publications ont eu lieu à Aigle, à Nausanne, à Rossmières & au Chatelard, le vingt-un, vingt-trois & vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de l'arrondissement d'Aigle.

Signatures des époux :

Jules Alfred Pilet, Adèle Pilet

Signatures des témoins :

Pilet, gendre, Alchapuis, le deux à Nausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Rossmières, Aigle & Montreux.

1889

N° 75.

Dingler & Burkhalter

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Avant la célébration du mariage inscrit ci-dessus, les Epoux ont déclaré reconnaître pour leur enfant à légitimer par le dit mariage:

Wilhelm Charles, fils de Marie Burkhalter, inscrit comme fils illégitime de sa mère dans les registres des naissances de l'arrondissement de Lausanne né le 23 Décembre 1887.

Lausanne, le onze avril mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Carl Dingler

Marie Dingler

L'Off. de l'Etat Civil:

[Signature]

Même déclaration de légitimation est faite pour Emilie Bertha Burkhalter née à Lausanne le 15 Novembre 1886 (Vol. 13 fol. 115.)

Carl Dingler Marie Dingler

Aujourd'hui onze avril mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dingler, Charles-Gottlieb, Sculpteur

de Stuttgart (Wurttemberg) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Stuttgart, le vingt-trois Janvier mil huit cent cinquante-quatre,

fils de Wilhelm Gottlieb Dingler, décédé,

et de Marie Louise née Bey, décédée.

2° Burkhalter, Marie, Cuisinière

de Rueyres (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Berthoud (Berne), le quatorze avril mil huit cent cinquante-huit,

filles de Marianne Burkhalter, domiciliée à Berthoud,

et de

Les publications ont eu lieu à Stuttgart, Rueyres & Lausanne, les cinq, six & sept Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Rueyres & Lausanne. 4° Acte de Stuttgart. 5° Déclaration de Validité. 6° Termis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 4 & 5 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de Rueyres

et à la Chancellerie Cantonale (mariages, légitimation)

Signatures des Epoux:

[Signatures of Carl Dingler and Marie Dingler]

Signatures des témoins:

[Signatures of witnesses Carl Dingler and Marie Dingler]

L'officier de l'état civil:

[Signature of the civil officer]

N^o 76
Gindroz & Géroch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gindroz, Constant**, _____ Employé à la Gare S.O.S

de Montprevenez _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à rière Jorat, le sept Mars _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de Jean Isaac Gindroz, agriculteur, _____

et de Elise Imhoff, sa femme, domiciliés rière Lausanne, _____

2^o **Géroch, Marie-Louise**, _____ Sans profession, _____

de Jongny _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Epalinges, le vingt-décembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de Gabriel César Louis Géroch, agriculteur, _____

et de Marie Susanne Chapuis sa femme, domiciliés à Montblessen, _____

Les publications ont eu lieu à Montprevenez, Jongny & Lausanne, les cinq, sept & huit Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux. _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de
Montprevenez, Jongny & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Corcelles-le-Jorat & Corvies. _____

Signatures des époux :

Gindroz Constant

Louise Gindroz

Signatures des témoins :

César Géroch à Montblessen

Gindroz J. Isaac
 au Châlet à Gobel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 77

Rouge & Coeytaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Rouge, Samuel-Kenti,** _____ Cordonnier,

de Mont _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire _____

né à Landanne, le quatorze Septembre _____ mil huit cent soixante-trois _____

fils de ~~seus~~ George François Kenti Rouge, Cordonnier, _____

et de Suzette Marianne Chavan, la femme, domiciliée à Landanne, _____

2° **Coeytaux, Pauline-Marquette,** Couturière,

de Dailens, _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire _____

née à Landanne, le trois Mai _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

filie de feu Jean Kenti Coeytaux, _____

et de Julie Henriette Baud, la veuve, domiciliée à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu au Mont, Dailens Landanne, les onze, quatorze & seize Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de justification de Dailens,

Landanne & Le Mont. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

Romanet & Dailens. _____

Signatures des époux :

Samuel Rouge

Pauline Rouge

Signatures des témoins :

A. Romanet

Louis Wirtz

Emma Chavan

Jenny Coeytaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 78.

Kraege & Ruyet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize avril mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Kraege, Emile, serrurier,

de Schrenz (Royaume de Prusse) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Schrenz, le six Mars mil huit cent soixante,

fils de Gottfried Juma Kraege, défunt,

et de Susanne née Beilke, sa mère, à Schrenz,

2° Ruyet, Marie, cuisinière,

de Usterbach (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Wuttwyl, le vingt-un juillet mil huit cent soixante-six,

fille de Friedrich Ruyet, défunt,

et de Elisabeth Meier, sa mère, à Wuttwyl,

Les publications ont eu lieu à Schrenz, Usterbach & Lausanne, les vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Lausanne & Usterbach. 4° Dit de Schrenz avec la déclaration de validité. 5° Formis du Département de Justice & Police constatant que la pièce n° 4 est déposée dans ses archives.

Communiqué: à l'état Civil de Usterbach

À la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux:

Kraege Emil

Marie Ruyet

Signatures des témoins:

H. Reichenberger

J. Ruppenberger

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par décision du 19 mars 1946 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que l'épouse soit désignée comme étant originaire de Durrenroth & non pas de Usterbach (Berne).

Lausanne le 20 mars 1946

L'officier de l'état civil:

qui, à Durrenroth et Usterbach

1889

N° 79.

Pezet et Brunner

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize avril _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Pezet, Louis-Jules,** _____ agriculteur,

de Essertines près Echallens _____ domicilié à Chailly / Lausanne,

Célibataire, _____

né à Chailly, le quatorze juillet _____ mil huit cent cinquante-neuf,

fils de **Jean Pezet,** agriculteur, _____

et de **Julie Clère,** sa femme, domiciliée à Chailly, _____

2° **Brunner, Jeanne-Rose-Christine,** _____

de Oberried (Bâle) _____ domiciliée à Crissier, _____

Célibataire, _____

née à Jouxens, le vingt juin _____ mil huit cent cinquante-neuf,

fille de **Christian Brunner,** _____

et de **Georgine Françoise Emille Rozet,** sa femme, domiciliée à Crissier, _____

Les publications ont eu lieu à Essertines, Oberried, Crissier & Lausanne, les vingt-six & vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Essertines, _____

Oberried, Crissier & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Jouxens

Bienz & Romanel. _____

Signatures des époux:

Louis Pezet _____

Rose Loux _____

Signatures des témoins:

Christian Brunner _____

Henri Viroday _____ } Crissier

L'officier de l'état civil:

[Signature] _____

N° 80

Geering & Spalinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize avril* mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Geering, Gottfried,* *portier d'hôtel,*

de *Rutihof (Zurich)* domicilié à *Lausanne, av. à Genève,*

Célibataire,

né à *Weiningen (Zurich), le vingt février* mil huit cent *soixante-deux,*

fils de *feu Gottfried Geering*

et de *Régula Stetzer, domiciliée à Obengstrungen (Zurich)*

2° *Spalinger, Louisa-Maria,* *sans profession,*

de *Ossingen (Zurich)* domiciliée à *Lausanne, av. à Genève,*

Célibataire,

née à *Albstrieden (Zurich) le dix Juin* mil huit cent *soixante-trois,*

fille de *Dorothee Marie Spalinger, domiciliée à Lausanne,*

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Rutihof, Ossingen, Lausanne & Genève, les vingt-neuf & trente Mars* mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publication de Rutihof

Ossingen, Lausanne & Genève.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Röngy, Ossingen & Genève

Signatures des époux :

Gottfried Geering
Louise Geering

Signatures des témoins :

Benoit Jung
Quat } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 81

Cavin & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cavin, Eugène,** _____ agriculteur,
de Vulliens _____ domicilié au Chalet à Gobet _____
célibataire, _____

né à Vulliens, le trois avril _____ mil huit cent cinquante-cinq _____

fils de Philippe Cavin agriculteur _____

et de Jeanne Bourmand, sa femme, domiciliés à Cozeilles-le-Jorat _____

2° **Regamey, Fanny,** _____ sans profession, _____

de Lausanne _____ domiciliée au Chalet à Gobet, _____

célibataire, _____

née aux Rapet / Lausanne, le vingt-un janvier mil huit cent cinquante-sept, _____

fille de David Daniel Regamey, agriculteur, _____

et de Jeanne Fuchs, sa femme, domiciliés au Chalet à Gobet, _____

Les publications ont eu lieu à Vulliens & Lausanne, les vingt-trois mars & deux avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Vulliens _____

& Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Mézidon _____

Signatures des époux :

Eugène Cavin _____

Fanny Cavin _____

Signatures des témoins :

Lucie Regamey _____

Albert _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 82

Petitmermet et Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Petitmermet, Marc-Auguste,* _____ agriculteur,

de *Aigle & Yverné* _____ domicilié à *Lansanne* _____

Célibataire _____

né à *Aigle*, le dix-huit Juin _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fil de *Marie Sophie Petitmermet née Rieder*, domiciliée à *Aigle* _____

et de _____

2° *Bron, Augustine,* _____ sans profession _____

de *St Saphorin (Navaux)* _____ domiciliée à *Pully* _____

Célibataire _____

née à *Pully*, le deux Juillet _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de *Jean François Louis Bron*, vigneron à *Pully* _____

et de *Suzanne Marguerite née Maillard*, décédée _____

Les publications ont eu lieu à *Aigle Yverné, St Saphorin, Pully & Lansanne*, les dix-neuf, vingt & vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Aigle, Yverné, St Saphorin, Pully & _____

Lansanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Ches _____

bres, Pully & Aigle _____

Signatures des époux :

Marc Auguste Petitmermet

Augustine Petitmermet

Signatures des témoins :

J. Blanc

Herrinjan Rodolphe

les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 83

Rouge et Lienhard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rouge, Maurice**, _____ agriculteur,
de **Laudanne**, _____ domicilié à **Epalinges aux Croisettes**,
célibataire _____

né aux **Croisettes**, le vingt-neuf juin _____ mil huit cent soixante-quatre,
fils de **Charles Rouge**, agriculteur _____

et de **Jenny**, née **Pache**, domiciliés aux **Croisettes**, _____

2° **Lienhard, Jenny Jenny**, _____ agriculteur,
de **Holziken (Argovie)** _____ domiciliée à **Epalinges aux Croisettes** _____
célibataire _____

née aux **Croisettes**, le onze décembre _____ mil huit cent soixante _____

filles de **Vincent Lienhard**, décédé _____

et de **Henriette**, née **Corbaz**, aux **Croisettes**, _____

Les publications ont eu lieu à **Laudanne, Holziken & Epalinges**, les trois, cinq & dix
Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ attestation de l'Etat Civil d'Epalinges _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges _____

Signatures des époux :

Maurice Rouge
Jenny Rouge

Signatures des témoins :

Henri Pache à Epalinges
J. Louis Pache à la Fontaine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 34

Hügin et Berger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hügin, André,** _____ Menuisier,

de Obawil (Bale Campagne) _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire _____

né à Obawil, le dix-neuf avril _____ mil huit cent quarante-neuf, _____

fils de Mathias Hügin, Charretier, _____

et de Anna Maria née Ligen, les deux domiciliés à Obawil, _____

2^o **Berger, Maria,** _____ Cuisinière,

de Schlatt (Staufen) Bade _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire, _____

née à Schlatt, le quatorze Septembre _____ mil huit cent cinquante-huit, _____

fille de Ferdinand Berger, tailleur _____

et de Franziska née Brendle, à Schlatt (Baden) _____

Les publications ont eu lieu à Obawil Schlatt Landanne, les vingt-six & vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de
Obawil, Schlatt & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Obawil

& à la Chancellerie Ob _____

Signatures des époux :

Hügin André
Maria Hügin

Signatures des témoins :

H. Wagner écrivain
à Bollé
et *Amann*
à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 85

Lavanchy et Ganty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lavanchy, Samuel-David, Concierge,

de Lutry, a Fozez, domicilié à Lausanne,

veuf de Emma Julie Wagniaux née le seize septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

né à Lutry, le cinq avril mil huit cent quarante-quatre,

fils de Jean Etienne François Louis Lavanchy,

et de Jeanne Suzanne Ganty, sa femme, les deux décédés

2° Ganty, Mathilde-Caroline-Elise, sans profession

de Lutry, domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à vicie Suidoux, le deux octobre mil huit cent cinquante-dix,

fille de Charles Louis Marie Ganty,

et de Louise Mathilde Dommanne sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Fozez a Lausanne, le vingt trois Mars mil huit cent quatre vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Certificats de publication de Lutry, Fozez a Lausanne.

Communiqué: a l'Etat Civil de Lutry a Fozez.

Signatures des époux :

Samuel Lavanchy
Caroline Lavanchy

Signatures des témoins :

Ch. Lavanchy
G. Chatelain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 86
Bize et Deléctaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bize, Louis-Charles-Samuel**, _____ *cafetier*, _____

de Villarsel _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

né à *Lausanne*, le *treize* août _____ mil huit cent cinquante-huit, _____

fils de *Jean Louis Bize*, *décédé*, _____

et de *Jeanne Suzanne Françoise Baud*, *sa veuve*, à *Lausanne*, _____

2^o **Deléctaz, Jenny-Annette**, _____ *sans profession*, _____

de *Lausanne*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

née à *Lausanne*, le *dix* octobre _____ mil huit cent *soixante-quatre*, _____

fille de *Jean Marie Deléctaz*, *décédé*, _____

et de *Marie Antoinette Armandel*, *sa veuve*, à *Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Villarsel* et à *Lausanne*, les *vingt-dix* et *vingt-sept* Mars mil huit cent *quatre-vingt-neuf*. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Villarsel et Lausanne _____

Communiqué : à l'état Civil de _____

Villarsel _____

Signatures des époux :

L. Bize

Jenny-Annette Deléctaz

Signatures des témoins :

Forcés de la loi

G. Degluy *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 87

Dörschel et Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dörschel, Rodolphe,** _____ thannidier Ebéniste,
de Seon (Alsace) _____ domicilié à Lausanne,
célibataire _____

né à Seon, le seize janvier _____ mil huit cent soixante-trois,
fils de Jean Rodolphe Dörschel _____
et de Anna née Dörschel, la deux décadre _____

2^o **Aubert, Louise-Jélicie,** _____ modiste,
de Pampigny _____ domiciliée à Pampigny,
célibataire _____

née à Pampigny, le vingt-un mai _____ mil huit cent soixante-deux
fille de Louis Frédéric Aubert, agriculteur, _____
et de Estime Julie Bachlard, la femme, domiciliés à Pampigny _____

Les publications ont eu lieu à Seon, Pampigny & Lausanne, les cinq & six avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de
Seon, Pampigny & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Seon & Pampigny _____

Signatures des époux :

Rodolphe Dörschel
Louise Dörschel

Signatures des témoins :

L. Aubert }
Julie Aubert } Pampigny

L'officier de l'état civil :

Ali Bruand, substit

N° 88.

Dupraz & Henry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupraz, Louis, _____ Maréchal, _____

de Villars / Mens, _____ domicilié à Bercher, _____

Célibataire, _____

né à Colombier, le vingt-sept avril _____ mil huit cent soixante, _____

fil de feu Louis Jules Dupraz _____

et de feu Marie Marguerite née Hoffer, _____

2° Henry, Hélène Pauline, _____ Cuisinière, _____

de Vulliezens, _____ domiciliée à Vulliezens, av^e à Verrey, _____

Célibataire, _____

née à Vulliezens, le treize juillet _____ mil huit cent soixante-trois, _____

filie de feu Frédéric Louis Henry, _____

et de Julie née Barbey, la veuve à Vulliezens, _____

Les publications ont eu lieu à Villars / Mens, Vulliezens, Bercher & Verrey, les cinq & six avril mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
St Cerges _____

Communiqué : à Villars / Mens
St Cerges, Colombier & Verrey _____

Signatures des époux :

Dupraz Louis _____

Hélène Dupraz _____

Signatures des témoins :

Henri Pelichet _____

Paul Henry _____

L'officier de l'état civil :

Ali Renaud Subst _____

N° 89

Steffen & Jayet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Steffen, Emile,** _____ Voyageur de Commerce, de Gessenay (Seine) _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Grandson, le treize Mars _____ mil huit cent soixante-cinq, _____ fils de feu Jean Steffen, _____ et de Jeanne Louise Etienne Fanny Bandet, la veuve, à Vuitteboeuf, _____

2° **Jayet, Julie-Henriette-Jeanne,** _____ sans profession, de Moudon & d'Hermenchies, _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Lausanne, le sept Mars _____ mil huit cent septante-un, _____ fille de feu Louis Samuel Jayet _____ et de Susanne Marguerite Gantier, la veuve, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Moudon Hermenchies & Lausanne, les vingt-six & vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux _____
- Acte de décès du père de l'Epouse & _____
- Consentement de la mère. _____
- Promesse de mariage. _____
- Certificats de publication de Gessenay _____
- Moudon, Hermenchies & Lausanne _____
- Communiqué : à l'Etat Civil de Gessenay _____
- & Moudon _____

Signatures des époux :

Emile Steffen
Jeanne Steffen

Signatures des témoins :

Yo Perremond à Corallay (Neuchâtel)
Louis Domenghetti à St-Croix

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 90
Maillard & Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maillard, Marc-François**, ancien Président du Tribunal

de Vevey _____ domicilié à Vevey _____

veuf de Henriette Rosine Marie née Dubuis, dès le premier octobre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

né à Vevey, le vingt-neuf Juillet _____ mil huit cent quarante-deux _____

fils de Jacques David Maillard, défunt _____

et de Jeanne Marguerite Limerzy, défunte, _____

2^o **Maillard, Cécile-Emma**, _____ Instituteur, _____

de Vevey _____ domiciliée à Vevey _____

Célibataire, _____

née à Xauxanne, le dix-sept Juillet _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____

fille de Ami Christophe Gabriel Maillard, _____

et de Suzanne Rathgeb, à Xauxanne, _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le six avril mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

substitution de l'Etat Civil de
Vevey _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vevey _____

Signatures des époux :

M. Maillard
C. Maillard

Signatures des témoins :

J. Maillard
J. Maillard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 91

Baumgartner et Parizod

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt cinq avril mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Baumgartner, Henri, Homme,

de Montpreveyres, domicilié à Montpreveyres,

célibataire,

né à Montpreveyres, le deux Décembre mil huit cent soixante,

fils de André Baumgartner, menuisier à Montpreveyres,

et de Jeanne Marie née Ducet, sée, sée,

2° Parizod, Jeanne-Joséphine, ménagère,

de Villetta de Lutry, domiciliée à Savigny,

célibataire,

née à Savigny, le premier Mai mil huit cent soixante-sept,

fille de Jeanne Françoise de Jean Henri Parizod,

et de

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres, Villetta, Lutry & Savigny, les vingt trois et vingt cinq Mars mil huit cent quatre vingt neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Corcelles.

Signatures des époux:

Henri Baumgartner
Jeanne Baumgartner

Signatures des témoins:

Marie Decombaz
Louis Savandj

Communiqué: à Corcelles le jour

Cully Lutry & Savigny

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 92
Regamey et Jost

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

⁵⁻⁹⁷ Aujourd'hui vingt sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o **Regamey, Edouard-Daniel**, _____ *Infirmier*,
de *Landsanne*, _____ domicilié à *l'assite de Cey, et Pully*,
célibataire, _____

né aux *Rapes / Landsanne*, le onze mai _____ mil huit cent cinquante trois, _____
fils de *Pierre David Regamey*, _____
et de *Jeanne Louise Barbey*, les deux décédés, _____
2^o **Jost, Anna-Barbara**, _____ *Cuisinière*,
de *Brechershanssen (Bene)*, _____ domiciliée à *Landsanne*, _____
célibataire, _____

née à *Alchenstorf (Bene)*, le quinze Janvier _____ mil huit cent cinquante-sept, _____
fille de feu *Jean Jost*, _____
et de *Ursula Schindegger*, domiciliée à *Wyl*, _____

Les publications ont eu lieu à *Landsanne, Pully, & Wynigen (Brechershanssen)*, le
vingt-dix Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :
_____ *Autorisation de l'Etat Civil*
de *Romanel*, _____

Signatures des époux :
Edouard Regamey
Anna Regamey

Signatures des témoins :
Louis Dumont
Marc Landmeyer

Communiqué : à l'Etat Civil de
Wynigen & Romanel, _____

L'officier de l'état civil :
[Signature]

1889

N° 93

Sandmeyer & Dumont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sandmeyer, Marc, Employé à l'usine de Coen,

de Seengen (Argovie) domicilié à Coen, près Prilly,

Célibataire,

né à Coen, le six Décembre mil huit cent cinquante-huit

fils de Marie fille elle-même de Rodolphe Sandmeyer, décédé,

et de

2° Dumont, Henriette-Louise, Couturière,

de Bussigny domiciliée à Bussigny,

Célibataire,

née à St Germain (Bussigny) le treize Décembre mil huit cent soixante-trois,

fille de Marc Dumont, agriculteur,

et de Marie Louise née Dumont, sa femme, les deux à Bussigny,

Les publications ont eu lieu à Seengen, Bussigny & Prilly, les quatre & six avril mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Romanet.

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanet, Seengen & Bussigny

Signatures des époux :

Marc Sandmeyer
Louise Sandmeyer

Signatures des témoins :

Rogantoy Edouard
Anna Rogantoy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 211
Dubois et Morier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dubois, François,** _____ Agriculteur _____

de Mézières _____ domicilié à Mézières _____

Célibataire _____

né à Mézières, le cinq octobre _____ mil huit cent soixante-quatre _____

fils de Louis Dubois, agriculteur, à Mézières _____

et de défunte Jeanne Louise née Dubois _____

2^o **Morier, Julie,** _____ Sans profession _____

de Château-d'Œux _____ domiciliée à Mézières _____

Célibataire _____

née à Propres, le vingt-huit mars _____ mil huit cent Septante _____

fille de Marie Henriette née Pochet, divorcée de Jean François Morier, à _____

et de Mézières _____

Les publications ont eu lieu à Mézières & à Château-d'Œux, le vingt-huit & vingt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil _____
 de Mézières _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____
 Mézières & Château-d'Œux _____

Signatures des époux :

François Dubois
Julie Dubois

Signatures des témoins :

[Signature] *[Signature]* Les deux à l'acte

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889.

N^o 95

Morand et Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Morand, Joseph-Raymond, _____ Couvreur de famille, de Vallon (Fribourg) _____ domicilié actuellement à Treyvaux (Frib.)

Célibataire, _____

né à Pex-ved-Stiviez (Fribourg), le vingt-trois janvier mil huit cent soixante-trois, _____

fils de Pierre-Joseph Morand, _____

et de Marie-Antoinette née Corandey, à Treyvaux, _____

2^o Pahud, Augustine-Otilie, _____ Cuisinière, de Bottens & de Poliez-le-Grand, _____ domiciliée à Berne, _____

Célibataire, _____

née à Poliez-Pittet, le quinze juin _____ mil huit cent cinquante-six, _____

fille de Marc-Louis-Valentin Pahud, agriculteur, _____

et de Jeanne-Modeste née Grognez, à Poliez-Pittet, _____

Les publications ont eu lieu à Vallon (Carrignon), Berne, Bottens, Poliez-le-Grand et Treyvaux, les dix, onze, douze & treize avril mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Treyvaux, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Carrignon, Treyvaux, Bottens & Berne _____

Signatures des époux :

Raymond Morand
Augustine Morand

Signatures des témoins :

Malus }
F. Vidoux } à l'assistance

L'officier de l'état civil :



N^o 96
Badan et Badan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 12^e avril _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Badan, Charles-Emile-Louis,** _____ *Pionnier,* _____
de *Sullens,* _____ domicilié à *Sullens,* _____
Célibataire, _____

né à *Sullens,* le *deux* *avril* _____ mil huit cent *cinquante-neuf,* _____
fils de *Jean Louis Badan,* _____

et de *Augustine Félic Rochat, de femme, décédée,* _____

2^o **Badan, Louise,** _____ *Lingère,* _____
de *Sullens,* _____ domiciliée au *Simonet* *sur* *Chereaux,* _____
Célibataire, _____

née à *Sullens,* le *dix-neuf* *Mars* _____ mil huit cent *cinquante-dix,* _____
fille de *défunt Jean Louis Gabriel Badan,* _____

et de *Jeanne Susanne Echevidine, de femme, ménagère au Simonet* _____

Les publications ont eu lieu à *Sullens* & à *Chereaux,* le *treize* *avril* mil huit cent *quatre-vingt-neuf.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Sullens _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Sullens & *Romanet* _____

Signatures des époux :

Charles Emile Louis Badan
Louise Badan

Signatures des témoins :

François Delacuisse
Pionnier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 97 1889
 Moret & Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Moret, Jean-Samuel-Edouard**, _____ *Beulangez*,
 de Clarmont de Vaux _____ domicilié à *Lansanne*, _____

Célibataire, _____

né à Clarmont, le onze Mars _____ mil huit cent *Soixante-trois*, _____

fils de *Jean Samuel Moret, agriculteur*, _____

et de *Marie Guadet, la femme, domiciliée à Clarmont*, _____

2^o **Pahud, Rodine**, _____ *Cuisinière*,
 de *Saint Cierges* _____ domiciliée à *Lansanne*, _____

Célibataire, _____

née à *S^t Cierges*, le deux août _____ mil huit cent *quarante-huit*, _____

fille de *Isaac Pahud* _____

et de *Jeanette née Gonnard, les deux décédés*. _____

Les publications ont eu lieu à *Clarmont de Vaux, S^t Cierges Lansanne*, les
 vingt-six, vingt-huit, trente-un Mars et trois avril mil huit cent quatre-
 vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Clarmont,
 de Vaux, de *S^t Cierges* & de *Lansanne*

Communiqué : à *Vullerans, S^t Cierges*
 et *Vullerans-le-Château*. _____

Signatures des époux :

Edouard Moret

Rodine Moret

Signatures des témoins :

Jules Moret à Lansanne

Victor Fagon à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 98
 Troyon & Tallichet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente avril _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Troyon, Georges-Louis, _____ agriculteur, de Chereaux _____ domicilié à Orbe, _____ Célibataire, _____

né à Orbe, le vingt-quatre décembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fils de Louis Troyon, vigneron, à Orbe, _____ et de feu Anne Suzanne Sordet, sa femme, _____

2^o Tallichet, Marie-Louise, _____ Tailleur, de Orbe _____ domiciliée à Orbe, _____ Célibataire, _____

née à Morges, le vingt-un juin _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fille de feu Louis Béat Tallichet, _____ et de Jeanette Louise Michaud, sa femme, domiciliée à Orbe, _____

Les publications ont eu lieu à Orbe & à Chereaux, les quatre six avril mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil d'Orbe. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Orbe de Romanel. _____

Signatures des époux :

Troyon Louis
 Marie Troyon

Signatures des témoins :

Henri Vermy
 Tallichet Emma

L'officier de l'état civil :

1889

N° 99

Regamey & Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Trente Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Regamey, Etienne-Louis**, _____ Propriétaire,

de Landanne et de Savigny _____ domicilié à Savigny, _____

veuf de Jeanne Françoise Menétray des le premier Octobre mil huit cent quatre vingt quatre

né à Savigny, le quinze Octobre _____ mil huit cent vingt-six, _____

fils de Jean Philippe Regamey, _____

et de Jeanne Louise Demoraz, sa femme, les deux décédés. _____

2° **Besson, Marie-Cortense**, sans profession,

d'origine française _____ domiciliée à Savigny, _____

célibataire, _____

née à Aullin (H^{te} Savoie), le quinze Décembre mil huit cent cinquante-huit, _____

fille de Jean Pierre Besson, _____

et de Lucie Violler, sa veuve, à Aullin, _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Savigny, Aullin, les deux et trois Mars
mil huit cent quatre vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autodisation de l'Etat Civil
de Savigny _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Savigny et à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

E. L. Regamey

Cortense Regamey

Signatures des témoins :

Schittel

Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 100

Gaudard & Ramuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Avril mil huit cent quatre-vingt-neuf,

1° Gaudard, Edouard, Agriculteur, de Vansanne, Echallens, Biolley-Cujular & St-Barthelémy domicilié à Boudrens, Célibataire,

né à Boudrens, le quatorze Avril mil huit cent cinquante-huit fils de Charles Samuel Gaudard, Syndic à Boudrens, et de feu Louise Fanny née Ramuz,

2° Ramuz, Marie-Louise, ménagère, de Sullens domiciliée à Sullens, Célibataire,

née à Sullens, le quatorze Novembre mil huit cent Soixante-quatre, fille de Louis Charles Henri Ramuz, et de Louise Marie Françoise Badan, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Boudrens, Vansanne, Biolley-Cujular, St-Barthelémy, à Echallens & à Sullens, les cinq et six Avril mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Sullens

Signatures des époux :

Edouard Gaudard Louise Gaudard

Signatures des témoins :

Eugène Gaudard à Boudrens Charles Ramuz à Sullens

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sullens & Echallens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 101

Hostettler et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 19 Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hostettler Paul*, _____ agriculteur,

de Guggisberg (Suisse) _____ domicilié à Savigny, _____

célibataire, _____

né à Pully, le seize Novembre _____ mil huit cent soixante six, _____

fils de Louis Hostettler _____

et de Françoise née Lorden, agriculteurs à Savigny, _____

2° *Regamey Louise*, _____ agriculteur,

de Lansanne _____ domiciliée aux Rânes / Lansanne, _____

Célibataire, _____

née aux Rânes sur Lansanne, le quatorze août mil huit cent soixante sept, _____

fille de Charles Regamey, _____

et de Louise née Blanc, agriculteurs, aux Rânes / Lansanne, _____

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, Savigny Lansanne, les quatre, cinq et six Avril mil huit cent quatre vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat civil de Savigny

Signatures des époux :

Hostettler Louise
Hostettler Paul

Signatures des témoins :

Louis Regamey } *chez chez les Blanc*
Julie Regamey } *sur*
Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Guggisberg & de Savigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 102

Gret et Jeandin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gret, Louis Charles Isaac,** _____ *ouvrier tannier,*
de **Sainte Croix** _____ domicilié à **Lausanne,** _____
célibataire, _____

né à **Lausanne,** le six Mars _____ mil huit cent soixante-cinq, _____
fils de **défunct Jacques Charles Marc Gret** _____
et de **Catherine Wehrer, sa veuve,** domiciliée à **Lausanne.** _____

2° **Jeandin, Jeannette dite Jeanne,** *ménagère,* _____
de **Fessy (Haute Savoie) France** _____ domiciliée à **Lausanne,** _____
célibataire, _____

née à **Fessy** le vingt-quatre avril _____ mil huit cent soixante-dix _____
fille de **défunct Pierre Jeandin** _____
et de **Marie Comana,** domiciliée à **Margencel (Haute Savoie)** _____

Les publications ont eu lieu à **Sainte Croix, Fessy & Lausanne,** les neuf, dix &
quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. _____
acte de décès du père de l'Épouse &
Consentement de la mère. _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de **S^{te} Croix**
des Granges, Fessy & Lausanne _____
Communiqué : à l'Etat Civil de
S^{te} Croix & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Louis Gret
Jeanne gret

Signatures des témoins :

Joseph Magonin } *Lausanne*
Louis Testuz }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 103

Schmidhauser et Clopat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schmidhauser Jean**, _____ Employé de Commerce de Sulgen (Churgovie) _____ domicilié à Granges, _____ célibataire, _____

né à Landanne, le quinze Octobre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____ fils de Jean François Schmidhauser, à Landanne, _____ et de Anna Joséphine Trüel, la femme, _____

2° **Clopat, Blanche-Erher**, _____ sans profession, _____ de Lohr (Grisons) _____ domiciliée à Granges, _____ Célibataire, _____

née à Aigle, le treize avril _____ mil huit cent Soixante-huit, _____ fille de Henri Hermann Clopat, décédé, _____ et de Jenny née Curchod, à Constantinople, _____

Les publications ont eu lieu à Sulgen, Lohr & Granges, les vingt-trois, vingt-cinq & vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de _____ Granges, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____ Sulgen, Granges & Lohr _____

Signatures des époux :

_____ Jean Schmidhauser _____

_____ Blanche Schmidhauser _____

Signatures des témoins :

_____ à Landanne _____

_____ H. Perret _____

_____ Grejter _____

L'officier de l'état civil :

N° 103.

Rast & Setta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rast, Christophe-Alciz*, _____ fonctionnaire postal, de *Hochozif (Lucerne)* _____ domicilié à *Lausanne*, _____ célibataire, _____

né à *Hochozif*, le vingt-six août _____ mil huit cent soixante-douze, _____ fils de *Adam Rast, décédé*, _____

et de *Catherine Buchmann, sa femme*, à *Hochozif*, _____

2° *Setta, Lucie-Antoinette Secondine dite Caroline*, de *Bresso (Piémont)* _____ domiciliée à *Pandex*, _____ célibataire, _____

née à *Pandex*, le vingt-huit mars _____ mil huit cent soixante-deux, _____ fille de *Bernard Setta, directeur de mines*, _____

et de *Louise née Ukertine, sa femme*, les deux à *Pandex*, _____

Les publications ont eu lieu à *Hochozif, Lausanne, Bresso, Pandex & au Consulat d'Italie à Genève* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Hochozif, Lausanne, Bresso, Pandex & Consulat d'Italie _____

Communiqué : à *Hochozif, Pully & Chancellerie Cantonale* _____

Signatures des époux :

Christophe Rast
Caroline Rast

Signatures des témoins :

Julien Rochat
Adam Rast } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 105

Marron et Pochon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Marron, Charles-Samuel**, _____ Menuisier,
de Ecublens _____ domicilié à Lansanne, _____

divorcé de Anna Maria Juret, dès le treize Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit,
(en secondes noces) _____

né à Ecublens, le vingt-un Janvier _____ mil huit cent quarante-trois, _____

fils de Henri Vincent Alexandre Louis Marron, décédé, _____

et de Fanchette née Baud, la femme, décédée. _____

2^o **Pochon, Céline**, _____ Cuisinière,

de Chêne & Paquier _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire, _____

née à Chêne & Paquier, le dix-neuf Juillet mil huit cent soixante-quatre _____

fille de Elise Pochon, domiciliée à Lansanne _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Ecublens, Chêne & Paquier Lansanne, les neuf,
onze & douze avril mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de
l'Epoux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Ecublens
Chêne & Paquier & Lansanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Donneloye & Ecublens. _____

Signatures des époux:

Samuel Marron

Céline Marron

Signatures des témoins:

Favrat Huissier

J. Chiara les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil:

Ali Bruand substit

N° 106

Caillet et Bellet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

lice Bellet
Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans la séance du 27 avril 1890 le conseil d'état a ordonné que l'acte de mariage ci-contre sera rectifié dans ce sens que la bourgeoisie de Vevey, qui a été omise, sera indiquée après celle de Vevey.

Transcrit sur l'invitation du Dept de Justice et Solia le 1^{er} mai 1890.

L'Officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement du 20 mai 1911 le Tribunal civil de la Gruyère a prononcé la séparation entre les époux Caillet-Bellet.

La femme ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de deux années.

Enregistré le 15 juillet 1912.

L'off. de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui *neuf* Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Caillet, François Louis-Alexandre*, négociant

de *Vevey et de Sallieu*, domicilié à *Vevey*,

Célibataire,

né à *Vevey*, le *neuf* février _____ mil huit cent *soixante-dix*,

fils de *François Alexandre Caillet*

et de *Marie Louise Panchaud*, sa femme, les deux *décédés*,

2^o *Bellet, Hélène*, (*Bellet*) *Sans profession*

de *Mont*, domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire,

née à *Lausanne*, le *trois* avril _____ mil huit cent *soixante-sept*

fille de *défunt François Louis Bellet*

et de *Fanny Emma Henriette Girardet*, sa veuve, domiciliée à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Vevey, Le Mont Lausanne*, les *vingt-dix*, *vingt-huit* & *trante* Mars mil huit cent *quatre-vingt-neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation del'Etat Civil de Vevey

Communiqué : à *Vevey* à *Remanel*

Signatures des époux :

[Signature Caillet]

[Signature Bellet]

Signatures des témoins :

[Signature] à *Lausanne*

[Signature] à *Bondry*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 107

Blanchard et Duciel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Blanchard, François-Louis-Albert**, Employé de banque,
de Jouxten-Mézery, _____ domicilié à Langanne, _____
Célibataire, _____

né à Budigny, le huit Mai _____ mil huit cent Soixante-Sept, _____

fil de François Blanchard, Entrepreneur, _____

et de Marie Emilie Martin, la femme, la deux à Langanne, _____

2° **Duciel, Julia Emma**, _____ sans profession, _____

de Châtelard _____ domiciliée à Cheroux / Montzeux, _____

Célibataire, _____

née à Cheroux le dix-huit Juillet _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fille de Jules David Duciel, décédé, _____

et de Elise Eugénie née Vuichoud, la femme, à Cheroux, _____

Les publications ont eu lieu à Jouxten-Mézery, Châtelard & Langanne, les neuf,
dix & onze avril mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de
Jouxten-Mézery, Châtelard & Langanne

Communiqué : à Romain &

Montzeux, _____

Signatures des époux :

Blanchard

Julia Blanchard

Signatures des témoins :

J. H. Brunet & Duciel

J. Blanchard

J. Blanchard

L'officier de l'état civil :

Ali Brouard

N^o 108
Hücking & Wellington

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant jugement rendu le 12
 novembre 1902 le tribunal civil
 (Oberlandesgericht) de Hamm (Prusse)
 a dissous par le divorce le mariage
 inscrit ci-contre.

Lansanne le 18 Mars 1903.

L'Off^r de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hücking, Hugo**, _____ fabricant,

de Lüdenscheld (Westphalie) _____ domicilié à Lüdenscheld, _____

célibataire, _____

né à Lüdenscheld, le quatorze Octobre _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de Charles Hücking, fabricant à Lüdenscheld _____

et de Emilie Bamscheid, décédée, _____

2^o **Wellington, Alice-Mary-Anne**, sans profession,

d'origine anglaise, _____ domiciliée à Neuvecelle (N^o Sarvie) _____

Célibataire, _____

née à Newnham (Glocester) Angleterre, le sept Mai mil huit cent cinquante-neuf, _____

fille de Henry Wellington _____

et de Mary Anne née Hannid, les deux décédées _____

Les publications ont eu lieu à Lüdenscheld Neuvecelle & Lansanne, les neuf
 onze Mars & vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Procès de
 mariage. 3^o Actes de publication de Lansanne & Lüdenscheld & Neuvecelle. 4^o Dispense des publica-
 tions en Angleterre. 5^o Déclaration de Validité. 6^o Procès
 mis au Département de J^o & P^o constatant que les pièces
 des N^{os} 4, 5 & 6 sont déposés dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie

[Signature]

Signatures des époux :

[Signature: Hugo Hücking]
[Signature: Alice M. Hücking]

Signatures des témoins :

[Signature: F. J. Mauerhofer-Morel]
[Signature: Emma Mauerhofer]

L'officier de l'état civil :

[Signature: Ali Brwand subst]

1889

N° 109

Dubois et Pouly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dubois, Albert, agriculteur,

de Mézières domicilié à Mézières,

Célibataire,

né aux Cullayes, le vingt-quatre avril mil huit cent cinquante-huit,

fil de défunt François Dubois

et de défunte Louise Marguerite née Rod,

2° Pouly, Ida, ménagère,

des Cullayes & de Montpreveyres, domiciliée à Lonsanne,

Célibataire,

née aux Cullayes, le quatre décembre mil huit cent soixante-trois,

filie de Jean Daniel Pouly, agriculteur à Servion,

et de Jeanne Susanne née Bron, décédée

Les publications ont eu lieu à Mézières, à Lonsanne, aux Cullayes & à Montpreveyres les vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six & vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Mézières

Communiqué : à Mézières & Corcelles.

le Jour. _____

Signatures des époux :

Albert Dubois

Ida Pouly

Signatures des témoins :

Charles Pouly à Cullayes

Favrat Louis à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

M. Bernard, substit

N° 110
Guilland et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guilland, Paul,** _____ *Beulanger*

de Mézières (Haut Vully) *friconzy*, _____ domicilié à *Louvaine*, _____

veuf de *Jenny dite Jenny Chauvins*, dès le sept Janvier mil huit cent quatre vingt-neuf, _____

né à Mézières, le vingt-un Juin _____ mil huit cent cinquante-quatre,

fils de défunt *Jacob Samuel Guilland* _____

et de *Marie Swette Chautems*, domiciliée à *Luzerne (friconzy)* _____

2° **Pache, Louise-Jenny,** _____ *Cuisinière*

de Epalinges, _____ domiciliée à *Louvaine*, _____

Célibataire, _____

née à Epalinges, le vingt-huit décembre mil huit cent Soixante-trois, _____

fille de défunt *Jean Abram Pache*, _____

et de *Jeanne Susanne Blanc*, sa sœur, domiciliée à Epalinges. _____

Les publications ont eu lieu à Mézières, Epalinges et Louvaine, le treize avril mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Certificats de publication de Mézières Epalinges et Louvaine _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Mézières et Epalinges* _____

Signatures des époux :

Guilland Paul
Jenny Guilland

Signatures des témoins :

Hegmann _____
Jou _____ à Louvaine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 111

Curchod & Griottier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui date Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Curchod, Paul,** _____ *Religieux*

de Lemmardin _____ domicilié à *Sausanne*

célibataire _____

né à *Sainte Croix*, le *six-neuf* octobre _____ mil huit cent *soixante-quatre*,

fil de *françois Curchod*, ancien instituteur _____

et de *Marianne Amette Selezest*, la femme, domiciliée à *Sausanne*, _____

2° **Griottier, Marie-Marguerite,** _____ *Reposante*

de *Myes n de Pizy* _____ domiciliée à *Sausanne*, _____

célibataire _____

née à *Epalinges*, le *cinq* octobre _____ mil huit cent *soixante-huit*,

filie de *romis Jules Griottier*, *deieu*, _____

et de *Sylvie Sedaroux*, la femme, domiciliée aux *Croisettes*, _____

Les publications ont eu lieu à *Lemmardin, Myes & Pizy, n Sausanne*, les *seize*, dix-
huit et *vingt* avril mil huit cent *quatre-vingt-neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lemmardin

Myes, Pizy, Sausanne _____

Communiqué: à l'état civil de _____

Poliez-le-Grand, Coppet & Gimel _____

Signatures des époux:

Paul Curchod

Marie Curchod

Signatures des témoins:

François Curchod

Jacques Steiner

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement du Tribunal de district de Sausanne, rendu en date du 22 janvier 1917, déclaré définitif et exécutoire le 4 avril 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le *13* avril *1917*.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 112
Parisod et Giron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Parisod, Henri-Louis**, _____ *Typographe*,

de *Ville de Lutry* _____ domicilié à *Lausanne* _____

Célibataire _____

né à *Lausanne*, le neuf Août _____ mil huit cent *soixante-quatre* _____

fils de *Charles François Parisod* *facteur au télégraphe* _____

et de *Jeanne Louise Theintz*, *sa femme*, domiciliés à *Lausanne* _____

2^o **Giron, Marie-Fanny**, _____ *Conturière*,

de *Genève* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Célibataire _____

née à *Lausanne*, le quinze Juin _____ mil huit cent *septante* _____

fille de *Marie Charles Giron*, *Commissaire de police* _____

et de *Marie Louise Lelchut*, *sa femme*, domiciliés à *Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Ville de Lutry, Genève & Lausanne*, les treize & seize *Sept* mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications de Ville de Lutry, Genève & Lausanne _____

Consentement du père de l'Epouse _____

Communiqué : à *Cully, Lutry &* _____

Genève _____

Signatures des époux :

H Parisod _____

Marie Parisod _____

Signatures des témoins :

Charles Parisod _____

Ch. Giron _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

1889

N° 113

Bussien et Pache

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Bussien, Onésime-Joseph, _____ Batellez,de Port-Valais _____ domicilié à Bouveret (Valais) _____

Célibataire, _____

né à Bouveret (Valais), le vingt-deux avril _____ mil huit cent cinquante huit, _____fils de Joseph Bussien, agriculteur à Bouveret, _____et de Célestine née Clere, décédée, _____2^o Pache, Louise, _____ Blanchisseuse,de Epalinges, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le douze Mai _____ mil huit cent soixante-neuf, _____fille de Daniel Pache, agriculteur, _____et de Rose Giroux, la femme, domiciliés à Lausanne, _____Les publications ont eu lieu à Port-Valais, Epalinges, Bouveret & Lausanne, les douze, quatorze & seize mai mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Autorisation de l'Etat Civil de
Port-Valais _____

_____ Communiqué: à Port-Valais & Epalinges.

Signatures des époux:

Bussien OnésimeLouise Bussien

Signatures des témoins:

Pache DenisMauri Marin les deux à
Lausanne

L'officier de l'état civil:

N° III

Dutoit et Rumpf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dutoit, Jules-Louis**, _____ *Mandataire*,

de Moudon & de Neyruz, _____ domicilié à *Lausanne*

divorcé de Anna Dominiqua Tajan, dès le vingt-dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

né à *Vullyens*, le premier Août _____ mil huit cent quarante-trois,

fil de *Georges-Louis Dutoit, défunt*,

et de *Jeanne Marie née Henry, la veuve, à Lausanne*,

2° **Rumpf, Louise-Joséphine**, _____ *Repasseuse*,

de *Wahlern (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire,

née à *Lausanne*, le premier Juin _____ mil huit cent cinquante-sept,

filles de *Jean Marc Rumpf*

et de *Louise Adèle Robert, sa femme, les deux décédés*,

Les publications ont eu lieu à *Moudon, Neyruz, Wahlern Lausanne, les seize & dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Moudon, Neyruz, Wahlern & Lausanne
Acte de divorce de l'Epoux.

Communiqué : à *Moudon, Neyruz*
& Schwarzenburg

Signatures des époux :

Jules Dutoit
Joséphine Dutoit

Signatures des témoins :

Paul Signet
Rodolphe Marguerat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N^o 115.

Regivue & Curchod

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Regivue, Emile Ernest Adrien**, Docteur Médecin,

de St Saphorin (Lavaux) & Châtillens, _____ domicilié à **Lausanne**, _____

Célibataire, _____

né à **Mendon**, le vingt-deux Janvier _____ mil huit cent cinquante-deux _____

fils de **Marc Louis Isaac Regivue**, _____

et de **Jeanne Marie Adèle Ernestine** née **Salaville-Laval**, les deux décédés, _____

2^o **Curchod, Anna Eliza**, _____ Sans profession,

de **Crissier, Lausanne, Dommarin & Poliez-le-Grand** domiciliée à **Lucerne**, _____

célibataire, _____

née à **Bussigny s/Morges**, le treize Juin _____ mil huit cent Soixante-huit _____

fille de **Alexandre Ferdinand Curchod**, _____

et de **Françoise Jenny Stieclin**, la femme, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à **St Saphorin, Châtillens, Crissier, Lausanne, Dommarin, Poliez-le-Grand, Lucerne**, les dix, sept et onze avril mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de **St Saphorin, Châtillens, Lausanne, Crissier, Dommarin, Poliez-le-Grand & Lucerne**. _____

Communiqué: à l'état Civil de **Chexbres, Dion, Romanel, Poliez-le-Grand & Lucerne**. _____

Signatures des époux:

St Regivue

Mlle Regivue

Signatures des témoins:

M. Regivue, Mary Charannes, D. Secretan, Anna Curchod, E. Secretan, F. Curchod

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 116
Regamey et Palaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Regamey, Louis-Alfred,** _____ Employé postal, _____

de **Lausanne,** _____ domicilié à **Lausanne,** _____

Célibataire, _____

né à **Lausanne,** le vingt-trois Janvier _____ mil huit cent Soixante-dix, _____

fils de **Charles Regamey,** agriculteur, _____

et de **Fanchette née Regamey,** la femme, domiciliés à **Lausanne,** _____

2° **Palaz, Marie,** _____ Sans profession, _____

de **Riez & Lutry,** _____ domiciliée à **Focel (avant)** _____

Célibataire, _____

née à **Focel,** le quatorze Mars _____ mil huit cent Soixante-dix, _____

fille de **Samuel Henri Palaz,** agriculteur, _____

et de **Françoise Marianne née Gavin,** domiciliés à **Focel** _____

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Riez, Lutry & Focel,** les seize, dix-sept et dix-huit Avril mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Lausanne, Riez, Lutry & Focel. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Cully, Lutry & Focel _____

Signatures des époux :

Regamey
Marie Regamey

Signatures des témoins :

Coëcy Emile
Gustave Guex

les deux à **Lausanne**
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 117.

Bergeaud et Haldy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bergeaud, Henri-Alexis**, _____ agriculteur,

de **Penthalaz**, _____ domicilié à **Penthalaz**, _____

Célibataire, _____

né à **Paris**, le vingt-deux Juillet _____ mil huit cent quarante-six, _____

fils de défunt **Louis Samuel** _____

et de **Jeanne Charlotte** née **Gaudin**, aussi décédée, _____

2° **Haldy, Suzanne-Elisa**, _____ sans profession, _____

de **Gessenay (Beune)** _____ domiciliée à **Penthalaz**, _____

Célibataire, _____

née à **Landanne**, le vingt-quatre Septembre mil huit cent cinquante-cinq, _____

fille de **François Louis Haldy**, _____

et de **Jeanne Louise Bergeaud**, tous deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à **Penthalaz & Gessenay**, les vingt-deux & vingt-quatre
Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Gessenay _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Gessenay & Gessenay _____

Signatures des époux:

Henri Bergeaud
Elisa Haldy

Signatures des témoins:

Favrat Huisserie
Favrat

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 118

Schwaiger & Werner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schwaiger, Frédéric** _____ *Ébéniste*,
de Seeboden (Trüffling) Autriche, _____ domicilié à *Lausanne*,
Célibataire, _____

né à Seeboden, le trois Juillet _____ mil huit cent cinquante-six, _____

fils de Mathias Schwaiger, décédé, _____

et de Elisabeth Peranz, la veuve, à Friedach (Autriche) _____

2° **Werner, Frida Pauline**, _____ *sans profession*,

de Berghaupten (Bade) _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

née à Eimeldingen (Bade), le vingt-deux Mars mil huit cent Soixante-deux, _____

fille de Joseph Werner, domanier, _____

et de Veronika Sauter, la femme, à Kadelburg (Bade) _____

Les publications ont eu lieu à Seeboden, Berghaupten Lausanne, les six, huit et quatorze Avril mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Form. de mariage. 3° Certificats de publication de Seeboden & Berghaupten # 2 de Lausanne 5° Formis du Depart. de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 3 sont déposées dans ses archives avec la déclaration de validité

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale. _____

Signatures des époux :

Friedrich Schwaiger.

Frida Schwaiger.

Signatures des témoins :

Albert Barnet

Felix Semertrich Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 119.

Thonney et Gilliéron

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Thonney, Constant** _____ agriculteur, de **Vulliens**, _____ domicilié à **l'asile de Cey** près **Trilly**, _____ Celibataire, _____

né à **Vulliens**, le treize mai _____ mil huit cent cinquante-six, _____

fils de **Daniel Friedrich Thonney** _____

et de **Anne née Dupuy, la femme, les deux déçus**, _____

2° **Gilliéron, Elise**, _____ sans femme, de **Servion**, _____ domiciliée à **Lausanne**, _____

Celibataire, _____

née à **Forêt**, le vingt-un novembre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de **Aimé François Frédéric Gilliéron**, _____

et de **Françoise Marie née Didierand, domiciliée à Forêt (Louvain)** _____

Les publications ont eu lieu à **Vulliens, Servion, Trilly et Lausanne**, les six et huit avril mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Romanel

Communiqué: à l'Etat Civil de *Mézières*

Romanel et Dion

Signatures des époux:

Constant Thonney
Elise Thonney

Signatures des témoins:

Alexis Thelin à Cey
Jules Lavanchy à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 120

Ayez & Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ayez, Clément-Joseph*, _____ *galecher*, _____

de *Roment (Suisse)* _____ domicilié à *Lansanne*, _____

Célibataire, _____

né à *Roment*, le quatre mars _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de *défunt Jean Joseph dit Jodon Ayez*, _____

et de *Marguerite Marie Melanie née Dumas, la veuve, domiciliée à Roment*, _____

2° *Burnier, Marie-Hélène-Monique*, _____ *Cuisinière*, _____

de *St Jean d'Aulph (Haute Savoie)* _____ domiciliée à *Lansanne*, _____

Célibataire, _____

née à *St Jean d'Aulph*, le vingt-deux Janvier mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de *Guézin Burnier* _____

et de *Julienne Fournier, son épouse, les deux décédés*, _____

Les publications ont eu lieu à *Roment, St Jean d'Aulph & Lansanne*, les seize & vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *actes de naissance des Epoux* _____

_____ *actes de décès des parents de l'Épouse*, _____

_____ *Promesse de mariage*, _____

_____ *Certificats de publication de Roment St Jean d'Aulph & Lansanne*, _____

_____ *Communiqué: à l'état Civil de* _____

_____ *Roment & à la Chancellerie de* _____

Signatures des époux :

Ayez Clément

M. Hélène Ayez

Signatures des témoins :

Jamot Bohler

Louise Bohler } *à Lansanne*

Louise Robier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 121

Eichenberger et Enthorey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt un Mai mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Eichenberger, Otto, Cocher,

de Beinwyl (Kulm) Algérie domicilié à Lussanme,

Célibataire,

né à Reimach (Algérie), le vingt deux Juillet mil huit cent Soixante,

fils de Gottlieb Eichenberger, maréchal à Reimach,

et de Anna née Kanzi, décédée,

2° Enthorey, Rosine Nancy, sans profession,

de Compiègne domiciliée à Compiègne,

Célibataire,

née à Compiègne, le dix novembre mil huit cent Soixante quatre,

fille de Pierre François Enthorey, agriculteur,

et de Justine née Dutoit, la femme, domiciliés à Compiègne,

Les publications ont eu lieu à Beinwyl Compiègne Lussanme, les vingt trois
vingt quatre avril mil huit cent quatre vingt neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Beinwyl
Compiègne & Lussanme.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Beinwyl & Lussanme.

Signatures des époux:

Otto Eichenberger
Rosine Eichenberger

Signatures des témoins:

J. Prév. ébéniste à Gonterschamp
D. Meylan Hilène Enthorey
à Compiègne

L'officier de l'état civil:

Ali Duval, substit

N° 122

Mégroz & Perriraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois mai _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mégroz, Aimé**, _____ Employé postal,

de Pency-le-Jocat, _____ domicilié à Landanne, _____

veuf de Léonie Reuida Marquétile Rigasse, des le vingt-neuf août mil huit cent quatre-vingt-six _____

né à Escherin / Lutry, le vingt huit mars _____ mil huit cent cinquante-un, _____

fils de Jean François Frédéric Mégroz, agriculteur, _____

et de Jeanne Henriette Cordey, sa femme, domiciliés à Savigny, _____

2° **Perriraz, Marie**, _____ sans profession, _____

de Chavornay & de l'Abbergement _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Chavornay, le quatre avril _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fille de Frédéric Perriraz, agriculteur, _____

et de Smette Louise Auberson, sa femme, domiciliés à Chavornay, _____

Les publications ont eu lieu à Pency-le-Jocat, Chavornay, l'Abbergement & Landanne, les vingt-cinq & vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Pency, Chavornay, l'Abbergement & Landanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Escherin-le-Jocat, Chavornay & _____

Lignerolles. _____

Signatures des époux :

Aimé Mégroz

Marie Perriraz

Signatures des témoins :

Charles Perriraz

Lina Perriraz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 123

Lädermann et Gavillet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-trois Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Lädermann, François-Louis**, _____ *Commerçant*,
de Epalinges et du Mont, _____ domicilié à *Lausanne*, _____
Célibataire, _____

né à Epalinges, le vingt-trois *Mois* _____ mil huit cent cinquante-sept, _____
fils de Charles François Isaac Lädermann, agriculteur aux Croisettes d'Epalinges, _____
et de Louise née Imhoff, décédée, _____

2° **Gavillet, Marie**, _____ *Cuisinière*,
de Poney et de Vucherens, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
Célibataire, _____

née à Poney, le deux Mai _____ mil huit cent cinquante-trois, _____
fille de Pierre Louis Gavillet _____
et de Susanne Louise née Rod, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Le Mont, Poney, Vucherens & Lausanne,
les trente avril, premier et quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Epalinges
du Mont, de Poney, de Vucherens & de
Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Romanel
Epalinges, Corallin-le-Fort & Moudon

Signatures des époux:

F. Lädermann
Marie Lädermann

Signatures des témoins:

J. Lädermann
J. Lädermann

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 124

Bovay & Perret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bovay, Ulysse,* _____ *Colombier,*

de *Chanéaz* _____ domicilié à *S^t Saphorin s/ Moiraz,* _____

célibataire, _____

né à *Chanéaz*, le quinze décembre _____ mil huit cent soixante-quatre _____

fils de *Félix Bovay*, agriculteur, à *Chanéaz*, _____

et de *Louise née Jaquier*, la femme, domiciliée à *Chanéaz*, _____

2° *Perret, Rosine-Suzanne,* _____ *Conturciae,*

de *Essexines près Vuarens*, _____ domiciliée à *Chailly s/ Landerne*, _____

célibataire, _____

née à *Chailly* le vingt-six janvier _____ mil huit cent soixante-six, _____

fille de *Jean Perret*, vigneron à *Chailly*, _____

et de *Julie née Clerc*, la femme, mariée à *Chailly*, _____

Les publications ont eu lieu à *Chanéaz, S^t Saphorin, Essexines Landerne*, les trente Mars et quatre avril mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de *Colombier* _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Donneloye, Vuillierens & Vuarens _____

Signatures des époux :

Bovay Ulysse

Rosine Bovay

Signatures des témoins :

Jules Bovay à *Severanges*

Elix Bovay, Henri Perret à *Severanges*

Julie Perret

L'officier de l'état civil :

Ali Bernard, Subr

1889

N° 125.

Paillard et Demy née Briol

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le vingt-neuf
septembre mil huit cent quatre-vingt-
sept, déclaré définitif et exécutoire
le vingt-deux janvier mil huit
cent quatre-vingt-dix-sept, le Tri-
bunal civil du district de Lausanne
a dissout par le divorce le mariage
contracté ci-contre.

Le divorce a été prononcé en vertu
de l'article 147 de la loi fédérale du
24 décembre 1874.

Lausanne, le 27 janvier 1897.

L'Officier de l'état civil:

Aujourd'hui vingt-quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Paillard, Jules-Auguste,** _____ agriculteur,

de St Croix _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Crissier, le dix-sept Novembre _____ mil huit cent quarante-deux _____

fils de Jean Louis Paillard _____

et de Jeanne Suzanne Pottiquin, sa femme, les deux décédés _____

2° **Demy née Briol, Eliza,** _____ sans profession _____

de Aclens _____ domiciliée à Lausanne, au Clarens _____

veuve de Jean Louis Albert Demy, dès le huit Juin mil huit cent quatre-vingt-trois _____

née à Oléron, le douze Juin _____ mil huit cent quarante _____

fille de Jean Alexandre Briol _____

et de Rose Esther Berthoz, sa femme, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à St Croix, Aclens, Lausanne & Clarens, les trois & quatre
mai mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Acte de décès du 1° mari de l'Epouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de St Croix
Aclens, Lausanne & Clarens _____

_____ Communiqué: à St Croix, Vully, Yverdon
& Montreux _____

Signatures des époux:

Jules Paillard
Eliza Paillard

Signatures des témoins:

St. Pache
Marie Böhmer
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Ali Bruand subr.

N° 126
Lavanchy & Gillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavanchy, Philippe**, _____ Jardinier,

de Lutry, Forêt _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Morges, le six-vingt février _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de Daniel Alexandre Lavanchy _____

et de Louise Ecoffey, la femme, les deux décédés, _____

2° **Gillet, Véronique**, _____ Bonne d'enfants,

de Bernex (Haute Savoie) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Bernex, le neuf décembre _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fille de Claude Gillet _____

et de Angélique Vaccoix, la femme, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Forêt, Bernex & Lausanne, les vingt-sept avril, premier & cinq mai mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Lutry, Forêt, Lausanne & Bernex. _____

Communiqué : à Lutry, Forêt _____
à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

P. Lavanchy
V. Gillet

Signatures des témoins :

Edmond Adanson à _____
Justine Hediger Lausanne

L'officier de l'état civil :

Alf. Duand, subst.

1889

N° 127

Lavanchy & Décombarz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-quatre Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lavanchy, Pierre-Louis, _____ Agriculteur, de Savigny et de Forêt _____ domicilié à Savigny, _____ Célibataire, _____

né à Savigny, le seize février _____ mil huit cent soixante, _____

fils de Charles Lavanchy _____

et de Françoise née Chappuis, agriculteurs, à Savigny, _____

2° Décombarz, Marie, _____ Sans profession, de Savigny _____ domiciliée aux Monts de Pully, _____

Célibataire, _____

née à Pully, le deux août _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

filles de défunt Abram Décombarz _____

et de Julie Lydie née Charvalley, sa veuve, aux Monts de Pully, _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forêt & Pully, les neuf & onze Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Savigny _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Savigny, Forêt & Pully _____

Signatures des époux:

Louis Lavanchy
Marie Lavanchy

Signatures des témoins:

Ch. Lavanchy à Savigny
Et Lavanchy à Lonsame

L'officier de l'état civil:

Ali Durand, subor

N^o 128
Vincent et Nicoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vincent, Joseph-Guillaume**, _____ Rentier,

de St Martin de Bavel (lin) France, _____ domicilié à Genève, _____

veuf en secondes nocces de Jeanne Suzanne Bonnet dès le seize novembre mil huit cent qua-
 tre vingt six, _____

né à St Martin de Bavel, le vingt huit mai _____ mil huit cent vingt-neuf, _____

fils de Louis Vincent, propriétaire à St Martin de Bavel, _____

et de Marie Bolley-Vincinet, sa femme, décédée, _____

2^o **Nicoud, Marie**, _____ sans profession, _____

de Carouge (Genève) _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Vevy (H^{te} Savoie), le quatre décembre _____ mil huit cent quarante-neuf, _____

fille de Etienne Nicoud, décédé, _____

et de Antoinette Pelaz, sa veuve, à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à St Martin de Bavel, à Genève, à Carouge et à Lan-
 danne, les neuf, dix onze & douze mai mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Officier de
 l'Etat Civil de Genève. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Genève, Carouge et à la Chancellerie
 Cantonale. _____

Signatures des époux :

Vincent
Marie Vincent

Signatures des témoins :

Henri L. Emery
Almand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 129.

Costa & Brand née Lavanchy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Costa, Joseph, _____ Magasinier,

de Masserano (Biella Novare) Italie, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Masserano, le vingt-huit août _____ mil huit cent cinquante, _____

fils de Bartolomeo Costa, agriculteur, _____

et de Francesca Magnetti, la femme, domiciliés à Masserano, _____

2° Brand née Lavanchy, Julie, _____

de Baumont (Hte Savoie) _____ domiciliée à Lausanne, _____

veuve de François Jules Brand, déc. le trente Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept _____

née à Crucilles (Hte Savoie) le quinze Mars mil huit cent cinquante-sept, _____

fille de défunt André Lavanchy _____

et de Jeanne Battu, la veuve, domiciliée à Champagny (Hte Savoie) _____

Les publications ont eu lieu à Masserano, Baumont & Lausanne, les vingt-trois, vingt-huit avril et cinq mai mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès du père
3° Consentement de la mère de l'Epouse. 4° Acte de décès du
5° Mari de l'Epouse. 6° Promesse de mariage. 7° Cert de publica-
tion de Lausanne. 8° Actes de Masserano Baumont. 9°
Décl. de Validité. 10° Perm. du Dép. de J. Police constatant que
les pièces sous N° 2, 3, 6, 7 sont déposées dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie Cantone

Signatures des époux:

Joseph Costa

Julie Costa

Signatures des témoins:

Philomine Lavanchy

André-Dominique

L'officier de l'état civil:

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée de Rossier à Lausanne le 3 Juillet 1908 et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Joseph Costa a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Lausanne.

Lausanne le 4 Septembre 1908.

L'Off. de l'Etat Civil:

N° 130

Dombald et Marti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dombald, Marinus-Lucien**, _____ *Charpentier*,
de Moudon, _____ domicilié à *Lausanne*,
Célibataire, _____

né à *Lausanne*, le vingt-un Décembre _____ mil huit cent *Soixante-six*,
fils de feu *Charles François Dombald*
et de *Rose-Octavie Paret*, sa femme, domiciliés à *Lausanne*,

2° **Marti, Marie-Louise**, _____ *Couturière*,
de *Mullen (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne*,
Célibataire, _____

née à *Pully*, le dix-juin _____ mil huit cent *Soixante-cinq*,
fille de *marc Louis Marti*, *Couvreur*,
et de *Anne Françoise Amatalie née Moille*, domiciliés à *Lausanne*,

Les publications ont eu lieu à *Moudon, Mullen & Lausanne*, les deux et treize
Avril mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Moudon, Mullen & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Moudon & Mullen (Erlach)

Signatures des époux :

Marinus Dombald
Louise Dombald

Signatures des témoins :

Louis Favre
Pegamey Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1869

N° 131

Fernandez et Maier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Fernandez, David dit Dino*, _____ *Négociant*,
de *Livourne (Italie)* _____ domicilié à *Salonique*, _____
Célibataire, _____

né à *Salonique*, le neuf août _____ mil huit cent *Soixante-sept*, _____
fils de *Joseph Fernandez*, défunt, _____
et de *Esther Mirachi*, sa veuve, domiciliée à *Salonique*, _____

2° *Maier, Blanche-Jeanne*, _____ sans profession, _____
de *Saint-Dié (Vosges) France* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
Célibataire, _____

née à *Genève*, le quinze *Septembre* _____ mil huit cent *Soixante-quatre*, _____
fille de *Lazare Maier*, Négociant, _____
et de *Kerleme Ducas*, sa femme, les deux domiciliés à *Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Livourne, Salonique & Lausanne*, les dix-neuf *vingt-quatre & trente-un Mars* mil huit cent *quatre-vingt-neuf*, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux 2° Consentement des père & mère de l'époux 3° Dit de la mère de l'époux & acte de décès du père 4° Dispense des parents à St-Dié. 5° Certificats de publication de *Livourne & Salonique* 6° dit de *Lausanne* 7° Actes de validité. 8° Petites du Département de Justice & Police constatant que les pièces sont n° 2. 3. 4 _____

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux:

David Fernandez
Blanche Fernandez

Signatures des témoins:

Jo Maas *Estre Fernandez*
Duoatweiler *H. Maier* *W. Maier*
Willy Fernandez *Maier*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 132

Matthey & Cardinaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent quatre-vingt-

un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Matthey, Henri-Louis,** Limoux,

de Valterbes, domicilié à Valterbes,

Célibataire

né à Valterbes, le vingt-un Juin mil huit cent soixante-quatre,

fils de David Alexis Matthey

et de Louise née Glardon, domiciliés à Valterbes,

2° **Cardinaux, Jeanne-Louise-Renée-Elise,**

de Blonay & Buzignay d'Oron, domiciliée à Blonay,

Célibataire,

née à Cercier, le vingt-trois mai mil huit cent soixante-deux,

fille de défunt Pierre Antoine Cardinaux

et de Marie Marguerite née Félix, à Blonay,

Les publications ont eu lieu à Valterbes, Blonay & Buzignay, les vingt-trois, vingt-sept et vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Valterbes.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Valterbes, Blonay & Oron.

Signatures des époux :

H^{ri} Matthey

Elise Matthey

Signatures des témoins :

Jenny Rapin à Valterbes

Matthey Emile
à Blonay

L'officier de l'état civil :

Ali Ornaud Subst.

N° 133

1889

Bidlingmeyer et Siber

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bidlingmeyer, Charles-Georges-Louis**, négociant
de Chexbres, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le huit octobre _____ mil huit cent cinquante quatre _____

fil de Charles Auguste Henri aîné Bidlingmeyer, négociant, _____

et de Louise Henriette Janny Gange, la femme, domiciliés à Paudex, _____

2° **Siber, Eléonore-Caroline**, _____ sans profession _____

de Jongny, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Lausanne, le quatorze septembre _____ mil huit cent cinquante-huit _____

filles de Henri Siber, Banquier, _____

et de Elisabeth Gawiller, la femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Chexbres, Jongny & Lausanne, le quatorze
& quinze mai mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Chexbres, Jongny & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Chexbres & Corsier _____

Signatures des époux:

C. BidlingmeyerCaroline Bidlingmeyer

Signatures des témoins:

M. J. LibotCh. Frey Lausanne

L'officier de l'état civil:

Ali Ormand, subst

N° 134
Borel et Gros

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borel, Louis, Charretier

de Forcel et de Lutry domicilié à Lussanne

célibataire

né à Forcel, le treize février mil huit cent soixante-sept,

fils de Jean Louis Borel

et de Louise née Guilleron, les deux décédés

2° Gros, Henriette-Sophie, Journalière

de Etoy domiciliée à Etoy

Célibataire

née à Etoy, le dix-huit Octobre mil huit cent soixante-huit

fille de défunt Marc Louis Gros,

et de Julienne née Berdet domiciliée à Etoy

Les publications ont eu lieu à Forcel, à Lutry, à Etoy et à Lussanne, les quatre et cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Actes de naissance des Epoux

Certificats de publication de Forcel, Lutry, Etoy et Lussanne.

Signatures des époux :

Louis Borel.

Henriette Gros

Signatures des témoins :

Muller, F. Lussanne

Jenny Gros
Françoise Gros à Etoy

L'officier de l'état civil :

Ali Breaud, substit

Communiqué : à l'Etat Civil de Forcel Lutry et St Prex.

1889

N^o 135.

Addor et Boven née Mayor

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Addor, Jules-Anguste-Georges, _____ Notaire, de Sainte-Croix _____ domicilié à Sainte-Croix, _____ célibataire, _____

né à Sainte-Croix, le vingt-huit Janvier _____ mil huit cent Soixante _____

fils de défunt Jules Addor _____

et de Jeanne Judenne née Kizdchi, _____

2^o Boven née Mayor, Lina-Andrienne-Jenny _____

de Aigle & Yverne, _____ domiciliée à Lanhamme, _____

Veuve de David Pierre Louis Charles Boven, depuis le trois Mai mil huit cent quatre-vingt-huit _____

née à Lanhamme, le vingt-huit Octobre _____ mil huit cent quarante-sept, _____

fille de défunt Jean Pierre Frédéric Mayor _____

et de Sophie Madeleine née Müller, _____

Les publications ont eu lieu à Sainte-Croix, Aigle, Yverne & Lanhamme, les deux & dix-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Ste Croix _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Ste Croix & Aigle _____

Signatures des époux:

J. Addor
Lina Addor

Signatures des témoins:

Ed. Reardon à Ste Croix
Ca. Perrin à Lanhamme

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 136

Winkelmann & Wyder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Juin mil huit cent quatre-vingt-
neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Winkelmann, Jean, agriculteur,

de Siselen (Berne) domicilié aux Evuleries de Gundson,

veuf de française née Pochon, âgé de vingt-six ans mil huit cent quatre-vingt-sept

né à Siselen, le dix-sept novembre mil huit cent quarante-six,

fil de défunt Jacob Winkelmann

et de défunte Marguerite née Berger,

2° Wyder, Madeleine, ménagère,

de Guggisberg (Berne) domiciliée aux Evuleries de Gundson,

célibataire,

née à Bremgarten (Berne), le onze novembre mil huit cent soixante-six,

fille de défunt Christian Wyder

et de Madeleine née Ludi, domiciliée à Radelfingen,

Les publications ont eu lieu à Siselen, Guggisberg & Gundson, les seize, dix-sept et dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil
de Gundson.

Communiqué : à Siselen, Guggisberg
& Gundson.

Signatures des époux :

Winkelmann Jean
Madeleine Winkelmann

Signatures des témoins :

J. Blanc
M. Gilléron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 137

Chevalier et Baccard
Becheret

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze Juin mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chevalier, Louis-Charles, Rentier,

d'origine française domicilié à Landanne, avant à Rouen,

célibataire

né à Rouen (Seine Inférieure) le huit Janvier mil huit cent vingt-sept,

fils de Pierre Louis Chevalier

et de Honézine Modeste Guillaumain, son épouse, les deux décédés.

2° Becheret, Célestine-Amélie, sans profession,

d'origine française domiciliée à Landanne, avant à Rouen

célibataire,

née à Vincennes (Seine), le dix-huit Décembre mil huit cent trente-deux,

fille de Idebert Becheret

et de Marie Elisabeth Guittard, son épouse, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Rouen, à Vincennes et à Landanne, le onze, dix-neuf et vingt-dix mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Bichon Achille

1° Actes de naissance. 2° Prom. de mariage. 3° Actes de décès des père & mère des époux. 4° Cert. de publi. de Landanne, 5° Actes de Rouen & Vincennes. 6° Déclaration de validité. 7° Remis au Départ. de Justice & Police constatant que les pièces des N° 3, 5 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonal.

Signatures des époux:

Chevalier
Célestine Becheret

Signatures des témoins:

François Curthod
Bichon Achille

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 138.
Raccaud & Butnand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

²⁴
2-17² Aujourd'hui seize Juin mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Raccaud, Jules-Emile,** Pasteur,

de Lanvaux et du Mont domicilié à Mendon,

Célibataire

né à Sépey près Vulliens, le Sept Juillet mil huit cent Soixante-trois,

fil de Louis Auguste Raccaud, agriculteur,

et de Marie Elise née Muller, domiciliés à Mendon,

2^o **Butnand, Thérèse,** Sans profession,

de Mendon, Bussy, Charvannes & Vulliens domiciliée à Mendon,

célibataire,

née à Mendon le premier avril mil huit cent Soixante-trois,

fille de Louis Charles Henri Butnand, Notaire à Mendon,

et de Marie Antoinette née Chelod, décédée.

Les publications ont eu lieu à Ransonne, Mendon, Charvannes, Bussy, Vulliens & Le Mont, les vingt-un, vingt-deux & vingt-trois Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Mendon.

Communiqué : à Romanel,

Mendon & Mézières.

Signatures des époux :

J. Raccaud à Mendon
Thérèse Raccaud

Signatures des témoins :

Louis Raccaud à Mendon
Jean Dupon à Ransonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 139.

Cachin & Guignet née Baumgartner
Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze, déclaré définitif et exécutoire le vingt-huit juillet suivant le Tribunal civil du district de Lausanne a déboulé par le divorce le mariage inscrite ci-contre. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46 let. b et c. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 10 août 1894.
L'officier de l'état-civil,
A. Meunier, substitué

Aujourd'hui onze Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Cachin, Jean-Louis-Emile**, Célibataire, de **Cerniaz**, domicilié à **Lausanne**, célibataire,

né à **Cerniaz**, le vingt-deux Décembre mil huit cent cinquante-neuf, fils de feu **Auguste Cachin** et de **Rose Marguerite née Diet, à Faverne**,

2° **Guignet née Baumgartner, Bertha**, Cuisinière, de **Essertes**, domiciliée à **Lausanne**, divorcée de **frédéric Etienne Guignet**, dès le vingt-trois septembre mil huit cent quatre-vingt-sept,

née à **Montpreveyres**, le premier Janvier mil huit cent soixante-trois, fille de **Marie Baumgartner, ménagère à Montpreveyres** et de **Jeanne Marie Ducet, la femme, décédée**.

Les publications ont eu lieu à **Cerniaz, Essertes & Lausanne**, les seize, dix-huit & dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

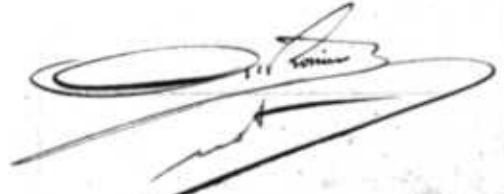
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage.
Certificats de publication de **Cerniaz, Essertes & Lausanne**.

Signatures des époux:
Cachin Emile Jean-Louis
Bertha Cachin

Signatures des témoins:
J. Bourgeois
G. Delafontaine

Communiqué: à l'état Civil de **Villarsel & Oron**.

L'officier de l'état civil:


N^o 1140
Dusey & Paccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dusey, Charles-Alfred**, agriculteur, de **Salézieux**, domicilié à **Salézieux**, célibataire,

né à **Salézieux**, le vingt-un novembre mil huit cent soixante-deux, fils de **Jean Abram Dusey** et de **Jeanne Louise née Cardinaux**, agriculteurs à **Salézieux**,

2^o **Paccard, Ida**, de **Préfontenay**, domiciliée à **Préfontenay**, célibataire,

née au **Daley**, **Préfontenay**, le dix-neuf Septembre mil huit cent soixante-cinq, fille de **Jean François Paccard** et de **Sophie Chappuis**, agriculteurs au **Daley**,

Les publications ont eu lieu à **Salézieux**, **Préfontenay** & **Préfontenay**, les vingt, vingt-un et vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de **Salézieux**

Communiqué : à **Salézieux**, **Lucens** & **St Saphorin**.

Signatures des époux :

Charles Dusey

Ida Dusey

Signatures des témoins :

L. Desjardins

J. Bourgeois

le soussigné

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 141

Monod et Trion

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Monod, Henri-Adolphe, _____ Justicier,
de Diment-Dessus, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né aux Plans y Bex, le vingt-deux juin _____ mil huit cent cinquante-huit _____
fils de feu Henri François Monod _____
et de Louise Julie Martin, domiciliée aux Porces y Bex, _____

2^o Trion, Emma-Louise, _____ Sans profession,
de Sainte Croix _____ domiciliée à Orbe, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le quinze Mai _____ mil huit cent soixante-quatre, _____
fille de Nicolas Trion _____
et de Maria Hädermann, la femme, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Diment-Dessus, Ste Croix, Lausanne & Orbe,
le vingt-quatre et vingt-cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage: _____

Certificat de publication de Diment-
Dessus, Ste Croix, Lausanne & Orbe. _____

Communiqué: à Diment-DessusSainte Croix & Orbe _____

Signatures des époux:

Henri MonodLouise Monod

Signatures des témoins:

Albert Hunziker } à Orbe
Prosa Hunziker }

L'officier de l'état civil:

[Signature]
[Signature]

N^o 142
Agassio et Dubrit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Agassio, Eugène,** _____ agriculteur, _____

de Bavois _____ domicilié à Penthaz, _____

célibataire, _____

né à Bavois, le neuf avril _____ mil huit cent Soixante-un, _____

fils de Henri François Agassio, agriculteur, _____

et de Marie Fave, sa femme, domiciliés à Bavois, _____

2^o **Dubrit, Fanny,** _____ sans profession, _____

de Moudon, Sottens & Bourens, _____ domiciliée à Lansanne _____

célibataire, _____

née à Bettens, le vingt-six octobre _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

fille de Jean Samuel Dubrit, agriculteur, _____

et de Françoise Julie née Fontannaz, domiciliés à Bourens, _____

Les publications ont eu lieu à Bavois, Moudon, Sottens, Bourens, Penthaz, Lansanne, les dix & onze mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
 de Cossonay _____

Communiqué : à Cossonay, Moudon

St Clerges & Daillens _____

Signatures des époux :

Agassio Eugène
Agassio Fanny

Signatures des témoins :

Eugène Dubrit à Bourens
Edouard Agassio à Bavois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 143

Vallotton et Roy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze Juin mil huit cent quatre-vingt-
neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Vallotton, Théodore-François, agriculteur

de Vallorbes domicilié à Vallorbes,

célibataire,

né à Vallorbes, le onze Juillet mil huit cent Soixante,

fils de Jean Louis Vallotton

et de Marie Inette née Favre, agriculteurs à Vallorbes,

2° Roy, Clémence-Joséphine, sans profession,

de Vallorbes domiciliée à Vallorbes,

célibataire,

née à Vallorbes, le vingt-cinq Septembre mil huit cent Soixante-trois,

fille de Louis David Roy

et de Henriette Jeanette Caroline née Matthey, agriculteurs à Vallorbes,

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, le seize Mai mil huit cent quatre-vingt
neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil

d'Orbe

Communiqué: à l'état civil d'Orbe

Signatures des époux:

Th Vallotton

Clémence Vallotton

Signatures des témoins:

P. F. Vallotton-Stabert

Henri Matthey Vallotton
à Vallorbes

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 144
Matthey & Truan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Matthey, Emile-Henri, Liment,

de Vallorbes domicilié à Vallorbes,

célibataire,

né à Vallorbes, le dix-sept Septembre mil huit cent Soixante-cinq,

fils de Charles Henri Matthey, décédé,

et de Rosine née Feget, à Vallorbes,

2^o Truan, Adrienne-Marie, sans profession,

de Vallorbes, domiciliée à Vallorbes,

célibataire,

née à Vallorbes, le quinze Juin mil huit cent Soixante-huit

fille de Marc Henri Emile Truan, agriculteur à Vallorbes,

et de Jenny Marie Charlotte née Matthey, décédée,

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, le trente-un Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes.

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes.

Signatures des époux :

Matthey Henri

Adrienne Truan Matthey

Signatures des témoins :

J. Blanc

Hermingard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 145

Gianque et Bonquin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gianque, Frédéric-Auguste, Secrétaire Communal de Piéles (Berne) domicilié à Piéles, célibataire,

né à Piéles, le trois Novembre mil huit cent cinquante-cinq, fils de Théophile Constant Gianque, cultivateur à Piéles, et de Marianne Julie née Gianque, son épouse, décédée,

2° Bonquin, Eliza, Couturière, de Dierse (Berne) domiciliée à Dierse, célibataire,

née à Dierse, le sept Novembre mil huit cent soixante-trois, fille de Jean Frédéric Bonquin, cultivateur, à Dierse, et de Rosette Eugénie née Guillaume, son épouse, à Dierse,

Les publications ont eu lieu à Piéles & à Dierse, le premier Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Dierse.

Communiqué: à l'Etat Civil de Dierse

Signatures des époux :

Frédéric-Auguste Gianque
Eliza Gianque

Signatures des témoins :

[Signature] [Signature]

L'officier de l'état civil :

Ali Benaud, Subst.

N^o 146.
Dubois et Teuscher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dubois, Jules-Samuel**, _____ *Vendeur*,

de Gland _____ domicilié à Rolle, _____

célibataire, _____

né aux Vaux de Vinay & Gilly, le vingt-huit Novembre mil huit cent cinquante-un, _____

fils de feu Etienne Louis Dubois _____

et de Augustine Esther Henriette née Anard, la veuve, à Gilly, _____

2^o **Teuscher, Marie dite Louise**, _____ *Cuisinière*,

de Darstetten & Erlenbach (Berne) _____ domiciliée à Etoy, _____

célibataire _____

née à Bière, le vingt-quatre Juin _____ mil huit cent Septante-un, _____

filles de Théophile Teuscher, _____

et de Marie Madeleine née Rösti, la femme, domiciliés ci-devant St Pex _____

Les publications ont eu lieu à Gland, Rolle, Darstetten, Erlenbach & Etoy, le vingt-cinq Mai, premier et deux Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil
 de Rolle. _____

Communiqué : à Begnins, Rolle
 Erlenbach, Darstetten & St Pex

Signatures des époux :

Jules Dubois
Louise Dubois

Signatures des témoins :

Ami Jorard
Albert Rutimey *Guillaume*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 147.

Amaudruz & Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Amaudruz, Louis,** _____ agent de Police,

de Mont-sur-Lausanne _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf de Caroline Bigler, déc. le dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit (en l'absence).

né au Mont, le onze Mai _____ mil huit cent cinquante-quatre,

fils de défunt Albert Louis Amaudruz, _____

et de Jeanne Susanne née Clerc, domiciliée au Mont, _____

2° **Müller, Maria-Emilie,** _____ Cuisinière,

de Oberhofen (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Oberhofen, le vingt Juin _____ mil huit cent cinquante-cinq,

fille de Fridolin Müller, agriculteur à Renzingen (Berne) _____

et de Crescentia née Müller, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Oberhofen & au Mont, les six, sept & neuf avril mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Oberhofen,

de Mont & Lausanne. _____

Communiqué : à l'état civil de

Romanel & d'Oberhofen. _____

Signatures des époux :

Louis Amaudruz
Emilie Amaudruz

Signatures des témoins :

Th. J. J. J.
Jakob Hübler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 148.

Porchet et Desmeules

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Porchet, Gustave,** _____ agriculteur, _____
de Corcelles-le-Jorat, _____ domicilié à Corcelles, _____
célibataire, _____

né à Corcelles, le trente-un mai _____ mil huit cent soixante-six, _____
fils de Jean Porchet _____

et de Jeannette Marie née Porchet, agriculteur à Corcelles, _____

2° **Desmeules, Emma,** _____ ménagère, _____
de Ropraz, _____ domiciliée à Ropraz, _____
célibataire, _____

née à Ropraz, le onze novembre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____
fille de Alexis Desmeules, _____

et de Renée née Rod, agriculteur, à Ropraz, _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat & à Ropraz, le trente-un mai
mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Corcelles, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Corcelles-le-Jorat _____

Signatures des époux :

Gustave Porchet,
Emma Porchet

Signatures des témoins :

J. Blanc }
R. Jiarobol } Lesmeules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 149.
Emery et Steiner

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Emery, Pierre,** _____ Employé,

des Cullayes, _____ domicilié à Lansanne, _____

veuf de Marie Caroline Caddy, de le seize vent mil huit cent quatre vingt huit _____

né aux Cullayes, le vingt Janvier _____ mil huit cent cinquante _____

fil de Jean Jaques Emery, décédé, _____

et de Jeanne Françoise née Diombaz, décédée _____

2^o **Steiner, Elisabeth,** _____ Couturière,

de Lyss _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire, _____

née à Lyss, le vingt-neuf Décembre _____ mil huit cent Soixante _____

filles de Benricht Steiner, décédé, _____

et de Anna Zimmermann, domiciliée à Lignières (Neuchâtel) _____

Les publications ont eu lieu aux Cullayes, à Lyss & à Lansanne, les premier &
 deux Juin mil huit cent quatre vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Acte de décès de la femme de

l'Epoux. _____

Certificats de publication des Cullayes

de Lyss & Lansanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Lyss

et Mézières. _____

Signatures des époux:

Pierre Emery
Elise Emery

Signatures des témoins:

Ab. Herzog amurier
 Les deux à
Ant. Guzog, Lansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 150

Barrand et Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Barrand, Charles-Edouard-François*, employé S. O. S.

de *Bussigny & Villars-Cireclin* _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

né à *Lausanne*, le vingt quatre Octobre _____ mil huit cent soixante _____

fils de défunt *Jean Pierre Samuel Barrand* _____

et de *Marie Renise Georgine Desponds*, sa tante, domiciliée à *Lausanne*, _____

2° *Meyer, Lucie-Rose*, _____ *Conductrice*, _____

de *Schaffhouse* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

née à *Fribourg*, le trente un Décembre _____ mil huit cent soixante cinq, _____

fille de *Jean Alfred Meyer*, chef de dépôt à la Gare S. O. S. _____

et de *Lucie Gut*, sa femme, domiciliés à *Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Bussigny, Villars-Cireclin, Schaffhouse & Lausanne*, les vingt un, vingt deux & vingt quatre mai mil huit cent quatre vingt neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des époux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication _____

de *Bussigny, Villars-Cireclin, Schaffhouse & Lausanne* _____

_____ Communiqué : à *Bussigny, Poliez-le-Grand & Schaffhouse* _____

Signatures des époux :

C. Barrand

M. Meyer

Signatures des témoins :

L. Vignati

Henri Perrier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 151.

Bähni & Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bähni, Frédéric**, Chauffeur mécanicien,
de Bolligen (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire _____

né à Savit sur Lutry, le huit novembre _____ mil huit cent Soixante, _____

fils de Christian Bähni, charretier, _____

et de Madeleine Grosjean, domiciliée à Vevey _____

2^o **Lavanchy, Rosine-Julie**, _____ Repasseuse,

de Lutry & de Villeneuve, _____ domiciliée à Lausanne, Duchy _____

célibataire _____

née à Lausanne, Duchy, le seize Octobre _____ mil huit cent Soixante-huit, _____

fille de Charles David Lavanchy, manoeuvre, _____

et de Louise Marguerite Rochat, La femme, domiciliée à Duchy _____

Les publications ont eu lieu à Bolligen, Lutry, Villeneuve Lausanne, les vingt huit,
vingt-neuf & trente mai mil huit cent quatre vingt neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Bolligen, Lutry, Villeneuve & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Bolligen, Lutry & Cully _____

Signatures des époux :

F. Bähni

Rosine Bähni

Signatures des témoins :

J. Lavanchy
J. Sulzberg } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 152.

Chevalley & Peitrequin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chevalley, Constant-Jules,** _____ Jardinier,

de Champtauvez _____ domicilié à Lausanne,

célibataire, _____

né à Lausanne, le dix Novembre _____ mil huit cent Soixante-huit,

fils de défunt Auguste Chevalley _____

et de Charlette Grand, sa veuve, domiciliée à Lausanne, _____

2° **Peitrequin, Louise-Jenny,** _____ sans profession,

de Romanel _____ domiciliée à Romanel,

Célibataire, _____

née à Romanel, le vingt-dix février _____ mil huit cent Soixante-cinq,

fille de défunt Jean Henri Peitrequin _____

et de Marie Bovey, sa veuve, domiciliée à Romanel. _____

Les publications ont eu lieu à Champtauvez, Romanel & Lausanne, le vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Champtauvez, Romanel & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel & Combremont le Grand _____

Signatures des époux :

Jules Chevalley.

Jenny Chevalley.

Signatures des témoins :

Théa Peitrequin à Romanel

Balthus Frederic à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 16 mars 1901, déclaré définitif et exécutoire le 10 avril suivant, le Tribunal civil du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci contre _____

Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 46 lettres a, b, c, de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Le Tribunal a en outre prononcé que ni l'un ni l'autre des époux ne pourra contracter un nouveau mariage avant le terme de deux ans dès le moment où le présent jugement de divorce sera définitif.

Lausanne, le 17 avril 1901

L'Officier de l'Etat Civil :

[Signature]

1889

N° 153

Péclard & Läderach

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 13 juillet 1912 accordé exécutoire le 7 septembre 1912 le Tribunal civil de Neuchâtel a condamné à divorcer par le divorce le mariage d'entre les deux époux en vertu de l'art. 142 C.C.S. Le divorce a été prononcé sur tous les points par le Tribunal de Neuchâtel le 10 décembre 1912. L'Officier de l'état civil.

Aujourd'hui vingt cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Péclard, Jules-Adolphe**, _____ Boulanger, de Pailly _____ domicilié à Nandanne _____ célibataire _____

né à Savigny, le vingt-dix mai _____ mil huit cent Soixante-huit, _____ fils de Henri Leonard Péclard, agriculteur, _____ et de Anne Fanny née Savanchy, domiciliés à Escher, _____

2° **Läderach, Anna-Maria**, _____ Sans profession, de Weib (Banc) _____ domiciliée à Nandanne _____ célibataire _____

née à Hächstetten (Berne), le trente Décembre _____ mil huit cent Soixante-quatre _____ fille de Christian Läderach, agriculteur, _____ et de Elisabeth Schlegel, domiciliés à Suidenz, _____

Les publications ont eu lieu à Pailly, Weib & Nandanne, le huit Juin 1889.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Pailly Weib & Nandanne _____

Communiqué: à l'état Civil de (Pailly) Nandanne & Weib. _____

Signatures des époux:

Jules Péclard
Maria Péclard

Signatures des témoins:

Augusto Hauw
Gorges Andreotti

L'officier de l'état civil:

N° 154

Regamey et Bonnard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

¹⁹
Aujourd'hui vingt-six juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Regamey, Jaques-Henri-Auguste,** _____ architecte _____

de **Lansanne** _____ domicilié à **Lansanne,** _____

célibataire, _____

né à **Lansanne** le treize août _____ mil huit cent soixante-trois _____

filz de **Jaques Joseph Regamey**, Directeur du Gaz, _____

et de **Jeanne Renée Marguerite Roveraz**, la femme, domiciliés à **Lansanne** _____

2° **Bonnard, Georgine-Laure,** _____ sans profession, _____

de **Ceddenay** _____ domiciliée à **Lansanne** _____

Célibataire, _____

née à **Lansanne** le sept avril _____ mil huit cent soixante-neuf _____

filles de **Georges Emile Bonnard**, négociant _____

et de **Marie Henriette Rodat** veuve Schopler, la femme, domiciliés à **Lansanne** _____

Les publications ont eu lieu à **Lansanne** & **Ceddenay** le onze juin mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de **Lansanne** & **Ceddenay** _____

Communiqué : à l'état Civil de _____

Ceddenay _____

Signatures des époux :

Jaques Regamey _____

Laure Regamey _____

Signatures des témoins :

M. Bonnard _____
M. Bonnard _____

E. Bonnard _____
E. Bonnard _____

tous à **Lansanne**
L'officier de l'état civil :

Al. Bonnard _____

1889

N° 155

Schmitt et George

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le deux
mars mil huit cent quatre-vingt-
quatorze le Tribunal de première
instance de la République et Canton
de Genève a déclaré par le divorce
le mariage inlicit et contre
Le divorce a été prononcé contre
l'épouse en vertu de l'article 116, lettre
b, de la loi fédérale du 14 décem-
bre 1874.

Le certificat de non appel au sus dit
jugement a été rendu en date du
dix-neuf avril mil huit cent qua-
tre-vingt-quatorze

Lausanne, le 25 avril 1894

L'Officier de l'Etat Civil:

Aujourd'hui vingt-sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Schmitt, Charles-Théodore**, _____ Négociant,
de Dietikon (Zurich) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Reinfelden (Argovie), le onze Décembre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____
fils de Philippe Schmitt _____
et de Maria Anna née Glanz, les deux décédés _____

2° **George, Marguerite-Augusta**, _____ Sans profession,
de Vaudroye _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-neuf Octobre _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____
fille de Jean Louis George, Négociant, _____
et de Jeanne Louise Marie Guzet, la femme, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Dietikon, Vaudroye & Lausanne, les vingt-huit
& vingt-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____
Consentement du père de l'épouse _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Dietikon
Vaudroye & Lausanne _____

Signatures des époux:

Charles Schmitt
Marguerite Schmitt

Signatures des témoins:

L. George père
L. George fils

Communiqué: à l'Etat Civil de
Dietikon & Vion _____

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 156
Arn et Berraud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Arn, Christian,** _____ *Gypsière,* _____

de *Wiederbipp (Beine)* _____ domicilié à *Lanzanne,* _____

veuf de *Sophie née Bee,* dès le huit deuit mil huit cent quatre-vingt-huit _____

né à *Widan,* le dix-sept Juillet _____ mil huit cent cinquante-deux, _____

fil de *Conrad Arn,* décédé, _____

et de *Marie Simon,* sa femme, décédée _____

2^o **Berraud, Suzette-Kennette,** _____ *Cuisinière,* _____

de *Gossens* _____ domiciliée à *Genens,* _____

née à *Genens,* le dix-huit Mai _____ mil huit cent quarante-neuf, _____

fille de *Jean Louis Berraud,* décédé, _____

et de *Charlotte Kanette née Buffat,* sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à *Wiederbipp, Gossens, Lanzanne & Genens* les dix-huit & vingt-deux Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
 Acte de décès de la 1^{re} femme de
 l'Epoux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de
Wiederbipp, Gossens, Genens & Lanzanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Wiederbipp, Urdin & Villars & Genens

Signatures des époux:

Christian Arn
Kennette Arn

Signatures des témoins:

Ch. Buffat } à Lanzanne
J. Blanc

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1889

N° 157.

Schacher & Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schacher, Jean-Louis**, _____ Scieur, _____

de Weunkirch Schaffhouse _____ domicilié à Vich, _____

Célibataire, _____

né à Landanne, le dix Septembre _____ mil huit cent Soixante-deux, _____

fil de Jean Schacher, décédé, _____

et de D^{me} Marie née De Pinaz, décédée, _____

2^o **Thuillard, Louise-Sophie**, _____ Compositrice, _____

de Froideville _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire, _____

née à Landanne, le dix-sept février _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

filie de Marc-Joseph Charles-Auguste Thuillard, Relieur, à Landanne, _____

et de Julie Adèle née Heyner, à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Weunkirch, Froideville, Vich Landanne les vingt-huit, vingt-neuf Mai & premier Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de
Begnins _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Weunkirch, Bettens & Begnins _____

Signatures des époux :

Jean Louis Schacher
Sophie Schacher

Signatures des témoins :

Henri Heyner à Landanne
François Schackere à Vich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 158

Aubert et Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aubert, Arthur-Amand** Limateur, de Churil domicilié à Vallières, célibataire,

né à Vallières, le quatre avril mil huit cent soixante-six, fils de Jean Rodolphe Pierre Amand Aubert, Limateur et de Séverie Léna née Rochat, domiciliés à Vallières,

2° **Matthey, Louise-Clémence**, Tailleur de Limes, de Vallières, domiciliée à Vallières, Célibataire,

née à Vallières, le sept Juin mil huit cent soixante-sept, fille de Jules Frédéric Matthey, Tisserand, et de Louise Marie née Raymond, domiciliée à Vallières,

Les publications ont eu lieu à Vallières, au Sentier & au Beaudus, les sept huit Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Antécédent de l'Etat Civil de Vallières.

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallières & au Sentier.

Signatures des époux :

Aubert Arthur
Aubert Matthey Clémence

Signatures des témoins :

Jules Grobety
Marie Magnenat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 159

Grobéty et Magnenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grobéty, Jules-Emile**, _____ Limer, de Valloires _____ domicilié à Valloires, _____ célibataire, _____

né à Valloires, le cinq Octobre _____ mil huit cent soixante deux _____

fil de françois ami Grobéty ouvrier-Exploitant, _____ et de Rose Adèle née Glardon, domiciliés à Valloires _____

2° **Magnenat, Amélie-Marie**, tailleuse de limer, de Vaulion, _____ domiciliée à Valloires, _____ Célibataire, _____

née à Monnaz, le quinze Mai _____ mil huit cent soixante trois, _____

filles de Henri Louis Magnenat, décédé, _____ et de Augustine Amélie née Dufour, domiciliée à Valloires, _____

Les publications ont eu lieu à Valloires & à Vaulion, le 7 Juin 1889 _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Valloires, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Vaulion & de Valloires, _____

Signatures des époux :

Jules Grobéty
Marie Grobéty

Signatures des témoins :

Aubert Arthur
Aubert Matthey Clemence
les deux à Valloires

L'officier de l'état civil :

[Signature]

160
N° 160

Rappaz et Kämpfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rappaz, Emile, _____ fonctionnaire postal, _____
de Saint-Maurice (Valais) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Monthey, le vingt-six mai _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____
fils de Joseph Rappaz, fonctionnaire postal, _____
et de Humbeline Vuilleud, sa femme, les deux à Monthey, _____

2° Kämpfer, Lina, _____ Cuiilende _____
de Orschentbach (Bas) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le dix Décembre _____ mil huit cent Soixante, _____
fille de Frédéric Kämpfer, relieur ou armistique, _____
et de Hélène Kunz, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à St Maurice, Orschentbach & Lausanne, les
quatre & cinq Juin 1889 _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
St Maurice, Orschentbach & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

St Maurice Orschentbach _____

Signatures des époux :

Emile Rappaz
Lina Rappaz

Signatures des témoins :

E. Huber à Lausanne
Emile Rappaz à Monthey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 161

Eyer et Pélard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Eyer, Frédéric-Jaques, Poëte,

de Homborg (Bane) domicilié à Lausanne,

veuf en 1^{er} noces de Louise Georgette Pache, âgé le vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf,

né à Niège Corvaz, le vingt-trois Aout mil huit cent quarante-trois,

fils de Christian Eyer

et de Fanny Gouath, sa femme, les deux décédés

2° Pélard, née Pélard, Suzette-Augustine, cuisinière

de Pailly domiciliée à Lausanne,

veuve en premières noces de Emma Pélard, âgé le dix-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-six

née à Montcherand, le trente-un Juillet mil huit cent cinquante-sept,

fille de François Auguste Pélard, agriculteur à Montcherand

et de Jeanne Louise Sophie Eugénie Dubois, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Homborg, Pailly, Lausanne les quinze, seize & dix-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Homborg, Pailly & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Pailly (Vauxrens) & Steffisberg

Signatures des époux :

J Jacques Eyer

A Augustine Eyer

Signatures des témoins :

Sophie Dubler

François Gillieron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 162
Gachel & Dubrez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gachel, Charles,** _____ employé de Commerce
 de Bielen-Orjulaz & de Bousens, _____ domicilié à Lausanne,
 célibataire _____

né à Lausanne, le vingt-cinq février _____ mil huit cent soixante-trois,
 fils de Jean Henri Gachel, manoeuvre à Lausanne, _____
 et de Marie Tissot la femme, décédée. _____

2^o **Dubrez, Rose-Louise-Janny,** Blanchisseuse
 de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne,
 célibataire, _____

née à Lausanne, le premier Juin _____ mil huit cent soixante-neuf,
 fille de Pierre Henri Dubrez, serenier, à Lausanne, _____
 et de Rose Ravanchy, la femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Bielen-Orjulaz, Bousens Lausanne, les dix-sept & douze Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage. _____
 Certificats de publication de
Bielen-Orjulaz, Bousens Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Dailens & Echallens

Signatures des époux :

Gachel

Rose Gachel

Signatures des témoins :

Lucien Burnet

Gustave Guillon Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 163
Brouilhet et Dodille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brouilhet, Jean-Charles**, _____ Négociant
de Villars-le-Terroir _____ domicilié à Lausanne,
célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-trois juillet _____ mil huit cent Soixante
fils de Jean Adrien Antoine Marie Brouilhet, Négociant, _____
et de Henriette Marie Louise Buvet, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____
2^o **Dodille, Julia Virginie**, _____ Sans profession
de Collonges sous Salève | Haute Savoie | _____ domiciliée à Lausanne,
célibataire, _____

née à Collonges s. Salève, le treize juin _____ mil huit cent Soixante-cinq,
fille de Thomas Dodille, Négociant _____
et de Amélie Brand, son épouse, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Villars le Terroir, à Collonges & à Lausanne, les premier
et deux juin mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Consentement des parents de l'Épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Villars-le-
Terroir, Collonges & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Échallens _____

& à la Chancellerie Ch _____

Signatures des époux :

J. BrouilhetJ. Dodille

Signatures des témoins :

Alb. Dodille
J. A. Brouilhet Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 164

Jung & Chapuis

4-115

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf,

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jung, Charles-François-Alexandre-Samuel, menuisier

de Lausanne, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Nello, le cinq avril mil huit cent soixante,

fils de Jean Henri Jung, cède

et de Jeanne Françoise Chapuis, domiciliée à Lausanne

2° Chapuis, Henriette-Charlotte, couturière,

de Epalinges, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le sept Mars mil huit cent soixante-huit

fille de Jean Louis Baptiste Chapuis

et de Jeanne Marguerite Détaix, sa femme, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Epalinges, les onze & douze Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne & Epalinges

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges.

Signatures des époux :

Ch. Jung
Henriette Jung

Signatures des témoins :

F. Chapuis
S. Ammann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu par le 24.8.21
Dans sa séance du 26 juillet 1921, le conseil d'Etat a autorisé les nommés ci-dessus à changer de nom et à porter à l'avenir celui de Jung.
Lausanne, le 5 août 1921.
L'officier de l'état civil.
H. Linder
Et que - a l'état civil à Epalinges.

N^o 165

Vallecard et Berthoud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Les Epoux ci-contre ont déclaré reconnaître pour leur enfant a légitimer par leur mariage:

Berthoud, Blanche, Hélène née à Verrey le 24 avril 1884 inscrite dans les registres de dit arrondissement comme fille illégitime de sa mère Eugénie Berthoud, à Vol: 3. fol: 131.

Lausanne, le quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Vallecard, E. Vallecard L'off: de l'Etat Civil:

Par jugement rendu le 12 février 1903 adhésion exécutoire le 17 Mars 1903... Le divorce a été prononcé en contradiction en vertu de l'article 26 lettre C de la loi fédérale du 24 Dec. 1874 par la fait et la faute du défendeur.

Lausanne le 17 Mars 1903 L'off: de l'Etat Civil:

Aujourd'hui quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Vallecard, Auguste-Théophile, Célibataire devant,

de Bex domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Verrey le Sept Décembre mil huit cent Soixante-deux

fils de Henri Samuel Vallecard

et de Caroline Wilhelmine Beyer, les deux décédés

2^o Berthoud, Eugénie, Ouvrière de fabrique

de Leyrin domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Saint Cyprien le dix Aout mil huit cent Soixante,

fille de Jean David Berthoud, décédé,

et de Adèle Suzanne Richard, domiciliée à Verrey,

Les publications ont eu lieu à Bex, Leyrin & Lausanne, le trente Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Bex,

Leyrin & Lausanne.

Communiqué: à Bex & à Leyrin

(mariage a légitimation), Communiqué la légitimation à l'Etat Civil de Verrey & au Syndic de Bex

Signatures des époux:

Vallecard, E. Vallecard

Signatures des témoins:

Jules Böhler, L. W. W. de Lausanne

L'officier de l'état civil:

Vallecard

N° 166

Chappuis & Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six Juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chappuis, Eugène,** _____ agriculteur,

de *Eulens & Eclagnens*, _____ domicilié à *Lansanne*

célibataire, _____

né à *Chavannes & Ecublens*, le *vingt-deux Aout* _____ mil huit cent *soixante-quatre*,

fils de *Henri Chappuis*, agriculteur _____

et de *Jeanne Louise Renge* sa femme, domiciliés à *Chavannes*, _____

2° **Gavillet, Léa,** _____ épouse _____

de *Peney & de Vuichens*, _____ domiciliée à *Lansanne*,

célibataire _____

née à *Peney*, le *six-sept Aout* _____ mil huit cent *soixante-trois*

fille de *Elise Gavillet*, domiciliée à *Peney* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Eulens, Eclagnens, Peney, Vuichens & Lansanne*
les *quatorze, quinze & seize Juin* mil huit cent *quatre-vingt-neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Eulens, Eclagnens, Peney, Vuichens _____

Lansanne _____

Communiqué : à *Echallens, Menden* _____

& *Corcelles-le-Jorat* _____

Signatures des époux :

Chappuis Eugène _____

Chappuis Léa _____

Signatures des témoins :

Alfred Bazzand _____ *Jean Gavillet* _____

J. Gavillet _____ *Denise Gavillet* _____

Lina Gavillet _____

L'officier de l'état civil :

Ali Bazzand subr _____

N° 167

Meyer et Lovetti

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 16 Juin 1892 déclaré exécutoire le 16 septembre 1892, le Tribunal civil du District de Luxembourg a dit sur les conclusions du mariage inscrit et contesté.

Le divorce a été prononcé contre le mari, en vertu de l'article 106 b. de la loi fédérale du 28 décembre 1874.

Luxembourg, le 13 octobre 1892.

L'officier de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Meyer, Daniel-Elie, _____ Libraire, de Carbourg (Argovie) _____ domicilié à Luxembourg _____ célibataire _____

né à Luxembourg, le vingt Septembre _____ mil huit cent Soixante-six _____

et de Anna Elisabeth Frei, la veuve, domiciliée à Luxembourg _____

2° Lovetti, Emma-Henriette _____ sans profession, de Rocarno (Vénise) _____ domiciliée à Luxembourg _____ célibataire _____

née à Tivy, le quinze Avril _____ mil huit cent Soixante-six _____

et de Guillaume Lovetti, Professeur, _____ et de Marie Cathérine Bittig, domiciliés à Luxembourg _____

Les publications ont eu lieu à Carbourg Rocarno Luxembourg, les onze, treize & quatorze Juin mil huit cent quatre-vingt-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Carbourg Rocarno Luxembourg. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Carbourg Rocarno. _____

Signatures des époux:

[Signature: D. Meyer]
[Signature: E. Lovetti]

Signatures des témoins:

[Signature: G. Lovetti]
[Signature: G. Bittig] Luxembourg

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 168

Fleuti & Löwer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf *2*, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fleuti, Christian-Oscar*, *Employé de bureau*,
de *Gessenay (Beane)* _____ domicilié à *Laudanne, Rue de Bourg 35*
célibataire, _____

né à *Bienne*, le *vingt-sept aout* _____ mil huit cent *soixante-huit* _____

fils de *Christian fleuti* _____
 et de *Anna maria Leutenberger née Rieben, les deux décédés*, _____

2° *Löwer, Mathilde-Antoinette-Louisa*, *sans prof.*
de *Lavigny* _____ domiciliée à *Laudanne*, _____
Célibataire, _____

née à *Laudanne*, le *six février* _____ mil huit cent *soixante-huit* _____

fille de *Louis Georges Lambert Löwer, marchand tailleur*, _____
 et de *Fanny Röchet, sa femme, domiciliés à Laudanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Gessenay, Lavigny & Laudanne, les huit neuf*
et dix Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de
Gessenay, Lavigny Laudanne _____

Communiqué : *à l'Etat Civil de*
Gessenay & Villars y vend _____

Signatures des époux :

Fleuti
M. Fleuti

Signatures des témoins :

Alfred Löwer à Vevey
Louis Matti à Dillemont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 169
Bonjour et Delorme

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui en ce jour _____ mil huit cent quatre-vingt-
 neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Bonjour, Jules-François-Rodolphe**, _____ agriculteur,

de Blenay _____ domicilié à Blenay, _____

Célibataire, _____

né à Blenay, le sept février _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de Pierre Henri Bonjour, agriculteur, _____

et de Marie Henriette Sophie née Mamin, domiciliés à Blenay _____

2^o **Delorme, Augustine-Olympe-Louise**, sans profession

de Vallamant-Dessus, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le dix-neuf Janvier _____ mil huit cent cinquante-huit _____

fille de Charles Samuel Delorme, Directeur de l'hôpital Cantonal, à Lausanne

et de Christine Augustine Henriette née Rechat, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Blenay, Vallamant-Dessus Lausanne, les
 quinze et vingt deux Juin 1889 _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
 St-Légier. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 St-Légier & Cudrefin _____

Signatures des époux:

Jules Bonjour

A. Bonjour Delorme

Signatures des témoins:

A. Milliet à Yverdon

F. Delorme à Genève

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 270

Chautems et Lejeune
née Menard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chautems, Frédéric-Auguste,** _____ *Négociant,*

de *Lugnez (Sibourg)* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

veuf en premières nocces de *Suzette Payer née Seylaz,* dès le dix avril mil huit cent
quatre-vingt-cinq, _____

né à *St Blaise (Neuchâtel),* le vingt dix décembre mil huit cent quarante, _____

fils de *Jean Pierre Chautems* _____

et de *Marie Marguerite née Mares, les deux décédés.* _____

2° **Lejeune née Menard, Marie,** *Dame de magasin,*

de *Sevrey (Saône & Loire)* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

veuve en premières nocces de *Jean Marie Lejeune* dès le vingt-sept février mil
huit cent quatre-vingt-huit _____

née à *La Chapelle St Blancien Saône & Loire* le 7 Décembre mil huit cent cinquante six _____

fille de *Jean Menard, forgeron* _____

et de *Jeanne Marie Bridet, son Epouse, domiciliés à La Chapelle St Blancien*

Les publications ont eu lieu à *Lugnez-Sevrey - Lausanne, les onze, douze &
treize mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Consentement des parents de l'épouse _____

Actes de décès des premiers conjoints _____

Certificats de publication de Lugnez

Sevrey Lausanne. _____

Promesse de mariage _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Motiers & à la Chancellerie _____

Signatures des époux :

F. Chautems

Marie Chautems

Signatures des témoins :

E. Gabot

Marie Gabot *Père*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 171
Gerber et Deglon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Gerber, Isaac-Louis**, _____ Relieur, _____
 de Sumidwald (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____
 célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-quatre février _____ mil huit cent soixante-un, _____
 fils de Jean Louis Gerber, aîné, _____
 et de Jeanne Louise Ruppff, sa veuve, à Lausanne, _____

2^o **Deglon, Marie-Charlotte**, _____ sans profession, _____
 de Courtilles _____ domiciliée à Lausanne, _____
 célibataire, _____

née à Lausanne, le quinze juillet _____ mil huit cent soixante-quatre, _____
 fille de Jean Samuel Deglon, relieur à Lausanne, _____
 et de Jeanne Marie Guex, sa femme, aînée, _____

Les publications ont eu lieu à Sumidwald, Courtilles & Lausanne, les dix-huit et dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Sumidwald, Courtilles & Lausanne _____

Communiqué: à l'état civil de Lucens _____

à Sumidwald. _____

Signatures des époux:

Isaac-Louis Gerber
Marie Gerber

Signatures des témoins:

V. Fatio
Louis Wirtz
Lina Gerber } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 172
Cruchon et Debétaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cruchon, aimé - Jules, _____ agriculteur,

de Berchez, _____ domicilié à Berchez, _____

Célibataire, _____

né à Berchez, le treize Juin _____ mil huit cent Soixante - six, _____

fils de Emile Cruchon, _____

et de Marie née Recordon agriculteur à Berchez, _____

2^o Debétaz, Lucie, _____

de Fey, _____ domiciliée à Berchez, _____

Célibataire, _____

née à Fey, le vingt-neuf Juillet _____ mil huit cent Soixante - six, _____

fille de Henri Albert Debétaz, à Sauterne, _____

et de Marie née Tenthorey, séeclée, _____

Les publications ont eu lieu à Berchez a Fey, les quinze Seize Juin mil
huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat Civil
de St Cierges _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Cierges et de Fey _____

Signatures des époux :

Aimé Jules Cruchon
Lucie Cruchon

Signatures des témoins :

Fr St Cruchon
Emile Cruchon de Berchez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 133.

Squazzini et Muller.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *neuf juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-*neuf* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° *Squazzini Carlo-Ultimo* _____ *rustiqueur* _____de *Novare (Italie)* _____ domicilié à *Lausanne* _____*célibataire* _____né à *Novare le neuf mars* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____fils de *Natalia Squazzini, négociant* _____et de *Angiola Gombini, sa femme, domiciliés à Novare* _____2° *Muller, Louise* _____ *cuisinière* _____de *Unterkulm (Argovie)* _____ domiciliée à *S. Blaise (Neuchâtel)* _____*célibataire* _____née *Mme Hautrive (Neuchâtel) le sept avril* _____ mil huit cent *soixante-quatre* _____fille de *Charles Muller, docteur* _____et de *Marthe Schmidt, sa veuve, domiciliée à S. Blaise* _____Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à S. Blaise, et à Unterkulm les dix-huit et dix-neuf mai et à Novare les vingt-six mai et deux juin mil huit cent quatre-vingt-neuf* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Lausanne Unterkulm & S. Blaise. 4° Actes de Novare. 5° Consentement des père & mère de l'époux. 6° Actes de validité. 7° Serment de Dépt. de Justice et Police constatant que les pièces sous n° 4, 5 & 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à la Chancellerie cantonale & à l'Etat civil d'Unterkulm & S. Blaise. _____

Signatures des époux:

Carlo Squazzini _____*Louise Squazzini* _____

Signatures des témoins:

Leco jur _____*H. Lavarin* _____

L'officier de l'état civil:

Ali Osman, subst. _____

N° 194.

Rouge et Warbel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-159
Aujourd'hui seize juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouge Ernest _____ tailleur _____

de Lausanne _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Lausanne le seize mars _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Louis Rouge, tailleur _____

et de Marie Jenny Penney, sa femme, domiciliée à Lausanne _____

2° Warbel Jenny-Rosine _____ sans profession _____

de Yverrens _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Yverrens le douze août _____ mil huit cent soixante-trois _____

fille de Julie Warbel, d'origine _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Yverrens le vingt-deux
juin mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lau-
sanne et Yverrens. _____

Communiqué : à l'Etat civil de Yver-

rens. _____

Signatures des époux :

Ernest Rouge _____

Jenny Rouge _____

Signatures des témoins :

Louis Rouge _____

Edouard Palaz _____

L'officier de l'état civil :

Ali Ormaz, subst. _____

N° 175.

Gysler et Laederach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux huit juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gysler Jules* _____ *vigneron* _____

de *Langnau (Berne)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Lausanne le dix septembre* _____ mil huit cent *cinquante-neuf* _____

fils de *Jean-Louis Gysler, vigneron à Lausanne* _____

et de *Isabelle née Bourgaud sa femme, décédée* _____

2° *Laederach Lina* _____ *sans profession* _____

de *Rychigen (Berne)* _____ domiciliée au *Grand Pré, rive Suidoise* _____

célibataire _____

née à *Croy le deux juillet* _____ mil huit cent *soixante-sept* _____

fille de *Christian Laederach, agriculteur* _____

et de *Elisabeth Schlegel, sa femme, domiciliés au Grand Pré, r. Suidoise* _____

Les publications ont eu lieu à *Langnau et à Suidoise le vingt-huit juin et à Rychigen et à Lausanne le vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-neuf* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Certificats de publication de Langnau, _____

Rychigen, Lausanne et Suidoise _____

Acte de naissance de l'enfant reconnu _____

Communiqué : à l'Etat civil de *Langnau, Morb et St Saphorin* _____

Signatures des époux :

Gysler Jules _____

Lina Gysler _____

Signatures des témoins :

Alexis Favre Clément _____

Jules Torre - Clément _____

L'officier de l'état civil :

Ali Bismand, subst _____

Avant la célébration du mariage interdit ci-dessus, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer *Jeanne-Léonie* fille de *Lina Laederach, de Rychigen (Berne) née au Grand Pré, rive Suidoise, le seize juin mil huit cent quatre-vingt-neuf*, inscrite à volume 5, folio 161, du registre des naissances de l'arrondissement d'état civil de St Saphorin.

Ce qui atteste les déclarants par leurs signatures, à Lausanne, le 18 juillet 1899.

Gysler Jules
Lina Laederach

L'officier de l'état civil :

Ali Bismand, subst

Communiqué à Langnau, Morb, St Saphorin et au Dept de Justice, Solis

N° 136.

Tache & Neuenchwander

Aujourd'hui dix huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Tache, Daniel _____ *commer*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Spalinges* _____ domicilié à *Lausanne* _____

Etat civil :

veuf en premières noces de Marie-Louise Regamey dit le six août mil huit cent quatre vingt un _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Spalinges le sept mars* _____ mil huit cent *cinquante-un* _____

Noms, profession et

_____ fils de *feu Jean François Tache* _____

domicile des parents :

et de *Jeanne Marie Louise née Nicolas, sa veuve, domiciliée à Spalinges* _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Neuenchwander, Eugénie-Lia _____ *mineure*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Langnau (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Moudon le onze mai* _____ mil huit cent *cinquante-sept* _____

Noms, profession et

_____ fille de *Jean Louis Neuenchwander* _____

domicile des parents :

et de *Suzanne Marie Dupard, les deux décédés* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Langnau et à Lausanne le quatre juin et à Spalinges le cinq juin mil huit cent quatre-vingt-neuf* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à Spalinges, Langnau et Lausanne _____

Communiqué : à l'état civil de *Langnau et de Spalinges* _____

Signatures des époux :

Daniel Tache _____

Lia Tache _____

Signatures des témoins :

Martin L. _____

L'officier de l'état civil :

Au Bruand, Subst.

N° 199.

Rubin et Mojenny née Blanc

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-trois juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rubin, Alphonse-Paul _____ garçon de bureau

de Reichenbach (Bern) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à St Sulpice le dix-neuf novembre mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Jean-François Rubin, agriculteur _____

et de Jenny Françoise née Zimmermann, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° Mojenny née Blanc, Louise-Jenny _____ repasseuse

de Mézières _____ domiciliée à Lausanne _____

veuve de François Mojenny de le trente juillet mil huit cent quatre-vingt-sept _____

née à Lausanne le cinq mars _____ mil huit cent soixante-un _____

fille de Marc-Louis-Samuel Blanc, employé de bureau _____

et de Jeanne-Suzanne Hoffmann, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Reichenbach et à Lausanne le dix-huit juin et à Mézières le dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Reichenbach

Mézières et Lausanne _____

Communiqué: à l'état civil de Reichen-

bach et Mézières _____

Signatures des époux:

Paul Rubin

Louise Rubin

Signatures des témoins:

J. Blanc

L'officier de l'état civil:

Ali Bernard, substit

N° 158.

Trod'hom et Bessat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois juillet* mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Trod'hom, Edouard-Salomon* *agriculteur*

de *Bursins* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Bursins le trois août* mil huit cent *soixante-un*

fils de *Auguste Michel Trod'hom, décédé*

et de *Staline Adèle née Ramel, domiciliée à Bursins.*

2° *Bessat, Cécile-Élémentine* *filles de chambre*

de *Lutry et Epesses* domiciliée à *Bex*

célibataire

née à *Epesses le douze décembre* mil huit cent *soixante-huit*

fille de *Louis-Marc Henri Bessat, agriculteur, domicilié à Bursins*

et de *Alice Marie Élémentine Seydoux, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Bex le vingt-sept juin, à Bursins à Lau-*
saune, à Lutry et à Epesses le vingt-neuf juin mil huit cent quatre
vingt-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bursins

Lausanne, Lutry, Epesses et Bex

Communiqué : *à l'état civil de Gully,*

Lutry, Gully et Bex

Signatures des époux :

Edouard Trod'hom

Cécile Trod'hom.

Signatures des témoins :

M. Nicollier

Jules Crotenoud

L'officier de l'état civil :

Ali Druand, substit

N° 199.

Pierrehumbert et Kolb.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pierrehumbert Charles-Adolphe _____ chocolatier

de Sauges (Neuchâtel) _____ domicilié à Lausanne _____

veuf de Adèle-Elise Girard dès le neuf février mil huit cent quatre-vingt-six _____

né à Bôle (Neuchâtel) le vingt-quatre août mil huit cent cinquante _____

fils de Abram-Louis Pierrehumbert, cordonnier à Bôle _____

et de Lubette née Baridon, sa femme, décédée _____

2° Kolb, Félicie-Marie _____ sans profession

de Charannes des Bois _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne le neuf février _____ mil huit cent soixante-trois _____

fille de Benjamin Kolb, enrouleur _____

et de Honore-Suzanne Bourquid, sa femme, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à St-Aubin (Sauges) et à Charannes des Bois le cinq juillet et à Lausanne le six juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Sauges, _____

Charannes des Bois et Lausanne _____

Communiqué : à l'état civil de St-Aubin _____

x de Coppey _____

Signatures des époux :

Adolphe Pierrehumbert _____

Félicie Pierrehumbert _____

Signatures des témoins :

Journé _____

Ferdinand Buchs _____

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard Sublet _____

N° 180.

Clavel & Cometta.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Clavel, Georges-Jules-Emile* _____ *tailleur* _____

de *Culens (Schallens)* _____ domicilié à *Lausanne, Cuchy* _____

célibataire _____

né à *Lausanne, Cuchy, le quatre février* _____ mil huit cent *soixante-sept* _____

fils de *Georges Jean Jules Clavel, journalier* _____

et de *Jeanne-Louise Aimée Moynat, sa femme, domiciliée à Cuchy* _____

2° *Cometta, Marie-Julie* _____ *blanchisseuse* _____

de *Aragne (Cessin)* _____ domiciliée à *Lausanne, Cuchy* _____

célibataire _____

née à *Saphorin (Lavaux) le quinze février* _____ mil huit cent *soixante-deux* _____

fille de *François-Achille Cometta, d'ici* _____

et de *Marie-Théomène née Magnin, sa veuve, domiciliée à Cuchy* _____

Les publications ont eu lieu à *Culens et à Lausanne le deux juillet et à Aragne le quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication d'Aragne,

Aragne et Lausanne _____

Communiqué : *L'Etat civil d'Aragne*

et de Aragne _____

Signatures des époux :

Emile Clavel _____

Marie Clavel _____

Signatures des témoins :

Rouso Clavel _____

[Signature]

L'officier de l'état civil :

Ali Bernard, Subst.

N° 181.

Mathey et Ravion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal civil du district de Crémulan (Bernes), en date du huit février mil huit cent quatre-vingt-neuf, devenu définitif et exécutoire, le mariage a été dissout par le divorce (Arrêt du Greffier du Tribunal de Crémulan en date du 18 février 1896).

Lautanau, le 19 février 1896.

L'Officier de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mathey, Jules-César manoeuvre

de Crémulan-dessus (Bernes) domicilié à la Chaux-de-Fonds

célibataire

né à Porrentruy le vingt-neuf mars mil huit cent soixante-trois

fils de Henri-Louis Mathey

et de Subanne-Louise née Richard, les deux décédés

2° Ravion, Louise-Valentine couturière

de Connay-Charente (Charente-Inférieure) domiciliée à la Chaux-de-Fonds

célibataire

née à Connay-Charente le dix-huit décembre mil huit cent soixante-sept

fille de Emilie Ravion, domiciliée à Rochefort

et de _____

Les publications ont eu lieu à la Chaux-de-Fonds le vingt-sept mai, à Crémulan le vingt-huit mai et à Connay-Charente le deux juin mil huit cent quatre-vingt-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de la Chaux-de-Fonds

Communiqué : à l'Etat Civil de Crémulan & de Chaux-de-Fonds et à la Chancellerie cant.

Signatures des époux :

[Signature: J. Mathey]

[Signature: Louise Mathey]

Signatures des témoins :

[Signature: Favrat Heuissier]

[Signature: Delétor Lamm]

L'officier de l'état civil :

[Signature: Ali Demand Subst]

N° 182.

Dumoulin et Kipfer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant acte reçu par le notaire
Theodor Berger, à Lausanne, en date
du vingt quatre juin mil huit cent
quatre vingt six, la famille Du-
moulin-Kipfer a acquis la bourgeoisie
de Lausanne.

Intéret avec l'autorisation du D^{pt} de
Justice et Solu le 31 mars 1897.

L'Officier de l'état civil:

[Signature]

5-278

Aujourd'hui *trinte juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dumoulin, Aloïs** _____ *journalier*

de *Thammkirch (Solman)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Thammkirch* le *dieux-neuf novembre* mil huit cent *cinquante-neuf* _____

fils de *Georges Dumoulin* _____

et de *Barbe Jacob, les deux décidés.* _____

2° **Kipfer, Lina-Rosa** _____ *couturière*

de *Lützelflüh (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Berne* le *trois décembre* _____ mil huit cent *septante* _____

fille de *Jacob Kipfer* _____

et de *Anna Maria Weibach, les deux décidés* _____

Les publications ont eu lieu à *Lützelflüh* et à *Lausanne* les *vingt-huit et*
vingt-neuf juin et à *Thammkirch* du *trinte juin* au *seix juillet* mil
huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance des époux, 2° Promesse
de mariage, 3° Certificat de publication de Lützel-
flüh et Lausanne, 4° Certificat du D^{pt} de Justice et
Police, contenant que les actes de décès des père et mère
de l'époux, le consentement des autorités militaires de Lützelflüh
et le certificat de public^{ité} de Thammkirch, avec la cert^{ificat}
de validité, sont déposés dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie Can-
tonale et à l'état civil de Lützelflüh.

Signatures des époux :

Aloïs Dumoulin

Rosa Dumoulin

Signatures des témoins :

H. F. F. F.

L. F. F. F.

L'officier de l'état civil :

Ali Bernard, substit

N° 183.

Bigler et Guex.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *premier août* _____ mil huit cent quatre-vingt-*neuf* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° *Bigler, Emmanuel-Samuel* _____ *cordonnier* _____de *Muri (Berne)* _____ domicilié à *Lausanne* _____*célibataire* _____né à *Yvernes St. Lausanne le dix février* _____ mil huit cent *soixante-six* _____fils de *feu Marc François Bigler* _____et de *Jeanette née Bonod, domiciliée à Lausanne.* _____2° *Guex, Eugénie-Emma* _____ *domestique* _____de *Bourens et de Moudon* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*célibataire* _____née à *St. Georges le six avril* _____ mil huit cent *soixante-six* _____fille de *feu Jules Guex* _____et de *Jenny née Lambelin, domiciliée à St. Georges.* _____Les publications ont eu lieu à *Muri et à Moudon le onze juillet et à Bourens et à Lausanne le treize juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____*Promesse de mariage* _____*Certificats de publication de Muri, Bourens, Moudon et Lausanne* _____Communiqué: à l'état civil de *Muri**St. Georges et Moudon* _____

Signatures des époux:

*Emmanuel Bigler**Eugénie Bigler*

Signatures des témoins:

*Hermann Jakob P. P.**Latio Edouard.*

L'officier de l'état civil:

Ali Bruand, substit

N° 184.

Ferret et Chappuis.

Nom et profession de l'époux :

1° **Ferret, Edouard** *typographe L.C.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mortinet sur Yverdon* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né *à Vevey le quatorze octobre* mil huit cent *soixante-six*

Noms, profession et

fils de *feu Alexis Ferret*

domicile des parents :

et de *Suzanne Julia née Marquin, sa veuve, domiciliée à Lausanne*

Nom et profession de l'épouse :

2° **Chappuis, Lina** *repasseuse*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lutry et de Péllette* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *la Rochaz St. Julien le trente mai* mil huit cent *soixante-huit*

Noms, profession et

fille de *Jean Louis Chappuis, jardinier*

domicile des parents :

et de *Jeanne Marie Madeleine née Lidervay, sa femme, domiciliée à Lausanne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lutry le vingt-six juin, à Mortinet et à Péllette le vingt huit juin et à Lausanne le vingt-neuf juin mil huit cent quatre vingt neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication d' Mortinet

Lutry, Péllette & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de *Mortinet*

sur Lutry et Vevey

Signatures des époux :

E. Ferret
Lina Chappuis

Signatures des témoins :

J. Chappuis
aug. Blanc

L'officier de l'état civil :

Ali Ormand, substit

N° 185.

Regamey et Fünd née
Marendaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six août _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Regamey, David-Louis _____ charpentier _____

de Lausanne _____ domicilié à Lausanne près à Colsonay

célibataire _____

né à Lausanne le vingt octobre _____ mil huit cent cinquante _____

fils de Jean-Louis Regamey _____

et de Jeanne-Louise-Sophie Huissler, sa femme, les deux décédés. _____

2° Fünd née Marendaz, Louise-Rodine-Augustine _____

de Landisshyl (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____

veuve en premières nocces de Friedrich Fünd dit le quatorze mars mil huit cent
quatre-vingt huit _____

née à Lausanne le dix-sept juillet _____ mil huit cent cinquante-un _____

fille de Jean-Louis-David Marendaz, décédé _____

et de Susanne-Jeanette Sylvie Lasser, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Colsonay le onze juillet et à Lausanne et à Biglen
le treize juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. _____

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Lausanne.

Colsonay & Biglen (Landisshyl) _____

Communiqué : à l'état civil de Col-

sonay & Biglen. _____

Signatures des époux :

Louis David Regamey
Augustine Regamey

Signatures des témoins :

M^r Genin
Favrat Heuissier

L'officier de l'état civil :

Ali Ornaud, substit

N° 156.

Stähli et Liechli.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Stähli, Friedrich* _____ *menuisier*

de *Maschswanden (Zürich)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Burgistein (Berne)* le *quinz septembre* mil huit cent *soixante-trois* _____

fils de *Friedrich Stähli, menuisier* _____

et de *Anna Kaldmann, sa femme, domiciliée à Burgistein* _____

2° *Liechli, Maria* _____ *femme de chambre*

de *Landisvyl (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *König (Berne)* le *trois février* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____

fille de *Jacob Liechli* _____

et de *Catherine Asper, sa femme, les deux décédés* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le vingt-cinq*, à *Biglen le vingt-*

six et à *Maschswanden le vingt-sept juin* mil huit cent quatre-
vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Mas-
chwanden, Biglen (Landisvyl) et
Lausanne _____

Communiqué : à l'état civil de *Mas-*

chwanden et Biglen _____

Signatures des époux :

Friedrich Stähli _____

Maria Liechli _____

Signatures des témoins :

Pépin Homanne _____

Friedrich Bromberg _____

L'officier de l'état civil :

Ali Ornaud, substitué

Par jugement rendu le dix-neuf
août mil huit cent quatre-vingt-
quinze, déclaré définitif et exécutoire le
trois juillet suivant, le Tribunal ci-
vil du district de Lausanne a dessein
pour le divorce le mariage inscrit ci-
contre _____

Le divorce a été prononcé contre le mari
en vertu de l'article 46 lettre a) de la loi
fédérale du 24 décembre 1874. _____

Lausanne, le 16 juillet 1895

L'officier de l'état civil
Ali Ornaud, substitué

N^o 189.

Noverraz & Carin.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Un jugement rendu le 13
décembre 1901 déclaré exécutoire le
24 février 1902, le Tribunal civil du
district de Lausanne a ditont par le
divorce le mariage inscrit ci-contre.
Le divorce a été prononcé contre
la femme en vertu de l'article 26 lettré
a de la loi fédérale du 24 décembre
1878. - Lausanne le 3 mars 1902

L'Off. de l'Etat Civil:

[Signature]

Aujourd'hui *huit août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Noverraz, Louis-Samuel-Antoine* _____ *typographe*

de *Lutry et de Cully* _____ domicilié à *Lausanne* _____

veuf en premières nocces de Jenny-Frédérique Sibina Larpin des le qua-
torze août mil huit cent quatre vingt huit _____

né à *Lausanne le trois juin* _____ mil huit cent *cinquante sept* _____

fils de *Jean-François-Samuel Noverraz, décédé* _____

et de *Rose-Marie-Gusarue Herchoz, sa veuve, domiciliée à Lausanne*

2^o *Carin, Jeanne-Marie* _____ *sans profession*

de *Lausanne* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne le vingt-un mai* _____ mil huit cent *septante* _____

filles de *Charlotte Carin, domiciliée à Lausanne* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le quatorze et à Lutry et à Cully*
le quinze mai mil huit quatre vingt neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux - Acte de
deces de la 1^{re} femme de l'époux - Con-
sentement de la mère de l'épouse - Pro-
messe de mariage - Certificat de pu-
blication de Lutry, Cully et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de *Lutry*
& Cully. _____

Signatures des époux:

L. Noverraz
J. Carin

Signatures des témoins:

J. Felber
W. K. H.

L'officier de l'état civil:

Alf. Ormand

N^o 188
Molles et Degallier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

7-137
Aujourd'hui treize août _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Molles, Henri-Vincent**, Docteur Médecin, de Lausanne, domicilié à L'abbaye, célibataire, né à Lausanne, le dix sept Décembre _____ mil huit cent Soixante, fils de Marc Antoine Molles, décédé, et de Elise Françoise née Hugentobler, à Lausanne, et de

2^o **Dégallier, Louisa**, de Lausanne domiciliée à Lausanne, célibataire, née à Chamblon, le deux Juin _____ mil huit cent Soixante-Six, fille de Marie Louise Dégallier, domiciliée à Lausanne, et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne à l'abbaye, le vingt-sept Juillet quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de L'abbaye

Signatures des époux :

D^r H. Molles

Louise Molles

Signatures des témoins :

J. Lehl } à Lausanne
P. Degallier }

Communiqué : à l'état civil de

L'abbaye

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 189

Girardet et Gousson

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui treize d'oct _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Girardet, Alexis-Élie, _____ agriculteur,

de Boursens, _____ domicilié à Boursens, _____

Célibataire, _____

né à Boursens, le trente d'oct _____ mil huit cent cinquante-trois, _____

fils de Henri Louis Girardet _____

et de Marie Jannette née Lavenex, agriculteur à Boursens, _____

2° Gousson, Henriette, _____ sans profession,

de Montricher, _____ domiciliée à Montricher, _____

Célibataire _____

née à Montricher, le dix novembre _____ mil huit cent quarante-un, _____

filie de Jacques Louis Samuel Gousson, agriculteur, à Montricher, _____

et de défunte Jeanne Louise Henriette née Mezel, _____

Les publications ont eu lieu à Boursens & Montricher, le vingt-neuf Juin mil huit
cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Sullens _____

Communiqué: à Sullens & à L'Ételle

Signatures des époux:

Élie Girardet
Henriette Girardet

Signatures des témoins:

Constant Girardet à
Aline Baudet Boursens

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 190
Petrochon et Liechli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze cent _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Petrochon, Jules-Jean-Henri,** _____ *Securité* _____
de **Chesaux** _____ domicilié à **Lausanne** _____

célibataire _____

né à **Fully**, le dix-neuf Janvier _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fils de **Jean Henri Petrochon** *Jardinier* _____

et de **Justine née Regamey**, la femme, domiciliés à **Lausanne** _____

2^o **Liechli, Emma,** _____ *Cuisinière* _____

de **Heimswyl (Berne)** _____ domiciliée à **Lausanne** _____

Célibataire _____

née à **Oberburg (Berne)**, le vingt-neuf Septembre mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de **Jean Liechli** *Coiffeur* _____

et de **Maria Stalder**, domiciliés à **Oberburg** _____

Les publications ont eu lieu à **Chesaux, Heimswyl & Lausanne**, le **dix**,
dix-sept & dix-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de
Chesaux, Heimswyl & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Romanel & Heimswyl _____

Signatures des époux :

Jules Petrochon _____

Emma Liechli _____

Signatures des témoins :

Auguste Schrotzger _____

Jacques Guiseppe _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

1889

N° 191

Baud & Gallay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baud, John-Constant, _____ agriculteur, de Gimet _____ domicilié à Gimet _____

veuf en secondes nocces de Adèle Julie Demour, des le vingt-sept Mai mil huit cent quatre-vingt-sept, _____

né à Gimet le vingt-huit Janvier _____ mil huit cent trente-huit _____

fils de Marc Daniel Baud _____

et de Louise Françoise née Tripod, ses deux décedés _____

2° Gallay, Jenny, _____

de Mont / Relle, _____ domiciliée à Es Bons / Aubonne, _____

célibataire _____

née à Mont, le vingt-quatre Juillet _____ mil huit cent quarante-cinq _____

fille de Louis Daniel Gallay, vigneron à Es Bons _____

et de Julie Charaton, décedée _____

Les publications ont eu lieu à Gimet, Le Mont & Aubonne, le vingt sept Juillet mil huit cent quatre vingt neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autodisation de l'Etat Civil de Gimet. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Gimet

Relle & Aubonne _____

Signatures des époux :

John Baud

Jenny Gallay Baud

Signatures des témoins :

[Signature]

A. Fillebert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 192
Chevalley et Joly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le dix mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze déclaré définitif et exécutoire le vingt-trois juillet suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré nul par le divorce le mariage existant ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46 litt. a) de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Lausanne, le 31 juillet 1891.

L'Officier de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui quinze d'ent _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chevalley, Gustave,** _____ *Boulangère*,

de *Puidoux* _____ domicilié à *Lausanne* _____

Célibataire, _____

né à *Cherbres*, le premier Mars _____ mil huit cent Soixante-huit _____

fils de *Samuel Louis Chevalley* _____

et de *Adrienne née Chaminis, les deux décédés* _____

2^o **Joly, Louise-Janny,** _____ *Cuisinière*,

de *Savigny a de Forcl* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Célibataire _____

née à *Savigny*, le vingt-sept Novembre _____ mil huit cent Soixante-deux _____

fille de *François Daniel Joly* _____

et de *Marianne née Favre, les deux décédés* _____

Les publications ont eu lieu à *Puidoux, Savigny, Forcl & Lausanne*, les seize & dix-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de _____
Puidoux, Savigny, Forcl & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Cherbres* _____
Savigny - Forcl _____

Signatures des époux :

Chevalley Gustave
Janny Chevalley

Signatures des témoins :

[Signature]
A. Fillet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N^o 193

Brou et Lambelet

née Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze deuil _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brou, Louis-Emile**, _____ homme d'équipe S.O.S. de St-Saphorin (Grandvaux) _____ domicilié à Lausanne, Salud 10.

Veuf de Marie Adélaïde Bonnar, dès le dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-sept

né à vicie Puidoux, le dix huit Juillet _____ mil huit cent cinquante-trois, _____

fil de Jean François Brou _____

et de Jeanne Louise née Demu, les deux décédés. _____

2^o **Lambelet née Lavanchy, Jeannette Gertrude** dite Marie _____

de Grandvaux _____ domiciliée à Lausanne, _____

divorcée de Pierre Louis Lambelet dès le dix sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, _____

née à vicie Puyane, le dix-sept Mars _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fil de Jean Louis Lavanchy, décédé _____

et de Marie née Renta, sa veuve, domiciliée à St-Légier _____

Les publications ont eu lieu à ~~St-Saphorin~~ Grandvaux à Lausanne, les vingt-trois et vingt-quatre Juillet mil huit cent quarante-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Déclaration de divorce de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de St-Saphorin _____

Grandvaux Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat civil de St-Saphorin _____

Q de Cully _____

Signatures des époux :

Emile Brou

Marie Brou

Signatures des témoins :

Favre Heuissier à _____

J. Hauc _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 194
Maget et Cottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maget, Adolphe-Charles-Auguste, _____ négociant,

de L'Isle _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire, _____

né à Landanne, le quatorze juillet _____ mil huit cent soixante-un _____

fils de Samuel Alexandre Maget _____

et de Louise Anna Wenger, sa femme, les deux décédés. _____

2° Cottier, Marie-Jeanne, _____ sans profession _____

de Rougemont _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire _____

née à La Chaux de Fonds, le treize décembre mil huit cent soixante-sept, _____

fille de Jules Cottier _____

et de Anna Frédérique née Chodrea, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à L'Isle, Rougemont Landanne, le vingt six juillet & trois août mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

L'Isle, Rougemont & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

L'Isle & Rougemont. _____

Signatures des époux :

A. Maget

Marie Maget

Signatures des témoins :

L. Chappoz-Krieger } à Landanne
Jas. Regamuz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 195

Mäder et Germann

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt deux _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Mäder, Jean, _____ ébéniste,

de Schwanden près Brienaz _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Brienaz, le vingt-sept septembre _____ mil huit cent cinquante neuf, _____

fils de Gaspard Mäder, décédé, _____

et de Elisabeth née Rudi, sa veuve, à Brienaz, _____

2° Germann, Louise, _____ Cuisinière,

de Gottshaus (Churgenne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Brienaz, le onze juillet _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

fille de Henri Gottlieb Johann Germann, décédé _____

et de Anna née Egger, sa veuve, à Brienaz _____

Les publications ont eu lieu à Schwanden, Gottshaus & Lausanne, les deux & trois
juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de
Schwanden, Gottshaus & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Schwanden (Brienaz) & Hauptweil _____

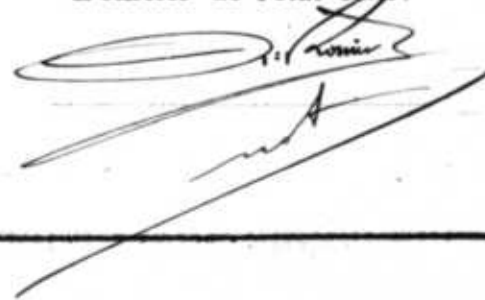
Signatures des époux:

Mäder Jean
Germann Louise

Signatures des témoins:

August Furtner
Huber Albat

L'officier de l'état civil:



N^o 196
Fivat et Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fivat, Ulysse,** _____ agriculteur,

de Sassel _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire _____

né à Sassel, le trois Juin _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de Jean Louis Fivat, Charpentier à Sassel _____

et de Jeanne Henriette née Emery, décédée _____

2^o **Longchamp, Céline-Augustine,** _____ Cuisinière,

de Malapalud _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Poliez-le-Grand, le dix-neuf Octobre _____ mil huit cent soixante-huit _____

filles de Pierre François Longchamp, domicilié à Lausanne, agriculteur _____

et de Marie Madeleine née Longchamp _____

Les publications ont eu lieu à Sassel, Malapalud à Lausanne, les trente
Sept et deux deux mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Sassel, Malapalud à Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Granges à Poliez-le-Grand _____

Signatures des époux :

Ulysse Fivat.

Céline-Augustine Longchamp

Signatures des témoins :

Lucien Longchamp

Am. Jorandel } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N^o 197

Köhler et Debonnevillè

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Köhler, Albert-Rodolphe, _____ Célibataire

de Burgistein (Basse) _____ domicilié à Lussanme, _____

Célibataire _____

né à Lussanme, le neuf Mai _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

fils de Rodolphe Köhler, Simenteur à Lussanme, _____

et de Swanne Pauline Bonmar, sa femme, décédée _____

2^o Debonnevillè, Caroline-Céline-Delphine, _____

de Gimel _____ domiciliée à Lussanme, _____

Célibataire _____

née à Gimel, le vingt-trois Juin _____ mil huit cent Soixante-huit _____

fille de Frédéric Debonnevillè, agriculteur à Gimel _____

et de Swanne Marie née Dumet, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Burgistein, Gimel & Lussanme, les vingt-trois, vingt quatre & vingt-sept Juillet mil huit cent quatre vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Burgistein, Gimel & Lussanme _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Krichthunen à Gimel _____

Signatures des époux :

Köhler Rodolphe
Céline Köhler

Signatures des témoins :

Bucher Edouard } à Lussanme
Toll Guendel }

L'officier de l'état civil :

Ali Ornaud, substit

N^o 198
Benev & Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre août _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Benev, Henri-Louis,** _____ Receveur à la Gue, _____
 de Valleyres sous Ursins, _____ domicilié à Vallières, _____
 célibataire, _____

né à Favard, le huit février _____ mil huit cent soixante-trois _____

fils de David Benev, chef d'équipe _____

et de Louise Marguerite née Oulevan, domiciliée à Cray _____

2^o **Favre, Emma-Janny,** _____ Tailleur de limes, _____

de Vallières _____ domiciliée à Vallières, _____

Célibataire _____

née à Vallières, le sept août _____ mil huit cent soixante-six, _____

fille de David Henri Favre, manoeuvre _____

et de Marie Elisa née Fauroux, La femme _____

Les publications ont eu lieu à Vallières & Valleyres/s Ursins, les vingt-trois
 Juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
 de Vallières. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Vallières & Ursins. _____

Signatures des époux :

H. L. Benev
Emma Benev

Signatures des témoins :

Saffrière Charles
jeannier Hortense
 les deux à la serrerie (Cours)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 199.

Schneider et Gfeller née

Schmann
Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept août _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Schneider, Jean, _____ Veilleur,

de Metendorf (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Metendorf, le vingt Mars _____ mil huit cent cinquante-sept, _____

fils de Samuel Schneider, décédé _____

et de Maria née Simon, domiciliée à Ecstee, _____

2^o Gfeller née Schmann, Marguerite _____ sans profession,

de Vechigen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

veuve de Christian Gfeller, décédé le dix-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit _____

née à Golaten (Berne), le dix-huit Janvier _____ mil huit cent cinquante-sept _____

fille de Samuel Schmann, décédé _____

et de Elisabeth née Radelfinger, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Metendorf, Vechigen & Lausanne, les trois & cinq
Août mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

acte de décès du mari de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Metendorf, Vechigen & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat civil de _____

Chierachen & Vechigen _____

Signatures des époux:

Jean Schneider
Marguerite Schmann

Signatures des témoins:

Les Gfeller
Pavot Hirsiger

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 200
Cornu et Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cornu, Félix-Marie-David,** _____ *Serrurier,* _____

de Chamblon _____ domicilié à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

né à *Lausanne,* le sept février _____ mil huit cent soixante, _____

fils de *Jean François Cornu* _____

et de *Vanette Guin, sa femme, les deux décédés,* _____

2° **Rey, Marie-Constance-Henriette,** *Cuisinière,* _____

de *Bagnes (Valais)* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

née à *Villette (Valais)* le vingt-cinq Septembre mil huit cent cinquante-neuf, _____

fille de *Joseph Frédéric Rey, décédé* _____

et de *Marie Geneviève née Charvoz, domiciliés à Villette* _____

Les publications ont eu lieu à *Chamblon, Bagnes, Lausanne,* le vingt-neuf, _____
sept, _____ Aout mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chamblon, Bagnes, Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Montagny a Bagnes

Signatures des époux :

Félix Cornu

Henriette Cornu

Signatures des témoins :

Louis Cornu

Louise Cornu

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 201

Renchoz et Gandillon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Renchoz, Louis _____ Instituteur,

de Chateau-d'Oex, _____ domicilié à Vuillens, _____

célibataire, _____

né à Chateau-d'Oex, le quatre avril _____ mil huit cent Soixante-un, _____

fils de Louis Albert Renchoz, Couvreur, _____

et de Louise Marguerite née Moret, domiciliés à Chateau-d'Oex _____

2° Gandillon, Jeanne-Adrienne-Françoise, Instituteur,

de Colochenaz, _____ domiciliée à Vuillens _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le quinze Décembre _____ mil huit cent Soixante-huit _____

fille de défunt Louis Frédéric Gandillon _____

et de défunte Marie Louise née Gaudin _____

Les publications ont eu lieu à Chateau-d'Oex, Colochenaz & Vuillens, le vingt quatre vingt cinq & vingt sept Juillet, puis à l'étranger le treize août mil huit cent quatre vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de _____
Vuillens _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
Chateau-d'Oex, Mézières & Morges _____

Signatures des époux:

Louis Renchoz
Jeanne Renchoz

Signatures des témoins:

Julie Cousin
Thérèse Girardet } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 202

Deluz & RoCHAT

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Deluz, Louis-Benjamin**, _____ Ingénieur,

de Romanel _____ domicilié à Orbe, _____

célibataire, _____

né à Romanel, le dix Décembre _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

filz de Abram Louis Deluz, Peiset _____

et de Anna Eliza Fanny née RoCHAT, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

2° **RoCHAT, Jeanne-Louise**, _____ sans profession,

de l'abbaye & au lieu _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt Juillet _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Jean Alexandre Frédéric RoCHAT, décédé, _____

et de Anne Marie Louise Pauline Swalder, sa veuve, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Romanel, l'abbaye, Le lieu, Orbe & Lausanne, les treize, quatorze & dix-sept Aout mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Orbe _____

Communiqué : à Romanel, à Orbe
à l'abbaye & au lieu _____

Signatures des époux :

Deluz

Jeanne Deluz

Signatures des témoins :

Jules Böhm

J. Pernier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 203

Jomini et Rouge

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trois Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jomini, Ferdinand Charles Gustave, Vice Directeur à la Banque féd

de Payenne _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Evanches, le huit mars _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fils de François Jomini, Pasteur à Evanches, _____

et de Isaline Louise Nancy Schaitter, sa femme, décédée, _____

2° Rouge, Marie Pauline Ernestine, sans profession,

de Landanne, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Landanne, le quatorze mai _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de François Samuel Benjamin Rouge, Libraire, _____

et de Augusta Louise Caroline Nathalie Beckmann, sa femme, les deux à Landanne

Les publications ont eu lieu à Payenne & à Landanne, les treize & dix-sept d'oct
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Payenne
et de Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Landanne

Signatures des époux:

F. Jomini

M. Jomini

Signatures des témoins:

H. Bippere Adolphe Bippere

H. Rouge Elise Rouge

L. J. Lay

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 204
Reichenbach & Bovel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Reichenbach, Gottlieb,** _____ Cordonnier,

de Lanenen (Berne) _____ domicilié à Veytaux, _____

veuf de Marie Claudine née Berger, âgé le onze Juillet mil huit cent quatre-vingt-
 huit, _____

né à Gsteig (Berne), le quatre Novembre _____ mil huit cent cinquante-deux, _____

fil de Jean Jacob Reichenbach _____

et de Catherine née Metzger, les deux décédés, _____

2^o **Bovel, Rosette,** _____ Couturière, _____

de Haut-Vully (Fribourg) _____ domiciliée à Lansanne, _____

Célibataire, _____

née à Metiez (Fribourg), le vingt-six Juin mil huit cent Soixante-trois, _____

fil de Jean Jacob Bovel, décédé _____

et de Denise née Emiquet, domiciliée à Moirad _____

Les publications ont eu lieu à Lanenen, Haut-Vully, Veytaux & Lansanne, les dix
 & treize deuit mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
 Montreux. _____

Communiqué : Lanenen, Metiez &
 Montreux _____

Signatures des époux :

Theophile Reichenbach

*Rosette Bovel
 Reichenbach*

Signatures des témoins :

Faurat Henisier

M. de Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 205

Dessaux & Danieth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dessaux, Jean-Jaques**, Employé de Commerce, de **Saint-Prix**, _____ domicilié à **Lausanne**, _____

Célibataire, _____

né à **Lausanne**, le **seize** Décembre _____ mil huit cent **soixante-deux**, _____

filz de **Samuel Dessaux**, défunt, _____

et de **Jeanne Susanne Rose Brélat**, sa veuve, à **Lausanne**, _____

2^o **Danieth, Joséphine-Mathilde-Théodotine**,

de **Andermatt (Uri)**, _____ domiciliée à **Lausanne**, _____

Célibataire, _____

née à **Lausanne**, le **quatre** Décembre _____ mil huit cent **cinquante-huit**, _____

fille de **Antoine Danieth**, Carrossier, à **Lausanne**, _____

et de **Marguerite Louise Mathilde Regamey**, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à **St Prix, Andermatt, Lausanne**, les **seize**, **dix-sept** & **vingt-deux** **dout** mil huit cent **quatre-vingt-neuf** _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de **St Prix, Andermatt, Lausanne**, _____

Communiqué : à l'état Civil de **St Prix & Andermatt**, _____

Signatures des époux :

J. Dessaux

J. Danieth

Signatures des témoins :

A. Danieth

L. Dessaux les deux à **Lausanne**

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 206
Lötscher & Chapallaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lötscher, Jean,** _____ *Marchal,*
 de *Flühli (aucune)* _____ domicilié à *Pully,*
 veuf de *Henri Vauthey,* d^{éc} le *dix Décembre* mil huit cent quatre-vingt-six.

né à *Flühli,* le *vingt-quatre Aout* _____ mil huit cent *trente-un,*
 fils de *Joseph Lötscher* _____
 et de *Elisabeth Schindiger,* les deux *décédés.* _____

2^o **Chapallaz, Marie-Louise-Jeanne,** *sans profession*
 de *Lussy* _____ domiciliée à *Lausanne,*
Célibataire _____

née à *Lausanne,* le *vingt-trois Aout* _____ mil huit cent *cinquante,*
 fille de *Jean Samuel Chapallaz* _____
 et de *Marie Denise Ravessoud,* les deux *décédés.* _____

Les publications ont eu lieu à *Flühli, Lussy, Pully, Lausanne,* le *dix, treize & quinze Aout* mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *Autorisation de l'Etat Civil*
 de *Pully.* _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Flühli, Pully & Villars/Genève.

Signatures des époux :

Joseph Lötscher
Marie Lötscher

Signatures des témoins :

A. Verchod, Not.
Elis Chapallaz *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 207

Renner et Nyffeler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée de Rodolphe à Lussane le 3 juillet 1908 et visée par le Conseil d'Etat sans le délai légal que Florian Renner a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Lussane

Lussane le 20 juillet 1908
L'Officier de l'Etat civil:

[Signature]

Aujourd'hui cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Renner, Florian**, _____ Jardinier, de Geislingen o/a Balingen (Wurtemberg) domicilié à Lussane, Célibataire,

né à Geislingen, le vingt-cinq Mars _____ mil huit cent cinquante-cinq, fils de Antoine Renner, arbergiste à Geislingen, et de Krescentia née Schädle, décédée

2° **Nyffeler, Elise**, _____ Couturière, de Huttwyl (Berne) domiciliée à Lussane, Célibataire,

née à Huttwyl, le sept Mai _____ mil huit cent Soixante-trois, fille de Nicolas Nyffeler, agriculteur, et de Elisabeth née Mindet, domiciliés à Huttwyl.

Les publications ont eu lieu à Geislingen, Huttwyl Lussane, les vingt sept, vingt huit Juillet & cinq Aout mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° Actes de naissance des Epoux. 2° Prom. de mariage. 3° Cert. de publication de Geislingen Huttwyl & Lussane. 4° Déclaration de Validité. 5° Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à Huttwyl & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux:

Florian Renner
Elise Renner

Signatures des témoins:

Henry Schauenberg
Oscar Gloor } à Lussane

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 208
Marti et Baudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marti, Marc-Henri,** _____ Couvreur, _____ de Mullen (Beine) _____ domicilié à Lausanne, _____ Célibataire _____

né à Lausanne, le vingt-sept avril _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fils de Marc-Louis Marti, couvreur, _____ et de Anne-Françoise-Anastolie Maître, domiciliés à Lausanne, _____

2° **Baudin, Constance,** _____ Stienne, _____ de Urdins, _____ domiciliée à Lausanne, _____ Célibataire _____

née à Lausanne, le douze Décembre _____ mil huit cent soixante-cinq, _____ fille de Denis-Siméon Baudin, manoeuvre, _____ et de Anna Marie Bouquet, La femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Mullen, usins & Lausanne, les vingt-trois & vingt-quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de _____
Mullen, usins & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil _____
d' Urdins & d' Urdins. _____

Signatures des époux :

Marti Henri
Constance Baudin

Signatures des témoins :

Elisa Maître
Marius Dombale

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 209

Morier & Desponds

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Morier, Jules-Louis-Daniel, _____ Cordonnier, de Château-d'Oex, _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire _____

né à Lausanne, le quatorze Janvier _____ mil huit cent soixante-quatre, _____ fils de Jean Jacques Daniel Morier, aîné, _____ et de _____

2° Desponds, Jenny-Louise, _____ Siqueuse, de Lusigny, _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire _____

née à Lausanne, le trente Mars _____ mil huit cent soixante-sept, _____ fille de Jules Desponds, agriculteur, _____ et de Jeanette Antoinette Saugy, sa femme, les deux à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, Lusigny, Lausanne le dix-sept Aout mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Château-d'Oex, Lusigny, Lausanne _____

Communiqué : à Château-d'Oex _____
à Lausanne _____

Signatures des époux :

Jules Morier
Louise Morier

Signatures des témoins :

François Puvion } à Lausanne
J. Blanc }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 210

Détraz et Chardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Détraz, Edouard-Frédéric-Louis**, *Voyageur de Commerce*
de Savigny & de Grandvaux _____ domicilié à *Lausanne*, _____

Ceuf de Eugénie Agathe Luyet des le dix février mil huit cent quatre-vingt-huit (en 1^{er} noces) _____

né aux Chênes vicé Lully, le huit Juin _____ mil huit cent quarante sept, _____

fils de Jean François Napoléon Détraz, _____

et de Jeanne Suzanne née Chavan, sa femme, les deux décédés. _____

2° **Schardon, Lina**, _____ *Costurière*, _____

de Genève, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

née à Plainpalais, le seize Juin _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____

fille de Pierre Schardon _____

et de Marie Rasia, sa femme, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, Grandvaux, Genève & Lausanne, les treize quatorze & quinze août 1889. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de _____

Savigny, Grandvaux, Genève & Lausanne _____

Communiqué : à Savigny, Cully _____

à Genève _____

Signatures des époux :

E. Détraz
Lina Schardon

Signatures des témoins :

Alfred Schardon à Genève
Auguste Chesnel à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 211

Duboux & Liardet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Dans sa séance du 12 février 1890 le Conseil d'arrondissement a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus dans ce sens que la bourgeoisie de Grandvaux doit être substituée à celle de Villerot, indiquée par erreur. L'arrondissement, le 13 février 1890.
Le Chef de l'Etat civil:

Aujourd'hui denze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Duboux, Charles-Auguste, _____ agriculteur, _____

de Lutry & de Villerot Grandvaux, _____ domicilié à Lussanme, _____

célibataire, _____

né à Belmont & Lussanme, le quatorze Janvier _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de François Louis Duboux, agriculteur, _____

et de Marguerite née Ray, à Lussanme, _____

2° Liardet, Sophie, _____ Couturière, _____

de Belmont & Lussanme, _____ domiciliée à Lussanme, _____

célibataire, _____

née à Belmont, le trente-un Juillet _____ mil huit cent soixante-trois _____

fille de Jean Marc Liardet, agriculteur _____

et de Pauline née Belomey, domiciliée à Belmont, _____

Les publications ont eu lieu à Lutry & Villerot, Belmont & Lussanme, les vingt-quatre, vingt-huit Aout & premier Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lutry
Villerot, Belmont & Lussanme, _____

Communiqué: à Lutry, Lutry &

Lully _____

Signatures des époux:

Duboux Charles Auguste
Sophie Duboux

Signatures des témoins:

J. Liardet à Belmont
J. Liardet à Lussanme

L'officier de l'état civil:

N° 212

Witz et Vauxe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Witz, Charles-Louis, _____ Coiffeur

de Solence, _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Landanne, le huit Novembre _____ mil huit cent Soixante-un, _____

fils de Martin Witz, décédé, _____

et de Suzanne Louise Pitraquin, la veuve, à Landanne _____

2° Vauxe, Henriette-Louise-Suzanne _____

de Oumont-Dessous, _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire, _____

née à Landanne, le vingt-quatre Juillet _____ mil huit cent Soixante-quatre, _____

fille de Louis Charles Henri Vauxe, facteur, _____

et de Julie Marie Louise Steffen, la femme, à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Solence, Oumont-Dessous & Landanne, les vingt, vingt-un & vingt-cinq Aout mil huit cent quatre vingt neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de
Solence, Oumont-Dessous & Landanne.

Communiqué : à l'état-Civil de Solence
& Oumont-Dessous. _____

Signatures des époux :

Louis Witz
Henriette Witz.

Signatures des témoins :

M. Cornu
L. P. à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 213

Kaufmann & Messerli

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 17 Janvier 1907 déclaré exécutoire le 27 février suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a prononcé par le divorce le mariage institué ci-contre. -

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 145. b. de la loi fédérale du 28 décembre 1874.

Lausanne le 6 Mars 1907

L'off. de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui douze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Kaufmann, Hermann, Cordonnier,

de Triengen (Lucerne) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Triengen, le dix-sept Aout mil huit cent Soixante-deux,

fils de Grégoire Kaufmann, décédé,

et de Elisabeth Kinnen, domiciliée à Triengen,

2° Messerli, Marianne, Cuisinière,

de Oberwyl i/S (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Melchman (Berne), le douze Juillet mil huit cent Soixante-cinq,

fille de Jean Messerli

et de Anna Barbara Wiedmer, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Triengen, Oberwyl & Lausanne, les neuf, dix & quinze Aout mil huit cent quatre-vingt-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Triengen, Oberwyl & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Triengen & Oberwyl

Signatures des époux:

Hermann Kaufmann

Marianne Kaufmann

Signatures des témoins:

Alain Dujour, à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 214

Calame dit Longjean et Bolomey

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 31 août 1905 déclaré exécutoire le 10 novembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit en droit par le divorce le mariage existant ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari, en vertu de l'article 46 §. 2. a. b de la loi fédérale du 24 décembre 1874
Lausanne le 20 décembre 1905

L'Officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Calame dit Longjean, Charles-François**, *saviste*
de *Loche (Neuchâtel)* domicilié à *Lausanne*
célibataire

né à *Lausanne* le deux Janvier mil huit cent *soixante-huit*
fils de feu *Jean Siméon Calame dit Longjean*
et de *Louise Henriette Tissot, sa veuve, à Lausanne*

2° **Bolomey Fanny**, *Blanchisseuse*
de *Lutry & de Forcl* domiciliée à *Lausanne*
Célibataire

née à *Savigny* le vingt-quatre avril mil huit cent *soixante-huit*
fille de *Jean Louis Bolomey*
et de *Marie Catherine née Gilliéron, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu au *vocte, à Lutry, à Forcl & à Lausanne*, les deux
à trois tout mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lutry, Forcl & au vocte
Dit de Lausanne

Communiqué : à *Lutry, Forcl &*
au *Loche*

Signatures des époux :

Charles Calame
Fanny Calame

Signatures des témoins :

Bolomey Alexandre
Bolomey Del Foy
les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 215.

Domenjoz et Galabin.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

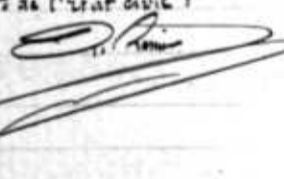
Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par arrêt du Tribunal fédéral
le 11 mai 1907
prononcé, ensuite de recours, confir-
mant le jugement du Tribunal du
district de Lausanne du 14 mars
1907, le mariage ci-dessus a été dissous
par le divorce en vertu de l'art 17 de
la loi fédérale sur l'état civil en
mariage, à tous effets principaux de
la femme

Lausanne le 1 Juin 1907
L'officier de l'état civil:



Aujourd'hui quinze septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Domenjoz, François-Louis** _____ *comptable* _____

de *Sully* _____ domicilié à *Sully* _____

célibataire _____

né à *Sully le vingt-sept mars* _____ mil huit cent *soixante* _____

fils de *François-Louis Domenjoz, agriculteur à Sully* _____

et de *Jeanne-Louise-Charlotte née Wénoth, décédée* _____

2° **Galabin, Josephine-Marie** _____ *sans profession* _____

de *Dommartin et de Sottens* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne le huit mars* _____ mil huit cent *septante* _____

fille de *Pierre-Joseph-Christian Galabin, décédé* _____

et de *Marie-Louise Gonthier, sa veuve, à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Sully, Sottens et Lausanne le vingt-quatre août et à Dommartin le vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-neuf* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

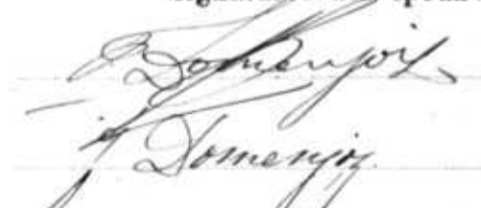
Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de Sully.

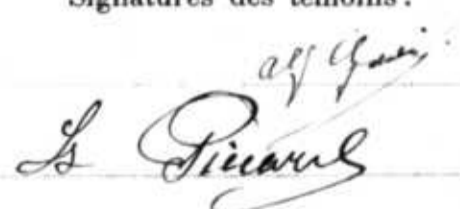
Communiqué: à l'état civil de *Sully*

Sottens et St-Serges _____

Signatures des époux:



Signatures des témoins:



L'officier de l'état civil:

Ali Ormand subit

N° 216.

Ispeimante & Girardet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-sept septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ispeimante, Modeste-Dionis* garçon de magasin

de *Courin (Italie)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Courin le quinze juin* _____ mil huit cent *vingt-neuf* _____

fils de *parents inconnus* _____

et de _____

2° *Girardet, Elise-Susette-Marguerite* _____ cuisinière _____

de *Pully* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne le cinq août* _____ mil huit cent *cinquante-quatre* _____

fille de *Marc Louis Girardet, agriculteur* _____

et de *Charlotte Françoise Pache, sa femme, domiciliés à Pully* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Pully le trois août et à Courin*
du onze au vingt deux août mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Promesse de mariage. Certificats de publication de Lausanne et Pully. Permis du Dépt. de Justice et Police constatant que le certificat de publication de Courin et la déclaration de validité sont déposés dans ses archives. —

Communiqué : à la chancellerie cant.
et à l'état civil de Romand _____

Signatures des époux :

Ispeimante Modeste
Elise Ispeimante

Signatures des témoins :

Ponci Louis
Vezory Chén

L'officier de l'état civil :

Ali Mauand subor

N^o 213.

Jordan et Martin.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix huit septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Jordan, Auguste _____ coiffeur _____

de Rueyres _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Grandson le seize septembre _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fils de Jeanne Jordan, agricultrice _____

et de Louise Marguerite née Bruchon, domiciliés à Grandson _____

2^o Martin, Elisa _____ sans profession _____

de Stagnières _____ domiciliée à Belmont St. Lausanne _____

célibataire _____

née à Belmont le cinq octobre _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fille de Victor Salomon-Rodolphe Martin, agriculteur _____

et de Jenny née Barbat, domiciliés à Belmont _____

Les publications ont eu lieu à Stagnières le vingt-neuf août, à Lausanne et à Belmont le trente-un août et à Rueyres le premier septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. -
 Consentement des père et mère de
 l'époux. - Promesse de mariage. -
 Certificat de publication de Rueyres,
 Lausanne, Stagnières et Belmont.

Communiqué: à l'Etat Civil de Fay,
 Schallens & Pully _____

Signatures des époux:

Auguste Jordan
 Elisa Jordan

Signatures des témoins:

Bastard Ch:
 Anjirardet

L'officier de l'état civil:

Ali Ormand subm

N° 218.

Mignot et Gandillon née Taquier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mignot, Henri-Marc-Louis _____ ~~plâtrier-peintre~~

de Trilly _____ domicilié à Lausanne _____

veuf en 1^{er} noces de Marie Françoise-Louise Pica née Corsat dit le six
avril mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

né à Lausanne le vingt-cinq octobre _____ mil huit cent cinquante-sept _____

fils de François Paul Mignot, teinturier, domicilié à Lausanne _____

et de Jeanne Marguerite Ducod, sa femme, décédée _____

2° Gandillon née Taquier, Henriette Louise Augustine marchande de livres

de Colochenaz _____ domiciliée à Lausanne _____

veuve en 1^{er} noces de Jules Gandillon dit le vingt-sept avril mil huit
cent quatre-vingt-sept _____

née à Derges le vingt-neuf octobre _____ mil huit cent quarante-neuf _____

filie de François Henri Taquier, décédé _____

et de Jeanne Louise Roget domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Trilly, à Colochenaz et à Lausanne le vingt-
quatre avril mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissances des époux _____

Actes de décès des 1^{ers} conjoints _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Trilly,

Colochenaz et Lausanne _____

Communiqué : à l'état civil de Ro-

mand et de Morges _____

Signatures des époux :

Henri Mignot _____

Augustine Mignot _____

Signatures des témoins :

Paul Mignot _____

H. Puzos _____

L'officier de l'état civil :

Ali Ornaud subor _____

N^o 219.

Feil et Kästli.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Feil, Jules-Louis-Mathieu _____ horloger _____

de Degglingen (Wurtemberg) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Lonsee (Wurtemberg) le quinze mai mil huit cent soixante-deux _____

fils de Joseph Feil, horloger _____

et de Anna Ursule née Gaufer, domiciliés à Gäßlingen _____

2^o Kästli, Emma _____ sans profession _____

de St. Margrethen (St. Gall) _____ domiciliée à Lausanne _____

célébataire _____

née à St. Margrethen le dix juillet _____ mil huit cent soixante-six _____

fille de Jacob Laurent Kästli _____

et de Wilhelmine née Alder, les deux déçidés. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à St. Margrethen et à Degglingen les vingt, vingt-deux et vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Procès-verbal de mariage. - Certificats de publication de St. Margrethen et Lausanne. - Permis du Dép^t de Justice et Police constatant que le certificat de Degglingen et la décl^{te} de validité déposés dans ses archives. _____Communiqué : à la Chancellerie Cant^{ale} et à l'Etat Civil de St. Margrethen. _____

Signatures des époux :

Louis Feil

Emma Kästli.

Signatures des témoins :

F. Weller.

Ch. Rinsford.

L'officier de l'état civil :

Ali Renaud, Subst.

N° 220.

Guignard et Pittet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guignard, Ernest-Paul _____ *hortager* _____

de l'Abbaye _____ domicilié à Sampigny _____

veuf d'Elise Georgette née Rochat des le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-un _____

né à l'Abbaye le cinq mai _____ mil huit cent cinquante-trois _____

fils de David-Henri Guignard, marchand de bois à l'Abbaye _____

et de Charlotte Fanchette née Liardet, décédée _____

2° Pittet, Fanny-Henriette _____ *sans profession* _____

de Sampigny _____ domiciliée à Sampigny _____

célibataire _____

née à Sampigny le cinq décembre _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de Louis-Jacques Pittet, agriculteur à Sampigny _____

et de Louise-Henriette née Diserens, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Sampigny et à l'Abbaye les trente et trente-un août mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Sampigny _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
l'Abbaye et de Sampigny _____

Signatures des époux :

E. Guignard
F. Pittet

Signatures des témoins :

Louise Pittet
J. Blanc

L'officier de l'état civil :

Ali Bernard Duber

N° 221.

Margot et Lacombe.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Margot, Paul* _____ *pasteur* _____

de *Sainte-Croix* _____ domicilié à *Levatten* _____

célibataire _____

né *à Sainte-Croix le quatorze mai* _____ mil huit cent *soixante-trois* _____

fils de *Henri-Victor Margot horloger* _____

et de *Louise Jenny née Junod, domiciliée à Yverdon* _____

2° *Lacombe, Cécile-Caroline-Emma* _____

de *Regnins* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Orbe le dix-huit octobre* _____ mil huit cent *soixante-sept* _____

fille de *feu Adolphe Marc-Arthur-Emmanuel Lacombe* _____

et de *Friederique Emma née Poyet, sa veuve, domiciliée à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Sainte-Croix le trente août et aux Granges de Sainte-Croix, à Levatten, à Lausanne et à Regnins le trente-un août mil huit cent quatre-vingt-neuf* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Lucens _____

Communiqué : à l'état civil de *Sainte-Croix, Lucens et Regnins* _____

Signatures des époux :

Paul Margot
Cécile Margot

Signatures des témoins :

Ag. Goussier Margot
Pam. Heer. J. M. Meunier Junod
J. & C. L. Lacombe

L'officier de l'état civil :

Ali Ormand, substit

N° 222.

Brendle et Schmid.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Brendle, Charles-Severin* _____ *bijoutier*

de *Malapalud* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Lausanne le quatre septembre* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____

fils de *Severin Brendle, décédé* _____

et de *Geneviève Bodenmüller, sa veuve, domiciliée à Lausanne* _____

2° *Schmid, Marie-Madeleine-Louise* _____ *sans profession*

de *Wyken (Lucerne)* _____ domiciliée à *Adelboden-Wyken (Lucerne)*

célibataire _____

née à *Wyken le vingt-neuf avril* _____ mil huit cent *soixante-sept* _____

fille de *Samuel Schmid, décédé* _____

et de *Madeleine Sch., sa veuve, domiciliée à Adelboden* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Malapalud et à Wyken les sept,*
huit et dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Procès-verbaux de mariage. Certificats de publication de Malapalud, Lausanne et Wyken. Déclaration du Syndic de Malapalud. _____

Communiqué : *à l'état civil de Lausanne et Wyken.* _____

Signatures des époux :

C. Brendle
Louise Brendle

Signatures des témoins :

Otto Jung

F. Magnan
L'officier de l'état civil :

Ali Ormaud ad.

Par jugement rendu le premier février mil huit cent quatre-vingt-quatorze, déclaré définitif et exécutoire le neuf avril suivant, le Tribunal du district de Neiden (Lucerne) a dit sous pain le divorce le mariage est caduc et contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari.

Lausanne, le 11 avril 1894.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 223.

Bignenz et Regamey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six septembre mil huit cent quatre-vingt-nuit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Bignenz, Paul-François commis postalde Saulion domicilié à Lausannecélibatairené à Saulion le vingt huit février mil huit cent soixante deuxfils de Charles-David Bignenz, agriculteuret de Suzanne Marie née Korti, sa femme, domiciliés à Saulion.2° Regamey, Marie sans professionde Lausanne domiciliée à Lausannecélibatairenée à Lausanne le dix sept novembre mil huit cent soixante troisfille de Charles Regamey, agriculteuret de Fanchette née Regamey, sa femme, domiciliés à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Saulion et à Lausanne le sept septembremil huit cent quatre vingt neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de Saulion et Lausanne.Communiqué : à l'état civil de Sau-lion.

Signatures des époux :

Bignenz
M. Bignenz

Signatures des témoins :

Gustave Guis
Ch. Pochat

L'officier de l'état civil :

Ali Ormand

6-343.

N^o 224.

Taillens et Chayuit.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Taillens, François-Elie* _____ *negociant*

de *Lausanne* _____ domicilié à *Chailly sur Lausanne*

veuf de Marianne rue Pache des le trois août mil huit cent quatre
vingt huit _____

né à *Vevey* *le vingt septembre* mil huit cent *trrente-cinq* _____

fils de *Jean Henri Taillens* _____

et de *Jeanne née Delisle, sa femme, les deux décédés.* _____

2^o *Chayuit, Marie* _____ *lingère*

de *Epalinges* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Epalinges le quinze décembre* _____ mil huit cent *cinquante* _____

fille de *Jean Louis Chayuit del Isaac, décédé* _____

et de *Marguerite François Pache, sa veuve, à La Cour de Peite* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Epalinges les trois et cinq*
septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte de décès de la première femme
de l'époux. Promesse de mariage.
Certificat de publication de Lau-
sanne et Epalinges _____

Communiqué : *à l'état civil d'Ep-*

alinges. _____

Signatures des époux :

F. Elie Taillens
Marie Chayuit

Signatures des témoins :

J. Taillens
H. Guionnet

L'officier de l'état civil :

Ali Ornaud Subr.

N° 225.

Magniaux et Borel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Magniaux, Jules-Eugène _____ tanneur _____de Sucherens _____ domicilié à Lausanne _____célibataire _____né à Thivaud rive Moudon le huit avril mil huit cent soixante deux _____fils de Pierre Abram Magniaux, diable _____et de Isaline née Spennard, sa veuve domiciliée à Lausanne _____2° Borel, Marie-Angéline _____ cuisinière _____de Stavayer-le-Lac (Fribourg) _____ domiciliée à Romont _____célibataire _____née à Stavayer-le-Lac le dix sept décembre mil huit cent soixante quatre _____fille de Nicolas Denat Borel, cordonnier _____et de Louise née Ensermet, domiciliée à Stavayer-le-Lac _____Les publications ont eu lieu à Stavayer-le-Lac le vingt six juillet et à Sucherens, Lausanne et Romont le vingt sept juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Promesse de mariage. Certificats de publication de Sucherens, Lausanne, Stavayer-le-Lac et Romont. _____

_____Communiqué : à l'état civil de Moudon, Stavayer-le-Lac et Romont _____

Signatures des époux :

J. Magniaux
Angéline Magniaux

Signatures des témoins :

J. BlancJirard

L'officier de l'état civil :

Ali Orman sub.

N° 226.

Thivent et Chayuit.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Thivent, Charles-Louis-François* _____ *boulangier*

de *Bouvillars et de Prilly* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Lausanne le douze juin* _____ mil huit cent *soixante* _____

fils de *Jean-Marc Samuel Thivent* _____

et de *Marie-Marguerite Henriette Girardet, sa femme, les deux décédés.*

2° *Chayuit, Marie-Louise* _____ *cultivatrice*

de *Epalinges* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne le trois octobre* _____ mil huit cent *cinquante-sept* _____

fille de *François Chayuit, décédé* _____

et de *Jeanne Marie Picotard, sa veuve, domiciliée à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le trente juillet à Bouvillars et à Epalinges le trente-un juillet et à Prilly le trois août mil huit cent quatre-vingt-neuf* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux -
Promesse de mariage - Certificats
de publication de Bouvillars, Prilly,
Lausanne et Epalinges.* _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Bou-
villars, Romand et Epalinges* _____

Signatures des époux :

Thivent Charles _____

Louise Thivent _____

Signatures des témoins :

Alais Borraz _____

Gottfr. Fingier _____

L'officier de l'état civil :

Ali Ornaud subr

N° 223.

Jeallard et Bataillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Jeallard, Paul-Charles menuisierde Lugnez (Fribourg) domicilié à Lausanneveuf de Louise née Gylléron dès le quatre septembre mil huit cent
quatre-vingt-troisné à Lausanne le vingt-neuf juin mil huit cent cinquantefils de Paul Jeallard décédéet de Louise-Christine Winzeler, sa femme, domiciliée à Lausanne2° Bataillard, Marie sans professionde Romand sur Morges domiciliée à Romand s. Morgescélibatairenée à Romand s. Morges le trois février mil huit cent soixante-troisfille de Marc-Jean-Henri Bataillard, agriculteuret de Henriette Louise née Romand, sa femme, domiciliée à Romand s. MorgesLes publications ont eu lieu à Neuchâtel (Lugnez) le trente août et à Lausanne
et Romand s. Morges le trente-un août mil huit cent quatre-vingt-
neufAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux - Acte
de décès de la 1^{re} femme de l'époux -
Promesse de mariage - Certificats de
publication de Lugnez, Lausanne et
Romand sur Morges.Communiqué : à l'état civil de Neuchâtel
et Collombier.

Signatures des époux :

Charles Jeallard
Marie Bataillard

Signatures des témoins :

E. J. J. J.
J. J. J. J.

L'officier de l'état civil :

Alf. Bernard

N° 228.

Badoux et Guignard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Badoux, Edouard-Auguste* _____ *commerçant*

de *Moudon, Courtelle et Cremin* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né *à Moudon le premier novembre* _____ mil huit cent *soixante-quatre* _____

fils de *François Badoux, décédé* _____

et de *Jeanne-Marianne née Rod, sa veuve domiciliée à Moudon* _____

2° *Guignard, Marie* _____ *sans profession*

de *Chenit* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Coblenz le quatorze mai* _____ mil huit cent *cinquante-huit* _____

fille de *François Auguste Guignard, hôte* _____

et de *Henriette Louise née Krinck, sa femme, domiciliée à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Moudon le vingt-neuf août, au Sentier le trente août, au Prassus le trente août et à Courtelle, Cremin et Lausanne le trente-un août mil huit cent quatre-vingt-neuf* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Procès-verbal de mariage. Certificat de publication de Moudon, Courtelle, Cremin, Lausanne, Le Sentier et Le Prassus. _____

Communiqué : à l'état civil de *Moudon, Lucens et du Sentier* _____

Signatures des époux :

Badoux Auguste
Marie Badoux

Signatures des témoins :

Ch. Guignard
Marie Desormier

L'officier de l'état civil :

Ali Bismarck

N^o 229.

Guignard et Anzermier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-*neuf* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Guignard, Charles-Auguste* _____ *commis postal*de *Chenit* _____ domicilié à *Lausanne* _____*célibataire* _____né à *Coblenz le quatorze mars* _____ mil huit cent *soixante quatre* _____fils de *François-Auguste Guignard, horloger* _____et de *Herviette Louise née Koehn, sa femme, domiciliée à Lausanne* _____2^o *Anzermier, Jeanne-Marie-Philippine* _____ *sans profession*de *Penthaz* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*célibataire* _____née à *Lausanne le vingt-neuf juillet* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____fille de *Jean-Louis-Samuel Anzermier* _____et de *Marie-Jenny Bourgeois, sa femme, les deux décédés* _____Les publications ont eu lieu à *Lausanne, au Sentier, à Penthaz et au Brassat*
les jours un, deux, trois et quatre septembre mil huit cent quatre
vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Pro-
messe de mariage. Certificat de
publication du Sentier, du Brassat,
de Lausanne et de Penthaz. _____

Communiqué : à l'état civil du Sentier
x de *Sullens* _____

Signatures des époux :

Ch. Guignard
Marie Guignard

Signatures des témoins :

O. Badouy
Marie Badouy

L'officier de l'état civil :

Al. Ormand sub

N° 230.

Amy et Descoullayer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six septembre* mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Amy, Gustave-Jean-Henri* employé de commerce

de *Cyert* domicilié à *Lyon*

célibataire

né à *Lyon le quatre novembre* mil huit cent *soixante-sept*

fils de *Jeanne Amy, domiciliée à Lyon*

et de *Celina Madeline Sophie rue Roux*

2° *Descoullayer, Marie*

de *Château d'Os* domiciliée à *Torny*

célibataire

née à *Saint-Sixmes le cinq juin* mil huit cent *soixante-huit*

fille de *David Samuel Jean Descoullayer, pasteur à Torny*

et de *Constance rue David, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Torny le vingt-un août, à Château d'Os et à Lyon le premier septembre et à Cyert le trois septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil d'Uzès

Communiqué : à l'Etat Civil de *S^t Sixmes, Château d'Os & Uzès*

Signatures des époux :

Gustave Amy
Marie Amy

Signatures des témoins :

Jeanne Amy
S. Maisonneuve
Sophie Arroy

L'officier de l'état civil :

Ali Bernard

N° 231.

Rouge-Toulaszon et Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-*neuf* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° *Rouge-Toulaszon, Michel-François* *charpentier*de *Ugine (Savoie)* _____ domicilié à *Lausanne* _____*célibataire* _____né à *Ugine le vingt-sept février* _____ mil huit cent *soixante-trois* _____fils de *Joseph-Marie Rouge-Toulaszon, cultivateur* _____et de *Marie Loribard, sa femme, domiciliés à Ugine* _____2° *Rouge, Marie-Julie-Josephine* *marchande de chaussures*de *Ugine (Savoie)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*célibataire* _____née à *Lausanne le vingt-deux mai* _____ mil huit cent *soixante-six* _____fille de *Hippolyte Rouge* _____et de *Henriette Deluche, sa femme, les deux décédés* _____Les publications ont eu lieu à *Lausanne le trente-un août et à Ugine le premier septembre* mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Promesse de mariage. Forme du dipl. de Justice et Solia constatant que le consentement des père et mère de l'époux, le acte de décès des père et mère de l'épouse, le certificat de publication d'Ugine et la décl. de validité sont déposés dans ses archives.

Certificat de publication de Lausanne _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

*M Rouge**M Rouge*

Signatures des témoins :

*Jean Bush**Fritz Perren*

L'officier de l'état civil :

Ali Osmand

N° 232.

Blanc & Chayniz.

1862/59

Aujourd'hui *vingt-six septembre* mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Blanc, Auguste-Jules* *sous-secrétaire à la direction des finances*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lausanne* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Lausanne* le *trante novembre* mil huit cent *soixante-six*

Noms, profession et

fils de *Jules-Marc Blanc, huissier municipal*

domicile des parents :

et de *Maria-Louise Dubiet, sa femme, domiciliés à Lausanne*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Chayniz, Aline* *couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lutry et de Villète* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *la Rivièrè d'Yully* le *vingt-cinq janvier* mil huit cent *soixante-quatre*

Noms, profession et

fille de *Jean-Louis Chappuis, jardinier*

domicile des parents :

et de *Jeanne-Marie Madeline rue Lédorrey, domiciliés à Lausanne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le *vingt-sept août* et à *Lutry et à Villète* le *vingt-huit août* mil huit cent *quatre-vingt-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Pro-
messe de mariage. Certificats de
publications de Lausanne, Lutry et
Yully

Communiqué : *à l'Etat Civil de Lutry*

& Yully

Signatures des époux :

Aug. Blanc
Aline Chayniz

Signatures des témoins :

J. Blanc
J. Blanc

L'officier de l'état civil :

Ali. Durand sub

N° 233.

Erlacher & Säggerer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Avant la célébration du mariage ont été ci-contre les époux ont déclaré reconnaître pour leurs enfants et vouloir légitimer:

1° Madeleine Louise Säggerer, née à Lausanne le 1^{er} janvier 1813, inscrite à volume 9, folio 57, du registre des naissances de l'arrondissement de Lausanne

2° Wilhelm Säggerer, né à Lausanne le 3 avril 1815, inscrit à volume 11, folio 265 du registre des naissances

les deux enfants de Madeleine Säggerer de Langenthal (Berne)

lesquels attestent les déclarants par leurs signatures

Lausanne, le 26 septembre 1849.

Friedrich Erlacher
Madeleine Säggerer
L'Officier de l'état civil:
Alf. Bernard subr.

Aujourd'hui vingt six septembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Erlacher, Friedrich Charpentier

de Stabringen (Bade) domicilié à Lausanne

veuf de Anna Wyss des le vingt un août mil huit cent soixante-seize

né à Stabringen le six février mil huit cent trante-sept

fil de Thomas Erlacher

et de Rosalie Grief, les deux décédés.

2° Säggerer, Madeleine sans profession

de Langenthal (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Berne le deux novembre mil huit cent quarante quatre

fille de Jacob Säggerer

et de Barbara Kläfiger, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Langenthal, à Lausanne et à Stabringen les neuf dix à deux août mil huit cent quatre vingt neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des époux - Promesse de mariage.

Acte de naissance des enfants reconnus - Certificat

de publication de Lausanne et Langenthal. Formes du

dépt. de Justice et Police constatant que l'acte de décès de la

1^{re} femme de l'époux, le certificat de publication de

Stabringen avec décl^{te} de validité sont déposés dans les archives

Communiqué: à la Chancellerie Canton^{le}

à l'état civil de Langenthal

Signatures des époux:

Friedrich Erlacher

Madeleine Säggerer

Signatures des témoins:

Jean Grosier

Caroline Viret

L'officier de l'état civil:

Alf. Bernard subr.

N° 234.

Cornu et Telet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cornu, Julien* _____ *agriculteur* _____

de *Villars-Mendraz* _____ domicilié à *Villars-Mendraz* _____

célibataire _____

né à *Villars-Mendraz le trois août* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____

fils de *Pierre Cornu, agriculteur* _____

et de *Elise née Gavillet, domiciliés à Villars-Mendraz* _____

2° *Telet, Lina* _____

de *Sollens et de Saint-Geroges* _____ domiciliée à *Sollens* _____

célibataire _____

née à *Sollens le vingt avril* _____ mil huit cent *soixante-quatre* _____

fille de *Jean Pierre Telet, agriculteur* _____

et de *Rosine Uditte née Collot, domiciliés à Sollens* _____

Les publications ont eu lieu à *Villars-Mendraz, à Sollens et à St-Geroges le*
vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Scellés des témoins :

Julien Cornu
M. Paul Cornu, notaire
et Telet

Pauline Gavillet
L. Cornu, m. d.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Saint
Geroges _____

Communiqué : à l'Etat civil de *St-*
Geroges _____

Signatures des époux :

Julien Cornu
Lina Cornu

Signatures des témoins :

J. Cornu

Mari Cornu

L'officier de l'état civil :

Ali Demandant

N° 235.

Jague & Jaquet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jague, Charles* _____ *instituteur* _____

de *Crez* _____ domicilié à *Savigny* _____

célibataire _____

né à *Grandvaux le huit mars* _____ mil huit cent *soixante sept* _____

fil de *Jean-Louis Abram Jague* _____

et de *Jeanne-Louise Decrouxak, les deux décédés* _____

2° *Jaquet, Fanny* _____

de *Lubry & d'Espesses* _____ domiciliée à *Savigny* _____

célibataire _____

née à *Savigny le dix-neuf janvier* _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____

filie de *François-Louis Jacques, agriculteur* _____

et de *Jeanne-Louise née Lavanchoy, domiciliés à Savigny* _____

Les publications ont eu lieu à *Crez, à Savigny, à Lubry & à Espesses le sept*
septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Savigny
Crez _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Crez*,

Savigny, Lubry & Sully _____

Signatures des époux :

Ch. Jague _____

Fanny Jague _____

Signatures des témoins :

Louis Jacques _____

Louise Jacques _____

L'officier de l'état civil :

Ali Bruand Subr

N° 236

Moulin et Ferry née Duloit

4-362

Aujourd'hui premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Moulin, Charles-François, Couvreur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Landanne domicilié à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne, le dix-huit Janvier mil huit cent Soixante-six,

Noms, profession et

fils de Jean Louis Moulin, ouvrier de l'île

domicile des parents :

et de Fanny Levrax, de femme, les deux à Landanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Ferry née Duloit, Adeline-Louisa-Julie-Marie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ramonchamps (Vosges) France domiciliée à Landanne, Journalière,

Etat civil :

veuve de Joseph Ernest Ferry, dès le deux Mai mil huit cent quatre-vingt-deux,

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne, le treize Janvier mil huit cent cinquante-trois,

Noms, profession et

fille de Jean Louis Duloit, décédé,

domicile des parents :

et de Catherine Elisabeth Bonnet, de veuve, à Landanne,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, le trois Septembre 1889. une
déclaration de l'Etat Civil de Ramonchamps constate que les publications
ne sont pas nécessaires dans cette Commune.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Acte de décès du précédent mari de l'épouse.
- Certificat de publication de Landanne.
- Déclaration de l'Etat Civil de Ramonchamps
- Promesse de mariage.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Charles Moulin
Louisa Moulin

Signatures des témoins :

Duloit Elie
E. Delafontaine } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 227.

Blanchoud & Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanchoud, Daniel-Jean-Jules**, Lithographe,

de Dion-le-Chatel _____ domicilié à Vandanne, _____

célibataire, _____

né à Vandanne, le quatorze Septembre _____ mil huit cent Soixante, _____

fil de Jean Jacques Blanchoud, décédé, _____

et de Marie Rose Jaton, sa veuve, à Vandanne, _____

2^o **Rochat, Marguerite-Marie**, Couturière,

de L'abbaye, _____ domiciliée à Vandanne, _____

Célibataire, _____

née à Vandanne, le vingt Décembre _____ mil huit cent Soixante-un, _____

filie de Marc Rochat, typographe, _____

et de Anne Henriette Falconnier, sa femme, à Vandanne, _____

Les publications ont eu lieu à Dion-le-Chatel, à L'abbaye & à Vandanne, les vingt vingt-un & vingt-quatre août mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Dion-le-Chatel, L'abbaye & Vandanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oron _____

& de l'abbaye. _____

Signatures des époux :

D. J. Blanchoud

M. le Blanchoud

Signatures des témoins :

Henri Champod

Weber - Marc Rochat
les deux à Vandanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 238

von Baviez et Beck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 12 juin 1943 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que l'épouse est désignée comme étant originaire non seulement de Coire (Suisse), mais aussi de Zurich.

Le 19 juin 1943

L'Officier de l'état civil:

Copie à Coire Zurich et Bâle

Aujourd'hui premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° von Baviez, Charles Eugène Edouard, Négoceant,

de Coire (Suisse) domicilié à Zurich,

célibataire,

né à Zurich, le vingt-neuf Mars mil huit cent quarante deux,

fils de Jean Antoine von Baviez, décédé,

et de Rosa Louise Julie Chapuisat,

2° Beck, Hélène Mathilde,

de Bâle, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Santa Fé (Argentine), le cinq Mars mil huit cent soixante-trois,

fille de Charles Beck, domicilié à Landanne,

et de Amalie Nina Bernard,

Les publications ont eu lieu à Coire, Zurich, Bâle & Landanne, les dix, onze & quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autodéclaration de l'Etat Civil de Zurich.

Signatures des époux :

von Baviez
Hélène de Baviez

Signatures des témoins :

Charles Beck Bernard Landanne
Ing. C. Stojanescou Buzarest
Amélie Beck-Bernard.

Communiqué : à Coire, Bâle &

Zurich

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 239

Nicolet et Blanc

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trois octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Nicolet, Henri, Batelier,

de Villeneuve, domicilié à Villeneuve,

Célibataire,

né à Villeneuve, le premier Juin mil huit cent cinquante-sept,

filz de Abram Charles Louis Nicolet, batelier,

et de Marie Esther née Favre, domiciliés à Villeneuve,

2° Blanc, Louise-Marie-Henriette, Représentante,

de Belmont sur Lausanne, domiciliée à Ouchy,

Célibataire,

née à Ouchy, le vingt-trois Janvier mil huit cent soixante-sept,

fille de David Louis Blanc, journaliste,

et de Marianne née Fahnud, domiciliés à Ouchy,

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, Belmont sur Lausanne & Lausanne, les trois, quatre & cinq Septembre mil huit cent quarante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'état Civil de Villeneuve.

Blank lines for deposited pieces.

Communiqué: à Villeneuve & à

Pully.

Signatures des époux:

Henri Nicolet
Louise Nicolet

Signatures des témoins:

Antoine Gériens
Amorax

L'officier de l'état civil:

Signature of the officer of civil status.

N° 240

Marsens et Panchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marsens, Charles-Marie,** _____ Charpentier,

de Renens et Jouxten-Mézery _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire, _____

né à Renens, le dix février _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fils de Marie Jenny Marsens, décédée, _____

et de _____

2° **Panchaud, Séraphine-Joséphine,** _____ Cuisinière,

de Bottens, _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire, _____

née à Fiez-les-Moines (Sribourg), le vingt sept Décembre mil huit cent Soixante-sept _____

fille de Georges Edouard Panchaud, décédé, _____

et de Léonique Célestine née Chollet, sa mère, à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Renens, Jouxten-Mézery, Bottens & Landanne, les dix, onze & douze Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. _____

Premesse de mariage. _____

Certificats de publication de

Renens, Jouxten-Mézery, Bottens

Landanne. _____

Communiqué : à Renard &

à Poliez-le-Grand _____

Signatures des époux :

Charles Marsens
Séraphine Marsens

Signatures des témoins :

Henri Sauter
Hermine Jeanne Panchaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 241

Bauer & Rochat

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trois octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bauer, Henri-Albert-Louis, Comptable,

de Genève, domicilié à Vevey

célibataire,

né à Genève, le vingt-quatre décembre _____ mil huit cent Soixante,

fils de _____ Pierre-Maurice Bauer, Bijoutier

et de _____ Augustine Fozal, sa femme, domiciliés à Genève

2° Rochat, Julie-Jenny-Louise, sans profession,

de l'abbaye de St-Nicolas, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le dix Mai _____ mil huit cent Soixante,

fille de _____ Pierre-Robert Rochat, décedé,

et de _____ Louise-Marie-Sophie Bullat, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, l'abbaye, St-Nicolas, Vevey & Lausanne, les dix & sept septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Vevey

Signatures des époux:

H. Bauer

L. Rochat

Signatures des témoins:

M. Rochat

A. Bauer & Gaudou

L. Rochat

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué: à Genève, Vevey, St-Nicolas & l'abbaye

N° 242

Jaquier & Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Octobre* mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquier, Louis-Jean-Samuel*, *fondateur*,

de *Vucherens* domicilié à *Laudanne*,

célibataire,

né à *Laudanne*, le *treize* *Décembre* mil huit cent cinquante-neuf,

fils de *Jean-Pierre Jaquier*, *décédé*,

et de *Jeanne Suzanne née Pilet*, *sa veuve*, à *Laudanne*,

2° *Borgeaud, Louise-Augustine*, *ménagère*,

de *Mozens* domiciliée à *Mozens*,

célibataire,

née à *Mozens*, le *cinquante* *Novembre* mil huit cent cinquante-neuf,

fille de *défunt Jean-François Borgeaud*

et de *Jeanne Françoise née Borgeaud*, *sa veuve*, à *Mozens*,

Les publications ont eu lieu à *Vucherens, Mozens & Laudanne*, le *cinq*, *dieux* & *Sept* *Septembre* mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

*Certificats de publication de Vucherens
Mozens & Laudanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

Moudon - Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Louis Jaquier

Louise Jaquier

Signatures des témoins :

Borgeaud Samuel *Mozens*

Jacques Lasserre *Laudanne*
Jaquier *trinité*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 243 1889

Vaney et Monachon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vaney, Charles-Antoine, _____ Négociant,

de Eugy, _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Lutry, le quatre novembre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fils de Louis Henri Vaney, Négociant _____

et de Jeanne Marie née Regamey, sa femme, les deux à Landanne, _____

2^o Monachon, Bertha, _____ sans profession, _____

de Pezres & Pessens, _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire _____

née à Landanne, le quinze Janvier _____ mil huit cent Soixante-quatre _____

fille de Jean Pierre Monachon, agriculteur à Goumoens, _____

et de Jeanne Henriette Jaquenoud, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Eugy, Pezres & Pessens & Landanne, les quatorze & quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Eugy _____

Pezres & Pessens & Landanne. _____

Communiqué: à l'état Civil de Poliez-le-Grand & St. Cinget _____

Signatures des époux :

Charles Vaney
Bertha Vaney

Signatures des témoins :

Monachon Jules à Pully
Rauzy à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 211
Giroud et Feugi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 18 septembre 1884
le Conseil d'Etat a ordonné la rectifica-
tion de l'acte de mariage ci-dessus énoncé
à savoir que la bourgeoisie de Grand-
vent, qui a été omise, sera ajoutée à celle
de Champagne.

Subscrit sur l'invitation du Département
de Justice et Police le 20 septembre 1884

L'Officier de l'Etat Civil.

[Signature]

Aujourd'hui cinq octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Giroud, Louis-François,** _____ *ouvrier horloger,* _____

de Champagne, *et de Grandvent* _____ domicilié à Champagne, _____

célibataire _____

né à La Chaux de Fonds, le quatorze septembre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de Louis Philippe Giroud, graveur à La Chaux de Fonds, _____

et de défunte Jeanne née Giaz, _____

2^o **Feugi, Anna,** _____ *Cuisinière,* _____

de Kiesen (Beine) _____ domiciliée à Buis-sière Grandson, _____

célibataire _____

née à Kiesen, le vingt-quatre Mars _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de Jean Feugi, agriculteur, à Uttigen, _____

et de défunte Rodina née Wäber, _____

Les publications ont eu lieu à Champagne, Kiesen, & Grandson, le quatorze

Septembre 1884. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intimation de l'Etat Civil de
Champagne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Champagne, Kiesen & Grandson. _____

Signatures des époux :

Louis Giroud
Anna Giroud

Signatures des témoins :

Antoine Jirardet
Lehmann
Lehmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 245

Dozier et Gris

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Dozier, Jules-Samuel,** _____ *Glemerie*,

de *Arzier* _____ domicilié à *Laudanne* _____

veuf de Charlotte Jeanne Henriette née Bugier, ad le quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit _____

né à *Trélex*, le dix février _____ mil huit cent *soixante un*,

fils de *Louis Henri Dozier*, menuisier, _____

et de *Jenny Charbonnet*, sa femme, domiciliés à *Nyon*, _____

2° **Gris, Anna-Louise,** _____ *Continère*,

de *Cerniaz & de Seignaux* _____ domiciliée à *Laudanne*, _____

Célibataire, _____

née à *Cerniaz*, le trois mars _____ mil huit cent *soixante quatre*,

fille de *françois Daniel Gris*, agriculteur, _____

et de *Julie* née *Cachin*, sa femme, les deux à *Cerniaz*, _____

Les publications ont eu lieu à *Arzier*, *Cerniaz*, *Seignaux* & *Laudanne*, les dix, onze & douze septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Certificats de publication de Arzier Cerniaz, Seignaux & Laudanne _____

Communiqué: à l'état Civil de *Arzier & Villazel* _____

Signatures des époux:

J. Dozier

A. Gris

Signatures des témoins:

Fr. W. Gris à *Cerniaz*

Ch. Dozier à *Nyon*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 246.

Meyer et Ruedegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Meyer, Joseph Emile,* — Employé S. O. S.

de *Hirschdorf (Bienne)* _____ domicilié à *Renens,* _____

célibataire, _____

né à *Vichy,* le sept avril _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de *Jacob Meyer,* employé S. O. S. _____

et de *Elisabeth née Leeb,* sa femme, à *Amstavel,* _____

2° *Ruedegger, Rosine-Emma,* sans profession

de *Wacheldorn (Bienne)* _____ domiciliée à *Landanne,* _____

célibataire, _____

née à *Baltriquoz,* le vingt-huit juillet _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de *Jacob Ruedegger,* agriculteur, _____

et de *Suzanne née Ricod,* sa femme, à *Ecublens (Vevey)* _____

Les publications ont eu lieu à *Hirschdorf, Wacheldorn, Renens & Landanne,* les
vingt ou vingt et premier Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de
Romanel. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Hirschdorf, Romanel & Buchholterberg

Signatures des époux :

Meyer
Emma Meyer

Signatures des témoins :

Andersson à Vallorbes.
E. Morier à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 247

Mégroz et Chiappini

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Mégroz, Auguste-Charles-David, facteur de pianos,

de Lutry & Epesses, domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Lutry, le quatre Novembre mil huit cent soixante-quatre,

fils de Louis François Mégroz, Marchand de vin à Landanne,

et de Marie Louise née Buzenod, décédée,

2° Chiappini, Maria-Flora, Contreuse,

de Paris 18^e arr^t, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Bâle, le quatorze Mai mil huit cent soixante-cinq,

fille de

et de Joseph Chiappini et de Sophie née Ory, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lutry, Epesses, Paris et Landanne, le trente-trente un Juillet, trois et onze de l'année 1889

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lutry, Epesses, Paris et Landanne.

Actes de décès des père & mère de l'Épouse

Communiqué: à Lutry, Cully et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux:

Mégroz Auguste
Flora Mégroz

Signatures des témoins:

J. Pomet
L. Chiappini
Tous à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 248.

Jaquet & Bonnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquet, Jules-Jérémie-Gustave**, employé S.O.S.

de Vallières, _____ domicilié à **Lausanne**, _____

Célibataire, _____

né à Vallières, le dix-sept Juin _____ mil huit cent Soixante-six, _____

fils de **Alme Henri Jaquet**, son profession, domicilié à **Combe**, _____

et de **Anna Marianne née Matthey**, décédée. _____

2° **Bonnaz, Emma**, _____ **Reigente**, _____

de **Pexey**, _____ domiciliée à **Bex**, _____

Célibataire, _____

née à **Cully**, le dix Août _____ mil huit cent Soixante-huit _____

fille de **Mme François Bonnaz**, décédée, _____

et de **Fanny née Sulzer**, domiciliée à **Lausanne**, _____

Les publications ont eu lieu à **Vallières, Pexey, Lausanne & Bex** le six et sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de
Vallières, Lausanne, Pexey & Bex. _____

Communiqué: à l'état Civil de _____

Vallières, Rolle & Bex _____

Signatures des époux :

J. Jaquet

Emma Jaquet

Signatures des témoins :

A. Muntz

H. Durissin

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889
N° 249.
Santechy et Merlach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Santechy, Marc-Georges-Louis**, *Sergent de ville*,
de Mellens et Sigriswil (Berne) _____ domicilié à Rolle, _____

veuf de Jeanne Henriette née Neuffer aîné le vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-huit, _____

né à Mellens, le cinq Novembre _____ mil huit cent trente-six, _____

fil de feu Jacques Louis Philippe Santechy _____

et de défunte Louise Françoise Benjamine née Baudin _____

2° **Merlach, Elisabeth dite Elise**, _____ *Cuisinière*,
de Jurs (Fribourg) _____ domiciliée à Rolle, _____

célibataire _____

née à Klein-Bözingen (Fribourg), le vingt-quatre Octobre mil huit cent quarante-cinq, _____

filles de feu Christian Merlach _____

et de défunte Elisabeth née Zumbach, _____

Les publications ont eu lieu à Rolle, Mellens, Sigriswil & Jurs, les sept neuf et dix
Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Rolle, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mellens, Sigriswil, Rolle & Morat

Signatures des époux :

Marc Georges Louis Santechy
Elise Merlach

Signatures des témoins :

A. Kueenzi } à Landanne
H. Baudet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 250
Barraud & Cornut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Barraud, Constant Samuel-Charles**, *Journalier*
de *Esdatines près Vauxans*, _____ domicilié à *Paris de Cergy et Pailly*, _____
célibataire, _____

né à *Lansanne*, le *vingt Juin* _____ mil huit cent *Soixante*, _____
fils de *Alban Constant Barraud*, *décédé*, _____

et de *Françoise Jannette Rouge*, *La femme, décedée*, _____
2^o **Cornut, Marie-Françoise**, *Blanchisseuse*,
de *Savigny*, _____ domiciliée à *Lansanne*, _____
Célibataire, _____

née à *Paris*, le *premier février* _____ mil huit cent *Soixante Six*, _____
fille de *François Cornut*, *décédé*, _____

et de *Marie Catherine Dubrenil*, *La femme, à Lansanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Esdatines Savigny Pailly & Lansanne*, les *dix onze*,
douze & quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Romanel, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vauxans, Romanel & Savigny, _____

Signatures des époux :

Barraud
Marie Barraud

Signatures des témoins :

A. Kereux
J. Baudet
Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

No 251.

Käseli & Graf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Käseli, Gottlieb,** _____ *Journalier* _____

de Seengen (Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Seengen, le trente Juin _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fils de Gottlieb Käseli, Charpentier, _____

et de Anna née Sandmeier, sa femme, à Seengen, _____

2^o **Graf, Marie-Rosine,** _____ *Cuisinière* _____

de Heiligenschwendli (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Echonne, le vingt Août _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fille de Jean Graf, aîné, _____

et de Rosine née Ingold, sa mère, domiciliée à Echonne, _____

Les publications ont eu lieu à Seengen, Heiligenschwendli & à Lausanne, les sept et huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de
Seengen, Heiligenschwendli & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Seengen & Obertufen. _____

Signatures des époux :

Gottlieb Käseli
Marie Käseli

Signatures des témoins :

Jean Hoffmann
Lionhard Gottf. } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 252

Steffen & Bovay née Guehret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Steffen, Louis Frédéric Jules Charles**, employé au téléphone

de Gessenay (Beine) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-huit Septembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de Jacques Steffen, décédé, _____

et de Julie Aischat, sa veuve, à Lausanne, _____

2° **Bovay née Guehret, Louise Marie**, -Couturière, -

de Rougemont _____ domiciliée à Lausanne, _____

divorcée de Mme François Bovay (en 1^{er} noces) dès le premier Juin mil huit cent quatre-vingt-huit _____

née à Vevey, le neuf Juin _____ mil huit cent cinquante-cinq, _____

fille de Frédéric Guehret, décédé, _____

et de Marie Rosalie née Jonnezet sa veuve, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Rougemont & Lausanne, les vingt-trois et vingt-quatre de ce mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Déclaration de divorce de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Gessenay, Rougemont _____

Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Gessenay & Rougemont _____

Signatures des époux :

Louis Steffen

Louise Steffen

Signatures des témoins :

Jeanne Steffen
Louis Steffen
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Lamin

N° 253

Korn et Bach

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le 13 Novembre 1908 le Conseil fédéral a prononcé, en vertu de l'art. 10 de la loi fédérale du 25 Juin 1903 la réintégration, à titre gratuit, de dame veuve Marianne Korn née Bach à Kausanne, de Crefeld (Prusse) par son mariage, sans le droit de cité du Canton de Berne et de la Commune de Gessenay.

Transmis aux ordres du Département de Justice & Police, le 20 novembre 1908 L'Off. de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Korn, Pierre _____ Cultivateur,

de Crefeld (Prusse) _____ domicilié à Kausanne _____

Célibataire, _____

né à Crefeld, le vingt-six Septembre _____ mil huit cent Soixante-un, _____

fils de Mathias Korn _____

et de Marie Renter, les deux décédés. _____

2° Bach, Marianne, _____ Culinicière,

de Gessenay (Berne) _____ domiciliée à Kausanne _____

Célibataire, _____

née à Gessenay, le seize février _____ mil huit cent Soixante-Sept, _____

filie de Jean Bach, cultivateur _____

et de Louise née Perreten, domiciliés à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Crefeld, Gessenay & Kausanne, les vingt & vingt-deux de ce mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage: _____

Certificats de publication de Crefeld, Gessenay & Kausanne... Déclaration de validité et permis du Département de Justice & Police _____

Communiqué: à Gessenay & à la

Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux:

Pierre Korn

Marianne Korn

Signatures des témoins:

Spielhofer Alfred
Philipp Bestenhai Der
les deux à Kausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 254

Fontannaz et Coehn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fontannaz, Jean-Samuel-Alfred, Pharmacien,**

de Bielley-Vijulaz _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt quatre Juin _____ mil huit cent Soixante-trois _____

fil de défunt Jean Samuel Henri Fontannaz _____

et de Marie Charlotte Louise Monnard, sa veuve, à Lausanne _____

2° **Coehn, Alice-Hermine-Jeanne,** sans profession

de Kansen (Zurich) _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le onze Janvier _____ mil huit cent Soixante-sept _____

fille de défunt Henri Coehn _____

et de Amélie Jeanne Marie Henriette Borgogna, sa veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Bielley-Vijulaz, Kansen & Lausanne, les vingt un et vingt trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Bielley-Vijulaz, Kansen & Lausanne

Communiqué : à Echallens et à

Kansen _____

Signatures des époux :

J. Fontannaz

Alice Fontannaz

Signatures des témoins :

Louis Meylan
cand. med.
à Genève.

Auguste Luvain
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N^o 255.

Will et Fehr

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Will, Alfred-Edouard**, fabriquant lampiste

de Saint-Croix _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le quatorze Janvier _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Jean-Frédéric Jacob Will, décédé, _____

et de Henri Ammann, sa femme, à Lausanne, _____

2^o **Fehr, Jeanne-Jenny**, sans profession, _____

de Frauenfeld _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt Janvier _____ mil huit cent soixante-six _____

fille de Louis Emile Fehr, comptable, _____

et de Louise Paget, sa femme, les deux à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à St-Croix, aux Granges de St-Croix, à Frauenfeld & à Lausanne, les dix, onze & deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de
St-Croix, les Granges, Frauenfeld &
Lausanne, _____

Communiqué: à St-Croix & à Frauenfeld, _____

Signatures des époux:

Alfred Will
Jeanne Will

Signatures des témoins:

M. Niollin
F. Berman } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 256

Baatar & Eich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Baatar Henri-Léopold**, _____ Employé S. O. S.

de Lutry _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Belmont d/ Pully, le vingt-sept septembre mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de François Abram Baatar, agriculteur, _____

et de Louise Rozette née Belomey, domiciliée à Belmont, _____

2^o **Eich, Rozine**, _____ Couturière, _____

de Echichens, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le huit décembre _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

filles de Christian Théophile Eich, décédé, _____

et de Elisabeth Mäder, sa femme, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Echichens & Lausanne, les vingt-un et vingt-deux septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lutry, Echichens & Lausanne. _____

Communiqué : à l'état civil de Lutry & Vufflens-le-Château. _____

Signatures des époux

Baatar Henri
Rozine Baatar

Signatures des témoins :

Samuel Laffisberg
Constant Michoud
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 257
Palaz et Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Palaz, Louis-David-Rodolphe, Employé de Banque, de Riez et de Lutry _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-cinq Mars _____ mil huit cent cinquante, _____

fil de Jean Louis Palaz, domicilié à Riez, _____

et de Jeanne Susanne Corboz, sa femme, aécédée _____

2^o Pittet, Alexandrine-Françoise, sans profession _____

de Cuarnens, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Lausanne, le vingt-cinq Juillet _____ mil huit cent Soixante-deux, _____

fille de François Pittet, journalier, _____

et de Marie Esther Lavanchy, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Riez, Lutry, Cuarnens & Lausanne, les vingt-quatre & vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Riez, Lutry, Cuarnens & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Cully, Lutry & l'Isle _____

Signatures des époux :

L. Palaz
M. Palaz Pittet

Signatures des témoins :

J. W...
Th. Hel...
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 258

Matthey et Barbaroux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Matthey, Paul-Edouard,** employé S.O.S.

de Vallerbes, domicilié à Vallerbes

célibataire

né à Dix, le vingt-trois février mil huit cent soixante-cinq

filz de David François Matthey, décédé

et de Marie Thérèse née Ehinger, à Lonsanne

2° **Barbaroux, Emilie-Louise-Hélène,**

de Kriegstetten (Solme) domiciliée à Lonsanne

célibataire

née à Lonsanne le onze juillet mil huit cent soixante-six

fille de Joseph Louis Sentoaint Barbaroux, à Marseille

et de Emilie Reine née Guézin, décédée

Les publications ont eu lieu à Vallerbes, Kriegstetten & Lonsanne, le vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Vallerbes.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vallerbes & Kriegstetten.

Signatures des époux :

Edouard Matthey

Lse Matthey

Signatures des témoins :

V. Petermann

Jules Matthey } à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 259

Bayard et Baatard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bayard, Victor, _____ Portier d'hôtel,

de Varonne (Valais) _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Varonne, le cinq octobre _____ mil huit cent soixante, _____

fils de Louise Bayard, domiciliée à Salquenen (Valais) _____

et de _____

2° Baatard, Julie-Louise-Emma, femme de chambre,

de Demoret _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Villars-s/ysens, le dix avril _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Jean Louis Antoine Charles Baatard, agriculteur, _____

et de Louise Henriette née Baatard, la femme, à Villars-s/ysens, _____

Les publications ont eu lieu à Varonne, Demoret & Landanne, les dix & treize
Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Varonne

Demoret & Landanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Varonne & Demoret _____

Signatures des époux:

Victor Bayard

Julie Bayard

Signatures des témoins:

Charles Baatard à Villars-s/ysens

Joseph Nomin à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 260
Siegfried et Marmillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Siegfried, Jean-Alfred, _____ Instituteur,

de La Lenk (Ferne) _____ domicilié à Genève, _____

célibataire, _____

né à Nite-la-Ville (Genève), le sept Septembre _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fils de Jean Siegfried, _____

et de Madeleine Trachzel, domiciliés à Genève, _____

2^o Marmillon, Cécile-Hélène, _____ sans profession,

de Perron (Am) France, _____ domiciliée à Aansonne, _____

Célibataire, _____

née à Nolle, le onze Juin _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fille de Charles Louis Marmillon, hôteleur à Maceu, _____

et de Jeanne Françoise Victoire dite Olympie Moillet, à Aansonne, _____

Les publications ont eu lieu à La Lenk, Perron, Genève Aansonne, les quatorze, quinze et seize Septembre mil huit cent quatre vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Genève. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
La Lenk, Genève et à la Chancellerie
Cantonale. _____

Signatures des époux :

A. Siegfried.

C. Siegfried

Signatures des témoins :

Fernand Barmant
à Lutry

Jules Fermand
à Vugeilles

L'officier de l'état civil :

N° 261

Burren et Schenkkel
Vonnez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burren, Henri Emile, Charles,** _____ Voiturier,
de Aueggisberg (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____
Célibataire, _____

né à Wahlen (Berne), le deux mars _____ mil huit cent cinquante-trois, _____
fils de Christian Burren, décédé, _____

et de Anna née Stubi, sa femme, décédée, _____

2° **Schenkkel, Emma, Vonnez, Eliza,** Télégraphiste
de Yvonand _____ domiciliée à Yvonand, _____
célibataire, _____

née à Yvonand, le trois cent _____ mil huit cent cinquante six, _____
fille de Benjamin Frédéric Vonnez, décédé, _____

et de Marie Jacqueline née Darven, négociante, à Yvonand, _____

Les publications ont eu lieu à Aueggisberg, Yvonand & Lausanne les vingt-huit
& vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé les mots ci-après, rayés, subs: **Henri Emile** prénoms de l'Époux & **Schenkkel Emma** nom & prénom de l'Épouse. *Signature* off. de l'état civil.

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Aueggisberg
Yvonand & Lausanne _____

Communiqué : à l'état Civil de Aueggisberg
& Yvonand _____

Signatures des époux :
Charles Burren
Elisa Burren.

Signatures des témoins :
Arilliaud
Th Amis } à Lausanne

L'officier de l'état civil :
Signature

N° 262
Fornetod & Schenkell

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fornetod, Henri-Emile,** fonctionnaire postal,

de Avanches, _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Oron, le vingt-trois Janvier _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fils de défunt Frédéric Henri Fornetod _____

et de Marie Julie Boutry, domiciliée à Oron, _____

2° **Schenkell, Emma,** sans profession, _____

de Dübendorf (Zurich) _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Landanne, le vingt-un mars _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de défunt Leonard Schenkell _____

et de Maria Amstler, sa veuve, domiciliée à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Avanches, Dübendorf Landanne, les vingt quatre
 vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
 Avanches, Dübendorf & Landanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Avanches & Dübendorf. _____

Signatures des époux :

H. Fornetod
Emma Fornetod

Signatures des témoins :

Amilliau
M. Amstler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 263 1889
Barraud et Reymondin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Barraud, François-Constant, _____ Instituteur,

de Bussigny et Villars-Viccelin, _____ domicilié à Bavois, _____

célibataire, _____

né à Vufflens-la-Ville, le neuf Juin _____ mil huit cent Soixante-un, _____

fils de Louis Henri Albert Barraud, décédé, _____

et de Jenny née Vitor, à Crisier, _____

2^o Reymondin, Anna, _____ Sans profession,

de Pully, _____ domiciliée à Epalinges, _____

Célibataire, _____

née à Bellevaux d'Audanne, le vingt-quatre octobre mil huit cent Soixante-huit, _____

fille de Jean Marc Reymondin, décédé, _____

et de Louise Stanelle Lydie Fontannaz, à Epalinges, _____

Les publications ont eu lieu à Bussigny, Villars-Viccelin, Bavois, Pully & Epalinges, le vingt-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Chavornay _____

Communiqué : à Bussigny, Bottand
Pully, Chavornay & Epalinges _____

Signatures des époux :

C. Barraud
Anna Barraud

Signatures des témoins :

J. Bourgeois
Louis Martin

L'officier de l'état civil :

N° 264

Golay et Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Golay, Armand, instructeur d'infanterie, de Lieu & du Chevrit domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Premier, le premier Octobre mil huit cent cinquante-cinq, fils de Moïse Constant Golay, décédé, et de Anne Marguerite Roy, sa veuve, à Romanelle, et de

2° Emery, Hélène, sans profession, de Stagnières domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Echallens, le seize Juillet mil huit cent soixante-quatre, fille de François Emery, hôtelier, et de Jeanette Chaudet, sa femme, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu au Lieu, au Biards, au Sentier, à Stagnières & à Lausanne, le vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificat de publication de Lausanne, Stagnières, Lieu, le Sentier & de Biards.

Communiqué: à l'Etat Civil de Lieu, au Sentier & d'Echallens.

Signatures des époux :

Armand Golay
Hélène Emery

Signatures des témoins :

Nancy Emery, à Vevey
Charles à Vevey

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

N^o 265 1889

Farrat et Geniet née Mottet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le six avril mil huit cent quatre vingt trois déclaré définitif et exécutoire le trois mai suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboulé par le divorce le mariage intervenu entre les deux époux en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 17 mai 1889.

L'officier de l'état civil:

9-66

Aujourd'hui vingt-deux octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Farrat, Jules,** _____ Journalier,
de Lausanne _____ domicilié à Lausanne,
célibataire _____

né à Lausanne, le douze Mars _____ mil huit cent soixante-trois,
fils de Jean Henri Farrat, agriculteur, absent, _____
et de Charlotte Louise Marie Regamey, sa femme, à Epalinges, _____

2^o **Geniet née Mottet, Sophie-Fiorine,** Blanchisseuse
de Chierrens, _____ domiciliée à Lausanne,
divorcée de Jean Ernest Cyprien Geniet, déc. le vingt Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois,
née à Hermiez, le dix Décembre _____ mil huit cent cinquante-deux,
fille de Louis Mottet, agriculteur, _____
et de Amélie née Wist, sa femme, domiciliée à Hermiez, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Chierrens, les vingt-un & vingt-trois Sept-
tembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux _____
- Promesse de mariage _____
- Déclaration de divorce pour l'Épouse _____
- Certificats de publication de _____
Lausanne & Chierrens _____

Communiqué: à l'état civil de
St-Cergue _____

Signatures des époux:

Farrat Jules
Sophie Farrat

Signatures des témoins:

J. Bourgeois
A. Gillieron } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 266
Martin et Büchi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martin, Samuel-Louis-Charles-Venay**, *Vannier*,

de Froideville _____ domicilié à *Lausanne*,

Célibataire _____

né à *Lausanne*, le vingt-deux Octobre _____ mil huit cent *soixante-quatre*

fils de *Henri Samuel Martin*, *Journalier*,

et de *Marie Elise Kennard*, *La femme*, les deux à *Prilly*,

2^o **Büchi, Catherine**, *Cuisinière*,

de *Worb (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire _____

née à *Kochstetten (Berne)*, le dix-neuf *Décembre* mil huit cent *soixante*,

fille de *Christian Büchi*, *décédé*,

et de *Rosina Moser*, *La veuve*, à *Steffisburg*

Les publications ont eu lieu à *Froideville, Worb, Lausanne*, les dix & douze *Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Froideville, Worb, Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Worb & Poliez-le-Grand _____

Signatures des époux :

Louis Martin _____

Catherine Martin _____

Signatures des témoins :

Aleming à Lausanne _____

Samuel Martin
à *Prilly*.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 267

Critten & Bohler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-deux octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Critten, Théophile-Jean-Jaques**, agriculteur,
de **St Etienne (Beine)** _____ domicilié au **Caulard / Lonsanne**,
célibataire, _____

né à **Jouxten-Mérey**, le premier mars _____ mil huit cent soixante-quatre,
fils de **Pierre Critten**, agriculteur, au **Caulard**, _____
et de **Catherine** née **Zahler**, **sa femme**, **décédée**, _____

2° **Bohler, Marie-Rosine**, sans profession,
de **Kandergrund (Beine)** _____ domiciliée à **Lonsanne**,
célibataire, _____

née à **Epalinges**, le quatorze juin _____ mil huit cent septante,
fille de **Abraham Bohler** _____
et de **Marie** née **Critten**, **les deux décédés**, _____

Les publications ont eu lieu à **St Etienne, Kandergrund & Lonsanne**, les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux, _____

actes de décès des parents de l'Épouse _____

Consentement du tuteur de l'Épouse _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de **St Etienne** _____**Kandergrund & Lonsanne**, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

St Etienne & Fribigen, _____

Signatures des époux:

Critten Théophile Jean Jaques**Critten Marie Rosine**

Signatures des témoins:

Toussaint Durant**Ch. Haccoud** à **Lonsanne**

L'officier de l'état civil:



N° 268
Seiler & Sonnay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Seiler, Pierre, Laitier,

de Bénigen (Berne) domicilié aux Tavernes,

Célibataire,

né à Zwettimmen, le vingt Novembre mil huit cent Soixante-un,

fils de Pierre Seiler, décédé,

et de Catherine née Imobersteg, négociant à Zwettimmen,

2° Sonnay, Céline, ménagère,

de Ecochaux & de La Rogivue, domiciliée aux Tavernes,

célibataire,

née au Salay (Tavernes) le vingt-trois Juillet mil huit cent Septante,

fille de Jean Gabriel Sonnay, agriculteur au Salay (des Tavernes),

et de Fanny née Perrin, décédée.

Les publications ont eu lieu à Bénigen, Ecochaux, La Rogivue & les Tavernes les premier et deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Interdiction de l'Etat Civil

de l'Oron.

Communiqué : à l'Etat Civil

de l'Oron, Interdiction & Pâlezioux

Signatures des époux :

Pierre Seiler

Céline Seiler

Signatures des témoins :

H. Girardet

Ch. Yaccou

les deux à l'Oron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 269

Mutti et Terliz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Mutti, Auguste Adolphe, _____ Ceramier, de Belligen (Beine) _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Landanne, le neuf Juin _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

fil de Rodolphe Mutti, accédé, _____

et de Anne Emma Dizeaux, sa veuve, à Landanne, _____

2° Terliz, Daline Henriette, ouvrière de fabrique, _____

de Villotte de Lutry _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Ballaignes, le six-sept Octobre _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fille de Abram Frédéric Terliz, accédé, _____

et de Elise Daline née Rey, sa veuve, à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Belligen, Villotte Lutry & Landanne, les vingt-trois & vingt-quatre Avril mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Belligen Villotte Lutry & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Belligen, Lutry & Cully. _____

Signatures des époux:

Henriette Mutti _____

Mutti Adolphe _____

Signatures des témoins:

Jacques Paul } _____

Emma Mutti } à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 270

Bovard et Matti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bovard, Maurice-Frédéric-Isaac dit Fritz**, Jardinier,

de Cully, _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire, _____

né à Landanne, le dix février _____ mil huit cent soixante-deux, _____

filz de Maurice Jean François Bovard, arboriste, _____

et de Susanne Louise Struzyer, sa veuve, à Landanne, _____

2^o **Matti, Julie-Antoinette-Sophie**, sans profession,

de Gessenay (Bane) _____ domiciliée à Aigle, _____

célibataire, _____

née à Aigle, le dix Janvier _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

filles de Henri François Matti, agriculteur, _____

et de Antoinette Fraz, domiciliés à Aigle, _____

Les publications ont eu lieu à Cully, Gessenay, Landanne & Aigle, les dix-sept & dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Première de mariage. _____

Certificats de publication de _____

Cully, Gessenay & Landanne _____

Communiqué: à l'état civil de _____

Cully & Gessenay _____

Signatures des époux :

Fritz Bovard

Sophie Bovard

Signatures des témoins :

Maurice Jambon

Miles Shilliger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 271

Taillens & Valladier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

49. Aujourd'hui vingt-quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Taillens, Jean-Charles**, _____ *Étant d'affaires*,
de Lausanne _____ domicilié à Lausanne,
veuf de Louise Isabelle Ditzrens, née le quatorze Avril mil huit cent quatre-vingt-dix,

né à Orbonne, le deux Mai _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____
fils de Jean Moïse François Taillens, ancien huissier, domicilié au Mont Lausanne
et de Rose née Delapierre, la femme, domiciliée à Lausanne, _____

2^o **Valladier, Adèle-Elisa**, *Professeur de musique*,
de Vallon (Aarèche) France, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-neuf Janvier _____ mil huit cent Soixante-Sept _____
fille de François Samuel Valladier, *Professeur à l'accordéon de piano*, _____
et de Louise Davine Henriette Bujard, la femme, les deux à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Vallon, les premiers & dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____
Promesse de mariage. _____
Consentement des père & mère de l'Epouse _____
Certificats de publication de Lausanne
& Vallon. _____

Communiqué: à l'état civil de Vallon
par la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux:

J. Taillens
Adèle Taillens

Signatures des témoins:

A. Jacomier à Belmont
J. Taillens à Lausanne.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 272

Blanc et Bourgeois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Alfred,** _____ Limonadier, _____

de Belmont près Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-quatre Octobre _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____

fils de Georges Blanc, décédé, _____

et de Jeanne Marie Pache, sa femme, aussi décédée, _____

2° **Bourgeois, Louise,** _____ Reproductrice, _____

de Montschier _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-six Octobre _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fille de Daniel Bourgeois, agent de police, _____

et de Jeanne Louise Pomraz, sa femme, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Belmont près Lausanne, Montschier & Lausanne, le cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Belmont Montschier Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Pully L. Jole. _____

Signatures des époux

Alfred Blanc
Louisa Blanc

Signatures des témoins :

Victor Fatig
Dr. Bourgeois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 273

1889

Cornaz et Prost

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt quatre octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Cornaz, Charles-Nicolas**, _____ Gendarme,

de **Frangy** _____ domicilié à **Rollé**, _____

Célibataire, _____

né à **Frangy**, le quatorze octobre _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fil de **Jean Samuel Cornaz**, _____

et de **Marie Jeanette née Demayrier**, domiciliée à **Frangy**, _____

2^o **Prost, Josephine-Ernestine**, _____ Couturière,

de **Prémanon (Jura) France**, _____ domiciliée aux **Rousses**, _____

Célibataire, _____

née à **Prémanon**, le vingt-cinq mai _____ mil huit cent septante, _____

fille de **Adrien Jules Célestin Prost** _____

et de **Octavie Victorine née Mollard**, la veuve, aux **Rousses**, _____

Les publications ont eu lieu à **Frangy, Prémanon, Rollé & Les Rousses**, les vingt, vingt-six, vingt-neuf septembre & dix octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation act. Etat Civil de
Rollé, _____

Communiqué: à **Aranches**, à **Rollé**

à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux:

Cornaz gendarme
Ernestine Cornaz

Signatures des témoins:

Victor Fatio
J. P. Pignatelli

L'officier de l'état civil:

J. Pignatelli

N^o 274
Rolli et Blatter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rolli, Frédéric,** _____ *Comptable* _____

de Metendorf (Berne) _____ domicilié à *Lausanne* _____

veuf en premières nocces de Anna Barbara née Schuchter, des le onze Mars mil huit
 cent quatre-vingt-sept _____

né à Metendorf, le quatre Octobre _____ mil huit cent quarante-huit, _____

fils de Samuel Rolli, agriculteur à Metendorf, _____

et de Marie née Rolli, sa femme, décédée _____

2^o **Blatter, Ida-Elisabeth,** _____ *Demoiselle de magasin* _____

de Unterseen (Berne) _____ domiciliée à *Interlaken* _____

célibataire _____

née à Berne, le vingt-deux Mai _____ mil huit cent soixante-quatre _____

fille de Christian Blatter, géomètre, à Berne, _____

et de Elise née Reust, sa femme, au dit lieu _____

Les publications ont eu lieu à Metendorf, Unterseen, Lausanne & Interlaken,
 les huit & neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Acte de décès de la 1^{re} femme de
 l'époux _____

_____ Certificats de publication de Metendorf
 Unterseen & Interlaken _____

Communiqué: à: *Chiezachern*,
Unterseen & Gsteig & Interlaken

Signatures des époux :

Fr. Rolli
Ida Blatter

Signatures des témoins :

H. Pignatelli
C. Haug

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 275

Tharin et Belet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Tharin, Louis-Frédéric,** _____ *Peintre,* _____

de Champagne _____ domicilié à Menden, _____

Célibataire, _____

né à Champagne, le vingt-trois Janvier _____ mil huit cent Soixante-cinq _____

fil de Louis-François Tharin, décédé, _____

et de Georgette Caroline Giroud, domiciliée à Menden, _____

2^o **Belet, Jenny-Eugénie,** _____ *Couturière,* _____

de Mont _____ domiciliée à Lorraine, _____

Célibataire, _____

née à Mex, le quinze Mars _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

filie de Benjamin Belet, décédé, _____

et de Jeanne Suzanne née Charvin, La Veuve, domiciliée à Lorraine _____

Les publications ont eu lieu à Champagne, Menden, Le Mont & Lorraine, les
dix-sept, dix-huit & dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Menden, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Menden, Remunet & Champagne _____

Signatures des époux :

F. Tharin

E. Belet

Signatures des témoins :

Ami Belet à Mont

Louise Belet à Lorraine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 276

Pousaz et Dugniat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pousaz, Henri-Jélix, Tailleur de pierre,

de Ollon _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à St-Triphon, le douze mai _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de Jean-François-Elie Pousaz, tailleur de pierre _____

et de Rose-Marie Soutier née Belz, les deux domiciliés à St-Triphon, _____

2° Dugniat, Marie-Sophie, sans profession _____

de Ormont-Dessous _____ domiciliée à St-Triphon _____

célibataire _____

née à St-Triphon, le vingt quatre avril _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fille de défunt François-Louis Dugniat _____

et de Marie-Rosalie née Villard, sa tante, ménagère à St-Triphon, _____

Les publications ont eu lieu à Ollon, Ormont-Dessous & Lausanne, les premières, deux & cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Certificats de publication de _____

Ollon, Ormont-Dessous & Lausanne _____

Communiqué : à l'état Civil d'Ollon _____

& Ormont-Dessous, _____

Signatures des époux :

Henri Pousaz _____

Marie Pousaz _____

Signatures des témoins :

S. J. _____

Le Dugniat _____

L'officier de l'état civil :

1889

N° 277

Fague & Rieben

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-quatre octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Fague, Adrien, _____ Employé S. O. S.

de Gray, _____ domicilié à Lonsanne, _____

célibataire, _____

né à Gray, le sept septembre _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de Jean Fague, agriculteur, _____

et de Louise née Magniaux, la femme, les deux à Evreux, _____

2° Rieben, Maria, _____ Couturière,

de La Lunk (Banc) _____ domiciliée à Lonsanne, _____

célibataire, _____

née à Lunk, le vingt-un novembre _____ mil huit cent cinquante-huit _____

fille de Pierre Rieben, agriculteur, _____

et de Marie Bechtel, la femme, les deux à Lunk, _____

Les publications ont eu lieu à Gray, à La Lunk & à Lonsanne, les quatorze & seize
Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Gray
La Lunk Lonsanne. _____

Communiqué: à l'état Civil de _____

Gray & La Lunk. _____

Signatures des époux:

Adrien Fague

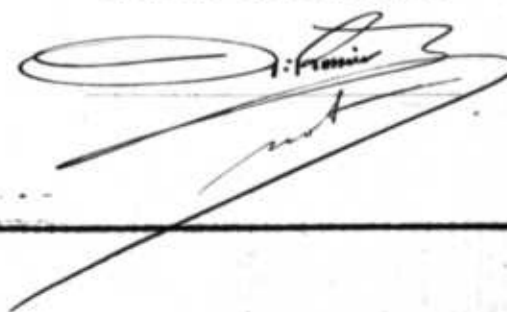
Marie Fague

Signatures des témoins:

Hermisjan Vpke

E. Delafontaine
les deux à Lonsanne

L'officier de l'état civil:



N° 278

Gallay et Schenk née Kuntz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gallay, Marc, Préfet du District de Belle,

de Mont & Essertines & Belle domicilié à Belle & précéd. à Monthecod,

veuf de Marguerite Françoise née Chevalier, des le onze mai mil huit cent quatre-vingt-

né à Mont, le vingt-trois Septembre mil huit cent trente-cinq

fils de défunt Charles David Gallay

et de défunte Jeanne Françoise née Bouffard,

2° Schenk née Kuntz, Fanny dite Marie,

de Noville & de Remaz domiciliée à Nyon,

veuve de Louis Schenk, des le vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

née à Nyon, le six d'our mil huit cent trente-sept

fille de défunt Jean Françoise Kuntz

et de défunte Renée Susanne née Hugon.

Les publications ont eu lieu à Mont, Essertines, Noville, Remaz, Belle, Monthecod & Nyon, le cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Belle

Signatures des époux :

Marc Gallay Marie Galley

Signatures des témoins :

Schittat [Signature]

Communiqué : à Belle, Gilly,

Gimel, Villeneuve & Nyon.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 279

Pellet et Cottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pellet, Jules-Venii,** _____ Contournier, _____

de Saint-Livres, _____ domicilié à Vallorbes, _____

veuf de Rose Caroline née Matthey, dès le premier mai mil huit cent quatre-vingt huit

né à Cère, le quatorze Janvier _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fils de Jean François Pellet, décédé, _____

et de Marie Sophie née Bignard, domiciliée à Vallorbes, _____

2° **Cottier, Louise-Joséphine,** _____ Contournier, _____

de Rougemont et de Saillens _____ domiciliée aux Clées, _____

Célibataire, _____

née à Premier, le vingt-six clour _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fille de Louis Cottier, domicilié aux Clées, _____

et de Louise Judith née Poget, _____

Les publications ont eu lieu à St-Livres, Rougemont, Saillens, Les Clées & Vallorbes, les cinq six & dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de _____
Vallorbes _____

Communiqué : à Aubonne, Vallorbes,
Rougemont, Saillens & Romainmotier

Signatures des époux :

_____ Henri Pellet
_____ Joséphine Pellet

Signatures des témoins :

_____ Georges Schwegg : Vallorbes
_____ Louis Campiche : Ballaigues
_____ Marie Cottier

L'officier de l'état civil :

N^o 280

**Daibez et Jean-Richard
- dit-Bressel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Daibez, Henri-Paul,** _____ *Pasteur*,

d'origine anglaise _____ domicilié à *Frangins*,

célibataire _____

né à *Estridge (St Kitts, Petites Antilles)*, le vingt-trois février mil huit cent cinquante-quatre,

fil de *Frédéric Daibez*, ancien missionnaire, domicilié à *Kembut*

et de *Wilhelmine née Jacobke*, décédée _____

2^o **Jean-Richard dit Bressel, Suzanne-Augusta**

de *La Sagne (Neuchâtel)* _____ domiciliée à *Lausanne*,

célibataire _____

née à *Lausanne*, le trente-un mars _____ mil huit cent soixante-trois,

filles de *Auguste Jean-Richard dit Bressel*, propriétaire à *Lausanne*

et de *Novida Frederika Wilhelmine Enquist*, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à *Frangins, La Sagne & Lausanne*, le douze Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf. Une déclaration consulaire remplace les publications en Angleterre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *Autorisation de l'Etat Civil*
de *Byon* _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
La Sagne, de Byon & à la Chancellerie
Cantonale _____

Signatures des époux :

Paul Daibez
Suzanne Daibez

Signatures des témoins :

Aug. Richard-Enquist
Alice Richard, née Grotto
_____ tous à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 281.

Burnens et Decrauzaz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Burnens, Constant-Henry**, Cocher,

de Julens, domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Julens, le quatorze décembre mil huit cent cinquante-cinq,

fils de Jean Louis Burnens, décédé,

et de Jeanne Françoise née Agazzi, sa femme, décédée,

2° **Decrauzaz, Jenny-Elise**, Cuisinière,

de Gollion, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née Marie Gamadon, le sept septembre mil huit cent cinquante-trois,

fille de François Louis Decrauzaz, défunt,

et de Jeanne Marie née Dony, sa veuve, à Gollion.

Les publications ont eu lieu à Julens, Gollion & Landanne, les quinze, seize & dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Julens, Gollion & Landanne

Communiqué: à l'état Civil de Sihalens

à Gollion

Signatures des époux:

Constant Burnens
Elise Burnens

Signatures des témoins:

Paul Bretenoud
Jos Schilt

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 282

Pointet & Pointet
née Grand Guillaume Perrenoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf,

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pointet, Georges-David-Louis**, agriculteur,

de Echandens, domicilié à Echandens,

veuf de Elise née Dewacrin dès le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-huit,

né à Echandens, le premier Janvier mil huit cent quarante-deux,

fils de Jean Samuel David Pointet décédé,

et de Jeanne Marianne Françoise née Mayton, décédée,

2° **Pointet, Louisa née Grand Guillaume Perrenoud**,

de Echandens, domiciliée à Echandens,

veuve de Marc Samuel Abram Pointet dès le vingt-un août mil huit cent

quatre-vingt-trois,

née à Echichens, le dix-neuf février mil huit cent cinquante-un,

fille de François Louis Grand Guillaume Perrenoud, agriculteur,

et de Henriette Mélanie née Pelicier, les deux à Echandens,

Les publications ont eu lieu à Echandens le dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Lenay,

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lenay

Signatures des époux :

Georges Pointet
Louisa Pointet

Signatures des témoins :

Henri Perrenoud à Pulley
Théodore à Amboise

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 283.

1889

Matthey & Faley

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Matthey, Louis-Alexis, _____ Limer, _____

de Vallorbes _____ domicilié à Vallorbes, _____

célibataire _____

né à Vallorbes, le deux Novembre _____ mil huit cent quarante-neuf, _____

fils de David Frédéric Matthey, Limer, _____

et de Rose Nanette née Jaquet, les deux à Vallorbes, _____

2^o Faley, Rose-Marguerite, _____ Tailleur de limer, _____

de Vallorbes, _____ domiciliée à Vallorbes, _____

Célibataire, _____

née à Vallorbes, le premier Septembre _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fille de Ami David Jacob Faley, tailleur, _____

et de Charlotte Jenny née Greber, à Vallorbes, _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, le deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Vallorbes, __________

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vallorbes, _____

Signatures des époux:

Matthey Alexis

Rose Matthey

Signatures des témoins:

J. Blanc

E. Delafontaine

L'officier de l'état civil:

N^o 284
Marcel et Kästiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Marcel, Edmond-Kent Christian**, *Typographe*,
 de *Lansanne*, _____ domicilié à *Lansanne*, _____
 célibataire, _____

né à *Lansanne*, le vingt-trois novembre _____ mil huit cent soixante-cinq, _____
 fils de *Marius Marcel* _____

et de *Marie Joséphine Françoise Cinguelty*, la femme, les deux décédés, _____
 2^o **Kästiger, Barbara-Caroline**, *Sans profession*,
 de *Menznau (Lucerne)*, _____ domiciliée à *Lansanne*, _____
 célibataire, _____

née à *Emmen (Lucerne)*, le seize novembre _____ mil huit cent soixante-six, _____
 fille de *Nicolas Kästiger*, agriculteur à *Emmen* _____
 et de *Maria née Kästiger*, décédée _____

Les publications ont eu lieu à *Lansanne* & à *Menznau* les douze & dix-sept
 Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____
 _____ Promesse de mariage _____
 _____ Certificats de publication de _____
 _____ *Lansanne* & *Menznau* _____

Communiqué : à l'état Civil de _____

_____ *Menznau* _____

Signatures des époux :

_____ *Edmond Marcel* _____
 _____ *Carolina Marcel* _____

Signatures des témoins :

_____ *Ch. Wirth* _____
 _____ *J. Perrelle* _____

L'officier de l'état civil :

_____ *Ali Muraud subr* _____

1889

N° 285

Polli & Colla

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Polli, Jean-Laurent,** _____ *Maçon*,
de *Uggobbio (Novare) Italie*, _____ domicilié à *Lausanne*,
célibataire, _____

né à *Uggobbio*, le vingt-quatre Avril _____ mil huit cent Soixante-deux, _____

fils de *Jean Polli* *maçon*, _____

et de *Marquétile Mozzanini* *domestique* à *Uggobbio*, _____

2° **Colla, Louise-Marquétile,** _____ *Cuisinière*,
de *Uggobbio* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire _____

née à *Uggobbio*, le vingt-un Novembre _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

fille de *Angelo Colla* *agriculteur*, _____

et de *Thérèse Moirétti* *domestique* à *Uggobbio*, _____

Les publications ont eu lieu à *Uggobbio* & *Lausanne*, les premier six Octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de *Uggobbio* & *Lausanne*. 4° Déclaration Consulaire & *Famili* du Département de *Justice* & *Police*. _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Polli Giovanni

Colla Margherita

Signatures des témoins :

Carotta Noély

Barra

L'officier de l'état civil :

Abi Bernard

N^o 286
Mello et Rieux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mello, Ange-François, _____ Mécanicien,

de Curino (Biella-Novare) Italie _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Curino, le huit Octobre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fils de Dominique Mello, Entrepreneur, _____

et de Caroline née Boggia, Sa femme, à Lausanne _____

2^o Rieux, Emilie-Jeanne, _____ Demoiselle de magasin,

de Neucheville (Berne) _____ domiciliée à Vevey, _____

Célibataire, _____

née à Vevey, le dix-huit Décembre _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fille de Jean Frédéric Albert Rieux, décédé, _____

et de Jeanne née Gétaz, Sa veuve, à Vevey, _____

Les publications ont eu lieu à Curino, Neucheville, Lausanne & Vevey, les sept et treize Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage. - Certificats de publication de Curino, Neucheville Lausanne & Vevey. - Déclaration de Validité. - Permis du Département de Justice & Police _____
Communiqué: à l'Etat Civil de Neucheville & Vevey, ainsi qu'à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

A. Mello

Emilie Mello

Signatures des témoins :

J. Mello

J. Reiter à Lausanne

Jean-Jacques Langenbach

L'officier de l'état civil :

Alf. Bernard Aubin

1889

N° 287

Mazzin & Roger

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Mazzin, Jules-Julien**, _____ Ministre du St Evangile

désigné française _____ domicilié à Armaignes (Gard) France,

célibataire, _____

né à Cedognan (Gard), le cinq Mars _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fils de Jules Jacques Mazzin _____

et de Magdeleine Gaudel, propriétaires à Cedognan (Gard) _____

2° **Roger, Alice**, _____ Sans profession, _____

de Dinan (Côte du Nord) France, _____ domiciliée à Vufflens-la-Ville, _____

célibataire, _____

née à Dinan, le quatre Janvier _____ mil huit cent soixante-huit, _____

filles de défunt Auguste Roger _____

et de Elisabeth née Neveconlé, _____

Les publications ont eu lieu à Vufflens, Armaignes & Dinan, les cinq & treize Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intendance de l'Etat Civil de Sultens. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Sultens et à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux:

Mazzin
Alice Roger

Signatures des témoins:

G. Soulier
H. Soulier
Albat Roger

L'officier de l'état civil:

Al. Bernard sub

N° 238.

Casays & Linder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 6 juillet 1906 le
Conseil fédéral a prononcé, en vertu de
l'article 10 de la loi fédérale du 25 juin
1903, la réintégration, à titre graduel,
de Marie née Linder, divorcée de Jean
Louis Casays, dans le droit de cité
du Canton de Berne et de la Commune
de Reichenbach.

Lansanne le 30 juillet 1906
L'off. de l'état civil:
[Signature]

Communiqué au Département de
Justice et Police et à l'état civil
de Reichenbach.

Suivant jugement rendu le 9 novembre
1905 déposé au greffe le 8 mai 1906 le
Tribunal civil de 1^{re} instance de Lansanne
Sement de Bonneviller (Canton de Savoie) le
mariage ci-dessus a été dissous par le
divorce.

Le divorce a été prononcé contre le
mari.

Transmis ensuite d'avis du Département
de Justice et Police le 6 sept. 1906

L'off. de l'état civil:
[Signature]

Aujourd'hui Sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Casays, Jean-Louis**, *Valet de Chambre*,

de Marcellaz, *Hte Savoie*, _____ domicilié à Lansanne, _____

Célibataire, _____

né à Marcellaz, le vingt-six août _____ mil huit cent *Soixante-deux*, _____

fils de Jean Claude Casays, agriculteur, à *fillinges (Hte Savoie)* _____

et de Marie Cheneval, sa femme, *décédée*, _____

2° **Linder, Marie**, *Cuisinière*,

de Reichenbach (Berne) _____ domiciliée à Lansanne, _____

Célibataire, _____

née à Suci (Menengy), le vingt-huit décembre mil huit cent *Soixante-sept*, _____

fille de Jean Linder, _____

et de Maria Pulver, sa mère, *décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à Marcellaz, Reichenbach Lansanne, les cinq et six
Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Procès-verbal de
mariage. 3° Consentement du père de l'époux &
acte de décès de la mère. 4° Acte de publication de
Marcellaz. 5° Dib de Reichenbach & Lansanne.
6° Déclaration de validité. 7° Procès-verbal du Dépar-
tement de Justice & Police

Communiqué : à l'état civil de Reichenbach

et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

J. Louis Casays
Marie Casays

Signatures des témoins :

Luj Battarelli
Felice Battarelli

L'officier de l'état civil :

Ali Renaud sub

1889

N° 289

Lacroix et Rivet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-
neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lacroix, Maurice, Cultivateur,
d'origine française, domicilié à Evian
célibataire,

né à St Paul (St Javel), le deux Juillet mil huit cent soixante-trois,
fils de André Lacroix, propriétaire Cultivateur
et de Françoise Binnet, sa femme, domiciliés à St Paul.

2° Rivet, Fanny-Clara, Cuisinière,
de Durzemoth (Bene) domiciliée à Evian, en séjour à Lausanne
Célibataire,

née à St Cécile, le vingt-quatre Décembre mil huit cent cinquante-neuf
fille de François Rivet
et de Julie Emile Junod, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à St Paul, Evian, Durzemoth & Lausanne, les quinze
dix-sept-vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement
des parents de l'Epoux. 3° Promesse de mariage.
4° Acte de publication de St Paul & d'Evian. 5° Actes
de Durzemoth & Lausanne. Déclaration de
Validité. Perm. du Département de Justice
& Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Durzemoth & à la Chancellerie fédérale

Signatures des époux :

Lacroix Maurice
Fanny La Rivet

Signatures des témoins :

Lacroix Marie Joseph à Evian
Louise Ferris à Poray-Villetroye

L'officier de l'état civil :

Alf. Brunand

N^o 290
Milliquet et Boze

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 20 avril, décerné exécutoire le 17 mai 1911, le tribunal civil du district de Courmayeur a déclaré pour le divorce le mariage ci-dessus.

Le divorce a été prononcé aux torts principaux du mari en vertu de l'art. 147 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lansanne le 25 mai 1911

L'officier de l'état civil.



Aujourd'hui deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Milliquet, Ami-Jean-Marc**, _____ vigneron,

de Pully, _____ domicilié à Lansanne, _____

célibataire, _____

né à Lansanne, le vingt-un février _____ mil huit cent cinquante-sept

fils de Pierre Milliquet, vigneron, _____

et de Marie Françoise Dupont, sa femme, domiciliés à Lansanne, _____

2^o **Boze, Sophie-Bertha**, _____ Pieuse,

de Langnau (Berne) _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire, _____

née à Veuveville (Berne), le vingt-cinq avril mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Christian Boze, jardinier _____

et de Anna née Graf, domiciliés à Lansanne, _____

Les publications ont eu lieu à Pully, Langnau & Lansanne, les huit, neuf & dix octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Communiqué à l'Etat Civil de Pully, Langnau & Lansanne

Pièces

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Communiqué : Pully, Langnau

& Lansanne _____

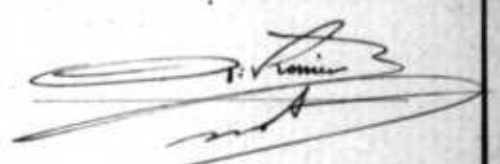
Signatures des époux :

Ami Milliquet
Sophie Milliquet

Signatures des témoins :

Henri Michaud
Philipp Blumhard

L'officier de l'état civil :



1889

N° 291

Michoud & Godel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Michoud, Constant**, _____ Employé S. O. S.

de Chavannes-le-Chêne, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Chavannes-le-Chêne, le trois mai _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fils de Jean David Michoud, maçon à Chavannes-le-Chêne _____

et de Marie Alexandrine née Bide, décédée _____

2^o **Godel, Marguerite dite Marie**, _____ Cuisinière,

de Comdidier (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Comdidier, le huit Juillet _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de Pierre Louis Philippe Godel, maçon _____

et de Marie Catherine née Brügger, la femme, les deux à Comdidier, _____

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne, Comdidier & Lausanne
le dix-neuf & vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Chavannes-le-Chêne, Comdidier & _____

Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Comdidier & Yvernaud. _____

Signatures des époux :

Constant Michoud _____

Marie Michoud _____

Signatures des témoins :

Mayer Fritz _____

Bastard Jiri } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N^o 292
Blanc et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

292
Aujourd'hui quatorze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Jules-Adrien**, _____ agent de police _____
de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le six Septembre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____
fils de Jacob Blanc, décédé, _____
et de Susanne Françoise Wenzelmann, sa femme, décédée, _____

2^o **Bolomey, Augustine-Marie**, _____ sans profession _____
de Lutry & de Focel _____ domiciliée à Belmont & Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Belmont, le dix-sept Mai _____ mil huit cent soixante-sept _____
fille de François Amédée Bolomey, décédé _____
et de Jeanne Marie Alexandrine née Martin, sa veuve, à Belmont.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Focel & Belmont, les quinze, seize, dix-sept & dix-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne, Lutry, Focel & Belmont

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lutry, Focel & Pully

Signatures des époux :

Jules Blanc
Marie Bolomey

Signatures des témoins :

J. Girardet
Emile Bolomey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 293
Zulauf & Bolomey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Zulauf, Alexis, Comptable,

de Château-d'Oex, domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Landanne, le vingt-quatre novembre _____ mil huit cent Soixante-deux,

fils de Pierre Marc François Louis Zulauf, menuisier à Landanne,

et de Jeanne Marie Madeleine née Nicolas, décédée,

2^o Bolomey, Louise-Sophie, sans profession,

de Forêt & de Savigny, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Pully, le deux septembre _____ mil huit cent Soixante-sept,

fille de Pierre Louis Bolomey, cafetier,

et de Louise Sophie née Barkey, domiciliée à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, à l'Étierez, à Forêt, à Savigny & à Landanne, les onze & douze octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Château-d'Oex, l'Étierez, Forêt, Savigny & Landanne, _____

Communiqué: à Château-d'Oex, Forêt & Savigny _____

Signatures des époux:

Alexis Zulauf
Louise-Sophie Bolomey

Signatures des témoins:

E. Buttet
[Signature] à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 294

Gredig et Mégroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gredig, Etienne-Adalbert**, _____ Typographe,
de Viesch (Lalais) _____ domicilié à Landanne, _____
Célibataire, _____

né à Landanne, le huit Octobre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____
fils de Alexandre Gredig, Blanchisseur, _____
et de Catherine Imoberst, La femme, domiciliés à Landanne, _____

2° **Mégroz, Jenny-Louise**, _____ Cordonnière,
de Lutry, Epesses & Villette _____ domiciliée à Landanne, _____
Célibataire, _____

née à Landanne, le douze Juillet _____ mil huit cent Soixante Sept, _____
fille de Jacques Louis Mégroz, Concierge, _____
et de Thérèse Françoise Louis Parrod, La femme, domiciliés à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Viesch, Lutry, Epesses, Villette & Landanne, les
quinze seize & dix huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Viesch
Lutry, Epesses Villette & Landanne _____

Communiqué : à l'état Civil de
Viesch, Lutry & Lutry _____

Signatures des époux :

Etienne Gredig _____
Louise Gredig _____

Signatures des témoins :

Marius Desponds _____
Maurice Catto _____
à Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 395

Matthey et Bulle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Matthey, Adrien-Jacques,** _____ *Léonard*,
de *Vallerbe*, _____ domicilié à *Vallerbe*,
célibataire, _____

né à *Vallerbe*, le vingt-huit avril _____ mil huit cent cinquante-neuf,
fils de *David Louis Matthey*, agriculteur, _____
et de *Marie Simonne née Grober*, domiciliée à *Vallerbe*, _____

2° **Bulle, Rose-Augustine,** _____ *Marie*,
de *Vallerbe*, _____ domiciliée à *Vallerbe*,
célibataire, _____

née à *Vallerbe*, le vingt-un septembre _____ mil huit cent cinquante-neuf,
fille de *Pierre Isaac Bulle*, *secrétaire*, _____
et de *Elisabeth née Wickhaus*, à *Vallerbe*, _____

Les publications ont eu lieu à *Vallerbe*, le vingt-dix octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Vallerbe, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Vallerbe*.

Signatures des époux :

Adrien Matthey
Augustine Matthey

Signatures des témoins :

Jules Matthey
Alphonse Burki

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 396

Vincent et Tonneau née

Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vincent, François-Louis, _____ Carrier, _____

de Poliez-le-Grand _____ domicilié à Landanne, _____

divorcé de Jenny Pache, dès le onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-un, _____

né à Poliez-le-Grand, le six-sept mai _____ mil huit cent quarante-trois, _____

fils de Anne Françoise Marie Vincent, décédée, _____

et de _____

2^o Tonneau née Regamey, Sophie, Blanchisseuse, _____

de Philippe Ville (Belgique) _____ domiciliée à Landanne, _____

divorcée de Valéry Tonneau, dès le vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept _____

née aux Râpes y Landanne, le vingt-deux Octobre mil huit cent quarante-sept, _____

fille de David Daniel Regamey, agriculteur, _____

et de Jeanne Pache, Sa femme, domiciliés vers chez les Blime _____

Les publications ont eu lieu à Poliez-le-Grand, Philippe-Ville Landanne, les vingt-cinq, vingt-six & vingt-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Déclarations de divorce des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certs de publication de Poliez-le-Grand, Philippe-Ville Landanne _____

Communiqué : à Poliez-le-Grand & à la Chancellerie etc _____

Signatures des époux :

F. Louis Vincent Carrier _____

Sophie Vincent _____

Signatures des témoins :

Albert Blanc } à Landanne

L'officier de l'état civil :

N° 397

Dariste & Schaffert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dariste, Auguste-Lucien-André**, _____ Cuidinier, d'origine française _____ domicilié à Landanne, avant au Bar (Alpes maritimes) Célibataire, _____

né à Broc (Alpes maritimes) le quatorze Novembre _____ mil huit cent cinquante-deux, _____ fils de Pierre Joseph Dariste, sous-Brigadier des douanes en retraite, _____ et de Marie Angélique Pons, sa femme, domiciliés au Bar, _____

2° **Schaffert, Marie-Françoise dite Janny** _____ de Uzerdon, _____ domiciliée à Landanne, _____ Célibataire, _____

née à Uzerdon, le huit Octobre _____ mil huit cent septante, _____ fille de Louis Schaffert, défunt, _____ et de Caroline née Dutot, sa veuve, à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Broc, à Bar, à Uzerdon & à Landanne, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement au père & mère de l'Epoux. 3° Certificats de publication de Broc & Bar. 4° Dits d'Uzerdon & Landanne. 5° Acte de décès du père de l'Epouse & consentement de la mère. 6. Déclaration de validité. 7. Verbis du Département de Justice & Police constatant que les pièces des nos 2, 3, 4 & 6 sont déposés d'archives

Communiqué : à l'Etat Civil d'Uzerdon & à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Dariste
Janny Dariste

Signatures des témoins :

W. R. M. P. M. P. M. P.
Jouan. Couris à Verrey

L'officier de l'état civil :

Ali Duand, Subj.

N^o 398
Cardinaux & Dusey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cardinaux, Charles-Henri**, _____ Agriculteur, _____
 de **Palézieux** _____ domicilié à **Palézieux**, _____
 Célibataire, _____

né à **Palézieux**, le vingt-deux Décembre _____ mil huit cent cinquante-trois, _____
 fils de défunt **Jean Adam Cardinaux** _____
 et de défunte **Jeanne Louise née Gataly**, _____

2^o **Dusey, Louise-Marie**, _____ Ménagère, _____
 de **Palézieux** _____ domiciliée à **Palézieux**, _____
 célibataire, _____

née à **Ecoteaux**, le deux Juin _____ mil huit cent septante, _____
 fille de **Jean Louis Dusey** _____
 et de **Marie Louise née Charney**, à **Palézieux** _____

Les publications ont eu lieu à **Palézieux**, le trente Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de _____
Palézieux. _____

_____ Communiqué : de l'Etat Civil de _____
Palézieux _____

Signatures des époux :

Cardinaux Ch. Henri _____
Louise Cardinaux _____

Signatures des témoins :

Jean Louis Cardinaux _____
 à **Palézieux**
E. Delafontaine à **Louvain** _____

L'officier de l'état civil :

1889

N° 299

Mozier et Ray

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Mozier, Paul-François-David**, _____ agriculteur de **Chateau-d'Oex**, _____ domicilié à **Champagne**, _____ célibataire, _____

né à **Luzanne**, le quatre Décembre _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de **Auguste Mozier**, agriculteur _____ et de **Pauline** née **Ray**, à **Champagne**, _____

2° **Ray, Julie-Louise**, _____ ménagère de **Villars-Buquin** _____ domiciliée à **la Fize** / **Champagne**, _____ célibataire, _____

née à **Champagne**, le vingt-huit Décembre mil huit cent **Soixante**, _____

fille de **Georges Alexandre Ray**, agriculteur, _____ et de **Henriette** née **Martin**, à **la Fize** / **Champagne**, _____

Les publications ont eu lieu à **Chateau-d'Oex**, **Villars-Buquin** / **Champagne**, les vingt-six & vingt-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ autorisation de l'Etat Civil de **Champagne** _____

Communiqué: à l'Etat Civil de **Chateau-d'Oex**, **Champagne** - **Fize**, _____

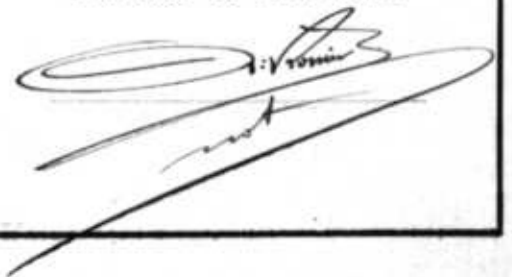
Signatures des époux:

Paul Mozier
Julie Mozier

Signatures des témoins:

Pauline Mozier / **Champagne**
Caroline Mersay / **Luzanne**

L'officier de l'état civil:



N° 300
Guignard et Lenoir

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guignard, Henri-Louis-Ernest**, _____ *secrétaire*,
 de *L'abbaye*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____
 célibataire, _____

né à *Cordonay*, le onze septembre _____ mil huit cent soixante-un, _____
 fils de *Jean Guignard*, *secrétaire*, à *La Sarraz*, _____
 et de *Louise Adèle* née *Perreten*, *sa femme*, *décédée*, _____

2° **Lenoir, Marie-Louise**, _____ *couturière*,
 de *Château-d'Oex* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
 célibataire, _____

née à *La Sarraz*, le vingt-un mai _____ mil huit cent soixante-huit _____
 fille de *François Emmanuel Lenoir*, *tailleur*, _____
 et de *Louise* née *Cornaz*, *sa femme*, les deux à *Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *L'abbaye*, *Château-d'Oex* & *Lausanne* ainsi qu'à
Stimaz, les trente & trente un d'oct mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication à
L'abbaye, Stimaz, Château-d'Oex,
Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
L'abbaye & de Château-d'Oex

Signatures des époux :

Guignard Ernest
Marie Guignard

Signatures des témoins :

H. Renzberger
Ch. Dorey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 301

Simon & Bonnard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Simon, Jules-Constant-Eugène, Architecte-Entrepreneur,

de St Croix domicilié à Rolle,

célibataire,

né à Rolle, le quatre Novembre mil huit cent cinquante-six,

fils de feu Jules Simon

et de Louise Suzanne Amélie née Aubertin, sa veuve, à Rolle,

2° Bonnard, Marie-Louise, sans profession,

de Cessonay domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Châtillon-sur-Rhône, le quatorze Mai mil huit cent soixante-dix,

filles de Georges Charles Adolphe Bonnard, à Landanne,

et de Marie Louise Chellat, aussi à Landanne,

Les publications ont eu lieu à St Croix, Cessonay, Rolle & Landanne, les vingt-un & vingt-deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Rolle

Communiqué: à l'Etat Civil de Rolle

St Croix & Cessonay

Signatures des époux:

Jug. Simon
Louise Simon

Signatures des témoins:

A. Bonnard & M. Bonnard
J. Regaud & J. Bonnard
R. Bonnard, Marie-Philippine
Marguerite Bonnard
L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 302
Schmid et Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Schmid, Jean-Jaques, _____ Commerçant,

de Hofstetten-Oberglatt (Zurich) _____ domicilié à Basle près Berthoud, _____

Célibataire, _____

né à Hofstetten-Oberglatt, le treize Décembre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fils de Jean Henri Schmid, agriculteur, _____

et de Elisabeth née Meier, domiciliés à Hofstetten-Oberglatt, _____

2^o Jaquet, Emma-Françoise-Charlotte Thérémie dite Thérémie,

de Vallorbes, _____ domiciliée à Landanne, sage femme, _____

Célibataire, _____

née à Landanne, le vingt-deux Janvier mil huit cent Soixante-deux, _____

fille de Louis Henri Jaquet, à Morrens, _____

et de Marie Louise Pache, sa femme, domiciliée à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Hofstetten (Oberglatt), Basle, Vallorbes & Landanne, les trente-un Octobre, premier & deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intercitation de l'Etat Civil
de Basle _____

Communiqué à l'Etat Civil de Basle

Oberglatt & Vallorbes _____

Signatures des époux :

J. Schmid
Thérémie Schmid

Signatures des témoins :

L. H. Jaquet
A. Jaquet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889
N^o 303
Fiquet & Kämmerlin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-un Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Fiquet, Emile-Louis**, Relieur
de Chenit domicilié à Lausanne, avenue 5,
célibataire,

né à Plainpalais (Genève) le dix Mars _____ mil huit cent Soixante _____

fils de Aucien Fiquet, horloger,

et de Marquétite Amélie Melly, la femme, domiciliée à Genève,

2^o **Kämmerlin, Marie-Louise-Alice**, Comptable

de Vinétz (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le quatre août _____ mil huit cent Soixante sept _____

filles de Louis Daniel Kämmerlin, Journalier,

et de Louise Marianne Vestiaz, la femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Sentier, au Brasson, à Vinétz & à Lausanne, les
quinze, seize & dix-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Vinétz, Le Sentier, Le Chenit, Le
Brasson & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil au Sentier
de Vinétz _____

Signatures des époux:

Emile Fiquet

Alice Fiquet

Signatures des témoins:

Alphonse Hugel à Genève

Jacques à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 304

Reymond et Geynes
née Guignet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reymond, Georges-François**, *Représentant*

de Vaulion domicilié à Vaulion

veuf de *Élie Caroline Magnenet*, d'âgé le dix-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit, en secondes noces

né à Vaulion, le vingt-sept Juin mil huit cent quarante,

fils de *David Daniel Louis Reymond*, à Vaulion,

et de *Suzette* née *Reymond*, décédée,

2° **Geynes née Guignet, Marie-Lucie**, *ménagère*

de *Livinière (Hérault)* France, domiciliée à Vaulion, *arr. à Montpellier*,

veuve de *Etienne Louis Clodio Geynes*, d'âgé le deux Octobre mil huit cent Septante-sept

née à Vaulion, le onze Janvier mil huit cent cinquante-trois,

fille de *Jean David Guignard*, décédé,

et de *Julie Henriette* née *Michot*, décédée,

Les publications ont eu lieu à Vaulion, Livinière & Montpellier, les dix-huit Octobre & trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de Vaulion.

Communiqué : à l'Etat Civil de Vaulion & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Georges Reymond
Lucie Reymond

Signatures des témoins :

Paul Paul
Arnaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889
N° 305
Witzig et Guillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Witzig, Jacques**, _____ Maréchal,
de Laufen - Mhwieden - Zurich domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Lausanne, le vingt-sept Juin _____ mil huit cent soixante-cinq,

fils de Jacob Witzig, maréchal,

et de Françoise née Coven, la femme, à Vich,

2^o **Guillet, Eliza**, _____ Cuidmière,

de Chêne - Paquier domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Corcelles-le-Jorat, le dix-neuf avril _____ mil huit cent soixante-sept,

fille de Edouard Guillet, décédé,

et de Fanny Secaultre, domiciliée à Grandson,

Les publications ont eu lieu à Laufen, Chêne - Paquier & Lausanne, les deux &
trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Laufen _____

Chêne & Paquier & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Laufen

& Mollondina _____

Signatures des époux :

Jacques Witzig
Eliza Witzig

Signatures des témoins :

Durlan Albert } à Lausanne
Depuisville, Edouard }
Julie Zehender }
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 306
Mercier et Morand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mercier, Aimé,** _____ Agriculteur,

de Dailens & Penthévoz _____ domicilié à Dailens, _____

célibataire, _____

né à Dailens, le quatorze Novembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fils de Louis Henri Mercier _____

et de Louise née Pouty, agriculteur à Dailens, _____

2^o **Morand, Marie-Fanny,** _____ ménagère,

de Bettens & de Dailens, _____ domiciliée à Bettens, _____

célibataire, _____

née à Bettens, le dix-huit Octobre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de Jean Louis Morand _____

et de Jeanne Marie née Pélerdet, la femme, agriculteur à Bettens, _____

Les publications ont eu lieu à Dailens, Penthévoz & Bettens, le neuf Novembre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ attestation de l'Etat Civil de
 Dailens (Sullens) _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Dailens & Penthévoz _____

Signatures des époux :

Aimé Mercier
Fanny Morand

Signatures des témoins :

St Fontette à Dailens
Lina Deléclerant à Bettens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1829

N° 307

Cordey & Schnorf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cordey, Aimé,* _____ Cocher, _____

de *Savigny,* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

célibataire, _____

né à *Savigny,* le sept Novembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de défunt *François Louis Cordey,* _____

et de *Staline née Renz,* domiciliée à *Savigny,* _____

2° *Schnorf, Lina-Madeleine,* _____ Reparatrice, _____

de *Uetikon (Zürich)* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

célibataire, _____

née à *Lausanne,* le quinze Juillet _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de *Henni Schnorf,* _____

et de *Maria Maurice la femme,* les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à *Savigny, Uetikon & Lausanne,* les huit & neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Savigny Uetikon & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Savigny & Uetikon* _____

Signatures des époux :

Aimé Cordey
Lina Cordey.

Signatures des témoins :

Alexis Cordey
Jacques Lehner } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 308
Vaney et Vilhelm

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vaney, Charles-Emile**, *Boutanger*,

de *Cugy & de Bellenz*, domicilié à *Cugy*,

Célibataire,

né à *Cugy*, le douze Décembre mil huit cent soixante-quatre,

fils de *Louis Daniel Vaney, agriculteur*,

et de *Jeanne Esther Jaccard, la femme, à Cugy*,

2° **Wilhelm, Franziska**, *Cuisinière*,

de *Uffikon (Lucerne)*, domiciliée à *Sandanne*,

Célibataire,

née à *Uffikon (Lucerne)*, le quatorze février mil huit cent soixante-huit,

fille de *Jean Wilhelm, agriculteur*,

et de *Elisabeth née Brunner, la femme, à Uffikon*,

Les publications ont eu lieu à *Cugy, Bellenz, Uffikon Sandanne*, les cinq, huit & quatorze Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Poliez-le-Grand.

Communiqué: à *Poliez-le-Grand (Bellenz) & Uffikon.*

Signatures des époux :

Charles Vaney
Franziska Vaney

Signatures des témoins :

Gustave Bijard
Jules Janin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889
N° 309.
Chappuis et Hegg

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Chappuis, Jean-Albert, _____ Employé S.-O.-S.

de Oulens & Echagnens _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Chavannes & Ecublens, le seize Juin _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fils de défunt Jean David Chappuis _____

et de Henriette Charlotte Girardet, da veuve, domiciliée à Pully, _____

2^o Hegg, Julie _____ Sage femme, _____

de Cherbres, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire _____

née à Cherbres, le seize Mars _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de défunt François Emile Hegg, _____

et de Jeanne Susanne Louise née Cherpillod, da veuve, domiciliée à Cherbres, _____

Les publications ont eu lieu à Oulens, Echagnens, Cherbres & Landanne, les vingt-neuf & trente-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de
Oulens, Echagnens, Cherbres & Landanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Echal, _____

lens & de Cherbres _____

Signatures des époux:

J. Chappuis _____

J. Hegg Chappuis _____

Signatures des témoins:

Eugène Chappuis à Landanne _____

Olewis Rochat à Busselles _____

L'officier de l'état civil:

N^o 310
Nicoliet & Favrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nicoliet, Jean**, agriculteur,

de Oleyres, domicilié aux Croizettes d'Andanne,

célibataire,

né à Grandcent, le vingt-trois novembre mil huit cent soixante-cinq,

fil de Jean François Nicoliet, Directeur de la ferme disciplinaire

et de Suzanne Julie née Delacour, sa femme, domiciliés aux Croizettes,

2^o **Favrat, Jenny**, sans profession,

de Andanne & d'Espalinges, domiciliée à Chailly d'Andanne,

célibataire,

née à Chailly, le vingt-deux septembre mil huit cent soixante-six

filles de Abram David Favrat, agriculteur,

et de Julie Kuffler, sa femme, domiciliés à Chailly.

Les publications ont eu lieu à Oleyres, Andanne & Espalinges, les vingt-cinq & vingt-six Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
 Oleyres, Andanne & Espalinges

Communiqué : à l'Etat Civil d'Espalinges & d'Andanne.

Signatures des époux :

Jean Nicoliet

Jenny Nicollin

Signatures des témoins :

F Dupuis

D. Pochard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 311.

Combarz & Farche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-douze, déclaré définitif et exécutoire le trois mars mil huit cent quatre-vingt-trois, le Tribunal civil du district d'Oron a dissout par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre l'épouse, en vertu de l'article 46 let. b. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Laudanum, le 16 mars 1889.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui vingt-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Combarz, Louis-Emile,

de Montbovon [Fribourg]

domicilié à Mézières

Célibataire

né à Lettau, le vingt-neuf Mars

mil huit cent soixante-neuf,

fils de Michel Jérôme Combarz, laitier

et de Isaline née Faccard, domiciliés à Mézières

2° Farche, Ida,

de Oron-la-Ville

domiciliée à Mézières

Célibataire

née à Oron-la-Ville, le onze Septembre

mil huit cent Septante,

fille de défunt Charles Farche (Farche)

et de Jeanne Henriette née Dubois, domiciliée à Mézières

Les publications ont eu lieu à Montbovon, Oron-la-Ville & Mézières, les dix-huit et vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autecisation de l'Etat Civil de Mézières

[Lignes vides pour pièces déposées]

Communiqué: à Montbovon, Oron

Mézières

Signatures des époux :

Louis Emile Combarz
Ida Combarz

Signatures des témoins :

Théo Jordan
Rosalie Combarz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 312

Rey et Thonney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Rey, John*, Agriculteur,

de Combremont-le-Grand domicilié à Mézières,

Célibataire,

né à Carrouge, le quatre Octobre mil huit cent septante-trois,

fils de défunt Louis Rey

et de Henriette née Rod, domiciliée à Mézières,

2^o *Thonney, Marie*, Ménagère,

de Vulliens domiciliée à Carrouge,

Célibataire,

née à Servion, le neuf Juillet mil huit cent soixante-neuf,

fille de Frédéric Thonney, agriculteur,

et de Françoise née Parche, domiciliés à Vulliens.

Les publications ont eu lieu à Mézières, Carrouge, Vulliens & Combremont-le-Grand, les vingt-sept, vingt-huit & trente Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Mézières.

Signatures des époux :

Rey John
Rey Marie

Signatures des témoins :

Louis Louis Ponce
Jean J... à Mézières

Communiqué : à Combremont-le-

Grand & Mézières.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 313

Gély & Henry Bacciduryl

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le vingt sept
novembre mil huit cent quatre vingt
deux, déclaré définitif et exécutoire
le quatre novembre suivant, le tri-
bunal civil du district de Lausanne a
dissout par le divorce le mariage in-
cité ci contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux
époux en vertu de l'article 117 de la
loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 14 novembre 1889.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

7-160
Aujourd'hui vingt-huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gély, Paul, Rentier

de Lausanne & de Genève, domicilié à Lausanne,

divorcé de Marie Angèle Félicité Bouvetet, ad le vingt-deux novembre mil huit cent
septante six,

né à Lausanne, le seize décembre _____ mil huit cent trente cinq,

fils de défunt Charles Elie Antoine Gély

et de défunte Madeleine Caroline Boidor, sa femme,

2° Henry née Bacciduryl, Anne-Suzanne, Dépositaire

de Epénades & de Suchy, domiciliée à Lausanne,

veuve de Oscar Henry, ad le vingt-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-cinq,

née à Verrey, le treize septembre _____ mil huit cent cinquante six,

fille de Joseph Pierre Bacciduryl, défunt

et de Louise Suzanne Matter, sa femme, défunte,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Epénades & Suchy, les vingt-sept
trente un août mil huit cent quatre-vingt-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Déclaration de divorce de l'Epoux _____

acte de décès du l'mari de l'Epouse. _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne
Genève, Epénades & Suchy _____

Communiqué: à l'état civil de Genève (cl)
& Belmont. _____

Signatures des époux:

Paul Gély

Anne Gély

Signatures des témoins:

L. L. L. L.

J. B. B. B. à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 311

Girardet et Schneiter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Girardet, Eugène,** Agriculteur,

de Suchy, domicilié à Yverdon,

Célibataire,

né à Suchy, le cinq février mil huit cent Soixante,

fil de Emmanuel Auguste Girardet, agriculteur à Suchy,

et de Jeanette née Pitter, décédée,

2° **Schneiter, Adeline,** Sans profession,

de Amsoldingen (Berne) domiciliée à Essect-Pitter,

célibataire,

née à Essect-Pitter, le vingt-deux février mil huit cent Soixante-quatre,

filles de Henri Schneiter, agriculteur, à Essect-Pitter,

et de Jeanette Susanne Martin née Miéville, décédée.

Les publications ont eu lieu à Suchy, Amsoldingen, Yverdon & Essect-Pitter, les premiers & deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Yverdon.

Communiqué à Belmont, Yverdon
& Amsoldingen.

Signatures des époux :

Eugène Girardet
Adeline Girardet

Signatures des témoins :

Jules Maillet
Louis Wery à Sigerolles.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 315

Mailleser & Werly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mailleser, Jules-Edgar, _____ agriculteur, de Lignerolle & de Ballaignes _____ domicilié au Dailard rière Lignerolle, célibataire _____

né au Dailard rière Lignerolle, le vingt-deux Juin mil huit cent Soixante-un, _____ fils de Pierre Marc Mailleser _____

et de Jeanette Josephine née Lerouche, la femme, agriculteur au Dailard, _____

2° Werly, Marie-Clara, _____ agriculteur, de Lignerolle _____ domiciliée à Lignerolle, _____ célibataire _____

née à Lignerolle, le vingt Mars _____ mil huit cent Soixante-cinq _____

filles de François Emmanuel Henri Werly _____

et de Marianne Janny née Languetin, la femme, agriculteur à Lignerolle _____

Les publications ont eu lieu à Lignerolle & à Ballaignes, les treize & quatorze Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Lignerolle _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Lignerolle & de Ballaignes. _____

Signatures des époux :

Jules Mailleser
Clara Mailleser

Signatures des témoins :

Louis Werly à Lignerolle
Eugène Girardot à Lignerolle

L'officier de l'état civil :

N° 316

Ferréard et Guyard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

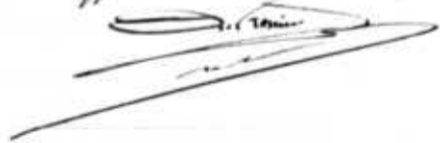
domicile des parents :

Date des publications :

Dans la séance du douze février mil huit cent quatre-vingt-quinze le Conseil d'Etat a autorisé la rectification de l'acte ci contre dans le sens qui a la commune de Chêne-Thonex, indiquée par erreur comme lieu d'origine, sera substituée celle de Chêne-Bougy.

Lausanne, le 14 février 1895.

L'Officier de l'état civil:



Aujourd'hui trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ferréard, Henri-Marc,** _____ *secrétaire,* _____

de Chêne-Thonex (Genève) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le seize Juin _____ mil huit cent soixante-un, _____

fils de Jean Pierre Ferréard, *décédé,* _____

et de Louise Madelaine Guillod, *sa femme, décédée,* _____

2° **Guyard, Rosine-Euphrosine-Charlotte,** *femme de chambre*

de Quarré-les-Tombes (Yonne) France, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Cully, le vingt Janvier _____ mil huit cent soixante-un, _____

fille de Nicolas Guyard, *Entrepreneur,* _____

et de Louise née Delorbert, *sa femme, les deux à Cully,* _____

Les publications ont eu lieu à Chêne-Thonex, Lausanne & Quarré-les-Tombes, les neuf & dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Consentement des père et mère de l'Épouse _____

_____ Certificats de publication de Chêne-Thonex, Quarré-les-Tombes & Lausanne _____

_____ Communiqué : au l'Etat Civil cantonal _____

de Genève & à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Henri Ferréard

Rosine Guyard

Signatures des témoins :

Marc Toussy

Jenny Kriffly

L'officier de l'état civil :



N° 317

Meylan et Haimoz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Meylan, Henri-Louis, maréchal

de Chenit, domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne, le trente Mars mil huit cent Soixante-deux,

fils de François Louis Meylan, décédé,

et de Marie Rosalie Pierre Humbert, sa femme, décédée,

2° Haimoz, Anne-Marie, ouvrière en cartonnages,

de Fribourg, Cavel & Diclaret domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Fribourg, le trois Mars mil huit cent Soixante-dix

fille de Marie Haimoz, décédée,

et de

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Cavel, Diclaret, au Brassus, au Sentier & à Landanne, les seize & dix-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Fribourg, Cavel, Diclaret Landanne, le Sentier & de Brassus.

Communiqué: au Sentier, au Brassus à Fribourg, à Cavel & à Diclaret

Signatures des époux:

Henri Meylan
Anne Haimoz

Signatures des témoins:

Ju Padoz
François Francklaup
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 318

Marmox et Cometta née Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marmox, Jean-Marie, Chauffeur,

de Cevens (H^{te} Savoie) domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Cevens, le premier Juin mil huit cent cinquante-sept,

fil de Louise Marmox, domiciliée à Cevens,

et de

2° Cometta née Magnin, Marie-Philomène,

de Aragno (Tessin) domiciliée à Lansanne,

veuve de François Achille Cometta, dès le dix-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-huit

née à St Jean d'Aulps (H^{te} Savoie) le quatorze Mil huit cent quarante-trois,

fille de Jean Magnin

et de Marie Requet, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Cevens, Aragno & à Lansanne, les cinq, sept & dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès du mari de l'Epouse. 3° Consentement de la mère de l'Epoux & promesse. 4° Acte de publication de Cevens & Aragno. 5° Dit de Lansanne. 6° Decl. de validité. 7° Permis du Département de J^u Police constatant que les pièces n^{os} 2, 3, 4, 5, 6, 7 sont déposées d'office.

Communiqué : à l'Etat Civil d'Aragno & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Marmox

Signatures des témoins :

J. Pado

François Frankelauy
les deux à Lansanne
L'officier de l'état civil:

N° 319

Roux et Brélaz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Roux, Jules, _____ agriculteur,

de Lucens sur Lucens, _____ domicilié à Saint Prex _____

célibataire, _____

né à Lucens, le vingt-un Juillet _____ mil huit cent Soixante-sept _____

fil de Auguste Roux, agriculteur aux Eclées, _____

et de Sidonie née Desauges, sa femme, _____

2^o Brélaz, Adèle, _____ Repasseuse,

de Lutry & Péc, _____ domiciliée à St Prex, _____

célibataire, _____

née à St Prex, le vingt-cinq Juillet _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____

filles de Jean Pierre François Brélaz, _____

et de Jeanne Marie Pêche, sa femme, tous deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à St Prex, Lucens, Lutry & Péc, le premier Novembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
St Prex _____

Communiqué: à Lucens, St Prex Lutry

& Ouly, _____

Signatures des époux:

Roux Jules
Adèle Roux

Signatures des témoins:

J. Ballotton à Lucens
H. Baudat à St Prex

L'officier de l'état civil:

N° 320

Fayet et Décombar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fayet, François**, agriculteur, de **Fozel & de Savigny**, domicilié à **Fozel**, célibataire

né à **Fozel**, le quinze Mai mil huit cent Soixante-huit, fils de **Jeanette** de **Jean alban Louis Fayet** et de

2° **Décombar, Cécile**, sans profession, de **Savigny**, domiciliée à **Savigny**, célibataire

née à **Savigny**, le trente Juin mil huit cent Septante-deux, fille de **Charles François Décombar**, arboriste à **Savigny** et de **Pauline** née **Lavanchy**, sa femme

Les publications ont eu lieu à **Fozel & à Savigny** le treize Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de **Fozel**

Communiqué: à l'Etat Civil de **Fozel & Savigny**

Signatures des époux :

Fayet François
Cécile Fayet

Signatures des témoins :

C. Décombar

Pasche Alexis
les deux à **Savigny**
L'officier de l'état civil:

N° 321

Lambelet et Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lambelet, Emile**, _____ agriculteur,

de Grandvaux _____ domicilié à vicie forel,

Célibataire, _____

né à forel, le cinq Septembre _____ mil huit cent soixante-sept,

fils de Jean Frédéric Lambelet, agriculteur, à forel,

et de Adette Françoise née Berrut, sa femme,

2° **Laurent, Louise**, _____

de Fey, _____ domiciliée à vicie Savigny,

Célibataire, _____

née à Savigny, le sept Octobre _____ mil huit cent soixante-huit,

fille de Georges Laurent, agriculteur à Savigny,

et de Adèle née Gavir, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Grandvaux, forel, Fey & Savigny, les quatre & cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
forel. _____

Communiqué: à Cully, forel, Fey
& Savigny. _____

Signatures des époux :

Lambelet Emile
Louise Lambelet

Signatures des témoins :

De combay
à Savigny
Emile Lambelet à forel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 321**Lambelet et Laurent**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Lambelet, Emile**, _____ agriculteur,

de Grandvaux _____ domicilié à vicie forel,

Célibataire, _____

né à forel, le cinq Septembre _____ mil huit cent soixante-sept,

fils de Jean Frédéric Lambelet, agriculteur, à forel,

et de Rozette Françoise née Bessat, sa femme,

2^o **Laurent, Louise**, _____

de Fey, _____ domiciliée à vicie Savigny,

Célibataire, _____

née à Savigny, le sept Octobre _____ mil huit cent soixante-huit,

fille de Georges Laurent, agriculteur à Savigny _____

et de Adèle née Gavir, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Grandvaux, forel, fey & Savigny, les quatre &
cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
forel. _____

Communiqué : à Cully, forel, fey

& Savigny. _____

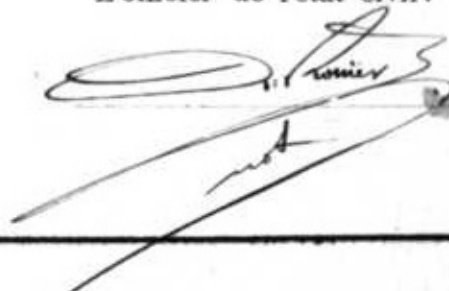
Signatures des époux :

Lambelet Emile
Louise Lambelet

Signatures des témoins :

De combay
à Savigny
Emile Lambelet à forel

L'officier de l'état civil :



Epoux.	
Addor	Jules-Auguste-Georges
Agarris	Léon
Agust	François-Louis
Amandruz	Léon Louis
Amy	Gustave-Jean-Henri
Arn	Christian
Aubert	Arthur-Dominique
Ayer	Aliment-Joseph

Epouses.		
206 Abba	Marie-Thérèse-Christine	82
213 Ansermier	Jeanne-Marie-Philippine	300
61 Apothéloz	Marie-Lucie	104
118 Aubert	Louise-Félicie	158
218 Audergon	Marie-Françoise-Josephine	20
301		
227		
229		
191		

Ce volume se termine par le numéro 321 des inscriptions de l'année 1889,
la suite se trouve dans le volume 14^e, commençant par le numéro 322.
Ce que nous certifions.

Lausanne, le 6 décembre 1889.
L'Officier de l'Etat Civil.



[Handwritten signature]

Un double du présent registre a été remis au Département de Justice et Police
le 1^{er} avril 1890.

L'Officier de l'Etat Civil.



[Handwritten signature]

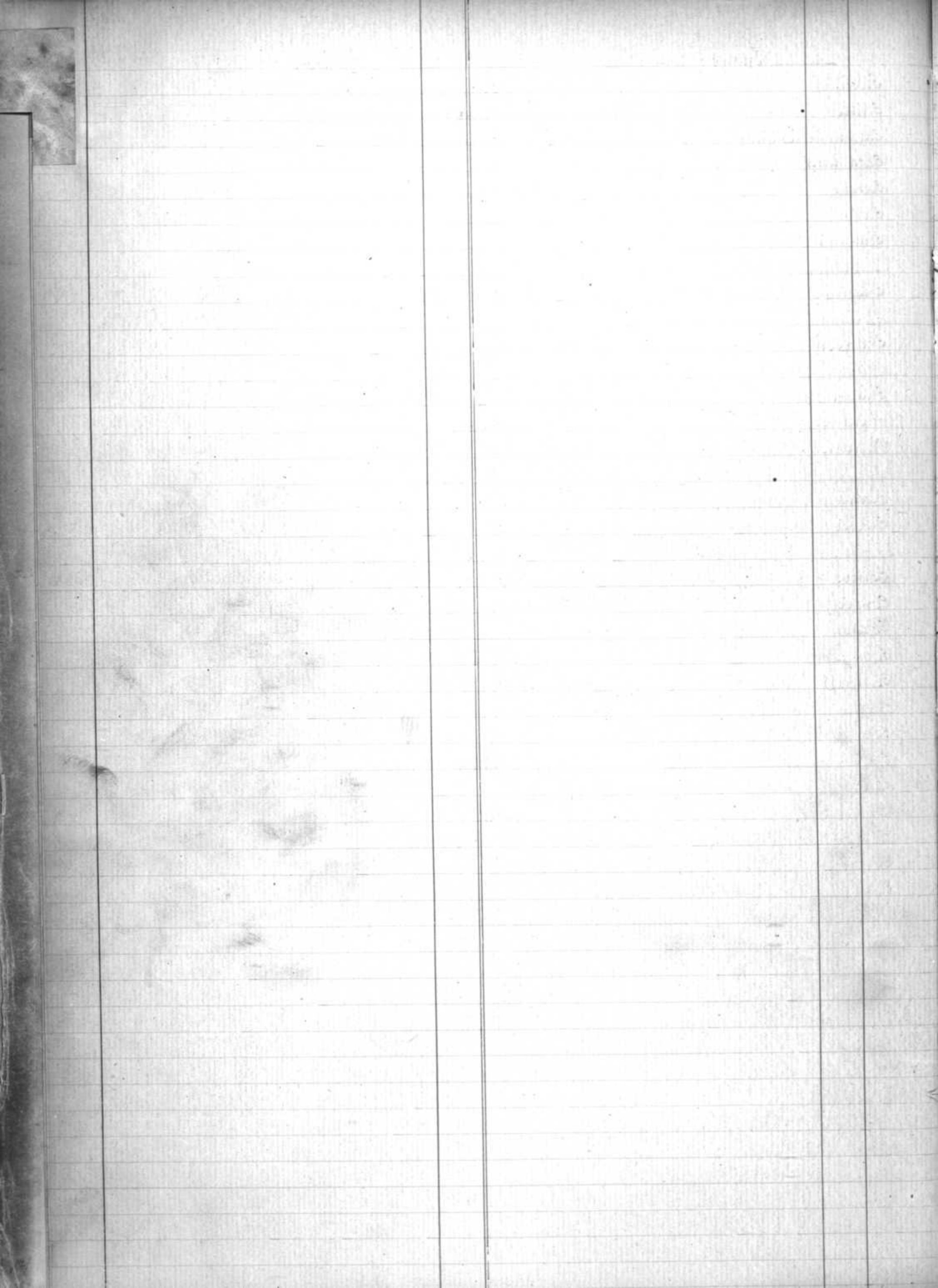
A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

		Eoux.			
Baakard	Henri - Leopold	327	Bannon	Constant - Henri	352
Bachelard	Auguste - Victor	116	Burren	Charles	332
Badan	Charles - Emile - Louis	167	Bury	Louis - Adrien	112
Badoux	Edouard - Auguste	299	Burrien	Onésime - Joseph	184
Baer	Jacob - Otto	3	Buttet	François	110
Bähni	Frederick	222			
Barraud	Charles - Edouard - François	221			
	Constant - Samuel - Charles	321			
	François - Constant	334			
Barriot	Abdon	83			
Baud	John - Constant	262			
Bauer	Henri - Albert - Louis	312			
Baumgartner	Jean - Baptiste	44			
	Henri	162			
de Bavier	Charles - Eugène - Edouard	309			
Bayard	Jean - Joseph - Louis - Maxime dit Antoine	137			
	Victor	330			
Benev	Henri - Louis	269			
Berdez	Jules - Louis - Georges - Lambert	39			
Biba	Adrien	1			
Bidlingmeyer	Charles - Georges - Louis	204			
Bigler	Emmanuel - Samuel	254			
Bignens	Paul - François	294			
Bize	Louis - Charles - Samuel	157			
Blanc	Louis - Charles	2			
	Gustave	95			
	Auguste - Jules	303			
	Alfred	343			
	Jules - Adrien	363			
Blanchard	Arni	10			
	François - Louis - Albert	178			
Blanchoud	Daniel - Jean - Jules	308			
Blondel	Charles - Henri - George	90			
Bolomey	Marie - Daniel	119			
	Louis	122			
Bonjour	Jules - François - Rodolphe	240			
Bozel	Louis	205			
Borgaud	Henri - Alfred	188			
Bovard	Maxime - Frédéric - Isaac dit Fritz	341			
Bovay	Ulysse	195			
Bovy	Jules - Henri	19			
Brandt	Charles - Severin	293			
Bron	Louis - Emile	264			
Brouillet	Jean - Charles	234			
Buffat	Alfred	58			

Epouses.

Baillard	Julie Louise Emma	330	Bovay	Louise Marie née Guichard	323
Bach	Marianne	324	Boven	Lina Andrienne Jenny	206
Badan	Louise	167	Bovet	Rosette	275
Baeriswyl	Anna Susanna	334		Marie Angeline	296
Bähler	Louise	35	Brand	Julie née Lavanchy	200
Balzli	Marie Sophie	138	Brièlaz	Adèle	390
Barbaroux	Emilie Louise Helène	329	Briol	Ulka	196
Bakillard	Marie	298	Bron	Louise Henriette	80
Baudin	Constance	279		Augustine	153
Baumgartner	Bertha	210	Brügger	Mévy	106
Becheret	Celestine Emilie	208	Brugnier	Marie Lucine	139
Beck	Helene Mathilde	309	Brunner	Franciska Catharina	78
Belot	Elia Bertha	71		Jeanne Rose Christine	150
	Jenny Eugénie	346	Bucher	Rosine Madeline	2
	Helene	177	Bulle	Rose Augustine	366
Bella	Sophie	107	Burkhalter	Marie	146
Bérard	Marie	155	Bürki	Catherine	337
Berger	Louise Wilhelmine	125	Burnand	Therèse	209
Berthold	Eugénie	236	Burnier	Marie Helene Monique	191
Berthoud	Lucie Clémentine	249			
Betzat	Suzette Henriette	227			
Besson	Adèle	118			
	Marie Hortense	170			
Billand	Marie Eugénie	34			
Blanc	Hortense	67			
	Louise Emma	97			
	Louise Jenny	248			
	Louise Marie Henriette	310			
Blarer	Caroline	90			
Blatter	Ida Elisabeth	345			
Bocion	Marthe Louise née Stal	38			
Bohler	Marie Rosine	338			
Bolomey	Françoise Anna	84			
	Louise Charlotte	137			
	Jenny	285			
	Augustine Marie	363			
	Louise Sophie	364			
Bonnard	Georgine Laura	225			
	Marie Louise	372			
Bonnaz	Emma	319			
Bonnin	Rosine Marianne	183			
Borcard	Marie Catharine Victorine	110			
Botel	Marie née Dupertuis	52			
Borgeaud	Louise Augustine	313			
Borr	Sophie Bertha	361			
Bourgeois	Louise	343			
Bourquin	Elisa	216			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



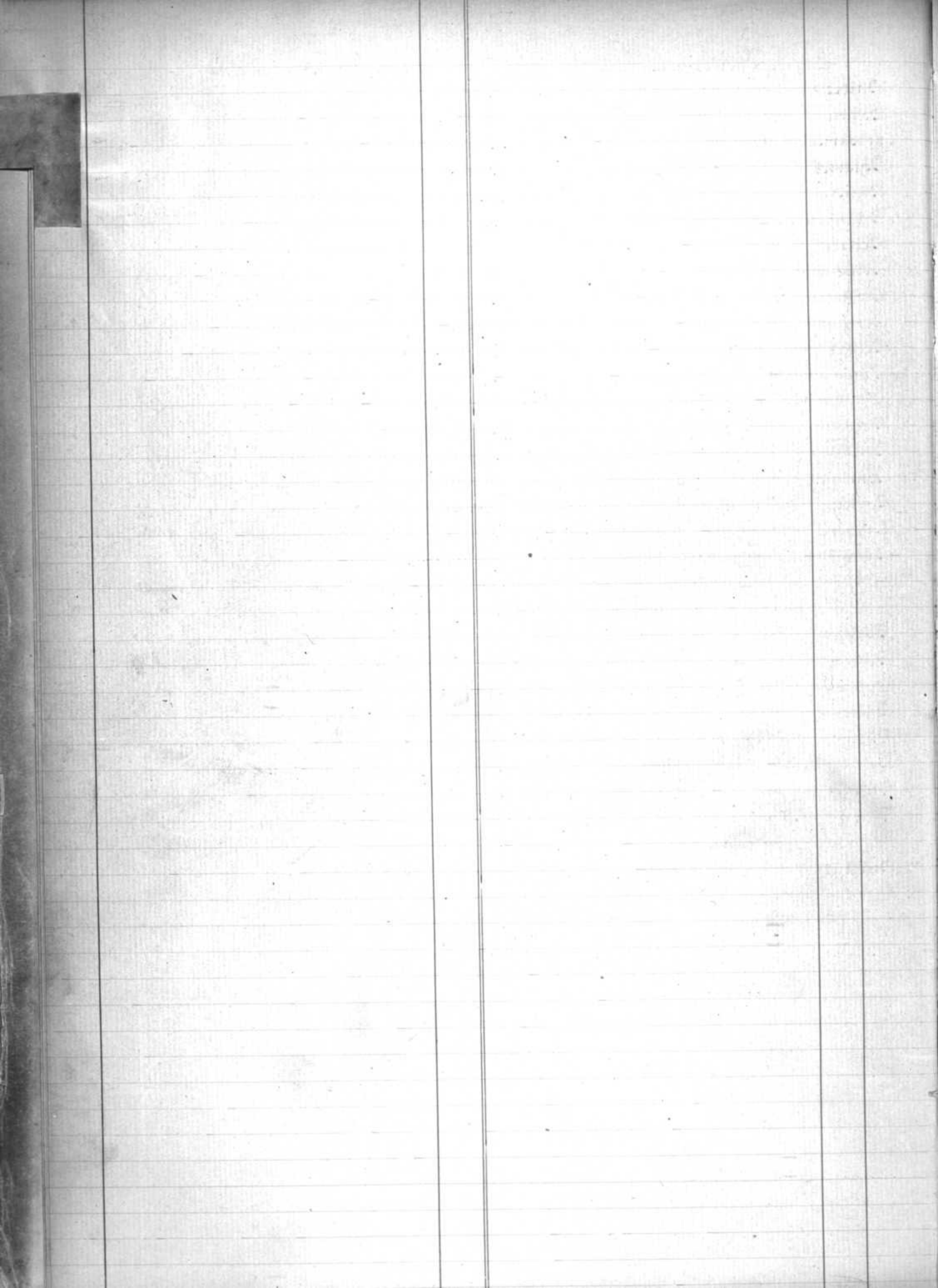
Epoux.

Eaehin	Jean-Louis Emile	210
Eailler	François-Louis-Alexandre	177
Ealamé dit Longjean	Charles-François	285
Eardinaux	Charles-Henri	369
Eareys	Jean-Louis	359
Eavin	Léon	152
Ehayguis	Léon	237
	Jean-Albert	380
Ehayuis	Alfred-Louis	68
	Jules-Adolphe	109
Ehaubert	Louis	60
	Alfred-Henri	130
Ehauteaux	Friedrich-Auguste	241
Eheralier	Louis-Charles	208
Eheralley	Constant-Jules	223
	Gustave	263
Elandet	Marc-Auguste	85
Eharel	Charles-Jules-Marius	107
	Georges-Jules-Emile	251
Combaz	Louis-Emile	382
Combat	François-Henri-Louis-Jules	104
Cordey	Aimé	378
Cornaz	Charles-Nicolas	344
Cornu	Félix-Marc-David	271
	Julien	305
Costa	Joseph	200
Cotenoud	Paul-Gustave	134
Cruchon	Aimé-Jules	243
Cuendet	Jules	102
Cuénoud	Jean	7
Cuizel	Constant-Louis	93
Cunati	Louis-Antoine	118
Curchod	Paul	182

Epouses.

Eabane	Mathilde-Marche	83
Eardinaux	Jeanne-Louise-Henriette-Alice	203
Eavin	Ursine	116
Ehayallaz	Mario-Louise-Jeanne	277
Ehayguis	Alice	11
	Louise	64
	Lina	255
	Aline	303
Ehayuis	Henriette-Charlotte	235
	Mario	295
	Mario-Louise	297
Ehambat	Mario-Henriette	89
Ehayyini	Mario-Flora	318
Eharel	Louise-Charlotte-vie Polomay	137
Element	Mario-Josephine	156
Eloyatt	Blanche-Usher	174
Eochel	Mario-Fanny	73
Eoytaux	Pauline-Marguerite	148
Eolla	Louise-Marguerite	356
Eollet	Rohr-Léonine	58
Eometta	Mario-Julie	251
	Mario-Philomine	389
Eorday	Julie	81
Eorne	Anne-Pierine-Octavie	126
Eornul	Mario-Françoise	321
Eornuz	Louise-Françoise	124
Eottier	Mario-Jeanne	265
	Louise-Josephine	350
Euagnier	Julie	85
Eurchod	Anna-Alice	186

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
S
T
U
V
X
Y
Z



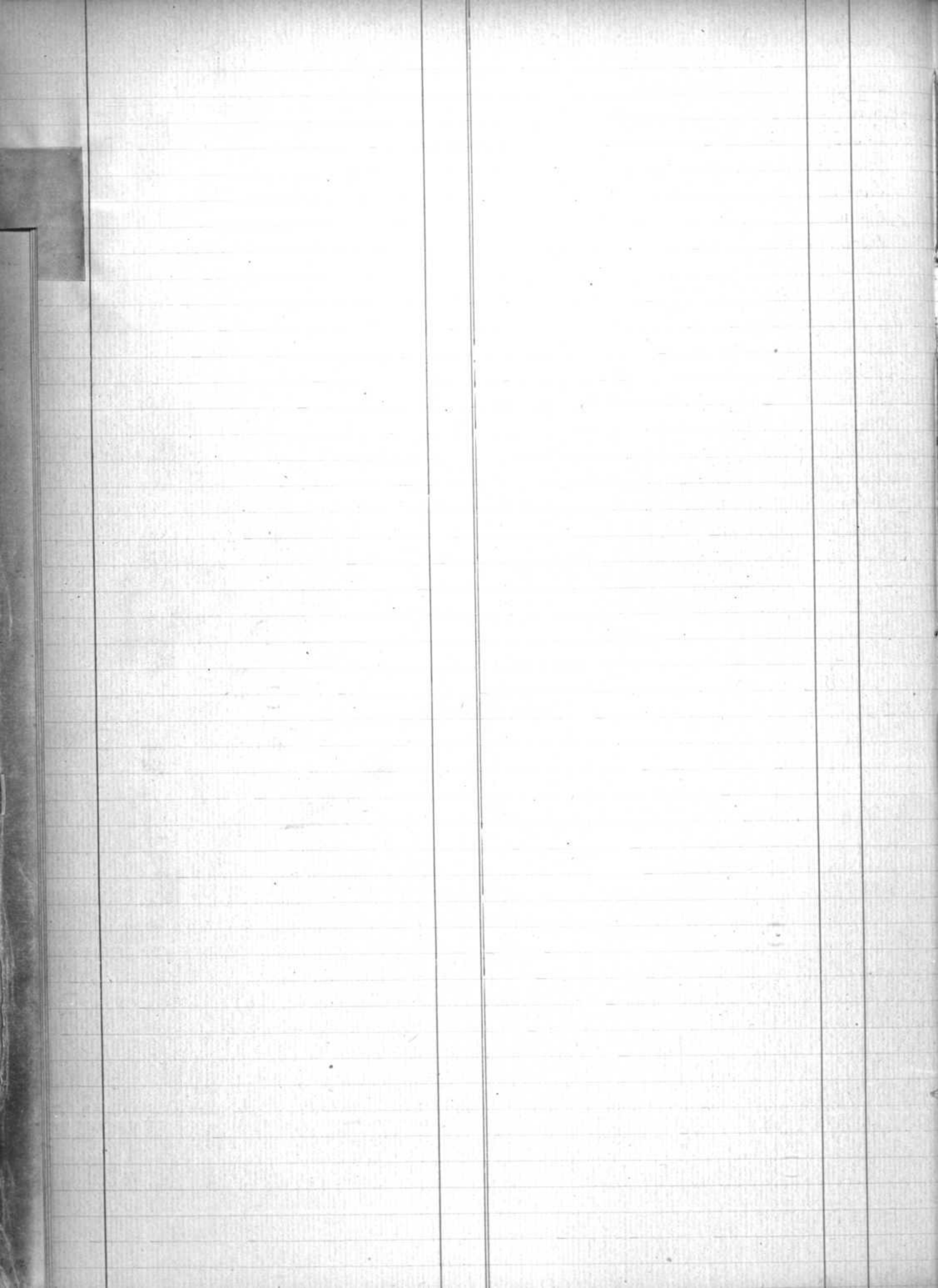
Epoux.

Daiber	Henri Paul
Darisle	Auguste Lucien Andre
de Baviez	Charles Eugene Edouard
Dénarrel	Jean Louis
Déniertze	Charles Antoine Edmond
Delagniere	Emile Jules
Delisle	Marius Auguste
Deluz	Louis Benjamin
Desmeules	Constant
Desraux	Jean Jacques
Détaz	Edouard Henry Louis
Dind	Jules
Dingler	Charles Gottlieb
Dizerent	François Theodore
Dombald	Marius Lucien
Domenjoz	François Louis
Dorier	Jules Samuel
Dörckel	Rodolphe
Dubois	François
	Albert
	Jules Samuel
Duboux	Charles Auguste
Dubrez	Jules Alexis Auguste
	Louis
Duczel	Louis Marc
Dufey	Charles Alfred
Dumoulin	Mois
Duyraz	Louis
Dutoit	Genis
	Jules Louis
Duvcluz	Jean François

Epouses.

351	Danioth	Josephine Mathilde Theodorine	276
368	Debètax	Lucie	243
309	Debonnevillè	Caroline - Cilina - Delfine	258
9	Decombaz	Maria	198
99		Lucie	391
52	Deccauraz	Ude Françoise	86
121		Jenny Ude	352
273	Dejallier	Louisa	259
63	Dejlon	Maria Charlotte	242
276	Delagniere	Josephine Louise nie Chollu	9
281	Delètax	Jenny - Amette	157
103	Delorme	Augustine Olympie Louise	240
146	Demyr	Ude nie Brud	196
96	Dejiettax	Ude	68
201	Dèriaz	Adèle Augusta	69
286	Descoullayot	Maria	301
316	Desmeules	Emma	219
158	Desjonds	Jenny Louise	280
165	Devand	Julie	45
180	Dizerent	Louise - Jenny	61
217	Dèbeli	Emilie	31
252	Deville	Julia Virginia	234
73	Dombald	Maria - Jenny - Valentine	47
124	Domenjoz	Mathilde - Jenny - Maria	3
144	Dubach	Maria - Elisabeth	55
211		Anna - Elisabeth nie Graff	79
253	Dubrez	Rose Louise - Jenny	233
159	Dubrit	Jenny	213
106	Duczel	Julia Emma	178
185	Dufey	Louise Maria	369
127	Dumont	Henriette Louise	164
	Duyethus	Maria	52
	Duyuis	Maria Rosalie	77
	Duzgniat	Maria Sophie	347
	Duvuz	Rosine nie Rod	48
	Dutoit	Isaline	134
		Udeline Louise Julie Maria	307

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Epoux.

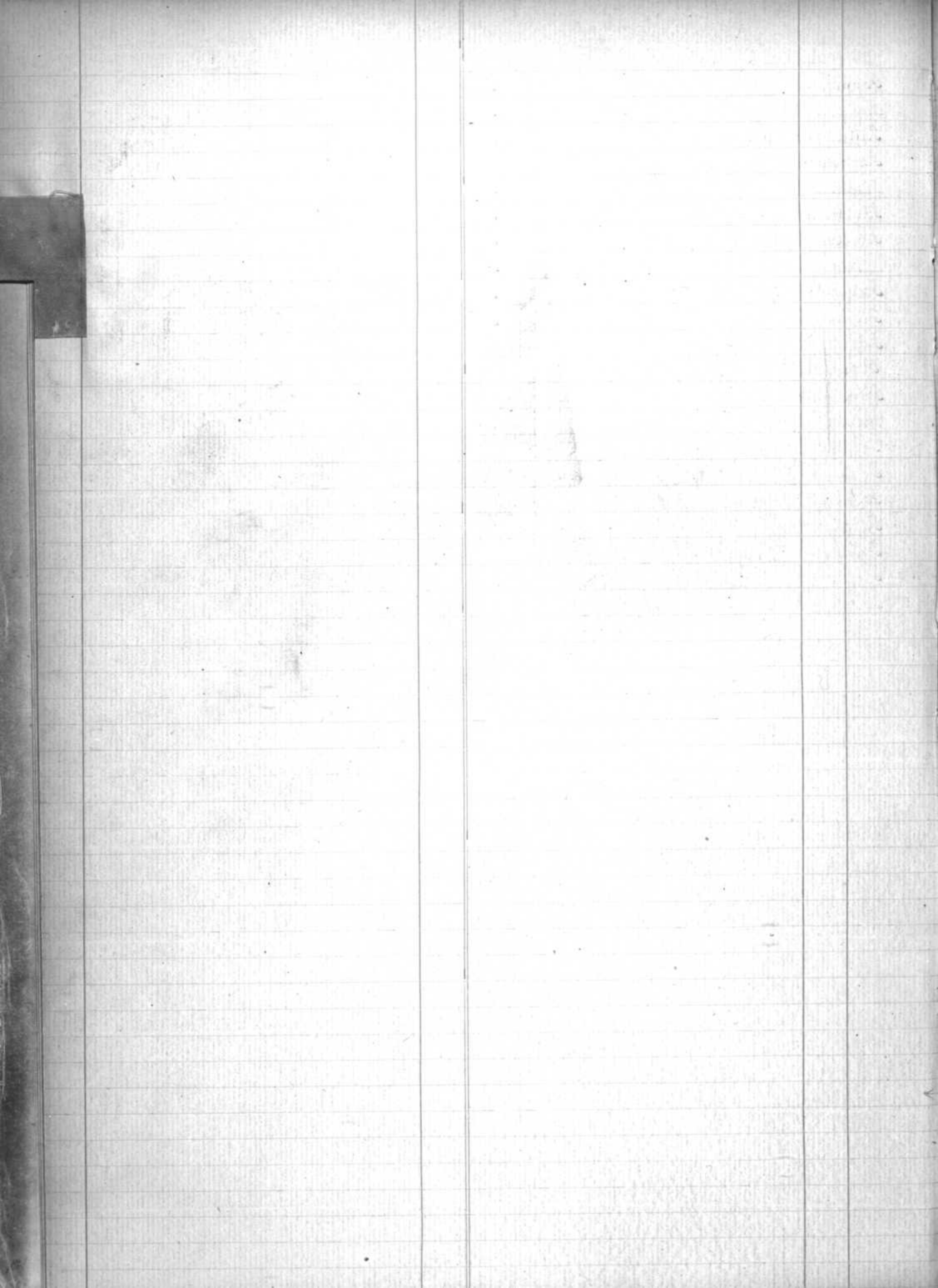
Leofsey	Henri
Eichenberger	Otto
Emery	Pierre
Erlacher	Friedrich
Everts	Friedrich Hans Wilhelm
Eyacher	Louis Alexis
Eyer	Frederic Jaques

100
142
220
304
125
24
232

Epouses.

Eich	Rosine	327
Eircher	Maria Augustine	92
Emery	Hilire	335
Eyiloux	Berthe	101

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



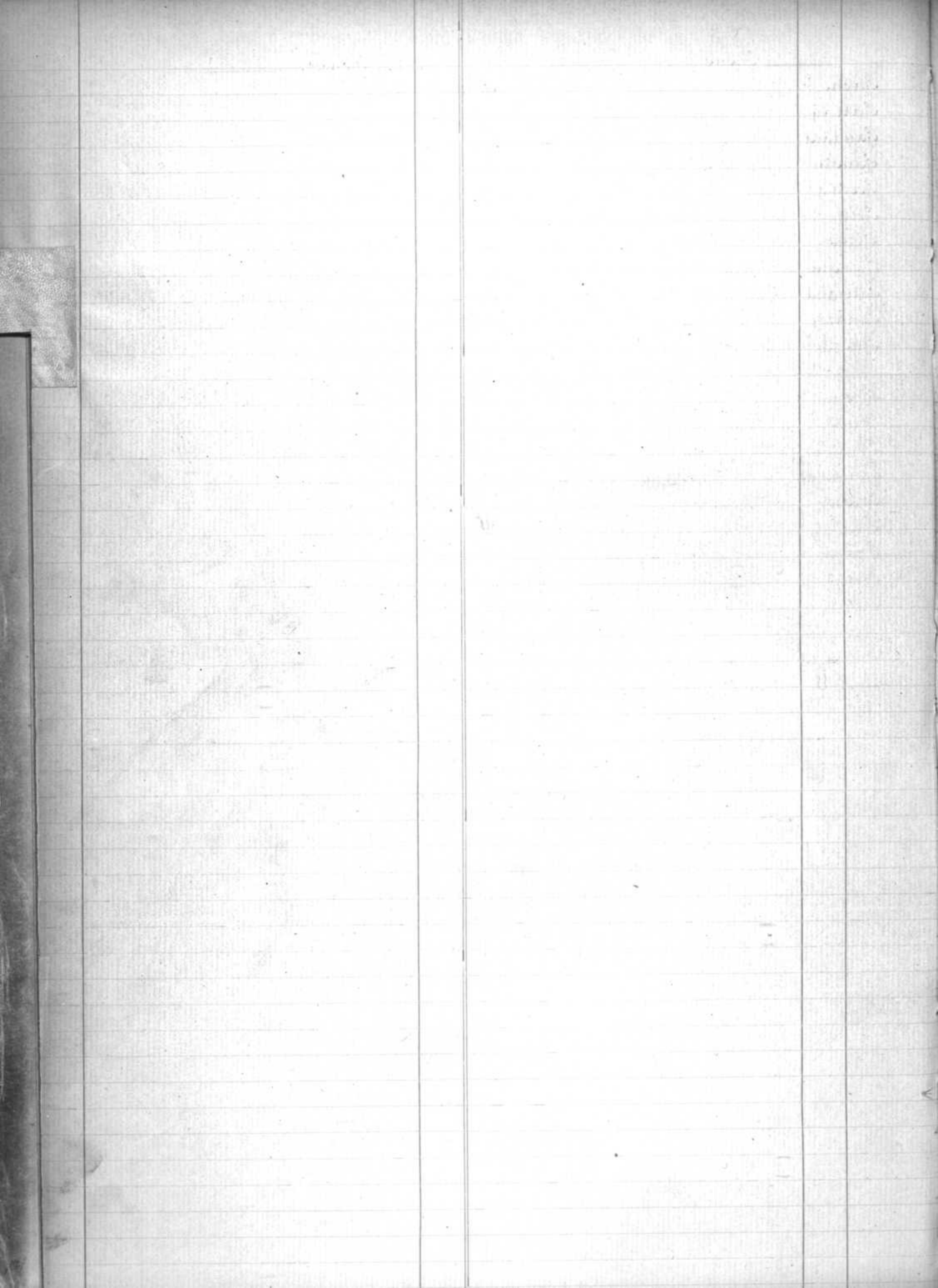
Epoux.

Fague	Charles	306
	Adrien	348
Faillotta	Henri	74
Farnacht	Alexandre	59
	Jules	78
Fanchères	Henri	51
Favrat	Charles-François	5
	Jules	336
Fayet	François	391
Fechter	Maximilien	111
Feil	Jules-Louis-Matthieu	290
Fernandez	David del Pino	202
Fink	Friedric-Gustave	57
Fivat	Ulysse	267
Fleuti	Christian-Oscar	239
Fonhammer	Jean-Samuel-Alfred	325
Fornetod	Henri-Emile	333
Foreale	André-Saul-Ferre	80
Fournoret	Ernest-Felix	70
Frey	Jacob	55
Fuchs	Jean	131

Epouses.

Faley	Rob-Marguerite	354
Fataliaq	Ernestine-Louise	129
Favrat	Adèle-Elise	145
	Jenny	381
Favre	Emma-Fanny	269
Fehr	Jeanne-Jenny	326
Ferry	Adeline-Louise-Julie-Marie	307
Frangfort	Adèle-Josephine-Julie	54
Fund	Louise-Robine-Augustine	256
Furter	Herrine	133

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



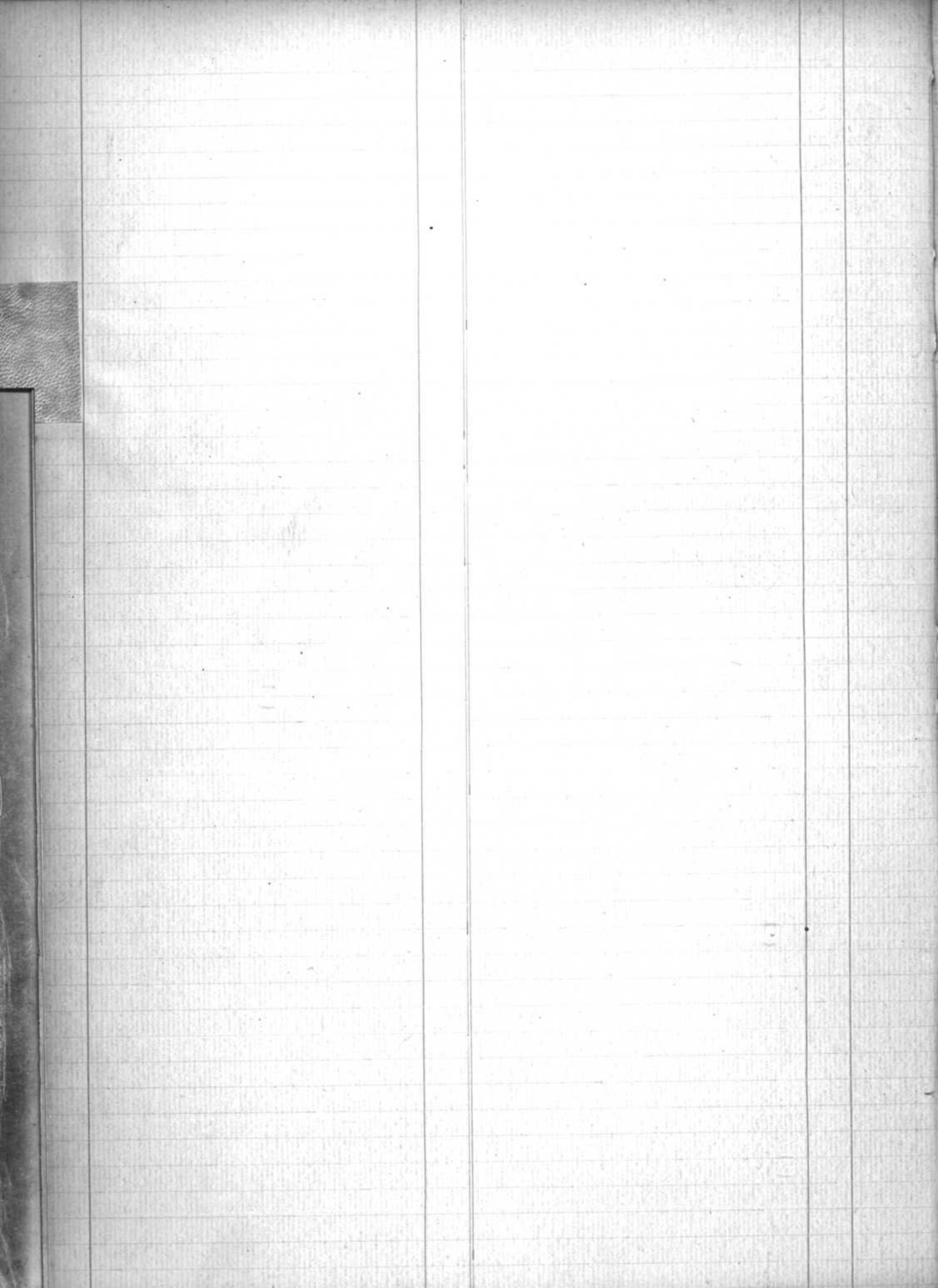
Epoux.

Epouses.

Gachet	Charles
Gallay	Marc
Gaudard	Edouard
Gaudin	Luigine - Louis
Geering	Geoffrid
Gely	Paul
Gerber	Isaac - Louis
Giauque	Frederic - Auguste
Gilliand	Constant - Louis
Gindroz	Constant
Gizardel	Alexis - Eli
Gizoud	Luigine
Glück	Louis - Françoise
Golay	Clement
Grandchamy	Armand
Gredig	Louis - David
Gret	Stienne - Adalbert
Grobety	Louis Charles - Isaac
Guignard	Jules - Emile
	Ernest - Paul
	Charles - Auguste
	Henri - Louis - Ernest
Guilland	Paul
Gyrin	François - Ambroise
Gyler	Jules

233	Gallay	Jenny	262
344	Gandillon	Jeanne - Adrienne - Françoise	272
171		Henriette - Louis - Augustine	289
128	Ganly	Mathilde - Caroline - Elise	156
151	Gakabin	Josephine - Marie	286
384	Garillet.	Marie	194
241		Lia	237
216	Genier	Sophie - Rodine - nie - Kottel	336
86	George	Marguerite - Auguste	226
147	Germann	Louise	266
260	Géroock	Marie - Louise	147
385	Geyner	Marie - Lucie	375
315	Gfeller	Marguerite	270
112	Gillet	Féronique	197
335	Gillieron	Elise	190
97	Ginier	Fanny	141
365	Gizardel	Louise - Julie	105
173		Elise - Surtelle - Marguerite	287
230	Gizon	Marie - Fanny	183
291	Gillard	Marie - Notalie	16
300	Godel	Marguerite - dite - Marie	362
371	Golay	Emma - Augustine	109
151	Gorgerat	Betty - Ernestine	77
77	Gousson	Henriette	260
246	Goy	Marie - Elise	144
	Gras	Marie - Rosine	322
	Grass	Anna - Elisabeth	79
	Grand-Guillaume - Terrenoud	Louisa	353
	Grierron	Mathilde - Marie - Jenny	3
	Grierrer	Marie	7
	Griottier	Marie - Marguerite	182
	Gris	Anna - Louisa	316
	Gros	Henriette - Sophie	205
	Guchret	Louise - Marie	323
	Gux	Luigine - Emma	254
	Guignard	Marie	299
		Marie - Lucie	375
	Guignet	Bertha - nie - Baumgartner	210
	Guillet	Elise	376
	Guisan	Emma - Lena - Wilhelmine	39
	Guyard	Rosine - Luptrosine - Charlotte	387

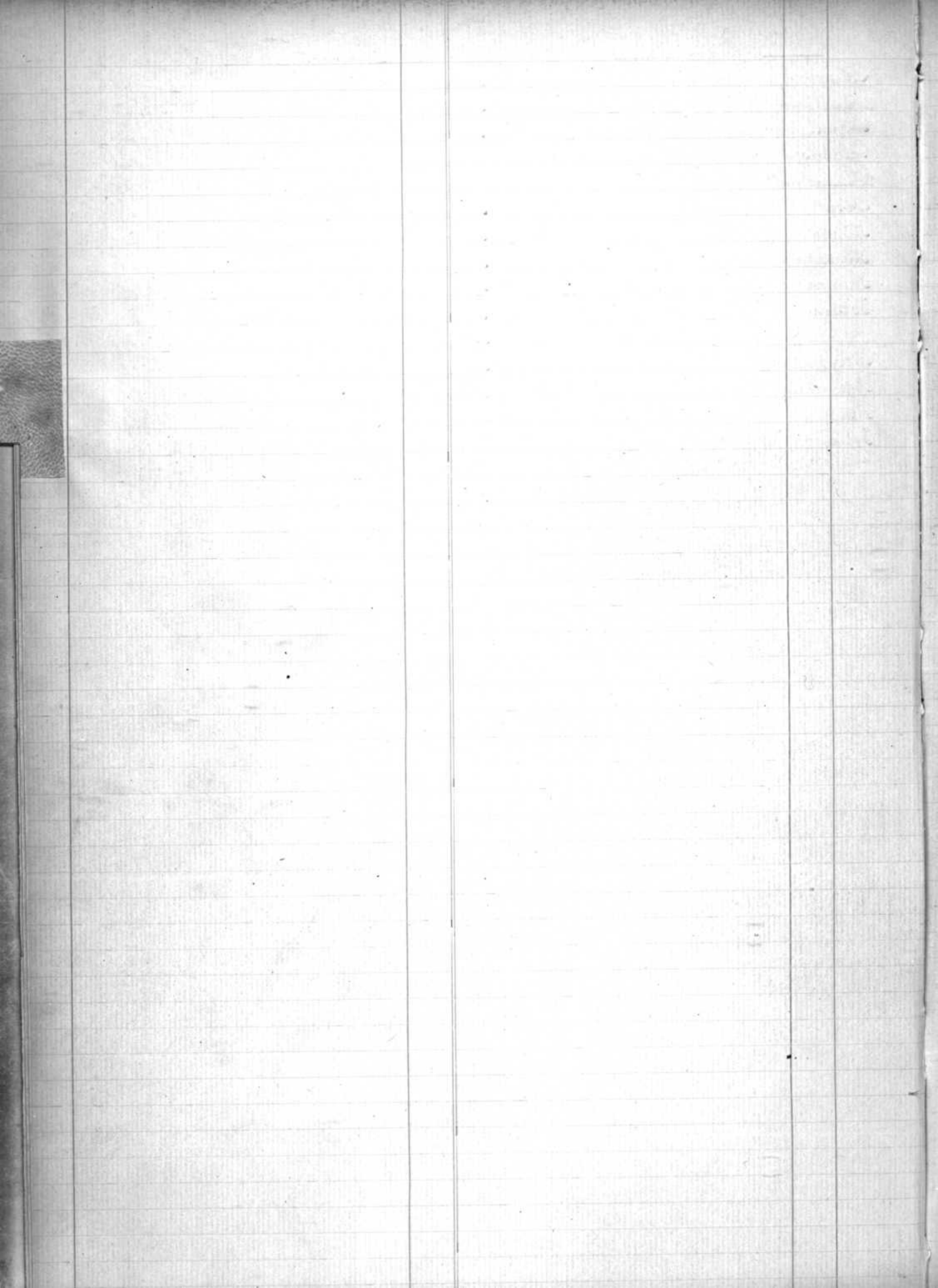
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	Eponyx.
Häseli	Gottlieb
Häsliger	Henri
Hählen	Charles dit Auguste
Haller	Jean - Gottlieb
Häuselmann	Gottfried
Henchoz	Louis
Horn	Pierre
Hortkötter	Paul
Hüber	Louis - Emmanuel
Hücking	Hugo
Hugin	André
Hugonet	Charles Louis - Benjamin
Hurni	Samuel

	Eponyx.	Eponyx.	
322	Kadoan	Anna	114
62	Häsliger	Barbara - Caroline	355
141	Haimoz	Anne - Marie	388
113	Haldy	Susanne - Elise	188
32	Hämmerlin	Marie - Louise - Alice	374
272	Hauri	Lélie - Léocadie	114
224	Haurwirth	Augusta - Fanny - Sophie	132
174	Heggy	Julie	380
11	Henchoz	Roberte - Elise	140
174	Hentiond	Marie - Thérèse	115
155	Henry	Hélène - Ludine	159
101		Anne - Susanne	384
70	Herron	Louisa - Robine	28
	Hochin	Ulla - Hermine - Jeanne	325
	Hortkötter	Robine	113
	Hügi	Anna	315
	Hugony	Léguine	63
	Hurzeler	Anna - Emma	94

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Groux.

Jaquet	Adrien Samuel	8
	Jules-Jérôme-Gustave	319
Jaquier	Louis-Jean-Samuel	313
Jaquillard	Léopold-Auguste-Ferdinand	88
	Léopold	136
Jaton	Jean-Daniel	37
Jaunin	Alphonse	36
Jeallard	Paul-Charles	248
Jomini	Ferdinand-Charles-Gustave	274
Jordan	Jules	119
	Auguste	254
Jörg	Jacob-Alfred	117
Jonomante	Modeste-Félicien	287
Jung	Charles-François-Alexandre-Samuel	235
Jungo	Gaspard	12

Grouzet.

Jaquet	Fanny	306
Jaquet	Emma-Françoise-Charlotte-Hélène	373
Jaquier	Adèle	37
	Lucie	100
	Léon-Émile	142
Jaunin	Louise	36
Jayet	Julie-Hermine-Jeanne	160
Jeanodin	Jeanette-dite-Jeanne	172
Jean-Richard	dil Beroel Suzanne-Augusta	351
Joho	Yvona	23
Jolliet	Maria-Emma	133
Joly	Louise-Fanny	263
Jordan	Julie-Louise	65
Jort	Anna-Barbara	163
Jrion	Emma-Louise	213
Jussy	Anne-Florence-Octavie	120
Juvet	Julie-Marie	8

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Epoux.

Känzig	Jacob
Kaufmann	Hermann
Klauger	Jacob-Albert
Kohler	Albert-Rodolphe
Kraege	Emile

23	Kämpfer
284	Kärtli
113	Kämpfer
268	Koll
119	Kräuchi
	Kuner
	Kuntz
	Kunzelmann

Epouses.

Lina	231
Emma	290
Lina-Rosa	253
Felici-Maria	250
Bertha	116
Josephina	98
Fanny-dile-Maria	319
Rosa	7

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Epoux.

Lacroix	Maurice
Lädermann	François-Louis
Lafond	Jean-Henri-François
Lambelet	Emile
Lavanchy	Samuel-David
	Philippe
	Pierre-Louis
Lavarino	Philippe-François-Parthémi
Löffler	Rodolphe
Lötscher	Jean

Epouses.

360	Lacombe	Lucile-Caroline-Emma	292
194	Läderach	Lina	246
35	Läderach	Anna-Maria	224
392	Lambelet	Jeanette-Gertrude-dite-Marie	264
156	Languetin	Mari-Louise	93
197	Laub	Maria-Emma	57
193	Laurant	Justine	10
87		Louise	392
93	Lavanchy	Herviette-Fanny	51
277		Julie	200
		Robine-Julie	222
		Jeanette-Gertrude-dite-Marie	264
	Lehmann	Marguerite	270
	Lejeune	Mari-ni-Bernard	241
	Lenoir	Mari-Louise	371
	Lixard	Sophie	282
	Liechli	Maria	257
		Emma	261
	Lienhard	Fanny-Fanny	154
	Linder	Louise-Emma	91
		Mari	359
	Longchamps	Cerine-Augustine	267
	Louy	Mari-Charlotte	24
	Lowelli	Emma-Herviette	233
	Löwer	Mathilde-Antoinette-Louise	239

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

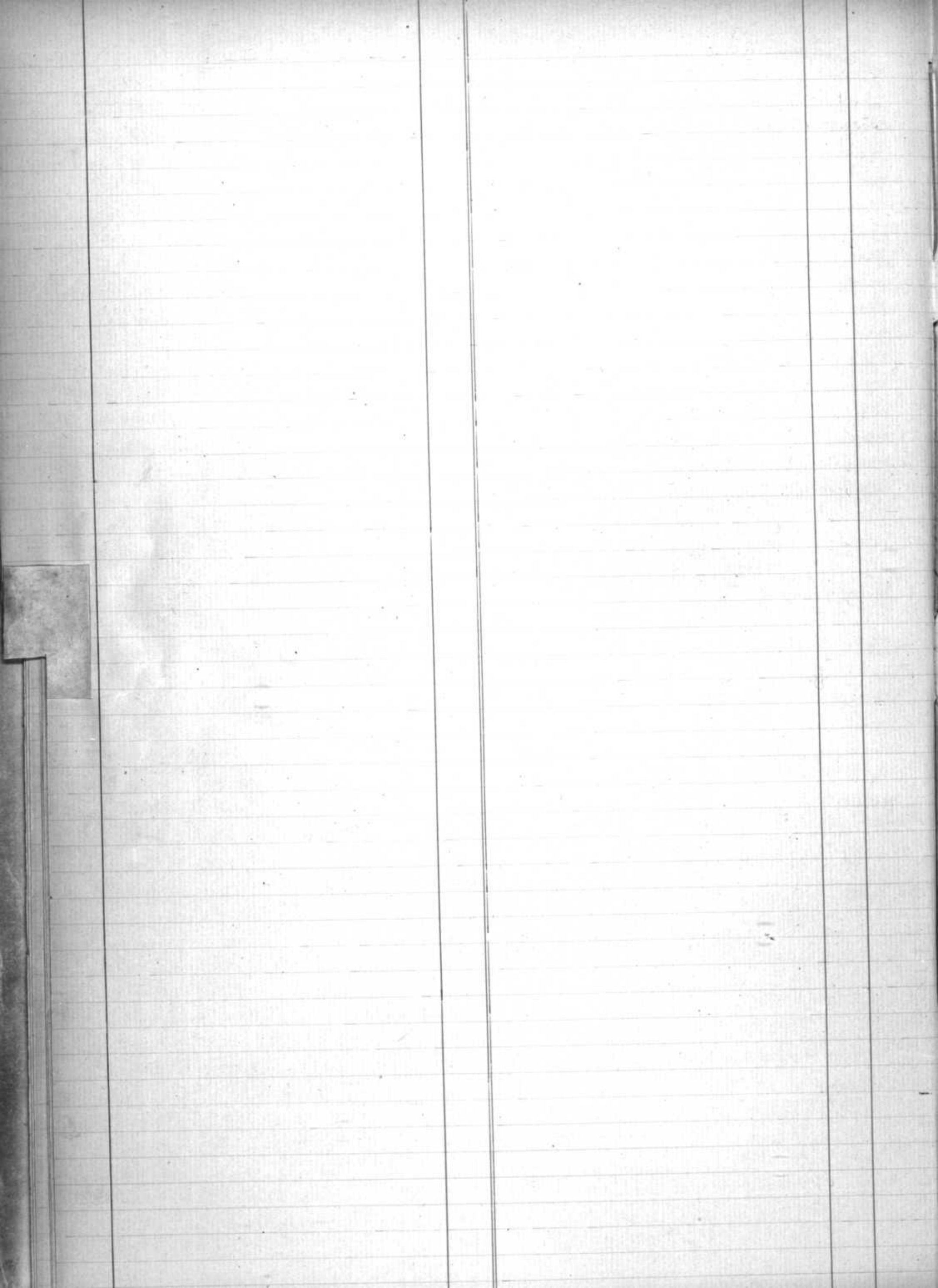
Lyons.

Mäder	Jean	266	Morier	Jules-Louis-Daniel	280
Magot	Adolphe-Charles-Auguste	265		Paul-François-David	370
Maillard	Jules-David	56	Moulin	Charles-François	307
	Marc-François	161	Musy	Louis-Paul-Fernand	139
Maillefer	Jules-Edgar	386	Mutti	Auguste-Adolphe	340
Marcel	Edmond-Henri-Christian	355			
Margot	Paul	292			
Marmox	Jean-Marie	389			
Marsens	Charles-Marc	311			
Marli	Marc-Henri	279			
Martin	Samuel-Louis-Charles-Henry	337			
Martinoni	Jaques	75			
Marrigi	Jules-Julien	358			
Marron	Charles-Henri	91			
	Charles-Samuel	176			
Mathey	Jules-César	252			
Mathey	Jules	155			
	Henri-Louis	203			
	Emile-Henri	215			
	Paul-Edouard	329			
	Louis-Alexis	354			
	Adrien-François	366			
Maurer	Constant-Louis	84			
Mayor	Jules-Benjamin	20			
Mazroz	Arni	193			
	Auguste-Charles-David	318			
Mello	Angé-François	357			
Monétrey	Germain-Henri	40			
Mercier	Arni	377			
Mermier	Edouard-Henri	114			
Melton	Jean-Louis	53			
Meyer	Benjamin-Christian	18			
	Daniel-Uli	238			
	Joseph-Emile	317			
Meylan	Henri-Louis	388			
Meystre	Alfred-Emmanuel	16			
Michoud	Constant	362			
Mignot	Henri-Marc-Louis	289			
Milliquet	Anni-Jean-Marc	361			
Molles	Henri-Vincent	259			
Monachon	Emile-Louis	67			
Monod	Henri-Adolphe	212			
Morand	Joseph-Reynaud	166			
Morel	Jules-Henri	92			
	Jean-Samuel-Edouard	168			

Epouses.

Magnenat	Mathilde-Adelaïde	131
	Amélie-Marie	230
Magnin	Marie-Thérèse	389
Maier	Blandine-Jeanne	202
Mailhard	Cécile-Emma	161
Mandrin	Jeanne-Marie-Louise	130
Marendaz	Louise-Rosine-Augustine	256
Marmillon	Cécile-Hélène	331
Marli	Marie-Louise	201
Martin	Elisa	255
Matthey	Louise-Clémence	229
Matti	Julie-Antoinette-Sophie	311
Maurer	Marguerite-Adelaïde	88
Mayor	Lina-Andrienne-Jenny	206
Mégroz	Jenny-Louise	365
Meier	Rosina	21
Menard	Marie	211
Mercier	Rosine-Eugénie-ni Collet	58
Merlach	Elisabeth dite Elise	320
Merttli	Marianne	254
Meyer	Marie-Emilie	99
	Louise-Françoise-ni Cornay	124
	Lucie-Rose	221
Milliquet	Clair	112
Mojonny	Louise-Jenny-ni Blanc	243
Monachon	Bertha	314
Morand	Marie-Fanny	377
Morier	Julie	165
Mottet	Sophie-Marie	336
Müller	Emma	111
	Maria-Emilie	213
	Louise	244

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



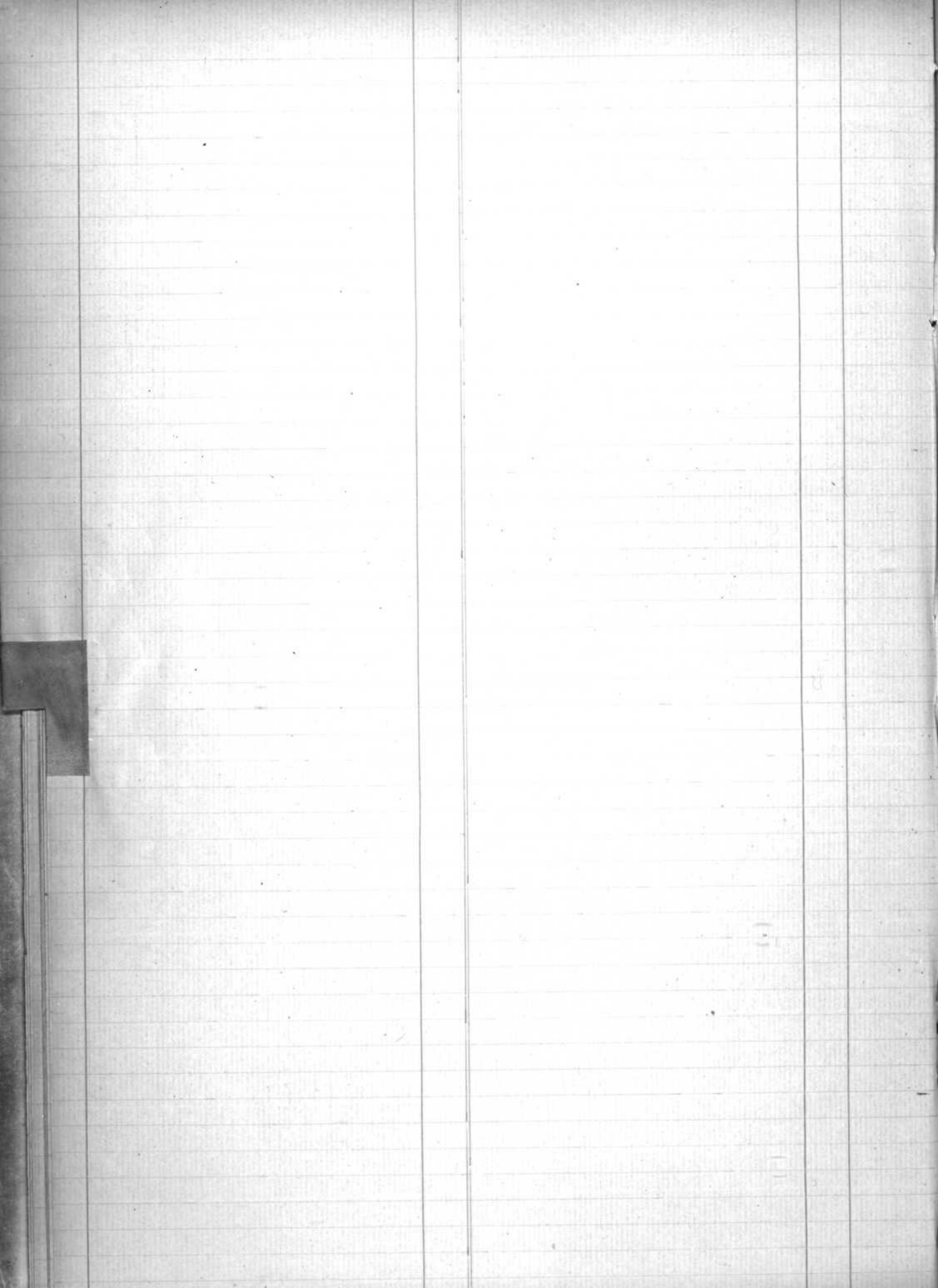
— Epoux. —

Nicolet	Henri
Nicolier	Jean
Noverraz	Louis - Samuel - Antoine

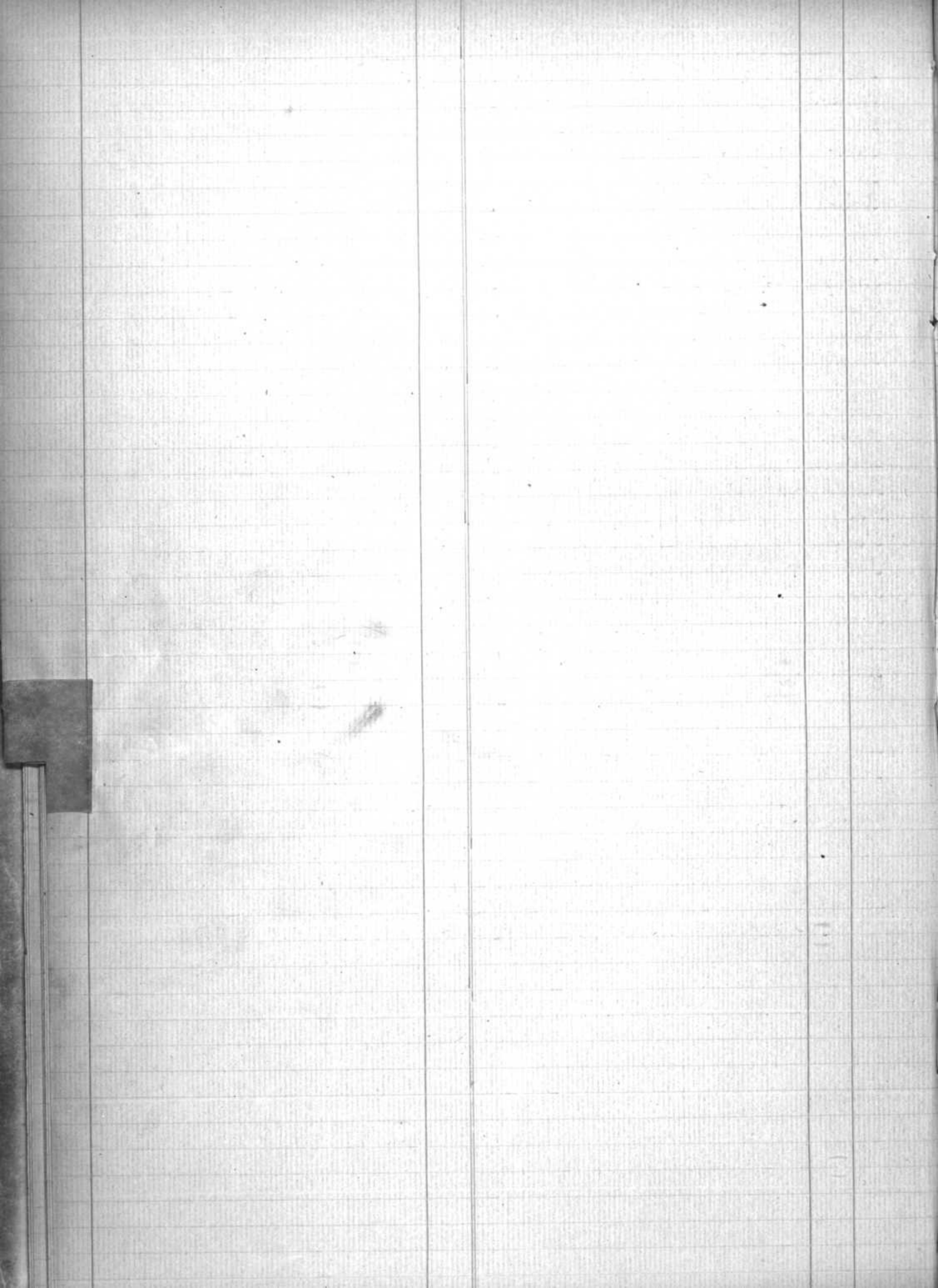
— Epouses. —

310	Neigel	Marie - Dorette - Georgine	111
381	Narbel	Jenny - Rosine	2115
258	Neuenchswander	Lugenie - Lia	2117
	Nicoud	Marie	199
	Noverraz	Herviette - Julie - Françoise	101
	Nyffeler	Uste	278

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



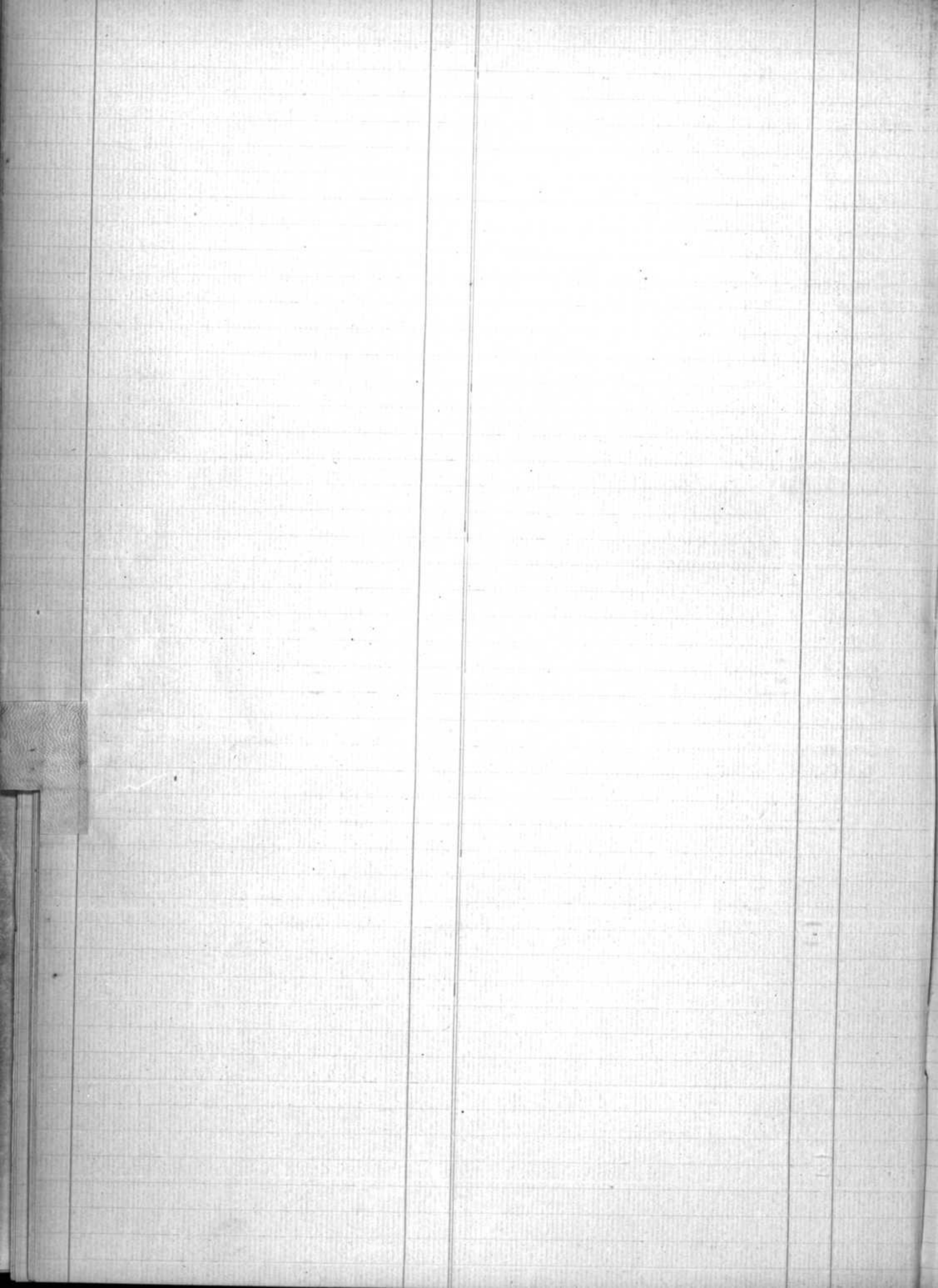
OPQRSTUVWXYZ



Eponux.		
Tache	Daniel	2117
Taillard	Jules Auguste	196
Tain	Joseph - Scraphin	15
Talaz	Louis - David - Rodolphe	328
Tarrod	Henri - Louis	183
Téclard	Ulysse	111
	Jules Adolphe	2211
	Jules - Henri	350
Tellet	Charles - Louis - Daniel	34
Tennevoyze	Edouard - Maxime	28
Ternot	Henri - Marc	387
Terréard	Louis - Jules	150
Terré	Edouard	255
	Arnold	71
Terrin	Jules - Jean - Henri	261
Tereochon	Marc Auguste	153
Tetikmermet	Charles - Adolphe	250
Pierrehumbert	Constant	108
Pidouy	Emile - Louis	3711
Piquet	Jules Alfred	115
Pilet	Frédéric	79
Plutz	George - David - Louis	353
Pointet	Jean Laurent	356
Polli	Jules - Lucien - Henri	20
Porchet	Charles	81
	Guillaume	219
	Henri Félix	3117
Touraz	Edouard - Salomon	2119
Trochom		

Grouser.		
Taccand	Ida	211
Tache	Anna	4
	Lugénie	62
	Louise Fanny	181
	Louise	184
Tahud	Jenny - Alice	25
	Augustine - Odile	166
	Rosine	168
Talaz	Maria	187
Tanchaud	Scraphine - Josephine	311
Taquier	Henriette - Louis - Augustine	289
Tarrod	Berthe née Epitoux	101
	Jeanne - Josephine	162
Tarche	Ida	382
Téclard	Suzette Augustine née Téclard	232
Tebrequin	Louise Jenny	223
Télet	Lina	305
Térillard	Arnette - Louise	50
Terré	Ulysse - Louis	19
	Rosine - Susanne	195
Terrin	Jenny - Rosine	111
	Isabelle	72
Terriraz	Maria	193
Pilet	Maria - Louise	74
Piot	Emma	128
Pillet	Fanny - Henriette	291
	Alexandrine - Françoise	328
	Mariette - Louise	38
Platel	Cécilia	176
Pochon	Louise	353
Pointet	Adèle - Julie	95
Potterat	Ida	180
Pouly	Josephine - Ernestine	344
Prost	Maria - Germaine	15
Puigny		

P
O
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Quetel *Sirettine - leginica*

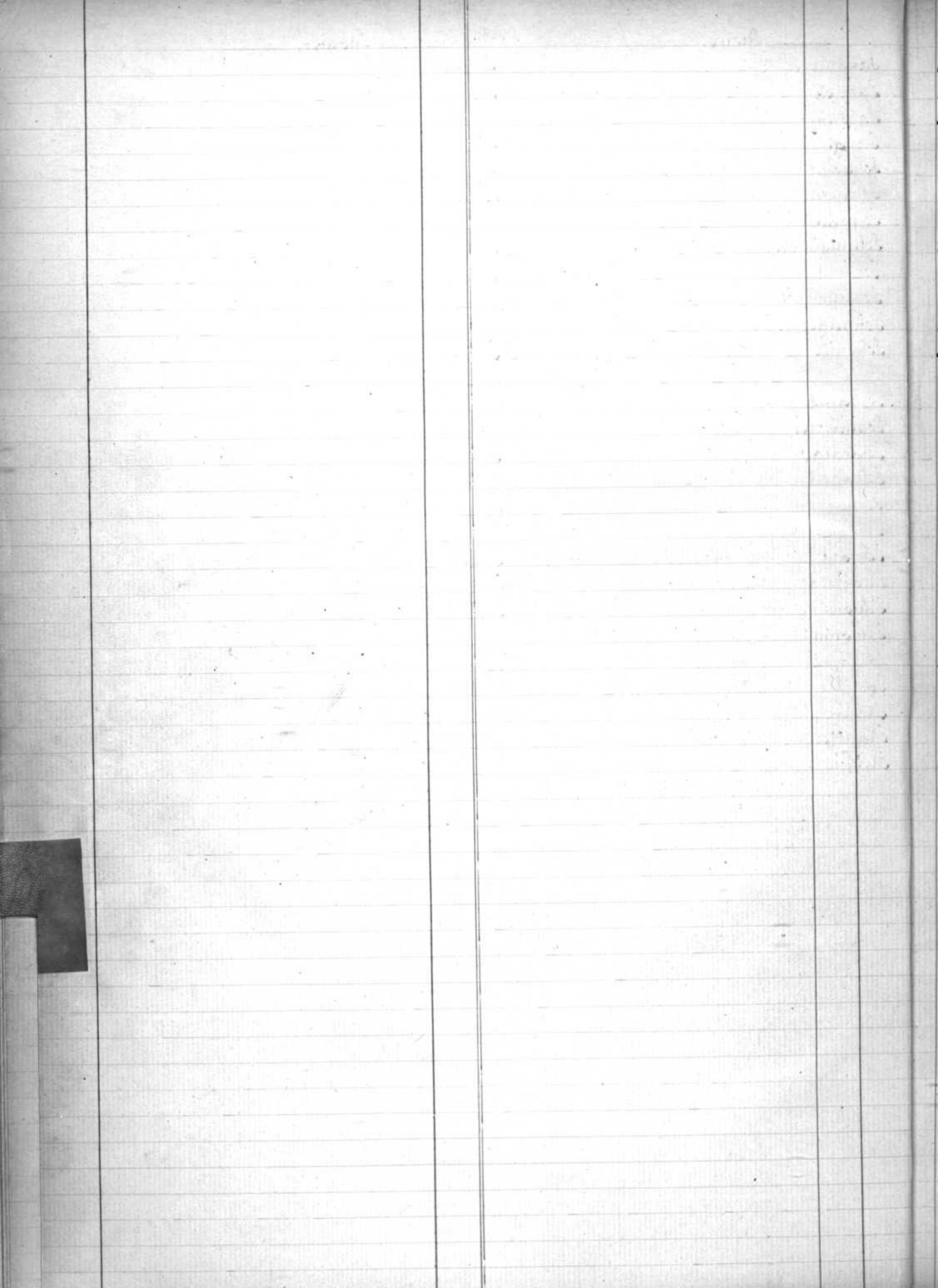
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Eponux.	
Kaccand	Jules-Emile
Kamrzier	Edouard
Kanauel	Jean-Joseph
Kayin	Ernest
Kaymaz	Emile
Kest	Christophe-Albert
Kavertoud	Francis-Nicolas
Kegamey	Paul
	Edouard-Daniel
	Nicolas-Louis
	Louis-Alfred
	Jacques-Henri-Auguste
	David-Louis
Reichenbach	Gotthard
Kenner	Florian
Key	John
Keymond	Georges-Francois
Kochat	Jean-Samuel
	Charles-Henri
	Paul-Sylvain
Kogiruc	Emile-Ernest-Adrien
Kolli	Frederic
Romagne	Michel-Jules-Regine
Korenlichl	Eugene
Kouge	Samuel-Henri
	Marcella
	Ernest
	Boutatton, Michel-Francois
Koulin	Louis
Kouy	Jules
Rubin	Alphonse-Paul

Eponux.			
209	Ramuz	Marie-Louise	171
33	Ranger	Marguerite	76
116	Ravion	Louise-Valentine	252
115	Ray	Julie-Louise	370
231	Regamey	Fanny-Louise	96
175		Fanny	152
66		Louise	173
11		Marie	291
163		Sophie	366
170	Rey	Marie-Constante-Henriette	271
187	Reymondin	Anna	331
225	Rieben	Marica	318
256	Rieux	Emilie-Jeanne	357
275	Rizer	Fanny-Mara	360
278	Rochat	Alia-Fanny	20
383		Jeanne-Louise	273
375		Marguerite-Marie	308
17		Julie-Fanny-Louise	312
74	Rod	Robine	118
115	Roger	Alia	358
186	Rohrer	Agnis	33
315	Roreng	Fanny	18
129	Rouge	Alina-Charlotte-Georgine	13
117		Marie-Pauline-Ernestine	274
118		Marie-Julie-Josephine	302
154	Rouzeil	Emma	122
215	Roy	Almona-Josephine	214
302	Rueggger	Robine-Emma	317
38	Rumys	Louise-Josephine	185
390	Ryzer	Marie	149
211			

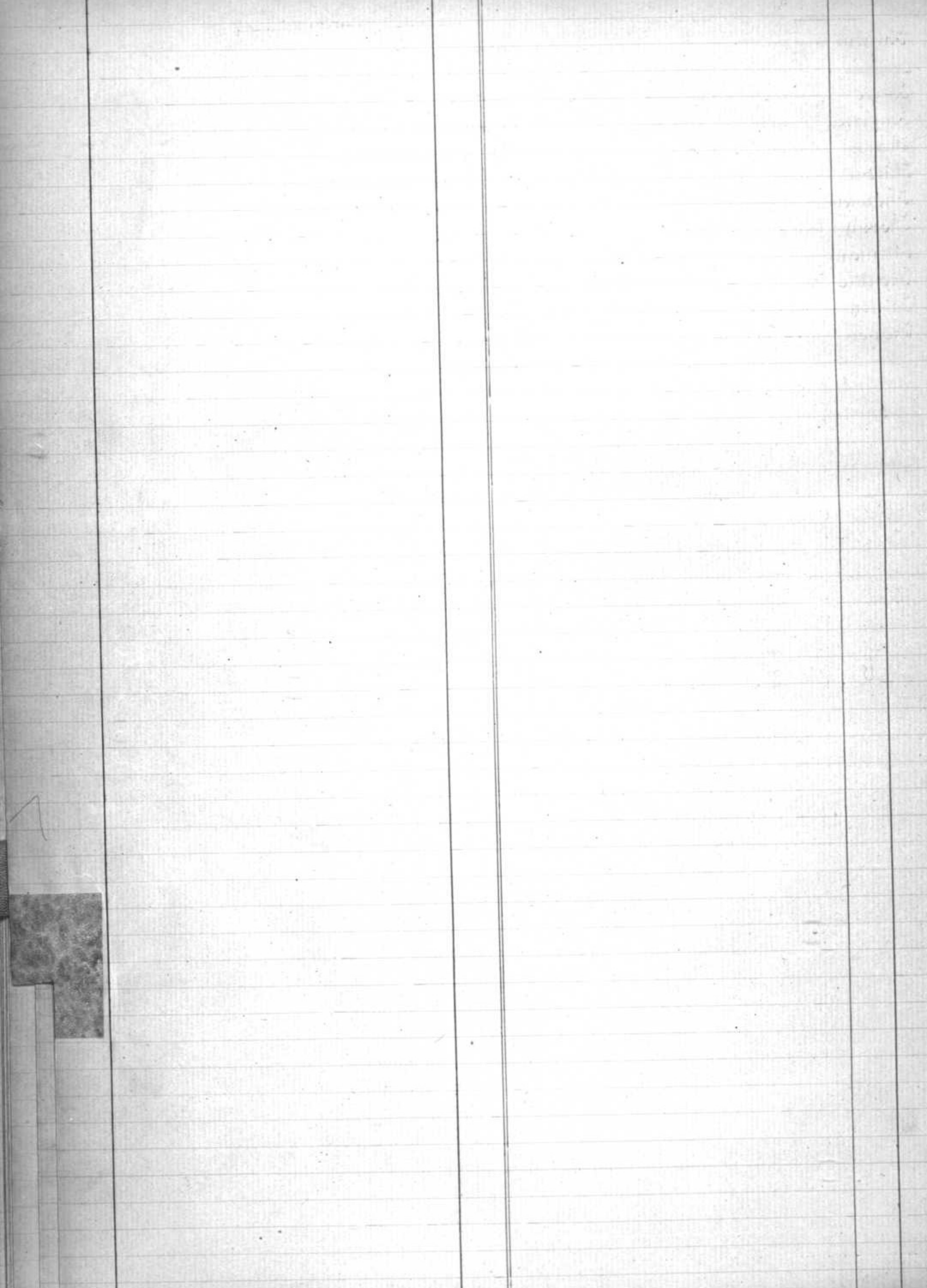
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Groux.	
Sandmeyer	Marc 1611
Sandoz	Louis Auguste 54
Santschuy	Marc Georges-Louis 320
Saugy	Victor Auguste 1110
Schacher	Jean-Louis 228
Schlegel	Leonhard 120
Schmid	Jean-Jacques 373
Schmidhauser	Jean 174
Schmidt	Charles-Antoine 105
Schmitt	Charles-Theodore 226
Schneider	Jean 270
Schoyfer	Emile 69
	Jules-Henri 123
	Henri-Francois 94
Schrankz	Charles-Auguste 11
Schwaezel	Friedric 189
Schwaiger	Spellich 29
Schwander	Pierre 339
Seiler	Emile-Louis-Samuel 112
Serex	Charles-Ultime 2111
Squazzini	Jean-Alfred 331
Siegfried	Jules-Constant-Lucien 372
Simon	Emile 27
Simonin	Ami-Louis 50
	Christian 30
Spahni	Friedrich 257
Stahli	Emile-Jean-Louis 13
Staufffer	Jean 21
Steffen	Emile 160
	Louis-Friedric-Jules-Charles 323

Groux.	
Sägerer	Maddeline 304
Samson	Louise-nie-Bähler 35
Schaffert	Marie-Françoise-dite-Fanny 368
Schardon	Lina 281
Scheiz	Marie-Ida 22
Schenk	Fanny-dite-Marie-nie-Kuntz 319
Schenkel	Emma 333
Schluter	Louise-Wilhelmine 125
Schmid	Marie-Maddeline-Louise 243
Schmidt	Lina-Henriette 123
Schneiter	Adeline 385
Schnorf	Lina-Madelaine 378
Serra	Lucie-Antoinette-Secordine-dite-Caroline 175
Siber	Emma-Louise 75
	Eleonore-Caroline 204
Sonnay	Belina 339
Spalinger	Louise-Maria 151
Spiech	Adile-Sophie 5
Spring	Anna-Elisabeth 30
Spycher	Maria-Anna 120
Stalder	Elisabeth 112
Steffen	Marie-Henriette 119
Steiner	Elisabeth 220
Stelz	Rosine 59
Steuri	Elisabeth 6

S
T
U
V
X
Y
Z



Enoux.

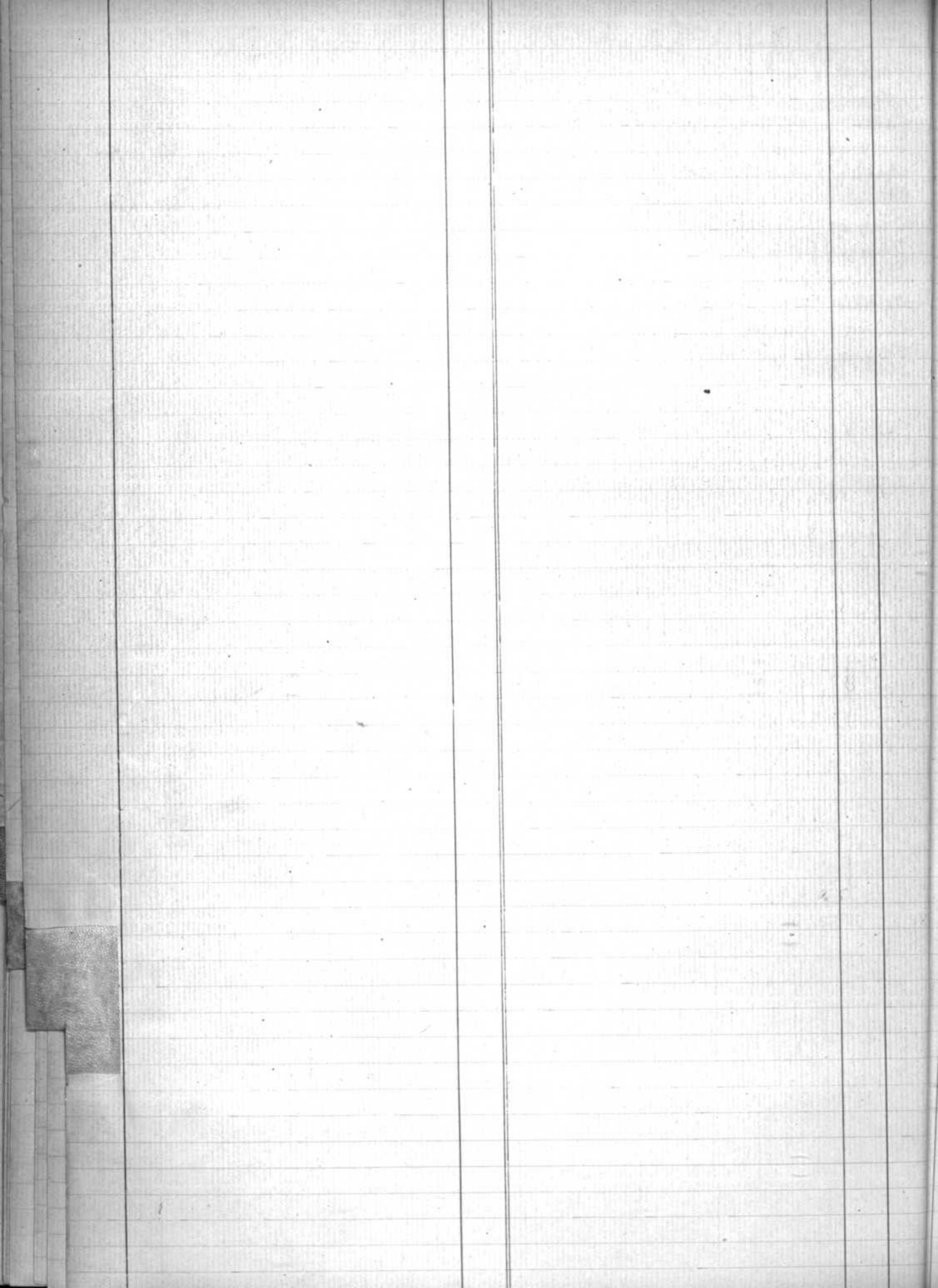
Caillens	François-Mie
	Jean-Charles
Cauxe	Friedrich-Bernile
Centhorey	Bernile
Charin	Louis-Frédéric
Thivent	Charles-Louis-François
Thorney	Constant
Thorry	Mari-Françoise-Joséphine
Tittmann	Friedrich-Auguste
Trenkle	Hermann
Tritten	Thiophile-Jean-Jacques
Troyon	Georges-Louis

295	Caillens
342	Callichet
132	Carin
64	Cauxe
316	Centhorey
297	Cestuz
190	Courcher
20	Thorney
133	Thuillard
6	Tonnexau
338	Trasselet
169	Trambauer
	Truan

Enouet.

Sophie	66
Marie-Louise	169
Jeanne-Marie	258
Henriette-Louise-Suzanne	283
Rosine-Nancy	192
Thaline-Henriette	310
Marie-dite-Louise	217
Marie	383
Louise-Sophie	228
Sophie-vei-Régamey	367
Marie	32
Henriette-Elisabeth	143
Adrienne-Marie	215

T
U
V
X
Y
Z



U
V
X
Y
Z



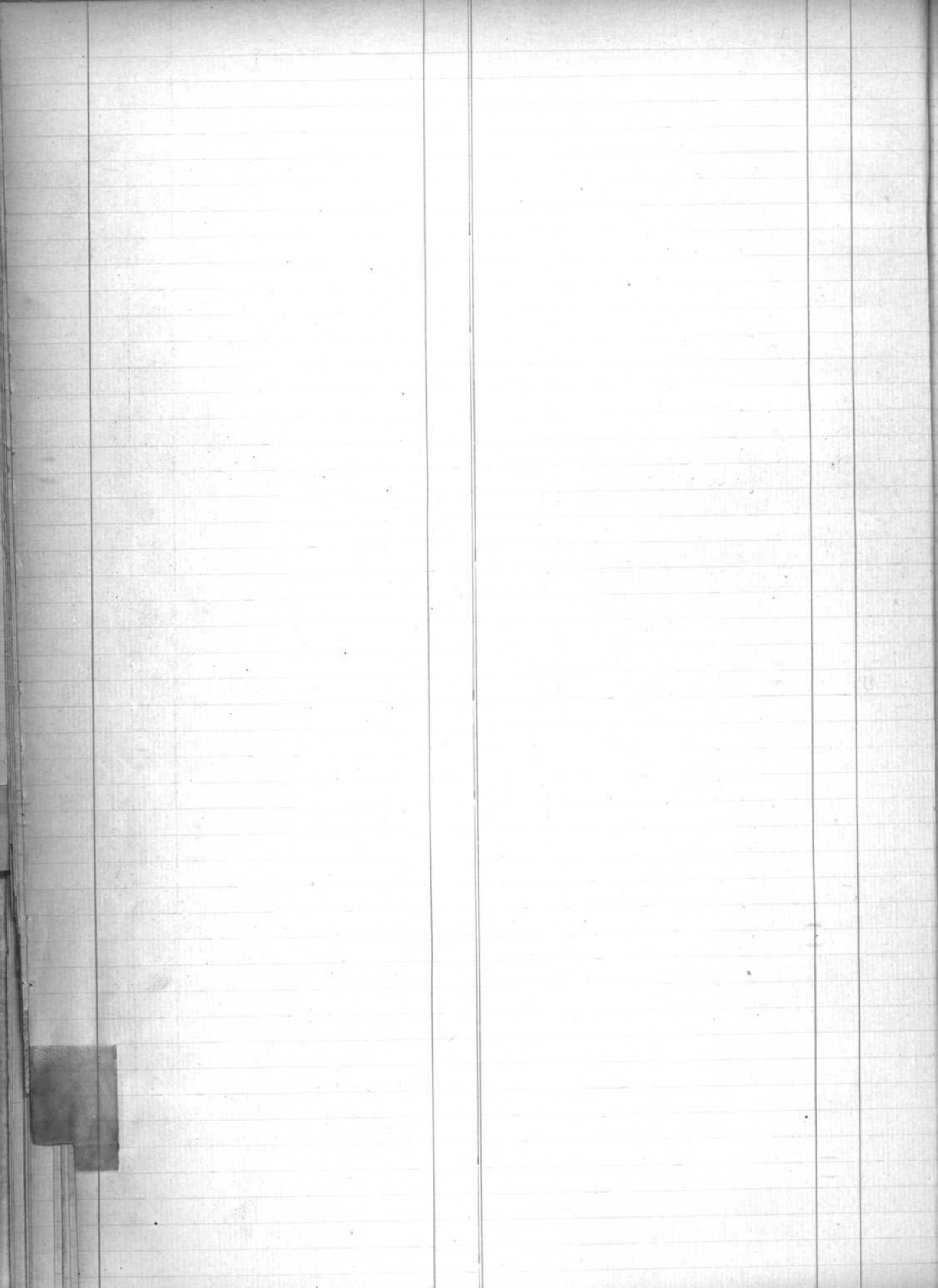
Epoux.

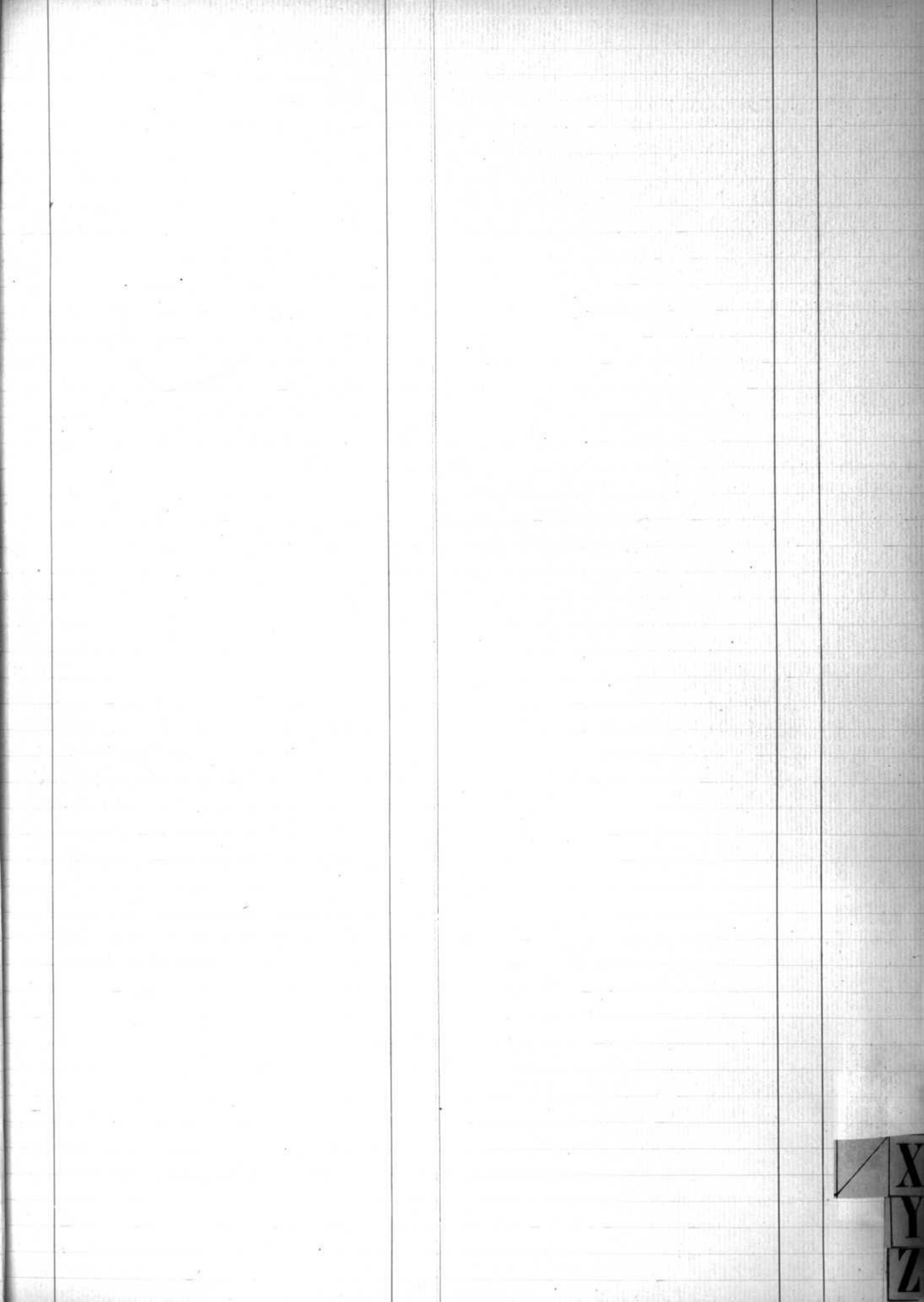
Vallecard	Auguste - Théophile
Valotton	Théodore - François
Vaney	Charles - Antoine
	Charles - Emile
Vaulhy	Emile - Henri
Weber	Jules - Alfred
	Jean
Vernoz	Georgine
Wiborg	Jacob - Victor
Will	Alfred - Edouard
Vincent	Joseph - Guillaume
	François - Louis
Winkelmann	Jean
Witz	Charles - Louis
Witzschy	Camille - Auguste
Witzig	Jacques
Fogler	Marc - Louis - Jean
Fuagniaux	Jules - Georgette
Wyllenbach	Emile

Epouses.

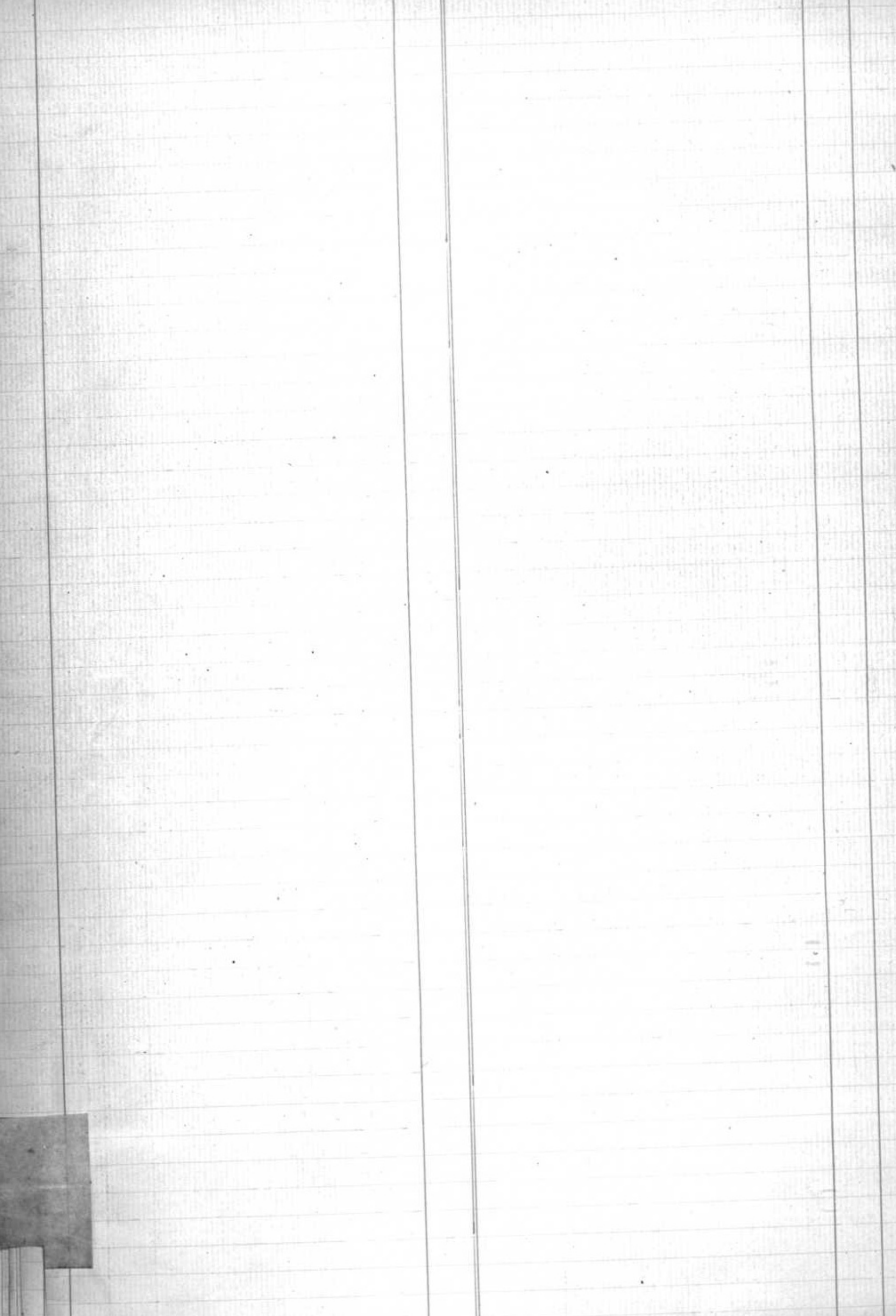
286	Wagnières	Rosine	110
214	Palladier	Adèle - Elise	312
311	Valotton	Emma	56
379	Wetren	Mathilde - Adélaïde	131
65	Feidmann	Tina - Rosa - Lydie	27
31	Wellington	Mlle - Mary - Anne	179
89	Werly	Maria - Clara	386
113	Werner	Frida - Pauline	189
12	Vernier	Mlle - Louise	121
320	Wetren	Anna - Louise	29
199	Ferraz	Suzanne - Lucie	87
367	Weyze	Lia	53
207	Wilkhelm	Franziska	379
283	Vincent	Jenny - née - Fache	62
120		Georgine - Louise - Jenny	117
376	Pilloz	Emma - Augustine	127
25	Fogel	Jenny	113
296	Volet	Lena	60
82	Vonnez	Elise	332
	Fouge	Elise - Jenny	12
	Fuagniaux	Elise	119
	Wyder	Madelaine	207





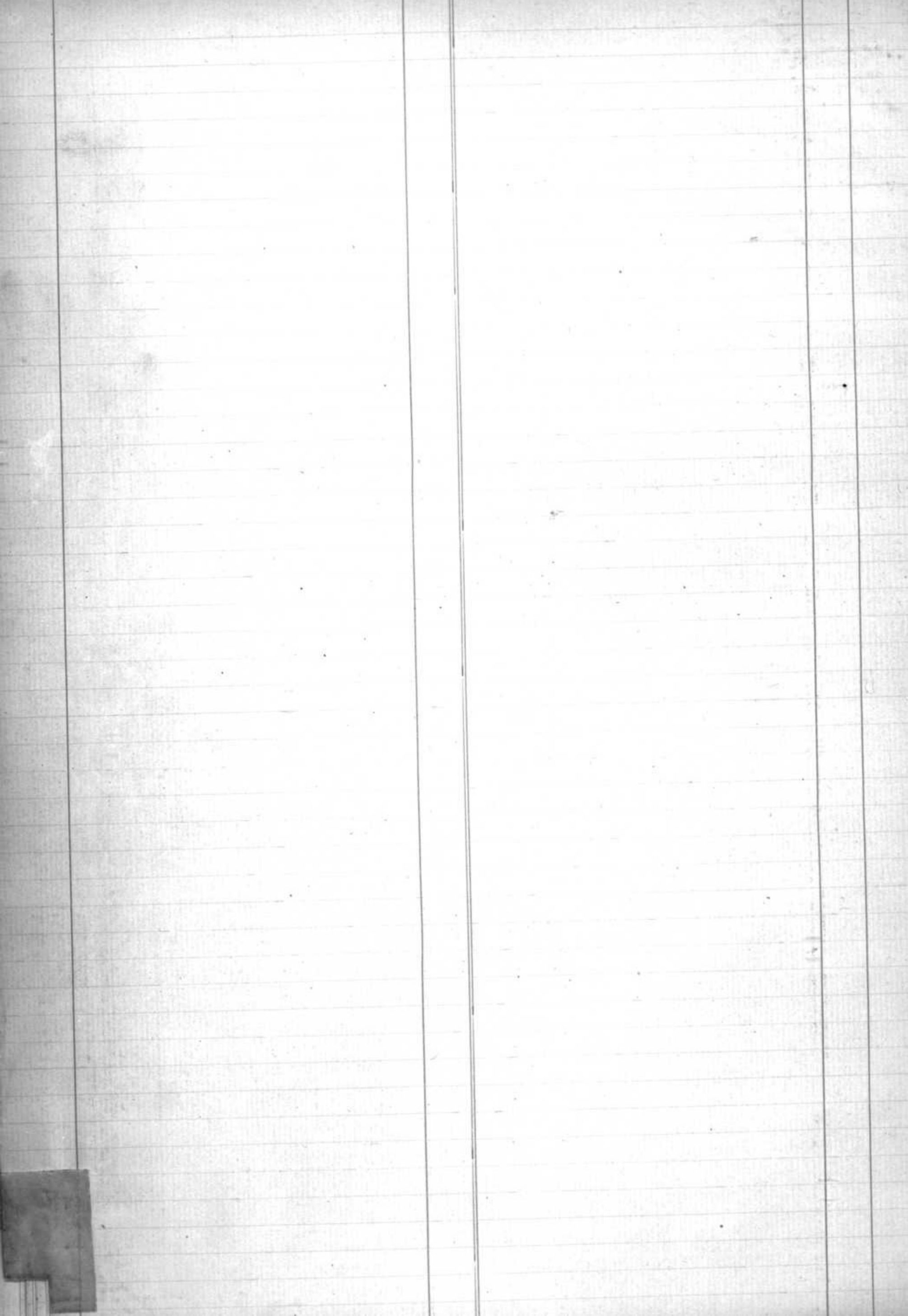


X
Y
Z



Jung, Charles-François-Alexandre 235
de - Samuels





Groux.

Zulauf Alexis
Issachen Jean

364 Zangy
138 Zulauf

Grouxer.

Marguerite 70
Madeleine 108



